

En page 23 :

# Les votations du week-end

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01  
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

# FAN

# Une délégation du patronat suisse en URSS

## Faire progresser la coopération scientifico-technique

MOSCOU (AFP). — Une sensible progression de la coopération scientifico-technique et des échanges commerciaux entre l'URSS et la Suisse est attendue de la visite qu'une importante délégation industrielle et commerciale suisse fait du 1er au 11 juin.

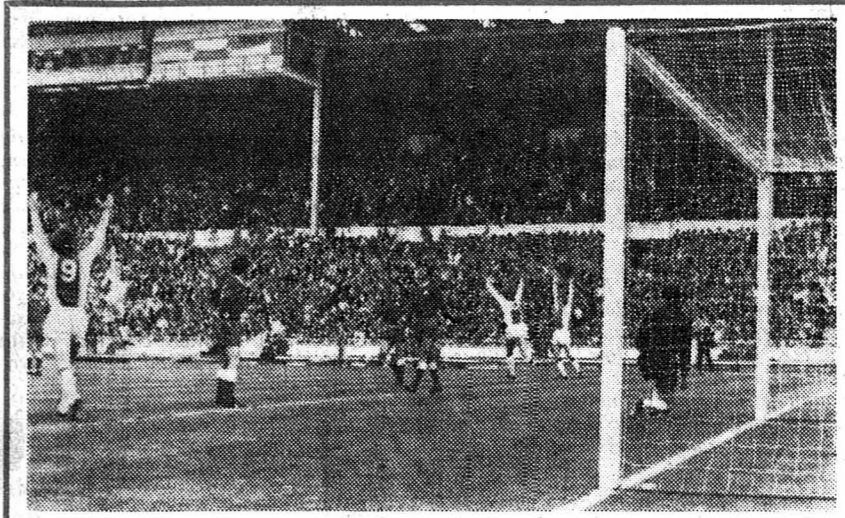
Cette visite concrétisera également la fin de la mauvaise humeur affichée par Berne en 1968 lors de l'affaire tchécoslovaque, et permettra aux relations soviéto-suisse, bonnes dans l'ensemble, de repartir d'un nouveau pied.

Prévue en effet pour l'été 1968, la visite en URSS du Vorort (bureau) de l'Union suisse du commerce et de l'industrie avait été annulée au lendemain de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. C'est aux Soviétiques qu'il appartient de renouer, en envoyant l'an dernier, en juin, une importante délégation du comité d'Etat pour la science et la technique (G.K.N.T.) en Suisse, où elle fut fort bien accueillie.

La délégation, qui comprend dix-huit membres très importants de l'industrie et des affaires de la Confédération, arrivée mardi à Moscou par un avion spécial de la Swissair, y aura des entretiens avec le G.K.N.T., le ministère du commerce extérieur et la direction du plan (Gosplan). Ses membres s'entretiendront ensuite séparément, selon leurs diverses spécialités, avec des ministères soviétiques intéressés.

La délégation visitera plusieurs usines : à Moscou, dans la région de Leningrad, dans celle d'Irkoutsk (en Sibirie), ainsi que le célèbre complexe hydro-électrique de Bratsk, sur l'Angara.

(Lire la suite en avant-dernière page)



## Football: Coupe d'Europe des clubs Panathinaïkos s'incline devant Ajax

Le miracle ne s'est pas produit : les Grecs de Panathinaïkos n'ont pu atteindre la gloire suprême en devenant champions d'Europe des clubs. Cet honneur est revenu — au terme d'une rencontre très ouverte — aux Hollandais d'Ajax Amsterdam (2-0). Téléphoto AP : Dick van Dijk vient d'ouvrir la marque et Muhren (No 9) laisse éclater sa joie, tout comme ses coéquipiers. Lire en page 19.

## CHOLÉRA: HÉCATOMBE AU BENGALÉ

LA NOUVELLE-DELHI (AFP). — L'épidémie de choléra a causé environ huit cents morts au cours des derniers jours dans le district de Nadia, au Bengale occidental, en particulier dans les régions où ont afflué les personnes évacuées du Pakistan oriental.

Selon le médecin chef du district, environ 1200 malades atteints du choléra sont actuellement en traitement dans divers hôpitaux.

D'autre part, l'agence indienne PTI rapporte que le choléra s'est déclaré au Pakistan oriental dans les régions de Sylhet et de Maulavi. Les troupes pakistanaises prennent des mesures pour empêcher l'épidémie de s'étendre.

Dans une interview publiée par un journal catholique allemand, Mme Gandhi annonce qu'une situation explosive va se développer à moins que le Pakistan soit persuadé de laisser revenir dans la province orientale plus de quatre millions de réfugiés bengalis.

## RUMEURS SUR UNE PROCHAINE RÉÉVALUATION DE 3% DU MARK

FRANCFORT (AP). — La Banque centrale d'Allemagne de l'Ouest a repris, mercredi, ses opérations en dollars sur le marché des changes, suspendues depuis le 5 mai, quand il fut décidé de laisser flotter le mark. Mercredi, la banque proposait des dollars à la vente.

Elle avait été obligée d'acheter quatre milliards de dollars au cours de 3,63 marks le dollar au début du mois de mai. Elle ne donne pas d'explication quant à sa décision de mercredi.

Le prix offert par la Banque était de 3,5675 marks le dollar mais il n'y a pas eu preneur.

Le cours du dollar qui était à 3,5740 marks est rapidement descendu à 3,5625 marks.

Le manque d'acheteurs peut sans doute être attribué au sentiment qui prévaut que le mark sera réévalué de 3% ce qui mettrait le dollar au taux de 3,55 marks.

En octobre 1969, le taux du mark avait été stabilisé à 3,66 par rapport au dollar.

### A L'ISSUE DE...

La reprise des transactions de la Banque centrale sur le dollar a eu lieu pendant la réunion de son conseil, où il a été question de la situation économique présente.

Mardi, le conseil des cinq Sages avait demandé au gouvernement de procéder à une réévaluation de 3% à la fin de la période de flottaison du mark.

Depuis que le mark flotte librement,

son cours par rapport au dollar a atteint 3,4990 et même 3,5680 mardi.

### PROMESSES

Le chancelier Willy Brandt et le ministre des finances, M. Schiller, ont déclaré à plusieurs reprises que la parité du mark par rapport au dollar, qui est de 3,66, serait maintenue à la fin de la période de flottaison. Selon certaines sources, il n'y aurait plus maintenant aucun moyen d'éviter une réévaluation.

Pour certains courtiers, l'action de la Banque centrale a pour but de faire plafonner le cours du dollar à la suite de la hausse sur cette devise ces derniers jours.

« Je crois que le plafond pour la Bundesbank est de 3,57 marks pour un dollar, a déclaré un expert. Une fois que les prix dépasseront ce plafond, la banque interviendra. »

Une demi-heure après la décision de la Banque centrale, le cours du dollar était tombé de 3,5740 à 3,5525.

A l'issue de la réunion du conseil de la Banque centrale, son président, M. Klausen, a annoncé que le taux de réserve légal des banques était relevé de 15% pour les comptes courants et de 30% pour les comptes étrangers.

## Relations Washington-Pékin : Nixon annonce du neuf dans six semaines

WASHINGTON (AFP). — Le président Nixon a tenu, mardi soir, une conférence de presse dont nous avons pu donner quelques extraits dans une partie de nos éditions de mercredi. Le chef de l'exécutif américain a notamment déclaré :

« Que l'étude sur la question de la représentation chinoise à l'ONU sera achevée dans six semaines » et « qu'une décision sera prise à ce sujet ».

« Que la liste d'un large éventail de produits non stratégiques ouverts au commerce avec la Chine populaire sera publiée le 10 juin. »

« Mais aussi bien l'étude du problème de l'admission de Pékin aux Nations unies que l'annonce imminente de la liste des articles sur lesquels il sera permis de commercer étaient des faits connus. M. Nixon n'a donné aucune indication ni sur la nature des conclusions de celle-ci, ni sur la composition exacte de celle-ci. »

Toujours à propos de la Chine, le président s'est servi d'un

proverbe chinois — « Un long voyage commence avec le premier pas » — pour constater avec satisfaction que « deux pas avaient déjà été faits, dans le domaine du commerce et dans celui du tourisme ».

« Sur la question de la représentation chinoise à l'ONU, une petite phrase a retenu l'attention des observateurs : « Plusieurs options demeurent ouvertes ». Quelles sont-elles ? M. Nixon ne l'a pas dit. »

« Quant à la grande négociation américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques, le président a déclaré qu'il s'attendait à ce que la prochaine session d'Helsinki aboutisse, d'ici à la fin de l'année, à un traité sur les armements défensifs (ABM), assorti d'un accord de principe sur certains armements offensifs, conduisant à un traité conclu ultérieurement. »

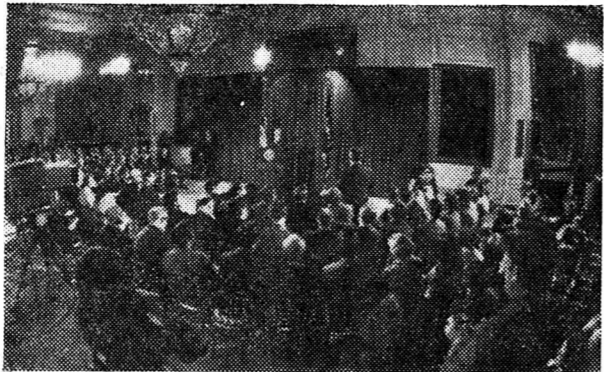
### D'AUTRES RETRAITS

Sur le Viet-nam, la conférence de presse présidentielle n'a rien apporté d'inédit. M. Nixon a réaffirmé qu'il se refusait à toute nouvelle concession tant que les Nord-Vietnamiens n'étaient prêts qu'à discuter de la question des prisonniers de guerre et non à les relâcher. Il ne saurait être question, dans ces conditions, d'annoncer une date limite pour le retrait total des troupes américaines d'Indochine.

Mais la vietnamisation se poursuit, a dit M. Nixon et, le 15 novembre prochain, il annoncera le retrait de nouveaux effectifs américains du Viet-nam.

Après avoir ainsi démenti toutes les rumeurs sur l'imminence d'un voyage à l'étranger, le président a dit que son gouvernement avait achevé l'examen de la question d'une réduction mutuelle et équilibrée des forces de l'OTAN et du pacte de Varsovie et qu'il était en train de consulter ses alliés européens sur la façon d'aborder ce problème avec l'autre bloc.

Sur la situation au Proche-Orient, M. Nixon s'est déclaré nullement contrarié par la signature entre Moscou et le Caire d'un traité d'amitié et de coopération pour quinze ans.



Le président Nixon parlant aux journalistes dans un salon de la Maison-Blanche. (Téléphoto AP)

## « LES CLOCHES DE L'ENFER » ONT SONNÉ LEUR FIASCO EN VALAIS

De notre correspondant : Le rideau est tombé, en ce début de juin, sur l'un des plus grands fiascos de l'histoire du cinéma.

On met le point final, en effet, cette semaine, dans la banlieue de Sion, à la vente aux enchères la plus insolite que l'on ait connue en Suisse. On a vendu au plus offrant des bombes anglaises, des chars de foin, des avions américains, des cloches de vaches, des Rolls Royce, des roulottes de tziganes, des fourches à fumier, des camions allemands et tutti quanti.

Tout ce matériel devait servir à la réalisation d'un film de grande envergure : 200 acteurs, 2000 costumes, un budget de plusieurs dizaines de millions de francs.

Il y a quelques années, en effet, on avait commencé en Valais à tourner le film « Les cloches de l'enfer ». Grégory Peck était l'acteur principal. Ce film, pour lequel l'on dépensa une vingtaine de millions de francs, irrémédiablement perdus, racontait l'histoire de deux aviateurs américains chargés d'aller

bombarder une base de dirigeables en Allemagne.

Les deux hommes dont Grégory Peck choisit la Suisse pour préparer leur attaque. Devant traverser notre pays, ils décidèrent de camoufler leurs avions dans des chars à foin, dans des roulottes de tziganes, etc. Bref, une histoire quasi invraisemblable qui fit suer sang et eau son réalisateur David Miller.

Pour comble de malheur, la pluie ne cessa de tomber durant plus d'un mois perturbant le tournage.

DE FIL EN AIGUILLE Grégory Peck tomba malade. D'autres ennuis survinrent. Ainsi, les vaches d'évolène mobilisées pour les besoins du film demandèrent... une augmentation de cachets.

Le tournage du film fut interrompu après une vingtaine de minutes. Un million de francs la minute... Et tout cela pour rien. M. F.

(Suite avant-dernière page)



Gregory Peck (à gauche) lorsqu'il tournait en Valais. (Avipress - M. F.)

## LES IRLANDAIS DIRONT OUI OU NON AU MARCHÉ COMMUN

DUBLIN (AP). — M. Jack Lynch, premier ministre d'Irlande, a annoncé mardi soir devant le Dail (parlement) que la population sera appelée par référendum à dire si elle souhaite ou non que le pays adhère au Marché commun.

M. Lynch a déclaré que l'on s'attend que les négociations pour l'adhésion prennent fin en août. Le gouvernement publiera alors un rapport spécial, puis un débat aura lieu au parlement et le référendum suivra.

« Les arrangements agricoles pour l'adhésion de l'Irlande nous semblent généralement satisfaisants et il y a eu des progrès sur les quotas tarifaires », a ajouté le premier ministre.

Pour sa part, M. Rippon, le négociateur britannique auprès du Marché commun, a rassuré les producteurs de sucre du Commonwealth en leur déclarant que leurs ex-

portations à destination de la Grande-Bretagne ne seraient pas affectées par l'adhésion de cette dernière au Marché commun.

Devant 14 délégations, le négociateur européen élargi avait un déficit sucrier de 1.500.000 tonnes, d'après les données qui lui ont été communiquées à Bruxelles.

Actuellement, aux termes de l'accord sucrier du Commonwealth, les 14 pays intéressés exportent entre 1.350.000 et 1.450.000 tonnes de sucre par an en Grande-Bretagne.

M. Rippon a ajouté que si les 14 décidaient de s'associer au Marché commun, ils seraient en droit de bénéficier de l'aide de la communauté qui se chiffre actuellement à un milliard de dollars par an.

Dans une communauté élargie, cette aide pourrait être supérieure, a-t-il laissé entendre.

## Ces vilains Américains

Encore un coup des Américains ! C'est la réflexion que l'on peut entendre à propos de l'accord aux termes duquel la société suisse Movado - Zenith - Mondia passe sous le contrôle de la Zenith Radio Corporation de Chicago.

Ces vilains Américains, tout de même ! Tout récemment, la crise monétaire ; depuis quelque temps déjà la pornographie, la drogue, les hippies ; depuis des années la sale guerre d'Indochine, la course aux armements, l'impérialisme, l'inflation, le renchérissement et combien d'autres plaies : tous les fléaux nous viennent décidément d'outre-Atlantique.

Quelle chance d'avoir quelqu'un sous la main, à tout moment, sur qui l'on peut, sans risques et sans dommages, assouvir sa mauvaise humeur et son mécontentement. Oui, quelle chance aussi que ce grand coupable ait les reins solides, et qu'il encaisse sans broncher les horions dont nous l'accablons.

Quelle chance qu'un vilain de sa carrure soit venu, deux fois en moins d'une génération, sauver l'Europe décadente de l'anéantissement ou de l'asservissement !

Il est vrai qu'on en veut toujours, prétend le philosophe, à celui à qui l'on doit son salut. Si, par-dessus le marché, il vous apporte le bien-être et la prospérité (que serait aujourd'hui l'Europe occidentale sans le fameux plan Marshall ?), alors il mérite à coup sûr la condescendance et le mépris.

A peine si ce noble et viril ressentiment s'atténue, quand le méchant Oncle Sam parle de retirer une partie de ses 300.000 soldats d'Europe, où ils sont stationnés depuis plus d'un quart de siècle. Vous ne pensez quand même pas que cela nous concerne : ce qu'ils défendent, à Berlin et sur le Rhin, c'est Wall Street et le dollar.

Espérons malgré tout que nous ne serons pas obligés d'annoncer à nos lecteurs, demain ou après-demain : « On signale des concentrations massives de tanks soviétiques à la frontière tchèque, prêts à envahir l'Europe de l'Ouest. » Et que, si cela devait arriver un jour, l'Oncle Sam ne nous laisse pas tomber.

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13  
Les sports : pages 19 et 21  
Pour vous madame : pages 28 et 29  
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 31  
Les bourses : page 33  
L'actualité en Suisse : pages 27 et 35  
(Votations) : page 23

Le Conseil communal de Fontaines sur la sellette (Page 9)  
Libres opinions biennoises : l'imbroglia du « Théâtre allemand » (Page Bienne - Jura)  
Cyclisme : les Suisses brillent au Tour d'Italie (Page 21)

### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Bientôt la fin du parti libéral allemand ?

On peut dire que le parti libéral allemand ne tient actuellement plus qu'à un fil. Le ministre des affaires étrangères Scheel, personnage assez sympathique dans le pays et dont on reconnaît généralement les qualités de diplomate, il ne reste plus que du vent. C'est à lui, qui était alors engagé dans de difficiles négociations à l'Est, que le parti doit ses deux derniers succès électoraux, dans la Hesse et en Bavière. Mais le résultat de ces négociations se fait attendre et la cote du FDP, depuis lors, ne cesse de descendre.

Le parti a été complètement éliminé de la scène politique du Schleswig-Holstein, de la Basse-Saxe et de la Sarre. En Rhénanie-Palatinat, où la démocratie chrétienne a arraché de justesse la majorité absolue, il a perdu de nombreux sièges. La cause de ces défaites répétées est facile à trouver : la clientèle électorale du parti, dont une bonne partie se recrutait jadis dans les milieux industriels et dans la bourgeoisie protestante du pays, n'a pas admis l'alliance avec les socialistes et s'est résolument tournée vers la CDU-CSU.

A l'intérieur même de ce qui reste du parti, l'opposition entre la droite et la gauche prend des proportions telles que d'aucuns parlent déjà d'un inévitable éclatement, notamment dans la Sarre et en Bavière. Le président du parti berlinois, Oxfort, a abandonné son mandat, et les démissions pleuvent dans la plupart des Länder. Mais c'est à Brême, où les libéraux participent depuis vingt-quatre ans à un gouvernement à majorité socialiste, que les affaires ont le plus mal tourné. Le FDP a rompu la coalition avec son ex-allié de gauche, dont il désapprouve la politique universitaire « primitive et dangereuse ». L'université de la ville, affirmé-t-il, est d'ores et déjà devenue une institution marxiste.

Les responsables de la crise qui secoue le parti libéral allemand sont en premier lieu les « jeunes démocrates », organisation jadis créée pour assurer la relève des anciens... Les choses sont allées si loin, en Basse-Saxe, que le FDP a décidé de rompre complètement — à la majorité requise des deux tiers des membres présents à son assemblée générale — avec les jeunes extrémistes. Motif officiel : « Nous ne nous reconnaissons plus aucun lien avec ce mouvement qui se qualifie lui-même d'organisation marxiste-léniniste ». Au Schleswig-Holstein, c'est le président des « jeunes démocrates », Gerd Achterberg, qui a pris l'offensive en annonçant un « été chaud », une « éventuelle révolte des apprentis » et « une activité révolutionnaire dans les casernes et les centres de jeunesse ».

Ceux que l'on peut appeler les « modérés » du parti, tout simplement peut-être parce qu'ils ont leur place autour de l'assiette au beurre gouvernementale, les Scheel, Genscher, Ertl et consorts, sentent naturellement le danger de ces écarts de langage et s'efforcent de rappeler les jeunes excités à une élémentaire prudence. Ils ont de bonnes raisons pour cela, puisqu'un récent sondage d'opinion a donné 45% des voix à la démocratie chrétienne, 39% aux socialistes, 3% aux néo-nazis (NPD) et 2% seulement aux libéraux (moins encore qu'aux néo-nazis).

Pour tenter de remonter le courant, le FDP vient de se donner un secrétaire général dont les fonctions consisteront à préparer les élections générales de 1973. Le titulaire en a été choisi en la personne de Karl Hermann Flach, un journaliste de qualité appartenant à la rédaction du quotidien libéral de gauche « Frankfurter Rundschau ». Un des premiers gestes de Flach a été de déclarer, dans une interview accordée à la « Neue Ruhr-Zeitung », que l'attitude souvent révolutionnaire des « jeunes démocrates » était le cadet de ses soucis.

C'est là une profession de foi qui ne laisse que bien peu de chances de survie au FDP !

Léon LATOUR

### Etat civil de Neuchâtel

**NAISSANCES.** — 26 mai. Aubert, Pierre-Daniel, fils de François-Samuel, ingénieur horloger à Boudry, et de Marie-José, née Lecolère; Curdod, Florence-Ingeborg-Eva, fille de Jean-Paul, hôtelier à Yverdon, et de Christiane-Elisabeth, née Zehr; de Montmolin, Gautier-Alois, fils de François-Anne, géologue à Neuchâtel, et de Laura-Pauline-Kamala, née Dicum. 27. Zingarello, Maurizio, fils d'Antonio-Giuseppe, vigneron à Auvernier, et d'Angela, née Buffelli. 28. Travostino, Thierry-Alain, fils d'Eric-Alain, mécanicien à Neuchâtel, et de Marianne-Eliane, née Jeanneret; Richard, Philippe, fils de Jean-Pierre, monteur-électricien à Landeron, et de Josiane-Marie, née Boss. 29. Sorgi, Sandro-Antonio, fils de Biagio, ouvrier de fabrique à la Neuveville, et d'Antonia, née Pizzute; Gonzalez, Frank-Mario, fils de Julio-Mario, monteur en chauffage à Neuchâtel, et de Renée-Jeanne, née Gérard; Gozel, Sébastien-Christian-Jacques, fils de Jean-Claude, mécanicien sur autos à Hauterive, et de Josette-Félicie-Gabrièle, née Bulle. 30. Bettinelli, Danielle-Renata, fille de Renato-Angelo, monteur à Colombier, et de Josette, née Mathys. 31. Magnin, Joël-Patrick, fils d'Emmanuel-Eugène, chauffeur à Boudry, et d'Hélène-Marie-Jeanne, née Joye.

**MARIAGES CÉLÈBRÉS.** — 28 mai. Gertsch, Vincent, mécanicien sur autos à Corcelles, et Dietrich, Anne-Lise, à Neuchâtel. 29. Beuchat, Gilbert-Louis, fonctionnaire aux douanes à Martigny, et Mäder, Annemarie, à Neuchâtel.

### Naissances

Monsieur et Madame Michel JEANNOTAT - BRILLARD et Hugues ont la joie d'annoncer la naissance de

**Anne - Sophie**  
2 juin 1971  
Maternité Pourtalès Les Pipolets Rue Méciville 2105 Travers

Bernard et Christiane APOTHÉLOZ annoncent avec joie la naissance de

**Sébastien**  
2 juin 1971  
Maternité Pourtalès Près du Pont Valangin

Monsieur et Madame Gilbert KUFFER-SCHORDERET ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Céline - Sarah**  
1er juin 1971  
Neuchâtel Colombier Rue Haute 12

Monsieur et Madame Danilo AIASSA et Véronique ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

**Joëlle**  
le 2 juin 1971  
Maternité des Cadolles Neuchâtel Beaux-Arts 20

Claudine et Edouard REYMOND-FINGER ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de

**Priscille - Audrey**  
le 29 mai 1971  
Clinique Bois-Gentil 23, av. Dumas Genève

### AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

### Masserey

**TAPIS OUVERT CE SOIR jusqu'à 22 heures**

3, 4 et 5 juin

### DÉMONSTRATION permanente de la nouvelle BERNINA 830

OUVERT CE SOIR jusqu'à 22 h  
Centre de couture Bernina  
L. Carrard  
Epancheurs 9 - Neuchâtel

CE SOIR, à 20 h 30  
SALLE DU CONSERVATOIRE

### CONCERT flûte et clavecin

André PÉPIN, flûtiste  
Anne GALLET, claveciniste  
Prix des places : Fr. 5.—, étudiants et élèves du Conservatoire Fr. 2.—.  
Location au Conservatoire, tél. 25 20 53.

### HOTEL DU POISSON, Auvernier

Aujourd'hui

### FERMÉ

CAVEAU DES ABESSES

### OUVERT

avec le quartet Les Cactus

Ce soir

### OUVERT

jusqu'à 22 heures

Demain, ouvert dès 9 heures

### MARCHÉ MIGROS

Rue de l'Hôpital

### CABARET-DANCING LA ROTONDE

NEUCHÂTEL



## «Arsenic et vieilles dentelles» au Théâtre : du rire pour un match nul (douze à douze !)

C'est devant une salle comble, hier soir, au théâtre, que les Artistes associés de Lausanne ont présenté une pièce qui a déjà fait couler pas mal de larmes : «Arsenic et vieilles dentelles», de Joseph Kesselring. Cette pièce, qui a été revue et corrigée par Howard Lindsay et Russel Crouse, en 1940, peut être considérée comme un chef-d'œuvre de la création, le metteur en scène créant un «four» retentissant... fut surtout un succès retentissant à Broadway, à tel point que le cinéma s'empara des droits et qu'ainsi les représentations durent cesser une saison à peine après son lancement.

Mais après un court laps de temps, «Arsenic et vieilles dentelles» avait réussi «à faire un malheur», puisqu'elle avait été jouée 3182 fois! Rappelons que le film réalisé par Frank Capra a connu aussi «et connaît» une carrière étourdissante et qu'il reste encore un des deux grands chefs-d'œuvre avec Heltzapoppin...

Le synopsis? En fait, c'est vrai, il pourrait s'agir d'un match nul: 12 à 12, en l'occurrence 12 cadavres. Mais il n'y a pas là, de quoi effrayer deux braves vieilles filles de Brooklyn aseptisées par la charité et la foi, qui «refroidissent» gentiment à l'arsenic les petits vieux eseuilés pour leur éviter les tracés de l'âge. Ils entrent, ils s'assent, ils glissent quelques phrases sur l'ennui de vivre et voilà les deux pieuses qui leur offrent un petit vin de leur composition, recette où cohabitent arsenic, strychnine, et cyanure...

Après, il n'y a plus qu'à les faire enterrer dans la cave par le neuveu

un peu «cinglé» qui se prend pour le président des Etats-Unis. (Et comme le dit une de ses charmantes tantes: «Autant qu'il soit président des Etats-Unis, plutôt que rien du tout!...»)

### CONDAMNÉ A ÉCRIRE DES CRITIQUES DE THÉÂTRE

Mais voilà: dans cette famille de fous, il y a Mortimer, second neuveu, homme équilibré lui, bien qu'il soit condamné à écrire des critiques de théâtre pour un journal. Il apprend l'affaire. Et tout se complique encore avec l'arrivée du troisième neuveu: un truand de basse qualité, qui lui aussi a tué «ses» douze hommes et qui voyage précisément avec son dernier cadavre. Cette équation va permettre une étrange riva-

lité... Le rideau se baissera d'ailleurs juste à temps pour nous épargner la fin de la dernière victime... des vieilles filles.

Sombre histoire? Certes, l'auteur manie l'arsenic avec désinvolture, mais c'est l'arsenic de l'humour, dont les Anglo-Saxons détiennent le secret.

Un public facilement déridable, des acteurs habiles, bien «rodés» (on peut peu trop «stéréotyper» les personnages, dans la première partie surtout, d'une exposition assez lente), toujours le grand talent de Marguerite Cavadaski, celui de Camille Fournier, René Serge, Pierre Ruegg, Jean Bruno, Monique Fregaro, une mise en scène alerte de Jean Bruno et voilà une excellente soirée pour les Neuchâtelois.

A.-L. G.

## Les biosthéticiens suisses à Chaumont durant le week-end

Le neuvième Congrès national et international de la Société française de biosthétique, section suisse, se déroulera dimanche et lundi à Chaumont; 150 personnes sont attendues pour participer aux débats et assister aux nombreuses conférences prévues. Le programme est en effet extrêmement chargé et les orateurs sont des spécialistes mondialement connus, tel M. Marcel Contier, président fondateur de la société, M. Ralph Bircher de Zurich, qui parlera de la nutrition moderne. La conséquence de la pollution de l'air sur l'épiderme sera traitée par Mlle Françoise

Destailac de Paris, la corrélation de la peau avec l'organisme à travers le ZAP par le docteur Gautrelet, également de Paris, etc.

Pourquoi choisir des sujets aussi ardu pour accueillir des biosthéticiens? Tout simplement parce qu'ils doivent pénétrer dans d'innombrables domaines s'ils veulent exercer leur art avec conscience et succès. Sait-on par exemple que la pollution de l'air a des conséquences néfastes sur le cuir chevelu? C'est en étudiant tous les problèmes actuels que le biosthéticien sera

## Cuba à la Tarentule de Saint-Aubin

Le mois de juin verra à la Tarentule de Saint-Aubin une action culturelle axée principalement sur Cuba, mais aussi sur l'Uruguay, la Bolivie, le Mexique par l'entremise de cinéastes de ces différents pays. Une exposition d'affiches cubaines — culturelles et politiques — permettra en même temps d'apprécier la vision graphique de thèmes abordés par le cinéma, tout en créant une ambiance propice à une compréhension la plus large possible du climat artistique des pays d'Amérique du Sud.

Dès le 4 juin à vingt heures, l'exposition accueillera les visiteurs; le 5 juin, ils pourront y entendre un concert de musique inspirée d'airs sud-américains par Pierre Zurcher, dont l'ensemble jouera de la musique contemporaine en seconde partie.

Les vendredi et samedi 18 et 19 juin, après quelques courts métrages cubains en 16 mm, un film de J. Sanjines (Bolivie) «Le Sang du condor» qui dénonce le génocide dont sont victimes les Indiens.

Les 18 et 19 juin, des courts métrages uruguayens de M. Handler suivis de «Historias de la revolucion», de T. G. Alea,

tableaux de la révolution cubaine traités dans un esprit de justesse et de sobriété. Enfin, selon la même formule d'un préambule de courts métrages — cette fois-ci cubains — suivis d'une œuvre plus importante, l'on pourra voir, les 25 et 26 juin, «Tarahumara», œuvre de L. Alcoriza (Mexique).

Voilà en quelques soirées la possibilité de recueillir le témoignage de cinéastes autochtones sur les transformations politiques et sociales profondes d'un des continents les plus tourmentés et déchirés.

### Politique

#### Assemblée générale des radicaux de Neuchâtel-Serrières-la Coudre

L'Association patriotique radicale, section Neuchâtel - Serrières - La Coudre, a tenu hier soir son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Jacques-Henri Aebberhard.

Après avoir entendu les rapports d'activité du comité du parti, du groupe féminin, des Jeunes Radicaux, du groupe radical au Conseil général, l'assemblée a procédé à la réélection des membres du comité.

### RÉGION DES LACS

#### LA NEUVEVILLE

#### Deux accidents : deux blessés

(c) Durant les fêtes de Pentecôte, Mme O. Honsberger qui se promenait dans les parages de la « Cascade » a fait une chute dans les rochers. Souffrant d'une clavicule cassée et de blessures à la tête, elle a été hospitalisée à Neuchâtel.

Lundi après-midi, Mlle B. Culier, ancienne institutrice, âgée de 86 ans, a été happée par une voiture en traversant la route cantonale à Gèresse. Elle a été conduite à l'hôpital Beaumont, à Bière, où l'on diagnostiqua une commotion cérébrale.

### Avis mortuaires

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Madame Léa JAUNIN

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 87me année.

Repose en paix.  
L'ensevelissement aura lieu à Vilars-le-Grand, vendredi 4 juin, à 15 h 30.  
Culte au temple à 15 heures.

Jusqu'à votre vieillesse, je suis le même et jusqu'à ceux que vous aimez, je vous porterai.

Esaië 46 : 4.

Madame et Monsieur Pierre Paththey-Vassalli;

Monsieur Charles Vassalli; Madame et Monsieur Marcelin Borel et leurs enfants, à la Brévine;

les enfants et petits-enfants de feu Arnold Vassalli, à Fleurier, aux Brenets et aux Villers;

Madame Henri Meigniez, aux Ponts-de-Martel, ses enfants et petits-enfants, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et à Rochefort;

Madame Ernest Meigniez, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, aux Ponts-de-Martel et à Fontaines, ainsi que les familles parentes et alliées, ainsi que le douleur de faire part du décès de

#### Monsieur Albert VASSALLI

leur très cher papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 89me année, après quelques mois de maladie.

2000 Neuchâtel, le 1er juin 1971.  
(Mail 22)

Ne crains rien, car je te rachète, je t'appelle par ton nom: tu es à moi.

Esaië 43 : 1.  
L'incinération aura lieu vendredi 4 juin, Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Neuchâtel, juin 1971.

Madame Olga BENGUEREL et la famille de

Mademoiselle Marguerite RIBAUX très sensibles aux témoignages de sympathie et d'affection dont elles ont été entourées, expriment leurs remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Neuchâtel, juin 1971.

On nous prie d'annoncer le décès de

## GÉNÉRAL HARTUNG

survenu le 30 mai 1971, dans sa nonante-cinquième année, à son domicile, 9, rue Jean-Richepin, 75 Paris 16me.

De la part de : Monsieur et Madame Christian Thurneyssen, leurs enfants et petits-enfants;

l'ingénieur général et Madame Pierre Salmon leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Marc Bureau et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean-Pierre Odier et leurs enfants;

Docteur Jacqueline Hartung; Monsieur et Madame Henri Hartung et leurs enfants, le Pasquier, 2114 Fleurier.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 2 juin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Le Conseil général de Peseux tiendra ce soir une importante séance

### De notre correspondant :

Le Conseil général de Peseux tiendra ce soir une importante séance. Objet principal de l'ordre du jour: l'examen et l'adoption des comptes de l'exercice 1970. Ceux-ci avec un total de recettes de 4.684.406 fr. et un total de dépenses de 4.682.421 fr. 17, laissent un bénéfice de 1984 fr. 83, sensiblement identique à celui de l'exercice 1969 (1547 fr. 17). Comparé au budget ce résultat permet d'enregistrer une agréable surprise.

Ce résultat satisfaisant est obtenu après avoir procédé à des amortissements sup-

plémentaires pour 130.500 fr., ce qui permet à la commune d'envisager l'avenir avec confiance, mais avec vigilance, en raison de l'inflation qui ne cesse de menacer les structures de notre société. A cet égard Peseux se trouve dans une situation avantageuse puisque les dépenses consenties par les autorités ont permis de doter le village d'un équipement moderne suffisant (services industriels, collèges, voies de communication, etc.) pour une population de plus de 7000 habitants.

Certes, la dette atteint 8,7 millions et sera d'environ 9,1 millions à fin 1971, mais il est vraisemblable qu'elle ne sera

plus augmentée. Considérant la situation actuelle de la commune, le Conseil communal se déclare favorable à une nouvelle expansion du village puisque l'exiguïté du territoire.

Dans les recettes, on relève l'amélioration constante de l'assiette fiscale qui a permis d'encaisser près de deux millions d'impôts, les services industriels enregistrent une augmentation des recettes de plus de 70.000 francs.

Aux dépenses, la charge importante de l'intérêt de la dette consolidée (400.000 fr. environ) et l'augmentation régulière des dépenses consenties pour l'instruction publique représentent près du tiers des charges nettes totales et près de la moitié des recettes fiscales.

Après l'examen et l'adoption des comptes, le législatif procédera au renouvellement de son bureau et à celui de la commission financière pour une année. Enfin il devra donner son accord pour l'émission d'un emprunt public de deux millions destiné à la conversion de l'emprunt de 1.200.000 francs de 1956, arrivant à échéance en septembre, et à un apport d'argent frais pour les besoins futurs de la commune.

## BIBLIOGRAPHIE

Marghe Boon Peyla  
LE PASSAGE DES ALPES  
(Ed. Denoël)

Née au Piémont, une jeune fille s'est mariée à Lausanne. Le mariage est heureux; pourtant elle se sent étrangère à son nouvel entourage. Toute communication fait défaut. Au lieu de l'accoutumance, c'est l'aggravation qui se produit. La narratrice ne sait quel nom donner à sa maladie. Nul ne saura donc jamais ce qui s'est passé. Peu importe d'ailleurs, puisqu'à la description minutieuse et lancinante des symptômes, s'entrelacent l'évocation princière de Turin avec ses fleuves de pierre, la vision des pentes cisalpines et transalpines avec leur flore respective pour composer un livre étrange et délicat, gorgé de saveurs.

«GUIDE GASSMANN»  
Le Guide Gassmann, que l'on apprécie pour son format de poche, est fidèle au rendez-vous. Cet horaire pratique, est absolument complet, bien que son format ne dépasse pas la grandeur d'un paquet de cigarettes; il contient 576 pages parfaitement lisibles.

GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE (6 volumes - Tome 1 A-Cip)  
Une fois encore Larousse crée un nouveau type de dictionnaire. En effet, le Grand Larousse de la langue française en 6 vo-

lumes, dont le premier tome (A-Cip) vient de paraître, est beaucoup plus qu'un simple dictionnaire de la langue.

Cette œuvre monumentale réunit pour la première fois en un seul ouvrage une somme incomparable de connaissances jusqu'ici dispersées dans de multiples volumes; c'est le premier dictionnaire de la langue française dont on puisse dire qu'il constitue en même temps une «encyclopédie» de la langue; il domine en effet la description la plus complète et la plus moderne du lexique français et l'information la plus riche sur la grammaire et la linguistique, dans un même ordre alphabétique.

Dictionnaire moderne de la langue française, le GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE, réalisé par 27 universitaires sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niohey, est caractérisé par sa richesse en néologismes (spécialement dans le vocabulaire actuel technique et scientifique), un classement clair et logique de tous les sens d'un mot, des indications très détaillées sur les niveaux de langue, une présentation nouvelles des synonymes et des antonymes, l'importance accordée aux mots grammaticaux, la précision de l'étymologie et des datations, la multiplicité des citations d'auteurs classiques et contemporains. Il est également le seul grand dictionnaire de la langue à donner systématiquement la prononciation en alphabet phonétique international.

## Dernière minute

### Sadate : le traité soviéto-égyptien nous procure de nouvelles garanties

LE CAIRE (AP). — Le traité d'amitié soviéto-égyptien «fournit de nouvelles garanties solides» pour l'Egypte dans sa lutte contre les Israéliens, a déclaré mercredi le président Anouar el Sadate devant l'assemblée nationale.

Selon des sources bien informées, le pré-

sident Sadate a déclaré que le traité n'avait nullement été imposé à l'Egypte. Il a révélé qu'il avait demandé un tel traité lors de sa visite à Moscou, en mars, devant «l'amenuisement des chances d'aboutir à un règlement pacifique de la crise du Proche-Orient», et le «soutien ouvert des Etats-Unis à Israël».

### L'ÉQUILIBRE DES FORCES

Pour maintenir cet équilibre des forces au Proche-Orient dont parlent les Etats-Unis, a dit M. Sadate, il fallait à l'Egypte une puissance égale aux Etats-Unis. Le traité d'amitié réalise cet équilibre face aux Etats-Unis et à Israël.

«Les Etats-Unis fournissent sans limite des armes électroniques... que puis-je faire? Laisser mon peuple se faire détruire par une attaque surprise comme en juin 1967? Nous nous lions à l'Union soviétique, seule puissance qui soit capable de contrebalancer la position scientifique et technologique des Etats-Unis.»

### LA SIXIÈME FLOTTE

«Les Etats-Unis sont étroitement liés à Israël. Nous devons donc être liés à l'Union soviétique, qui peut nous apprendre les sciences modernes et créer pour nous une armée moderne», a dit M. Sadate. Il a ensuite rappelé aux députés égyptiens l'affirmation du président Johnson, en 1968, selon laquelle la sixième flotte américaine constitue la réserve stratégique d'Israël et qu'elle est prête à intervenir en cas d'agression contre Israël.

Le président a tenu à affirmer aux députés que le traité ne comportait aucune clause secrète.

### COMMUNIQUÉS

#### Le Pax Quartet au Temple du bas

Le Pax Quartet est un groupe de musiciens français qui s'est consacré à la recherche d'une musique liturgique et culturelle — la musique rythmée — qui tienne compte de la sensibilité musicale moderne. Grâce à ces musiciens de nombreuses paroisses protestantes et catholiques ont été dotées d'un répertoire hymnologique nouveau. A la demande des Eglises de Neuchâtel, le Pax Quartet donnera un récital au Temple du bas, vendredi soir. Ceux qui sont à la recherche d'une musique religieuse moderne passeront en compagnie du Pax Quartet une soirée à la fois édifiante, instructive et entraînante.

#### Le 5 juin à Bernex

Prochain tirage de la Loterie romande, ce jour-là dans la campagne genevoise, en pleine fêerie printanière. Vous savez, bien sûr, qu'au printemps tout est renouveau et donc tout porte chance et espoir. La chance peut bien vous accompagner le 5 juin à Bernex. Il n'est que d'acheter un billet. Ne l'oubliez pas... pour participer au tirage des lots dont un de 100.000 fr., un de 20.000, deux de 10.000 et de 24 de 1000 francs.

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## 1972 : GRANDE ANNÉE POUR LA SNLMN Le centenaire et l'inauguration de la nouvelle unité « Ville-de-Neuchâtel »

Au printemps prochain, en avril et en mai, deux événements se produiront coup sur coup à Neuchâtel. Après les longues opérations de montage des parties détachées de la nouvelle unité, dans le chantier naval de la Maladière, le nouveau bateau de la SNLMN (Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA) sera baptisé, au champagne comme il se doit, et lancé. Un peu plus tard, la « Ville-de-Neuchâtel » fera son voyage inaugural dans le cadre de diverses manifestations destinées à commémorer les cent ans de

la société. Et la mise en service définitive de cette unité appelée à succéder au vénérable « Neuchâtel » aura lieu dans le courant du mois de mai. 1972 sera donc une très grande année pour la compagnie et d'ores et déjà une commission de trois membres élaborera le programme des festivités printanières. En attendant ces journées, les actionnaires de la société se sont réunis hier après-midi en assemblée générale, dans la salle du Conseil général, sous la présidence du

conseiller communal J.-C. Duvanel, président du conseil d'administration de la SNLMN. Séance purement administrative qui fut marquée par l'adoption du rapport de gestion — dont nous avons parlé l'essentiel (journal du 18 mai) — des comptes et du bilan, l'assemblée donnant ainsi décharge de son mandat au comité de direction et au conseil d'administration. Rappelons que le déficit du compte de profits et pertes qui se monte à 188.000 fr. pour 1970 sera couvert par la Confédération (deux tiers), les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Vaud et la ville de Neuchâtel (un tiers).

### 30 VAGONS JUSQU'A SAINT-BLAISE

Le directeur M. Roger Matthey a donné d'intéressants détails sur la nouvelle unité qui sera inaugurée dans un an. Construit à Linz-Donau, le bateau sera transporté en pièces détachées jusqu'à la gare BN de Saint-Blaise pour être ensuite acheminé au chantier naval de la Maladière. Trente wagons de chemin de fer seront nécessaires pour amener les pièces en Suisse, le transport de Saint-Blaise à Neuchâtel se faisant par camions spéciaux. Le montage se fera d'octobre prochain à avril 1972.

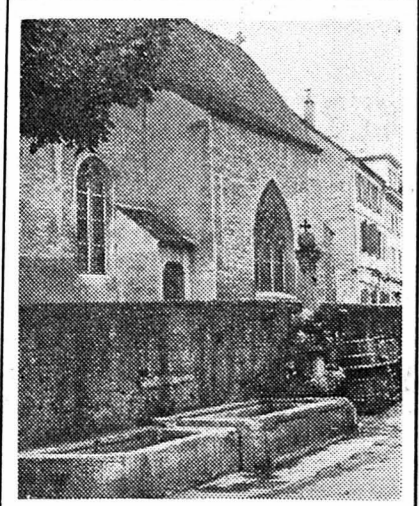
### 550 PLACES AVEC TOUT LE CONFORT

La « Ville-de-Neuchâtel » pourra recevoir dans d'excellentes conditions de confort 550 passagers. D'une longueur hors tout de 48 m 25, d'une largeur de 9 m et mû par deux moteurs diesel à deux temps 12 cylindres de 380 CV chacun, la nouvelle unité aura une vitesse de croisière de 25 à 26 km/h que lui assureront deux hélices à trois pales.

Le coût présumé de ce bâtiment est de 2 millions 200 mille francs, investissement assuré par la Confédération, les trois cantons précités et la ville (soit 200.000 fr.), le compte de construction 500.000 fr. et la trésorerie de la compagnie 700.000 francs.

### Pour une communauté d'exploitation Neuchâtel - Bienne

M. Duvanel, après avoir remercié le directeur R. Matthey et son personnel, auxquels les difficultés ne sont pas épargnées, notamment en matière de personnel, a fait état de pourparlers entamés avec Bienne en vue de la création d'une communauté d'exploitation apte à mieux exploiter, touristiquement, les trois lacs jurassiens. Une étude générale de tous les aspects du problème est en cours, sous l'égide de l'Office fédéral des transports. Un accord de principe est d'ores et déjà acquis. G. Mt.



La fontaine à son emplacement actuel. (Avipress - J.-A. Nyfeler)

### SAINT-BLAISE Les habitants seront-ils fidèles au passé ?

Une vingtaine d'habitants de Saint-Blaise se sont rencontrés, mardi soir, dans un établissement public, pour marquer leur opposition au projet de la commune de déplacer la plus ancienne et la plus belle fontaine de Saint-Blaise sise actuellement contre le mur du parvis de l'église, à la rue du Temple. La fontaine serait implantée dans la cour de l'église, dans un angle sans être vraiment mise en évidence.

Le Conseil communal a, en effet, mis à l'enquête publique le déplacement de ce témoin du passé pour faciliter la fluidité de la circulation au cœur de la localité.

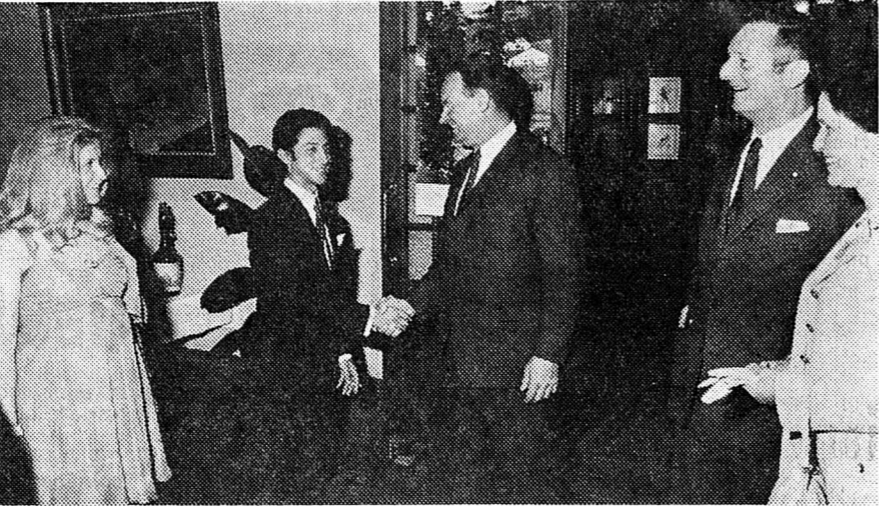
Les citoyennes et citoyens favorables au maintien de la fontaine à l'emplacement primitif ont décidé d'intervenir auprès du Conseil communal car ils estiment que la fontaine de la rue du Temple appartient à un riche patrimoine local et historique. Ils pensent que son déplacement constituerait un acte d'infidélité au passé. Ils sont, de surcroît, d'avis que les lignes sobres de la fontaine, le mur de la terrasse de l'église et le temple forment un ensemble harmonieux intangible.

### Anniversaire de la république italienne

Pour célébrer la proclamation de la République italienne, le consulat d'Italie avait organisé hier soir une réception qui s'est déroulée dans les salons de l'hôtel de Chaumont et Golf.

Une brillante assistance avait répondu à cette invitation. C'est en présence du président du Grand conseil, M. Louis Mauler, du président du Conseil d'Etat Jacques Béguin, de Mme Tilo Frey, présidente du

Conseil général, de MM. J.-Cl. Duvanel, président du Conseil communal de Neuchâtel, et Pierre Meylan, vice-président, de M. Roger Farine, chef de l'Office du travail, du major Rusbach et du cap. Stoudmann, respectivement commandants de la police cantonale et de la gendarmerie, que se déroula cette manifestation présidée par M. Manfredino Incisa di Camerana, consul d'Italie à Neuchâtel.



Le président du Conseil d'Etat Jacques Béguin saluant le consul d'Italie, M. di Camerana. (Avipress - J.-P. Baillod)

## Les tramways neuchâtelois ont besoin d'une aide publique accrue

43.000 voyageurs par jour ! Ce chiffre révèle toute l'importance économique de la compagnie des tramways neuchâtelois. Ils devraient, logiquement être en bonne santé ! Malheureusement les charges ne cessent de se déverser sur eux et un appui plus efficace des pouvoirs publics se révèle nécessaire pour assainir la situation. L'Etat et les communes sont d'ailleurs disposés à augmenter leur effort financier. Le peuple neuchâtelois pour sa part, se prononcera ce week-end. (Voir à ce propos l'article de notre collaborateur Eric DuBois en 23me page).

Les communes intéressées à la nouvelle répartition du capital-actions des tramways neuchâtelois avaient convoqué hier une conférence de presse sous la présidence de M. Jean-Claude Duvanel, président du Conseil communal de Neuchâtel, en présence de M. J.-P. Benoît, directeur de la compagnie et sous le regard bienveillant des porteurs de la compagnie qui ornent les parois de la salle du conseil d'administration.

Pour marquer leur solidarité en faveur du projet présenté les conseils communaux du littoral ont décidé notamment de financer la campagne d'information et de propagande en cours en faveur du rachat par l'Etat.

Pour la direction des TN, la reprise par le canton d'un tiers des actions constituerait non seulement une solution équilibrante de façon plus équitable les charges d'exploitation mais aussi permettrait de répartir sur de nouvelles et solides bases constructives. A cet égard M. Benoît a relevé combien le climat social s'est détérioré dans sa compagnie dans l'attente de sa reprise éventuelle par les pouvoirs publics.

Les derniers efforts de la direction ne se sont pas révélés suffisants pour enrayer l'hémorragie de personnel. Ils ont pourtant semé la « pagaille » dans les comptes. Les TN ont tiré peut-être la corde trop longtemps, a ajouté le directeur qui appréhende les lettres recommandées à chaque fin de mois ! Six démissions ont été enregistrées rien qu'en avril !

L'effort consenti naguère par les TN dans la construction d'un HLM pour leurs employés se trouve réduit à néant par le fait que ceux-ci dépassent maintenant les plafonds de salaires pour immeubles subventionnés !

### La raffinerie de Cressier et la pollution de l'air

Pour lutter contre la pollution de l'air, la direction de la raffinerie de Cressier a fait contrôler le taux de monoxyde de carbone de toutes les voitures du personnel. Les résultats sont révélateurs puisque la moitié des véhicules n'étaient pas en ordre. Pour 186 voitures, 89 « crachaient » dans les normes (de 0 à 4,5 %), soit le 48 % des engins contrôlés ; 20 autos avaient un taux entre 4,5 et 5,5 %, 49 entre 5,5 et 8 %, et 28 de 8 à 10 %...

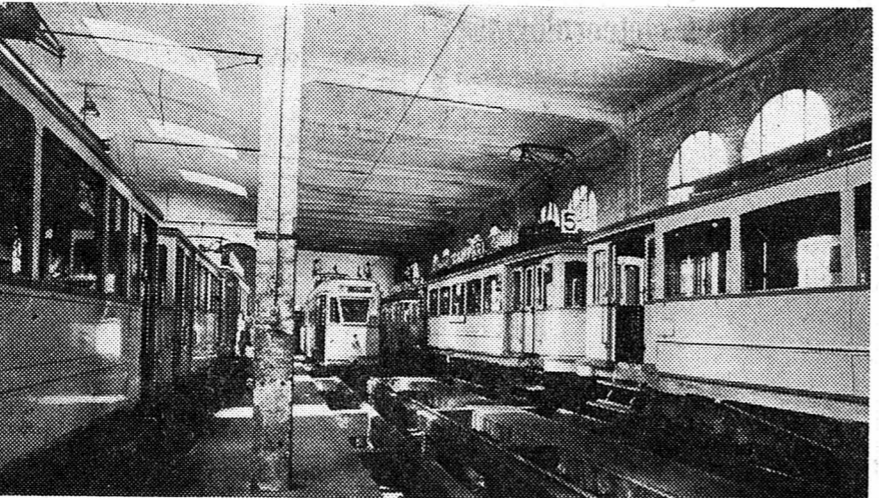
Des spécialistes ont pu régler sur place le carburateur de 61 véhicules sur 93. Rappelons que le taux de monoxyde de carbone admis par l'autorité fédérale est de 4,5 %.

Les charges sociales accrues ne constituent pas les seuls besoins nouveaux auxquels il faut faire face. D'importants investissements s'imposent pour la modernisation et l'extension du réseau. Par exemple l'amélioration de la ligne de Corcelles et son équipement avec des voitures à portes automatiques et un seul agent coûtera à elle seule de nombreux millions.

Toutes les dépenses devenues aujourd'hui

nécessaires doivent être couvertes, car chacun se plait à reconnaître qu'on ne pourrait pas se passer des services des TN au moment même où les transports en commun regagnent du terrain perdu face à la concurrence automobile. La saturation de la circulation urbaine est un phénomène universel auquel Neuchâtel n'échappera pas !

J.P.S.



L'entretien et la modernisation du parc roulant constituent l'une des charges croissantes auxquelles les T.N. doivent faire face.

### M. C.-M. Wittwer fêté pour 25 ans d'activité à la Chambre suisse de l'horlogerie

Mardi, au cours d'une petite cérémonie, le personnel de la Chambre Suisse de l'Horlogerie a fêté les vingt-cinq ans d'activité de M. C.-M. Wittwer, directeur général, au service de cette institution. A cette occasion, M. Blaise Clerc, président de la Chambre, a souligné le travail considérable accompli par M. Wittwer à la tête de cette organisation, ainsi que la compétence et le dévouement avec lesquels il remplit la mission qui lui est confiée. « ... Ce dévouement et cette compétence, a relevé M. Blaise Clerc, trouvent une compensation dans le respect que vous vous êtes acquis et dans la confiance que vous témoignez vos collaborateurs, le comité central de la Chambre et les organisations horlogères. Grâce à votre travail, vous êtes devenu l'une des personnalités les plus marquantes de notre industrie. Vos vingt-cinq ans d'activité à la Chambre ne marquent qu'une étape, car nous souhaitons voir exercer longtemps encore les fonctions de directeur général que vous remplissez d'une manière si distinguée ».

Après avoir exprimé à M. Wittwer ses félicitations et ses vœux, ainsi que sa reconnaissance pour l'appui total et précieux qu'il trouve en lui, M. Blaise Clerc offrit au directeur général un cadeau de circonstance.

Prenant à son tour la parole, M. Wittwer remercia le président de la Chambre de ses aimables paroles : « J'ai quelque peine à prendre conscience, dit-il, qu'un quart de siècle se soit déjà écoulé depuis mon entrée dans cette institution. J'ai trouvé dans mes obligations professionnelles de très nombreux et réels sujets de satisfaction. Ces vingt-cinq ans d'activité ont constitué une période extrêmement enrichissante, non exempte il est vrai de certaines difficultés, mais les lumières ont été plus nombreuses que les

ombres et c'est ce qui compte en définitive. »

#### HOMMAGE AUX PRÉDÉCESSEURS

Puis le directeur général de la Chambre rendit un hommage à ses prédécesseurs, à M. Amez-Droz, tout d'abord, qui a eu la tâche difficile de l'initier aux problèmes particulièrement complexes de l'industrie horlogère, à M. Bolli, ensuite, son camarade d'études et de service militaire, avec lequel il a collaboré étroitement durant de nombreuses années. M. Wittwer tint également à associer à cet hommage M. Primault, ancien président de la Chambre, décédé récemment, qui a été pour lui un guide sûr et avisé et dont il garde un souvenir empreint d'une vive reconnaissance.

S'adressant au personnel de la Chambre, M. Wittwer se félicita de l'esprit de coopération et de l'appui qu'il trouve auprès de chacun de ses collaborateurs : « J'apprécie votre collaboration, qui n'est infiniment précieuse pour accomplir les tâches souvent ardues auxquelles doivent faire face la Chambre et sa direction. Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et vous exprime ma gratitude pour le concours efficace que vous m'apportez, en permettant ainsi à la Chambre, en dépit des obstacles dressés sur son chemin, d'aller de l'avant et de servir toujours mieux les intérêts de l'industrie horlogère. Vos compétences et votre dévouement constituent les gages les plus sûrs de la pérennité de notre institution, dont nous pourrions fêter ensemble, dans cinq ans, le centième anniversaire. »

Par l'entremise de Mme Rupp, le personnel de la Chambre exprima à son tour à M. Wittwer ses sentiments de reconnaissance et ses vœux les plus chaleureux pour le voir accomplir longtemps encore sa fructueuse activité.

## Journée du lac : une agréable initiation aux sports lacustres

Une fois de plus, cette année, la Journée du lac permettra à chacun de s'initier aux sports lacustres. Pêcheurs, rameurs, navigateurs, sauveteurs, skieurs, plongeurs et nageurs se réuniront au Nid-du-Crô et à la Maison du Plongeur et, à travers diverses joutes et compétitions, présenteront les merveilleuses activités que permet le lac.

Divers challenges seront en compétition : celui de la Quinzaine commerciale récompensera les plus brillants sauveteurs, celui des viticulteurs-encaveurs, les rameurs ; et celui de l'ADEN, le gagnant de la course de natation de demi-fond. Les pêcheurs à la traîne, en outre, se disputent de nombreux prix. Ajoutons que le public pourra participer, à terre, à un concours original qui permettra aux gagnants de partager, cet été, avec les sportifs, différents plaisirs lacustres. Enfin, une attraction qui ne manquera pas de relief : une minirégate des « Optimist » en fin de matinée. L'« Optimist », de fabrication française, est un extraordinaire petit voilier d'initiation et de perfectionnement, destiné aux enfants de 6 à 16 ans qui veulent se former à l'école de la voile et de la régatè.

De série internationale, lancé aux Etats-Unis, construit en polyester, insubmersible, très stable et prodigieusement maniable, ce voilier de 35 kg à 3,25 m2 de voilure, à dérive, est la première embarcation du barreau en herbe. Il y en a une trentaine sur le lac de Neuchâtel, et trente mille dans le monde.

On compte sur la présence du soleil, on souhaite du vent pour les voiliers et les sauveteurs, du calme pour les skieurs et les pêcheurs et une eau tempérée pour les nageurs.

C'est peut-être beaucoup demander mais ce sont là les conditions idéales pour que se déroule heureusement le programme ci-dessous.

### Informations horlogères

## « Croisade » : quatre Roskopfiers vont remonter des mouvements à Hong-kong

Dans le brouhaha de l'affaire Zénith, la nouvelle n'a pas fait grand bruit. Quelques lignes peut-être reprises du « China Mail » par le correspondant de l'agence France-Presse et l'on apprendrait que des Roskopfiers suisses s'installent avec armes et bagages à Hong-kong, qu'ils y disposent d'un capital d'un million de dollars de la colonie. C'est vrai. Ils ont acheté plus de mille mètres carrés dans un immeuble moderne d'Aberdeen, l'île qui tourne le dos aux néons et aux banques de Victoria. On termine l'aménagement des locaux et la fabrication commencera à produire le 1er août prochain. « Ils », ce sont quatre fabricants. L'un fait des ébauches à Granges et c'est le plus connu : Baumgartner Frères (BFG). Les autres fabriquent des montres : ainsi Basiss Watch à Tecknau, Claro Watch à Bienne et Ritz, le Tessinois, à Chiasso. On pense que 130 personnes seront employées dès l'automne dans ces ateliers où l'on monterait des mouvements — un seul calibre pour commencer — dont toutes les pièces constitutives viendraient de Suisse.

L'expérience tentée par la Swiss Watch Manufacturing Ltd vaut d'être soulignée car c'est la première fois, à part deux essais dans le domaine des boîtes, qu'une entreprise suisse s'installe à Hong-kong pour se lancer dans la fabrication proprement dite.

#### PROMESSES

En jouant cette carte, le quatuor table sur plusieurs facteurs, notamment la limitation des exportations de pièces constitutives qui, le 1er janvier prochain, tombera avec feu le statut de l'horlogerie. Entrent en jeu le problème des salaires, l'abondance et la mobilité d'une main-d'œuvre locale réputée pour son habileté et, ce n'est pas à dédaigner, les avantages financiers qui sont ceux offerts par la colonie. Mais on devine que les Roskopfiers espèrent surtout assainir un marché où des « fédoxus » chinois sont passés maîtres dans l'art de la

## Quatre cents litres d'essence s'échappent dans un égout

UN chauffeur de l'entreprise Benzina S.A., de la Chaux-de-Fonds, était occupé, hier matin, à remplir une citerne de la fabrique Synchron, à la Maladière, en l'absence du concierge de la maison.

Par suite d'une inattention, 400 litres d'essence s'échappèrent par s'écouler, par le trop-plein du passage du collège,

dans un canal-égout. Les premiers secours ont immédiatement déversé trois sacs de produit absorbant, pompé ce qui restait d'essence dans le canal puis rincé la canalisation souterraine.

A 12 h 45, le chef de la station d'épuration constatait qu'il n'y avait plus aucune trace d'essence à l'arrivée du canal.

### Audience du tribunal de police de Boudry

## Trop de somnifères : défaillance au volant

De notre correspondant : Le tribunal de police du district de Boudry a siégé mercredi matin sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, remplissant les fonctions de greffier.

Le 17 mars, Ch. W. circulait en automobile dans la rue du Vieux-Moulin à Colombier, en direction de la rue de la Côte. En s'engageant dans cette dernière, le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule qui arracha trois bornes, dévala un talus et termina sa course dans un jardin. La voiture a subi des dégâts. Il a été prouvé que la perte de maîtrise avait été causée par une défaillance physique du conducteur par la suite d'une imprudente consommation de somnifères. Le tribunal condamne Ch. W. à une amende de 90 fr. et met les frais de la cause fixés à 35 fr. à sa charge.

I. B. est prévenu d'ivresse au volant. Le 22 avril, il circulait en automobile sur la RN 5, d'Areuse à Neuchâtel. Ses zigzags ont attiré l'attention de la brigade de la circulation. Il fut conduit au poste de police et soumis aux examens habituels. 1,9‰ d'alcoolémie révélée par le breathalyser, et 2,06 à 2,26 à l'examen médical, correspondent à une ivresse moyenne. Le tribunal condamne I. B. à une amende de 1000 fr. auxquels s'ajoutent les frais de la cause fixés à 200 fr. Cette peine pourra être radulée du casier judiciaire dans un délai de deux ans. G. B. est pré-

venu d'outrage public à la pudeur des enfants. Le 21 avril, entre 11 heures et midi, à la bifurcation des routes entre Rochefort, Bôle et Rochefort - Chambrélin, le prévenu s'exhibait en cherchant à attirer l'attention d'une fillette de dix ans, qui rentrait de l'école à son domicile de Chambrélin. Le tribunal condamne G. B. à vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et au paiement des frais de la cause fixés à 50 francs.

Le 15 avril, S. Z. a circulé sur la N 5 entre Saint-Aubin et Vaumarcus avec une automobile dont un pneu, le frein à main et le pot d'échappement étaient défectueux. Il paiera 80 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

Le 10 avril, Mme E. I. circulait en automobile sur la RN 5 entre Boudry et Bevaix. Peu avant le pont de Perreux, elle a entrepris un dépassement lors duquel elle a franchi la ligne de sécurité continue. Elle écope de 50 fr. d'amende et de 30 fr. de frais.

Le 15 avril, R. C. circulait en automobile dans la rue Haute, à Colombier, en direction est. Il n'a pas accordé la priorité de droite à l'automobile de E. G. qui circulait dans la rue Basse. R. C. est condamné à 50 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause fixés à 30 francs. Un jugement conclut à l'acquiescement du prévenu, un autre est remis à huitaine. Une affaire est renvoyée pour preuves.

sous. Si le temps devait n'être pas d'accord avec les organisateurs, il y aurait quelques changements mais, de toute façon, il se passera quelque chose d'intéressant au-delà de la station d'épuration de la Maladière.

A noter encore que des canots-moteur profiteront les visiteurs et qu'ils viendront, le matin et l'après-midi, embarquer gratuitement au port central ceux qui désiraient rejoindre le Nid-du-Crô par la voie des eaux. Bon dimanche sur les rives et sur l'eau !



La Journée du lac : une excellente manière de passer un dimanche sur le lac et au bord de celui-ci. (Avipress - J.-P. Baillod)

### Informations horlogères

## « Croisade » : quatre Roskopfiers vont remonter des mouvements à Hong-kong

contrefaçon et où d'un mouvement russe ou français, d'un cadran japonais et d'une boîte made-in Hong-kong naissent trop de montres « Swiss Made » gaillardement exportées non seulement dans le Sud-Est asiatique mais aussi en Afrique et en Amérique latine.

Un seul problème devrait se poser : le fait que les mouvements, bien que constitués

de pièces fabriquées en Suisse, soient montés hors du territoire national privera les quatre horlogers des bénéfices de l'indication de provenance. Ainsi en voulant assainir le marché asiatique, le nouveau groupe pourrait se trouver dans cette situation paradoxale de se poser en concurrents des exportateurs suisses et, peut-être, de sa propre production... Cl.-P. Ch.

## LA « MONTRE LA PLUS PRÉCISE DU MONDE » EXPOSÉE À BÂLE

### Horlogerie ? Non, haltérophilie...

Il faut voir la montre russe « la plus précise du monde » qui est présentée dès ce matin à Bâle dans le cadre de l'exposition des produits d'exportation soviétiques. Il faut la voir parce qu'il s'agit d'une nouveauté. Par son poids, déjà : 120 kilos ! Tout s'est passé comme si M. Constantin Smoljanov et les agences de presse qui ont repris ses déclarations avaient eu des ennemis de traduction, la montre n'en étant pas une mais bien une pendule astronomique destinée au réglage des chronomètres et des instruments à mesurer le temps. Bref, un garde-temps principal.

La pendule exposée à Bâle se présente sous la forme d'un coffret de 150 mm de hauteur, de 500 mm de longueur et de 400 mm de largeur, la partie supérieure étant terminée par une coupole de verre sous laquelle règne une pression de 3 à 5 millibars. Les mouvements du pendule sont donnés par des impulsions courtes de nature électromagnétique alimentées par un système de transistors. Quant à la source d'énergie, elle est constituée par une pile à oxyde de mercure (1,25 volt) d'une durée de vie de trois à quatre ans. La précision annoncée varie de 0,2 à 0,3 millièmes de seconde par jour.

La nouveauté réside donc dans un réel effort de miniaturisation. Mais on était loin de l'Armbanduhr annoncée par les organisateurs de l'exposition. Ou alors ces gens ont une force du poignet peu commune... (ch)

# FAN

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

### Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

### Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

### Tarif des abonnements

**SUISSE**

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

**ÉTRANGER**

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
110.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:  
1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
140.— 52.— 27.— 10.—

\* Taxes postales internationales majorées depuis le 1.7.71.

### DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30  
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

## AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT  
DES TRAVAUX PUBLICS  
Service  
des ponts et chaussées

## AVIS DE DÉVIATION DU TRAFIC

Des travaux de reconstruction du mur de soutènement de la RC 10, en amont de Saint-Sulpice, entre les lieux-dits «La Roche percée» et le «Haut de la Tour» seront entrepris dès le 7 juin 1971 et pour une durée de dix jours. A cette occasion, la route sera barrée et tout le trafic dévié des Verrières à Fleurier par le Mont-des-Verrières - La Côte-aux-Fées - Buttes et vice versa. Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation placée à cet effet et aux instructions du personnel de chantier.

L'ingénieur cantonal

## IMMEUBLES

### Etude Wavre, notaires

Palais Du Peyrou. Tél. 25 10 63

### A vendre

### A la Béroche

(commune de Saint-Aubin) les immeubles suivants:

Articles 890, 891 et 1006, LA PERLA, champs de 16.704 m<sup>2</sup>, 3798 m<sup>2</sup> et 1099 mètres carrés.

Article 2047, PLACE GRANDJEAN, vigne, verger, champs de 14.809 m<sup>2</sup>.

Article 1673, DERRIÈRE-LES-GRANGES-DE-BAYARD, cave, pressoir, remise et place de 653 m<sup>2</sup>.

Article 1675, DERRIÈRE-LES-GRANGES-DE-BAYARD, habitation, remise, jardin-verger de 1896 m<sup>2</sup>.

Article 893 et 1353, CHAMPS-SALOMON, bois de 4194 m<sup>2</sup> et champ de 804 m<sup>2</sup>.

A vendre

### immeubles locatifs

à l'ouest de Neuchâtel, bâtiments de 9 et 21 logements, excellente situation.

S'adresser: Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél (038) 25 76 71.

A vendre à Neuchâtel

## 5000 m<sup>2</sup> de terrain à bâtir

zone ONC I  
Situation exceptionnelle.

Faire offres sous chiffres P 900152 N, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

## A vendre

à Neuchâtel, situation de premier ordre.

## 2 immeubles importants

pour démolition et reconstruction, soit:

ENTRÉE EST DE LA VILLE  
1156 m<sup>2</sup>

AVENUE DE LA GARE 1162 m<sup>2</sup>  
Etudes sommaires à disposition  
Faire offres sous chiffres HG 1236 au bureau du journal

Fribourg  
Rue St. Pierre 30  
Tél. 22 81 82

A VENDRE à Avenches

### IMMEUBLE LOCATIF

de 25 appartements  
garages, places de parc  
et de jeux. Ascenseurs.  
Construction récente  
Situation tranquille et  
ensoleillée. Placement  
intéressant. Documenta-  
tion détaillée chez:

Agence immobilière  
**GESTIMME S.A.**

A vendre

## maison de 7 pièces

+ locaux divers. Grand terrain attenant, en zone village. Réfection nécessaire. Cédée à prix avantageux.  
Renseignements: G. NICOD, ch. Primerose 36, Lausanne.  
Pour visiter: le 6 juin, de 10 à 17 h, à Cudrefin (Vully), immeuble après l'hôtel de ville.

RÉGIES S.A., Evole 23 - Mayor 2, à Neuchâtel  
Tél. (038) 25 46 38,  
offre à louer avenue du 1er-Mars

## un studio

non meublé, tout confort, salle de bains, coin cuisine avec réfrigérateur, cuisinière électrique, hotte d'aspiration, antenne TV collective, ascenseur. Libre immédiatement.

A louer à Hauterive (Port), Rouges-Terres 49 et ch. du Lac 3 et 5, dès les 24 juin, 24 juillet et 24 septembre 1971 ou date à convenir, dans immeubles actuellement en construction:

## APPARTEMENTS

tout confort

2 ½ pièces à partir de Fr. 410.— par mois

3 ½ pièces à partir de Fr. 475.— par mois

4 pièces à partir de Fr. 520.— par mois

plus prestations de chauffage, eau chaude et gaz.  
Places de parc à disposition, 20 fr. par mois.

## CONCIERGES

sont recherchés pour les 24 juin et 24 septembre 1971 pour chacun de ces immeubles, appartement de 3 ½ pièces à disposition.

Fiduciaire LEUBA & SCHWARZ, fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel, tél. (038) 25 76 72.

Projet de construction d'un bâtiment industriel à Grandson, en bordure de la route cantonale.

Nous offrons à louer

## locaux

d'environ 500 m<sup>2</sup> par niveau.

Convient pour petite industrie, bureaux, dépôts, etc.

Prix de location à déterminer suivant aménagements et équipements intérieurs.

Ecrire sous chiffres P 42-2112, à Publicitas, 1401 Yverdon.

A Neuchâtel, Côte 23, à louer, pour le 24 septembre 1971,

## appartement de 4 pièces

petit hall, W.-C., salle de bains, cuisine, véranda, dans immeuble ancien.

Ecrire à Albert Bonhôte, 27, av. Ruchonnet, 1003 Lausanne.

## Grand chalet

à louer juillet-août, aux Granges, sur Salvan (Valais), 14 lits, tout confort, grande terrasse, vue. Mme S. Nusslé, 14, rue des Chenevières, 1800 Vevey, Tél. (021) 51 42 84.



L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

## DEMANDES A LOUER

Nous cherchons à louer à Neuchâtel, ou dans les environs immédiats, des locaux à l'usage

## d'entrepôt de papier

Ces locaux doivent être sains, d'accès facile, situés de préférence de plain-pied ou au sous-sol. Charge au m<sup>2</sup>: 1500 kg. Surface: environ 300 m<sup>2</sup>. Faire offres écrites à la direction technique de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

### Cressier

A vendre

**terrain**  
de 2216 m<sup>2</sup>.  
Situation dominante.  
S'adresser:  
Etude Wavre,  
notaires.  
Tél. 25 10 63.

A vendre, pâturage du Jura français, à 26 km d'Yverdon, accès facile,

### 2 CHALETS

eau courante et électricité.  
Port 100 à 120 génisses, disponible fin 1971.  
Faire offres sous chiffres P. 42-471.461 à Publicitas S.A. 1401 Yverdon

### A LOUER

A louer

à Cortaillod ou à Areuse, pour le début de juillet.  
Faire offres sous chiffres 75-7546  
Annonces Suisses S.A., 5001 Aarau.

### Appartement

à louer à Cortaillod, 3 pièces, entièrement remis à neuf, 340 fr., charges comprises. Libre fin juin. Tél. 42 14 22.

Monsieur seul, cherche à louer

## studio

confortable non meublé, cuisinette et W.-C., pour début juillet ou à convenir. Région Serrières à Hauterive.

Adresser offres à M. R. Perroud, M.-A. Calame 11, 2400 Le Locle.

## OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie, à Bienne, en pleine expansion, cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir

## SECRÉTAIRE

diplômée, active et consciencieuse, et écrivant couramment l'espagnol, pour occuper un poste indépendant, à responsabilités, dans le département « exportation ».

Les intéressées voudront bien adresser leurs offres accompagnées des documents usuels, sous chiffres 80.0.03463 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2501 Bienne.

## BAUX A LOUER

en vente au bureau du journal



Neuchâtel engage pour la

## CITÉ UNIVERSITAIRE

dans des locaux et des installations ultra-modernes

### 1 EMPLOYÉE DE BUREAU

à mi-temps

**DES AIDES-CONCIERGES  
DES COMMIS DE CUISINE  
DES COMMIS DE CUISINE/  
CUISINIERS  
DES CASSEROLIERS  
DES CAISSIÈRES  
DES AIDES DE BUFFET**

Congé le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

Entrée en fonctions le 15 septembre.

Faire offres à M. Straumann, Treille 4.  
Tél. (038) 24 02 02 (heures de bureau)  
Tél. (038) 24 00 44 (heures des repas et le soir).

## OSCILLOQUARTZ S.A.

Appareils électroniques  
2002 NEUCHÂTEL 2  
TÉL. 038 25 85 01



Notre société de la branche électronique, qui est en pleine expansion, engage un

## INGÉNIEUR DE VENTE

pour renforcer les contacts avec notre clientèle industrielle et scientifique.

Ce collaborateur, âgé de 25 à 30 ans, devrait:  
— posséder une bonne formation théorique et pratique en électronique et s'intéresser aux questions commerciales  
— avoir de très bonnes connaissances de la langue allemande  
— être prêt à habiter à Neuchâtel, siège de notre entreprise  
— aimer les contacts et avoir de l'initiative.

Veillez nous adresser vos offres à:  
**OSCILLOQUARTZ S.A., réf. BS, 2002 Neuchâtel 2.**

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

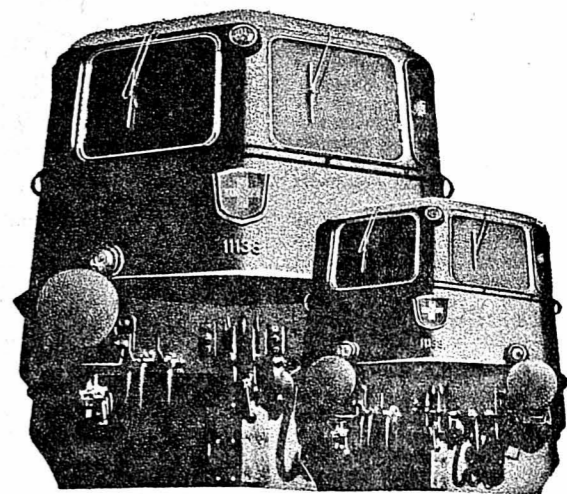
## FABRIQUE DE CADRANS

CADRAL S.A.

Nous cherchons immédiatement

**OUVRIERS  
OUVRIÈRES  
EMBALLÉUSE**

Travail à la demi-journée — Tél. (038) 33 33 22 — HAUTERIVE



## CFF

LA DIVISION DE LA TRACTION

DU 1er ARRONDISSEMENT DES CFF

cherche plusieurs

## OUVRIERS DE DÉPÔT

(sans apprentissage professionnel)  
à Genève, Lausanne, Neuchâtel et Bienne.

Conditions: nationalité suisse, âge de 19 à 30 ans, jour d'une bonne santé.

Nous offrons un travail intéressant et bien rétribué.

Les intéressés sont priés de retourner le coupon ci-dessous à la Division de la Traction, 1er arrondissement CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne.

Nom et prénom:

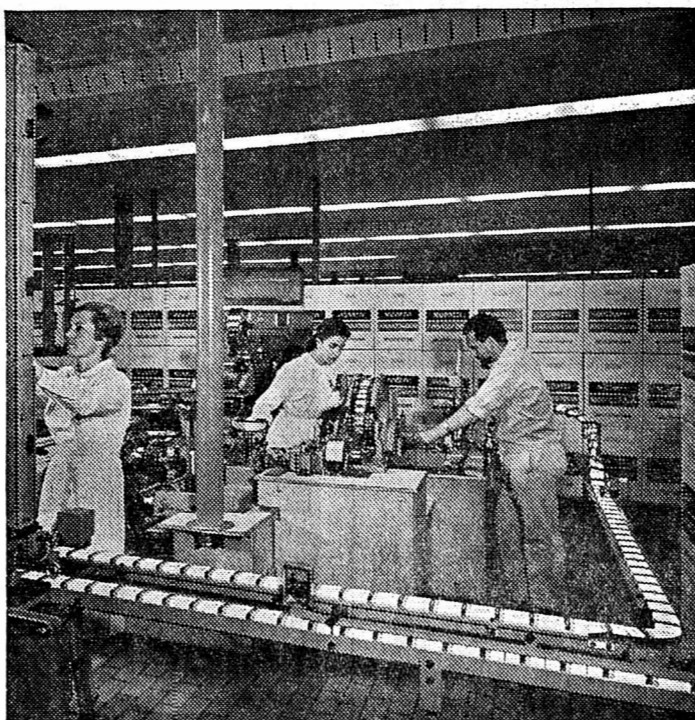
Date de naissance:

Adresse:

Localité:

## FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL



Notre département

## empaquetage

offre des possibilités de travail intéressantes à du

## personnel de manutention

Venez nous voir. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement à ce sujet.



OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:  
SERVICE DU PERSONNEL  
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL



Nous cherchons

## employé de bureau

aimant les chiffres.  
Tél. (038) 25 81 17.

Pour entrée immédiate ou date à convenir, on cherche

## SERVEUSE

Débutante acceptée; nourrie, logée.

Faire offres écrites ou se présenter au restaurant du Colin, Granges-Marnand, près Payerne.

## Les HANOMAG HENSCHEL économiques

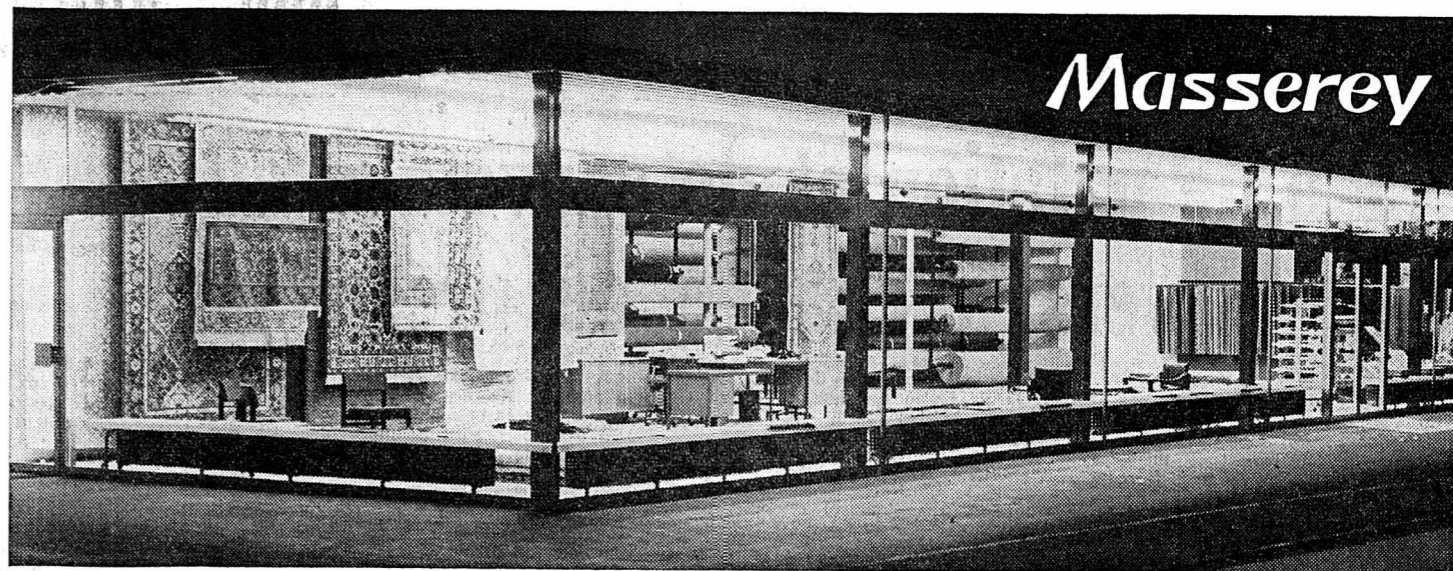


Economie et puissance éprouvées. La bonne solution, la nouvelle gamme des camionnettes Hanomag-Henschel avec moteur Diesel Mercedes 2 litres.

Accélération puissante et grande vitesse de pointe pour une faible consommation. Tels sont les attributs de la nouvelle camionnette Diesel d'Hanomag-Henschel. Rien de plus convaincant qu'un essai sur route!

Hanomag-Henschel — le programme sans compromis. Votre distributeur Hanomag-Henschel répondra avec plaisir à votre appel.

**VALLET AG** Importation et représentation générale pour la Suisse  
 4000 Bâle/4147 Aesch BL  
 Vente et administration: Neuhoferweg 53, 4147 Aesch  
 Tél. 061/76 44 88



Masserey

**Vous pouvez gagner la Citroën Ami 8 en visitant le magasin de tapis Masserey**

**5000 BILLETS DE LOTERIE SONT GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION**

**MUR A MUR:** prix de Quinzaine commerciale: Tapis TIARA VALIDO, 100 % nylon, dos mousse compact, Fr. 26.— le m2 en 400 cm de large.

**BOUTIQUE ORIENTALE:** richement garnie — objets en cuivre à partir de Fr. 12.— la pièce.

**RIDEAUX:** un grand choix pour renouveler et embellir votre appartement.

**ORIENT:** des plus petits aux plus grands, avec garantie d'authenticité — 500 pièces en magasin.

**NOUS ATTENDONS VOTRE VISITE!** et vous faciliterons vos achats SELON VOS DESIRS par des renseignements corrects et aimables ● DEVIS ● POSE

**Masserey**

Une maison de confiance! PARC

● Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés

**GRAND MAGASIN** Portes-Rouges 131-133  
 Tél. 25 59 12 Parcage facile devant nos vitrines

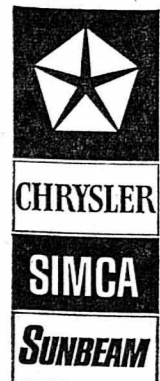
→ Ouvert tous les jours même le samedi

# Devenez possesseur d'une Chrysler



Chrysler 160 l'Européenne

# 10 600.-



Imbattable par le prix, cette sensationnelle et fière Chrysler 160 a tout pour elle:

- confort «à l'américaine» pour vos aises
- nouveau moteur Chrysler, d'une robustesse à toute épreuve
- spaciosité étonnante, insoupçonnée de l'extérieur


Et tout cela ne coûte que...? Eh! oui!

Une course d'essai chez votre agent Chrysler/Simca/Sunbeam vous convaincra des nombreuses autres qualités de cette voiture. Facilités de paiement avec les conditions favorables d'Autofinancement. Livrable aussi en versions Chrysler 160 GT et Chrysler 180.

Examen approfondi et course d'essai chez:

Neuchâtel-Peseux: Garage de la Côte S.A., tél. (038) 31 23 85; Neuchâtel: A. Waldherr, tél. (038) 24 19 55; La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, Emil Frey S.A., tél. (039) 23 13 62; Delémont: Garage Moderne, Emil Frey S.A., tél. (066) 2 49 31; Fleurier: E. Gonard, tél. (038) 61 29 22; Le Landeron: J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24; Malleray: G. Brancucci, tél. (032) 92 17 61; Boudry: Ricardo-Voitures, tél. (038) 42 18 02; Fontaines: E. Benoit, tél. (038) 53 16 13.

MENUISERIE  
**DECOPPET et Cie**  
 Evole 69 - Tél. 25 12 67



**PATRIC** COLOMBIER

**Vente directement de la fabrique...**

Coupons et restes de jersey, ainsi que vêtements ayant de légers défauts.  
 Robes de maternité et robes pour fillettes.

av. de la Gare 16 **PATRIC**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**Avant que vous emportiez votre provision de café ONKO de chez votre détaillant le mot OK est prononcé 5 fois chez nous.**



Et pourquoi?

- \* Pour que le café ONKO vous dispense un plaisir de gourmet sans égal.
- \* Nous ne disons OK qu'après sélection des meilleurs crus
- \* et encore OK lorsque le mélange rejoint la norme de perfection ONKO.
- \* lorsque la torréfaction est sans défaut
- \* lorsque, après triage minutieux,
- \* nous avons ensaché ONKO frais torréfié.

Faites un essai avec café ONKO pour vous convaincre que nous tenons nos promesses et au-delà.

**OK?**

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## Le Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers a changé de président

D'un de nos correspondants : Les membres du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers se sont réunis sous la présidence de M. Eric Bastardoz. Le CNSVT compte actuellement 69 membres soit huit de moins qu'en mai 1970. Il n'y a pas eu d'admission au cours des douze derniers mois. Les rapports du président, du caissier, des responsables des commissions technique et de sauvetage ont été acceptés.

La fortune du club a quelque peu augmenté en 1970-71. L'activité 1970 à la piscine des Combes a été malheureusement très réduite en raison du peu d'assiduité de plusieurs membres et du mauvais temps de l'été dernier. Six nouveaux brevets I de sauveteurs ont été délivrés.

**NOMINATIONS**  
Président et vice-président ont interverti leurs fonctions. M. Enrico Ravasio, chef du matériel, a démissionné en raison de la poursuite de ses études à Bienne. Le nouveau comité du CNSVT se présente ainsi : MM. Michel Weil, président ; Eric Bastardoz, vice-président ; Jean-Louis Weil, secrétaire ; Frédéric Juvet, caissier ; Jean-Jacques Charrière, responsable de l'encaissement des cartes de membres passifs ; Raoul Oetz, chef du matériel ; Denis Gysin, chef technique de la natation ; Jean-Jacques Charrière, président de la commission de sauvetage ; Florian Oetz, moniteur ; Marcel Schmidt, assesseur.

### Un manteau nommé Schwarzenbach!

Les militaires qui ont récemment été té le Val-de-Travers portaient un manteau en nylon très pratique. Cet imperméable avait toutefois une autre singularité, puisqu'il était signé Schwarzenbach! De là à faire un vilain jeu de mots...



(Avipress Schelling)

### TRAVERS

#### Chute d'un cyclomotoriste

(sp) Hier après-midi à 13 h 15, M. René Dubois, 18 ans, domicilié à Travers, circulant à cyclomotor sur la route Travers-Couvét. A la hauteur du cimetière, pour une cause inconnue, il a fait une chute sur la chaussée. M. Dubois, qui souffre d'une fracture à la clavicule gauche, a été transporté à l'hôpital de Couvét.



### Soyons directs

Raymond Barras, dans la présentation de son émission « Les Démonstrations du 14 » disait en substance que « le direct » était la forme d'avenir de la télévision. Sur de nombreux plans, ce réalisateur qui, mieux que quiconque, sait de quoi il parle, a raison. En effet, l'émission en direct a davantage de vie, de plus elle est le meilleur reflet audiovisuel « immédiat » des événements qui se déroulent dans le monde et le spectateur, à tort ou à raison, a l'impression d'une authenticité plus grande de ce qu'on lui présente.

L'instantanéité d'une émission se justifie-t-elle toujours? Dans le cas d'une retransmission de match comme ce fut le cas pour Wembley, le direct apporte ce regain d'intérêt dû non uniquement à l'excellence du jeu, à son intérêt propre, mais aux petits côtés « patriotards », chauvins, que le sportif de salon se doit, semble-t-il, d'avoir. Il peut savoir sans délai le résultat, les feintes, les dérobades, les fautes de tel ou tel joueur, etc.

En ce qui concerne les événements qui se déroulent dans le monde, l'émission en direct se fera de plus en plus grâce au système toujours plus compact et miniaturisé. La chute d'un gouvernement, la grève, l'émeute, l'accident, immédiatement saisi, immédiatement commenté, personne n'en contestera le bien-fondé.

En va-t-il de même pour un reportage de type documentaire comme ce fut le cas, mardi, pour « Les Démonstrations du 14 » dans la série « Equipe de nuit » qui présente cette série de travailleurs trop méconnus parce qu'ils ne travaillent pas aux mêmes heures que les autres? Quelle importance cela avait-il de constater de audio et de visu que, par suites

Commission technique de la natation : MM. Denis Gysin (président), Florian Oetz (moniteur), Michel Weil, Jean Borel et Charles-Edouard Bobillier.

Commission technique du sauvetage : Jean-Jacques Charrière (président), Pierre-André Virgilio (secrétaire) et Florian Oetz (moniteur).

Vérificateurs des comptes : MM. Charles-Edouard Bobillier et Hans Raetz.

#### ENTRAÎNEMENTS, COURS, CONCOURS ET CHAMPIONNATS

Les membres présents ont défini le programme de l'activité du CNSVT au cours des prochains mois (juin - septembre 1971). Les entraînements des seniors ont été fixés le mardi, mercredi et vendredi soirs de 19 à 20 heures, le mercredi étant plus spécialement réservé aux sauveteurs, ainsi qu'aux membres du groupement des handicapés physiques du Vallon. Les juniors auront la possibilité de s'entraîner les mercredi et vendredi de 18 à 19 h. Un cours pour apprentis aura lieu chaque semaine, le mardi entre 17 h 45 et 18 h 45 à la piscine sous l'égide du service cantonal de Jeunesse et sports.

Le club de natation et de sauvetage organisera son 7<sup>me</sup> championnat scolaire de natation et de plongeon le 30 juin sous le patronage de la FAN. Les nageurs du Vallon prendront part au meeting du 10<sup>me</sup> anniversaire du Locle-Natation le 26 juin et à la rencontre franco-suisse du 14 juillet à Pontarlier. Une équipe de sauveteurs du CNSVT sera inscrite en vue des championnats suisses de sauvetage des 21 et 22 août qui se dérouleront à Saint-Gall. La société organisera sa propre manifestation le 28 août aux Combes. Un cours de natation (pour débutants et moyens nageurs) sera organisé chaque fin d'après-midi au cours de la semaine du 28 juin au 2 juillet prochain, ceci dans le but de préparer la saison d'été 1971 et de donner à ceux

### FRANCE VOISINE

#### Série de cambriolages: un voleur arrêté

(c) Des cambrioleurs ont opéré ces jours derniers dans le Haut-Doubs et notamment à Morteau et à Pontarlier où ils ont visité plusieurs magasins. Si les auteurs de ces cambriolages courent toujours, en revanche, les gendarmes de Pontarlier ont mis la main sur un curieux individu qui avait tenté de cambrioler une villa à Oye-et-Pallet, près du lac de Malbuisson.

Jean-Marie Wolf, 42 ans, sans domicile connu, originaire de Montbéliard, qui se trouvait dans le secteur frontalière, s'était introduit au milieu de la nuit chez des retraités. Mais la maîtresse de maison le fit déguerpir avec beaucoup de sang-froid.

Elle cria à son mari : « Viens vite avec ton pistolet. » Le voleur disparut, mais il n'y avait pas de pistolet! Peu après, le chien policier des gendarmes retrouvait Wolf qui dormait tranquillement au pied d'un arbre dans la forêt.

#### Les Français ne savent pas écrire... « le suisse »!

(c) Même si l'accent n'est pas tout à fait le même de chaque côté de la frontière, l'orthographe et particulièrement l'orthographe des villes frontalières ne change pas. Et pourtant, on a vu fleurir dernièrement, tout près de Pontarlier, des panneaux routiers pour le moins fantaisistes. C'est ainsi que Vallorbe qui a deux « l » en a perdu un en cours de route et que Lausanne gagne un « z » à la place du « s ».

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une quelconque malveillance à l'égard des Suisses mais bien de fautes d'orthographe car un peu plus loin le mot télésigé est écrit avec deux « s » au lieu d'un.

de conditions particulières sur les lignes, on atteignait plus facilement New-York ou Moscou. Quel intérêt y avait-il à interroger en direct les téléphonistes du centre manuel international de Genève? Lorsqu'on sait que ce type d'émissions est préparé minutieusement, qu'un véritable scénario est monté par le réalisateur et la script de service, quand on constate que des incidents techniques en grand nombre viennent perturber l'émission, y ajouter, Dieu merci, mais bien involontairement, hélas, une note comique, pourquoi ne pas renoncer au direct pour faire du bon cinéma documentaire? Ce sera peut-être un peu moins authentique mais on aura moins de gens paniqués. Nous avons plaint sincèrement le journaliste Jacques-André Widmer, embourbé dans les 10 ou 15 feuilles du fameux scénario, obligé à des contorsions pour saisir le récepteur téléphonique placé trop bas, pour tenir ses feuilles bien en main, les trier au besoin, parler face à la caméra, se retourner pour parler à la téléphoniste, tout cela presque en même temps. C'était un assez bon numéro de jongleur mais une bien piètre émission.

Notons encore que le direct qui fait croire à l'authenticité dépend entièrement de la volonte du réalisateur qui peut à son gré éliminer certaines images, cadrer en gros plans certains faits, d'intérêt mineur et les faire ainsi passer pour importants. Bref, seule l'honnêteté du réalisateur, mais une honnêteté toujours teintée de subjectivisme, est garante de l'authenticité. Que l'on nous donne du vrai direct, de bons reportages, mais pas de ces pseudo-reportages en direct fichus comme l'as de pique. G.-A. MONNIER

qui s'en iront passer leurs vacances sous d'autres cieux des bases suffisantes à la pratique de la natation.

L'assemblée s'est terminée par des discussions se rapportant à l'activité de la piscine des Combes, le président de l'association s'étant recommandé auprès des sauveteurs du CNSVT pour que ceux-ci apportent une aide efficace et dévouée au gardien du bassin, M. W. Iten dans son travail de surveillance.

### COUVET - COUVET

## Il vaut mieux prévenir...

La lutte contre la tuberculose reste un souci constant des autorités chargées d'assurer la santé publique. Le camion de la ligue antituberculeuse était de passage hier à Couvét. Quelque 140 élèves des classes de 1<sup>re</sup>, 5<sup>me</sup> et 8<sup>me</sup> années (dont une centaine d'écouliers primaires) ont subi une radiophotogra-



Une classe de 5<sup>me</sup> année se présente devant le camion de la Ligue antituberculeuse.

(Photo Avipress - Fy)

#### Economie

(c) Les divers emprunts contractés par la commune de Couvét au cours des douze dernières années (1959-1970) ont coûté la somme de 144.580 fr. 90 d'intérêts passifs en 1970. Le budget prévoyait une charge de 150.114 fr. Cette économie provient du fait que les comptes courants ont été moins mis à contribution au cours des douze derniers mois. Le Conseil communal précise qu'il constate que les taux d'intérêt augmentent lors du renouvellement des emprunts.

#### Nouveaux tarifs des eaux

(c) La commission spéciale nommée par le Conseil général de Couvét et chargée d'examiner les nouveaux tarifs des eaux a tenu une sixième et dernière séance, sous la présidence de M. Eugène Hasler et en présence de M. Jean Pianaro, conseiller communal et directeur du service des finances.

Elle a adopté le contenu du rapport qu'elle déposera prochainement auprès du Conseil communal. Celui-ci après l'avoir examiné le soumettra à l'autorité législative qui tiendra une séance avant les vacances d'été.

#### Fête de la jeunesse 1971

(c) La fête de jeunesse 1971 des écoliers couvets aura lieu le 3 juillet selon la formule mise en pratique pour la deuxième fois l'année passée. Elle se déroulera (contrairement au passé) une semaine avant le début des grandes vacances et sur une demi-journée seulement. Un cortège parcourra les principales rues du village et un grand « picoulet » sera organisé sur la place des Collèges.

## Buttes à l'heure des « Perce-Neige »



(sp) Buttes a vécu hier à l'heure des « Perce-Neige ». En effet, au centre éducatif, s'est déroulée une vente d'objets confectionnés par les élèves et qui ont presque tous été vendus.

### MÔTIERS

#### Quand les élèves chantent...

(sp) Les élèves de l'Ecole normale de Neuchâtel et du gymnase pédagogique de Fleurier, offriront le 23 juin un concert au public du Val-de-Travers. A l'église de Môtiers, ils chanteront, sous la direction de M. Georges-Henri Pantillon, « Les Fêtes d'Alexandre », de G.-F. Haendel.

## Fleurier: 260.000 fr. pour les frais d'administration

De notre correspondant : Alors que l'année passée, la commune de Fleurier n'avait déboursé que 120 fr. pour les frais de secrétariat du Conseil général, les séances et vacations de cette autorité ont coûté 5022 fr. cette année. L'importante augmentation de ces dépenses est justifiée par les frais occasionnés lors des travaux de la commission de réestimation cadastrale qui a siégé quotidiennement pendant plus de cinq mois. La rétribution du délégué communal s'est montée à 3195 francs.

#### CONSEIL COMMUNAL

Les honoraires des conseillers ont été de 29.611 fr. 30, les vacations de 1027 fr. 80, les traitements du personnel de

123.761 fr. 80, les charges sociales de 21.300 fr. 90, la conciergerie de 6144 fr. 60 et les pensions aux retraités de 12.323 fr. 30.

Au cours de l'année passée, le personnel a bénéficié d'allocations de renchérissement de 13 % sur les traitements de base. En ce qui concerne les charges sociales, elles ont été en forte augmentation vu la réadaptation des traitements assurés du personnel à raison de 85 % du traitement de base.

#### ASSURANCES

Il a été payé pour les assurances maladie, de cautionnement, contre les accidents et le vol un montant de 12.525 fr. 45. 4479 fr. 60 ont été versés pour l'assurance en responsabilité civile et 195 fr. 30 pour l'assurance du mobilier. A ce propos, il y a lieu de relever que la participation communale aux primes du personnel s'est trouvée accrue à la suite de l'application des dispositions du nouveau règlement du personnel adopté en 1969.

#### FRAIS DE BUREAU

L'achat et l'entretien du mobilier et du matériel est revenu à 9925 fr. 15, les fournitures de bureau ont coûté 4022 fr. 75, l'impression des formulaires, des budgets et des comptes 7595 fr., les ports et taxes de chèques postaux 2316 fr. 55 et les téléphones 3261 fr. 60.

En plus du matériel prévu dans le cadre de la réfection du bureau de la caisse

communale, trois armoires métalliques à portes rentrantes, nécessaires au classement de documents, ont été achetées. Il y a aussi lieu de constater que les prix des fournitures de bureau sont en constante augmentation.

#### FRAIS ADMINISTRATIFS

Les publications et insertions sont revenues à 2538 fr. 65, les abonnements aux journaux, revues et ouvrages divers à 211 fr. 70, les frais d'expertise des comptes communaux à 1200 fr., les frais d'actes, les sanctions d'arrêtés et frais de poursuites à 2914 fr. 20, les frais d'élection et de votations à 1506 fr., le recensement fédéral de la population à 4170 fr. 20, les dépenses diverses à 342 fr. 10. Il a été payé 5065 fr. 30 pour le chauffage, l'éclairage et le nettoyage des bureaux. La commune a en outre déboursé 14.167 fr. 05 pour les réceptions et manifestations diverses.

#### RECETTES

La commission d'encaissement sur l'assurance immobilière a rapporté 1303 fr. 50, l'indemnité de gérance de l'AVS 1642 fr., les émoluments d'état civil pour les actes d'origine, permis de séjour et autres, 11.690 fr. 70, la section militaire 1183 fr. 40. Des recettes diverses pour 18 fr. 55 ont été encaissées.

En résumé, les dépenses totales de la section ont été de 275.758 fr. 30 et les recettes de 15.838 fr. 15, laissant une charge nette de 259.920 fr. 15.

## Sous le patronage de notre journal Le F.C. Fleurier organise dès ce soir un championnat interprofessionnel

De notre correspondant régional : Pour la première fois, sous le patronage de la FAN, le FC Fleurier organise un championnat interprofessionnel qui débutera ce soir au stade des Sugits. Six équipes se sont inscrites. Il s'agit des indépendants, de la fabrique d'Ebauches S.A., des employés du bâtiment de l'usine Tornos S.A., des horlogers et du collège régional.

La compétition se disputera sous forme d'un championnat, chacune des équipes devant jouer l'une contre l'autre durant deux mi-temps de trente minutes. Le classement se fera aux points et le vainqueur recevra

le challenge mis en compétition par la FAN. Les premières rencontres auront lieu ce soir. A 18 h 30 le collège régional rencontrera les indépendants et à 19 h 45 le bâtiment sera opposé à la formation d'Ebauches S.A. En constituant des équipes appartenant à des professions diverses, le F.C. Fleurier forme le dessein d'établir de nombreux contacts qu'il espère amicaux et fructueux. G.D.

#### Judo et musique

(c) Le judo-club « Samouraï » organise, dimanche 6 juin, sa troisième journée alpestre aux Creuses sur Fleurier. On compte sur la participation de quelque 450 à 500 judokas suisses et français.

Les combats débuteront le matin. Ils seront suivis d'un pique-nique puis d'un cortège conduit par la fanfare « l'Ouvrière », qui partira de la place de la Gare, montera l'avenue, se poursuivra dans la Grand-Rue et finira aux Creuses où, l'après-midi, se dérouleront une rencontre franco-suisse et les finales. Après la production de la fanfare, ce sera la proclamation des résultats, la remise des médailles et de la coupe Emile Fuchs.

Si le temps ne permettait pas que la manifestation se déroule en plein air, elle aurait lieu sous la cantine de l'Union des sociétés locales, place de Longereuse.

### LES VERRIÈRES

#### Réestimation cadastrale

(c) Seuls douze recours, qui ont tous été liquidés, sont intervenus contre les nouvelles estimations cadastrales, ce qui met définitivement fin à cette longue procédure.

#### Bientôt la course des aînés

(c) La traditionnelle course des aînés a été fixée au samedi 26 juin. Organisée par le Collège des anciens, elle est financée de moitié par la paroisse et la commune.

#### Nouvel organiste

(c) Le Conseil communal a ratifié la nomination de M. Jean-Samuel Bucher de Fleurier, au poste d'organiste au temple des Verrières.

#### Démission à la commission scolaire

Mme Henriette Gfeller a donné sa démission de membre de la commission scolaire des Verrières. L'autorité législative pourvoira à son remplacement lors de sa prochaine séance.

#### Au ski-club

(c) Lors de la récente assemblée générale, le Ski-club des Cernets et Verrières a renouvelé son comité de la manière suivante : président : Jean Egger ; 1<sup>er</sup> vice-président : Jules Mayoraz ; 2<sup>me</sup> vice-président et chef technique : Michel Rey ; secrétaire correspondance : Michel Moret ; secrétaire verbal : Walter Fahrni ; caissier : Walter Egger ; cotisations : Jacques-Aurèle Guyer ; chef OJ : Patrice Rey ; matériel : Denis Ryter et Marcel Fuhrer ; adjoint : Jean Haldi ; responsable des alpins : Hermann Schneider fils, Jean-Maurice Evard et Denis Ryter ; délégué des juges : Jean Egger ; adjoint : Walter Egger.

#### COMMISSION OJ

Chef : Patrice Rey ; membres : Jean-Maurice Evard, Alexis Garin, Jean-Claude Matthey et Hermann Schneider fils. Au cours de la séance, toutes dispositions utiles ont été prises en vue de la fête champêtre le 14 et 15 août 1971 ; les orchestres Edgar-Charles et Echo von Aeminhall furent retenus. Enfin, la société a décidé de verser 50 fr. en faveur de l'ambulance du Val-de-Travers.

#### Etat civil de mai

Naissance : 25. Gysin Philippe, fils de Denis-André et de Ingeborg-Charlotte, née Heulzner (naissance à Couvét).  
Mariages : 7. Evard Jean-Maurice et Jutzi Margrit-Thérèse, les deux d'origine bernoise. 28. Korpes Patrick-Michel-Paul et Drut Marie-Thérèse-Hélène, les deux de nationalité française.  
Décès : 10. Matthey-de-l'Endroit Georges-Adrien, né le 14 juillet 1894.  
Publications de mariage : 4.

#### Qui lui succédera ?

(c) L'été prochain, il conviendra de remplacer le pasteur Claude Monin appelé à la tête de la paroisse du Landeron. Le poste est actuellement au concours et, conformément au règlement général de l'Eglise, tous les paroissiens peuvent présenter leurs propositions en vue d'un appel.

### LES BAYARDS

#### Vingt-cinq ans en forêt

(c) C'est lundi que M. Pierre Schlub, garde forestier des Bayards a fêté ses 25 ans d'activité au service de la commune. Fils de M. Emile Schlub, qui a exercé la même profession pendant 45 ans à Saint-Sulpice, M. Pierre Schlub est également responsable de l'équipe des bûcherons des Bayards et a formé de nombreux apprentis auxquels il a su inculquer l'amour de la forêt.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale : Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

### CARNET DU JOUR

Cinéma Colisée (Couvét) : 20 h 30, Pancha Villa.  
Médecin et pharmacien habituels.

### Avis mortuaire

#### On nous prie d'annoncer le décès du général HARTUNG

survenu le 30 mai 1971, dans sa nonante-cinquième année, à son domicile, 9, rue Jean-Richepin, 75 Paris 16<sup>me</sup>.

De la part de : Monsieur et Madame Christian Thurneysen, leurs enfants et petits-enfants ; l'ingénieur général et Madame Pierre Salmon, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Marc Bureau et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jean-Pierre Odier et leurs enfants ; Docteur Jacqueline Hartung ; Monsieur et Madame Henri Hartung et leurs enfants, le Pasquier, 2114 Fleurier.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 2 juin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### Photos couleur Polaroid instantanées maintenant

25% moins chères



Grâce au nouveau Colorpack 80 et un nouveau film instantané de format carré. Moins chers que jamais!

Essayez-le chez : PHOTO D. SCHELLING Fleurier ☎ 61 18 38  
Polaroid est la marque déposée de Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., U.S.A.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Pour notre service E.D.P., nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

**une dactylo**

pour travaux sur machines IBM.  
Nous sommes disposés à former candidate capable.

Salaire Intéressant.  
Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Téléphoner au (038) 25 65 01 (interne 263), pour fixer un rendez-vous.

**MÉCANICIEN**

pour travaux variés :  
tournage, rectifiage,  
montage d'appareils et moteurs électriques.

Bon salaire à ouvrier ayant quelques années de pratique.  
Ambiance de travail agréable.  
Avantages sociaux.

J.-C. Quartier,  
fabrique de moteurs, Areuse.  
Tél. 42 12 66.

A Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds

**SECURITAS S.A.**

engage des hommes de confiance en qualité de

**gardes professionnels ou auxiliaires**

Services nocturnes et diurnes.  
Pas de connaissances spéciales nécessaires.  
Nous assurons votre formation.  
Situation stable, bien rémunérée ; excellents avantages sociaux.

Téléphoner au No (038) 24 45 25 ou se présenter à : SECURITAS S.A., Ecluse 30, 2000 Neuchâtel.

Hôtel Touring au Lac, cherche :

**portier d'étage  
garçon et fille  
d'office**

Faire offres ou se présenter à la direction. Tél. 25 55 01.

**Les restaurants Beaulac**

1<sup>re</sup> classe

cherchent :

**CUISINIER REMPLAÇANT**

pour 1 à 2 mois. Urgent.

**FILLE D'OFFICE**

Se présenter au restaurant ou téléphoner au 24 42 42

La confiserie P. Hess  
rue de la Treille 2 2000 Neuchâtel  
cherche

**REMPLAÇANTE  
POUR LE SERVICE**

dans le tea-room pendant 10 semaines.

**METAUX PRECIEUX S.A.**  
2000 NEUCHATEL 9

cherche quelques

**ouvrières**

pour divers travaux de contrôle et d'atelier.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel. Tél. 25 72 31.  
**METAUX PRECIEUX S.A.**, avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

**DUBIED**

cherche pour le secteur de production

**ALÉSEURS-POINTEURS**

ayant si possible plusieurs années d'expérience

sur DIXIE 75/ONE

ou SIP/6A

Prière de faire offres, de se présenter ou de téléphoner au service du personnel de Edouard DUBIED & Cie S.A., 2074 Marin. Tél. (038) 33 12 21, dès 18 h (032) 83 24 71.

Réception à l'usine pour information et visite tous les mercredis de 18 h à 20 heures.

**USINE DE MARIN**

Entreprise de moyenne importance, spécialisée dans le domaine de l'électronique, cherche

**UN JEUNE  
COMPTABLE**

Travail à responsabilités, varié et intéressant. Centre Bienne.

Faire offres sous chiffres A 920275 PUBLICITAS, 2501 Bienne.



**FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.**  
2034 PESEUX  
TEL. 038 8 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

**OUVRIERS**

pour être formés en qualité de conducteurs de machines automatiques

**OUVRIÈRES**

Affiliée à Ebauches S.A., Neuchâtel

Nous cherchons

**UN AIDE-COMPTABLE**

capable de travailler d'une manière précise, et aimant les chiffres, pour la comptabilité des débiteurs, des créanciers et salaires, ainsi que travaux de statistiques divers.

- Ambiance de travail jeune
- Semaine de 5 jours
- Fonds de prévoyance
- Salaire intéressant à personne capable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au **Garage de Montchoisi S.A.**, av. de Montchoisi 49, 1000 Lausanne.



engage, tout de suite ou pour date à convenir :

**MÉCANICIENS**

de précision, pour moyennes séries

**TOURNEURS**

sur tours Schäublin 102

**PERCEURS**

soigneux et habiles

**MANOEUVRES**

en mécanique fine, consciencieux.

**Nous offrons :** salaires et prestations sociales supérieurs à la moyenne. Equipement neuf et moderne, ambiance sympathique.

**Nous exigeons :** conscience professionnelle parfaite et assiduité au travail.

Prière de faire offres, de se présenter ou de téléphoner à **STELLAVOX**, Jardilletts 18, 2068 Hauterive, tél. (038) 33 42 33.



Renault. Raison et plaisir.

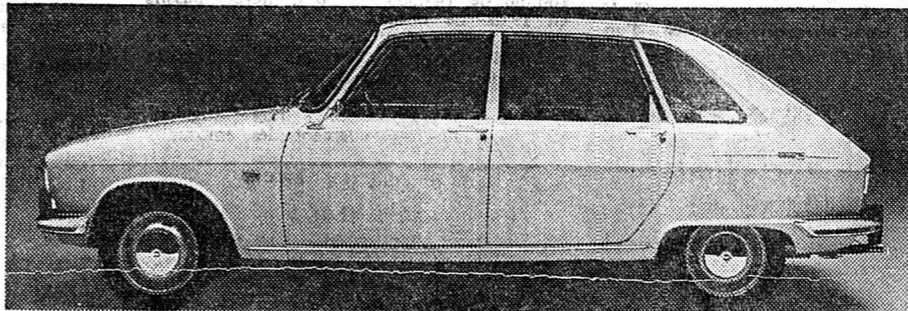
**Renault 16. Raison: Traction avant.  
Puissance accrue. Roues indépendantes.  
Freins à disques. Plaisir: Tenue de route. Vitesse  
de pointe 150. Coffre extensible.**

La Renault 16 est faite pour la ville. Outil La Renault 16 est faite pour les voyages. Outil Et pour la montagne. Outil Et pour l'autoroute. Outil Et pour les vacances. Outil Et pour les transports. Outil Alors, la Renault 16 est une voiture magique? Universelle? Outil Outil Outil! Regardez l'intérieur. Votre passager peut s'asseoir à vos côtés. Ou s'étendre et dormir. Derrière, il y a place pour trois personnes et une quantité de bagages. Vous pouvez rabattre la banquette arrière et emporter encore plus de bagages. Ou même enlever tout à fait les sièges arrière et gagner ainsi une place considérable pour des transports. Les quatre portes

assurent un accès facile et le hayon géant est fort commode pour accéder au coffre (350 à 1200 litres). Magie de la Renault 16! Plaisir de la Renault 16!

A présent, allez-y! Les roues à suspension indépendante collent à la route. La traction avant vous guide sûrement. Les amortisseurs à grand débattement et le meilleur rembourrage accroissent votre confort. 71 CV représentent une puissance raisonnable parce qu'économique. Les freins à disques donnent la sécurité qu'exige la raison. Rouler en Renault 16 est vraiment un plaisir. Cette voiture intelligente vous attend. Chez 300 agents Renault.

Renault 16: moteur à 4 cylindres en alliage léger, 1565 cm<sup>3</sup>, 71 CV SAE, vitesse de pointe 150 km/h. Traction avant, roues indépendantes. Barres antiroulis à l'avant et à l'arrière. Freins à disques à l'avant.



**RENAULT 16**

Veuillez s.v.pl. remplir ce bon et nous l'envoyer 1.5.32

J'aimerais savoir davantage sur la Renault 16

Egalement sur le crédit Renault

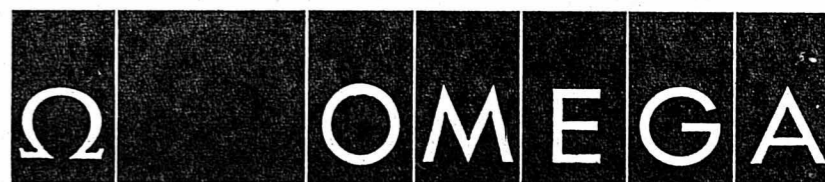
J'aimerais l'essayer sans engagement

Nom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/Localité: \_\_\_\_\_

Envoyer à Renault-Information, 8105 Regensdorf



engagerait, pour sa Direction du personnel,  
Département administratif du personnel :

**1 collaborateur**

au bénéfice d'une formation commerciale complète ou l'équivalent, de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand et si possible d'italien. Des connaissances générales sur le traitement de l'information ainsi que sur les accords en vigueur dans l'industrie horlogère seraient souhaitées.

Facilité de contact avec le personnel, faculté de travailler de manière autonome et d'animer un groupe de 3 à 6 personnes.

Le candidat sera responsable de la prise d'informations et de la codification des données sur l'ordinateur pour la gestion intégrée du personnel.

**1 secrétaire**

au bénéfice d'une formation commerciale complète ou l'équivalent, langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand. Cette personne doit avoir l'habitude des travaux de bureau et comptables.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres, à se présenter ou à téléphoner à **OMEGA**, département du personnel commercial et administratif, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2502.

# Sauce liée instantanée

## 1.65

au lieu de 1.95

Ajouter à la cuillère, remuer — c'est prêt

La Sauce liée instantanée de Maggi vous permet d'assaisonner et d'allonger votre fonds de cuisson de manière simple et raffinée. Idéale également pour d'autres mets à la viande et les sauces. 1 flacon fournit 11 dl de sauce.



**MAGGI**

A tous ceux qui désirent conduire (une automatique) correctement :

## Daf 55 de luxe



Luxeuse, spacieuse et d'une conduite sans histoire: simplement donner des gaz, freiner — et jouir pleinement du plaisir de rouler!

**DAF** mieux qu'une auto — une automatique!

Essai sans engagement auprès de:

## GARAGE DU LITTORAL

**M + J.-J. SEGESSEMAN & CIE**

NEUCHÂTEL

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 25 99 91

Début route des Falaises

## 15<sup>aine</sup> commerciale de Neuchâtel

## 15<sup>aine</sup> commerciale de Neuchâtel

# Grande loterie gratuite

Les billets seront distribués par les commerçants dont les vitrines s'ornent du macaron rouge-orange de notre association.



## 1<sup>er</sup> PRIX

## Une Ami 8 Citroën

Garages Apollo, Henri Favre

Et le prix spécial de la quinzaine: Un perroquet vivant attribué au billet No 7

**2<sup>me</sup> PRIX :**  
Une caravane cinq places Sprite, Alpina (Caravan Rochat) 6550.—

**3<sup>me</sup> PRIX :**  
Un récepteur TV couleurs multi-normes Mediator (Jeanneret Musique) 3890.—

**4<sup>me</sup> PRIX :**  
Un séjour pour deux personnes : 1 semaine à Playamar (Wagons-lits Cook) 1816.—

**5<sup>me</sup> PRIX :**  
Une pendule neuchâteloise de grande classe (Palladium) 1730.—

Mais encore

TV portatifs - tapis - cuisinière électrique - paires de jumelles - frigo - pendulettes et montres - perceuses électriques - service à moka - presse à fruit - fûts de bière - cofrets pour madame - appareils photo - radios transistors - vin mousseux - bons d'achat.

Ces lots ont pu être offerts grâce à la générosité de Tapis Gans-Ruedin - Perrot électricité - Inter-Discount - Clairvue - Tanner appareils ménagers - Pfaff bijouterie - Von Büren S.A. - Synchron - Ebauches S.A. et Derby électronique - Aux Gourmets - Sollberger - Jordan électricité - Quincaillerie Baillod - Rabus opticien - Hug Musique - Pharmacie Tripet - Baby confort - Vins Châtenay et les dix maisons citées pour les dix premiers prix.

**6<sup>me</sup> PRIX :**  
Une chambre à coucher de rêve (Meubles Meyer) 1500.—

**7<sup>me</sup> PRIX :**  
Une caméra Super 8 Nizo (Uniphoto) 1500.—

**8<sup>me</sup> PRIX :**  
Un séjour pour une personne à Playamar (Wagons-lits Cook) 793.—

**9<sup>me</sup> PRIX :**  
Une tente de camping Maréchal, genre résidence (Aux Armourins) 790.—

**10<sup>me</sup> PRIX :**  
Un salon grand confort (Pfister ameublement) 590.—

NOTRE FEUILLETON

## LA PERLE ET LE GRANIT

par SUZANNE CLAUSSE

43

La vieille dame s'était tue. En son for intérieur, Max reconnaissait qu'elle avait raison de redouter la séduction de la jeune veuve. Son charme étrange, un peu grisant, attirait les hommes. N'en connaissait-il pas lui-même un, parmi bien d'autres, qui avait fait le rêve de lui consacrer sa vie. Lorsque Pierre Florentin lui avait confié qu'il éprouvait pour Mme Murray un sentiment profond et qu'il n'avait plus qu'un désir : l'épouser, Max n'avait ressenti aucun étonnement. Au contraire, il s'était réjoui de cette circonstance qui permettrait peut-être à la jeune femme de retrouver un nouveau foyer et un compagnon agréable et dévoué, car il estimait beaucoup Florentin dont il connaissait la vie probe et laborieuse. D'autre part, sans peut-être s'en rendre bien compte, de Lornac éprouvait-il aussi un certain soulagement à l'idée de voir se fixer le sort de cette trop ravissante épave qui pouvait — même involontairement — constituer un danger pour le ménage de sa sœur. Car, plus qu'il ne le laissait voir, le jeune homme se tourmentait de l'absurde entêtement de Christine qui pouvait, à la fin, lui être fatal. Malheureusement, à l'ardent aveu de Pierre, Nelly

avait tout d'abord répondu avec réticence. Elle s'était contentée d'assurer au jeune homme qu'il ne lui déplaisait pas et que son amitié lui était douce, mais que, pour le moment, elle n'envisageait pas d'aliéner à nouveau sa liberté. Patient, Pierre s'était gardé d'insister. Peu à peu, ses visites s'étaient rapprochées. Il venait de plus en plus souvent chercher la jeune femme pour une sortie quelconque et c'était ainsi que, lentement, les sentiments de Nelly à son égard évoluaient dans un sens qui lui permettait d'espérer une issue favorable.

Très intuitif, servi aussi par la clairvoyance de l'amour, le jeune professeur devinait obscurément que, si la jeune veuve ne se décidait pas à l'accepter définitivement, c'était qu'elle gardait, à son insu, le vague espoir que Renaud, déçu, malheureux, viendrait peut-être vers elle. Et, de cette ombre obsédante, Florentin commençait à souffrir.

C'était alors que Max, n'y tenant plus, s'était décidé à intervenir. Un soir qu'il savait Pierre retenu ailleurs, le jeune homme s'était présenté chez Nelly.

Tout de suite, elle l'avait accueilli avec son délicieux sourire :  
— Oh ! comme c'est gentil de venir me voir ! Josy ne vous a pas accompagné ?  
— Non, je suis venu seul, car je désire vous parler, Nelly !  
— Ah ! avait-elle dit seulement tandis que le sourire quittait ses lèvres.

Ce qu'avait été cette conversation, Max n'y pouvait encore songer sans une sorte de tristesse. Tout de suite, il était entré dans le vif du sujet, mais il l'avait fait avec tant de tact que bientôt Nelly et lui s'étaient entretenus comme deux amis sincères dans un climat de confiance réciproque. Et là, il avait pu se rendre compte que Mme Desforges voyait juste en ce qui concernait la jeune veuve.

Plus tendre que rouée, plus émotive que volontaire, elle avait toujours éprouvé pour Renaud une sorte

d'admiration passionnée. Il concrétisait pour elle la force et la sécurité masculines. Elle n'avait pas caché à Max que, libre, il eût été celui qu'elle aurait accueilli avec joie. Elle ne s'était pas non plus défendue d'avoir gardé tout au fond d'elle-même l'espoir qu'un jour, il lui reviendrait. Mais le départ de Christine, au lieu de le rapprocher d'elle, l'avait au contraire éloigné. Renaud traversait une crise sentimentale dont il sortirait à jamais transformé.

Devant cette franchise émouvante, Max avait cru de son devoir de lui apprendre la vérité sur le départ de sa sœur.

Longtemps, Nelly était demeurée silencieuse et puis elle avait dit tout à coup, de sa voix douce, un peu altérée :

— Max, voulez-vous dire à Pierre de venir me voir demain ? J'ai quelque chose à lui dire qui lui fera plaisir.

Peut-être, lorsqu'il la quitta, le jeune homme lui trouva-t-il des yeux étonnamment brillants, mais, jusqu'au bout, il lui vit un sourire dont il ne comprit l'héroïsme que quelques jours plus tard, lorsque Florentin, délirant de joie, lui apprit ses toutes récentes fiançailles avec Nelly.

Max était encore plongé dans ses souvenirs lorsque Josy et tante Laurette le rejoignirent.

— Où donc est Christine ? Pourquoi t'a-t-elle laissé seul ? s'inquiéta aussitôt Mlle Gauthier.

Josy, elle, ne posa aucune question. Un seul regard sur le jeune homme l'avait renseignée.

— Ne vous tourmentez pas, tante. Je viens d'apprendre à ma sœur quelques nouvelles qui l'ont un peu bouleversée et qu'elle vous communiquera certainement par la suite. Pour le moment, il est plus sage, de la laisser se reposer. Quant à nous, ma Josy, il est temps de reprendre la route.

Affectueusement il entoura de son bras les épaules de sa fiancée.

— Comment, vous repartez déjà ? s'écria tante Laure

avec effarement, vous ne déjeunez pas à Boisrivière ?

— Non, tantine chérie, nous ferons la dinette quelque part sur le chemin du retour, comme de gentils amoureux... que nous sommes, ajouta-t-il en riant de bon cœur devant l'air attendri de la vieille demoiselle, qui trouvait assurément que leur jeune amour était bien l'illustration vivante de son plus beau roman.

Souriante, affairée, elle les reconduisit jusqu'à la « deux chevaux » qui attendait à l'entrée de l'avenue. Au moment de la quitter, Max, entre deux baisers, lui glissa à l'oreille :

— Veillez bien sur Christine, ma petite tante, elle a tant besoin de votre tendresse, surtout en ce moment où son cœur traverse une crise dont il sortira, je l'espère, assagi.

Elle acquiesça en silence. Tandis qu'ils lui faisaient, tous les deux, un dernier signe d'adieu, elle songeait en elle-même : « ceux-là n'ont pas besoin de moi ! Ils sont heureux parce qu'ils s'aiment simplement sans alier au-devant de complications inutiles ! Que n'en va-t-il de même de ma pauvre Christine. »

XXX

Le temps triste et pluvieux des jours précédents fit place subitement à une température plus douce et plus ensoleillée.

Dans la matinée du lendemain, Christine, s'arrachant à la songerie douloureuse qu'elle cultivait depuis la visite de Max, se décida à aller voir Me Morand. Enveloppée dans une canadienne fourrée, car elle était demeurée fragile depuis sa maladie, elle allait d'un bon pas.

Une odeur profonde d'humus flottait dans l'air, caressait ses narines. C'était le parfum familier de sa terre natale, quand, du sol engourdi jaillit la boursoufflure humide de la glèbe retournée par le soc brillant de la charrue. Les labours de printemps commençaient. Bientôt, aux branches tristes et noircies par la pluie et le gel, les petits bourgeons de soie tendre allaient s'ouvrir.

(A suivre)



LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général vote 10 millions de crédits

Prochain aménagement du quartier de la Ruche

De notre correspondant : Le président du Conseil communal local, M. Felber, déclarait au cours d'une récente conférence de presse, à propos des problèmes financiers de sa ville : — Le principal est fait. Nous arrivons au bout des constructions scolaires, mais il est évident que si l'on nous demandait maintenant de couvrir la patinoire ou d'édifier une salle de spectacle, nous répondrions « non ».

tout pour remercier chaleureusement toutes celles qui depuis près d'un siècle, s'étaient dévouées bénévolement en faveur de l'enfant. LA RECORNE, AN 1 En date du 14 avril 1970, précise un rapport du Conseil communal, un crédit extraordinaire de 1.835.000 fr. était accordé pour l'aménagement et l'équipement du lotissement de la Recorne. Le règlement de quartier et le plan recevaient également un accueil favorable. Le projet prévoit une zone d'ordre dispersé destinée exclusivement à l'habitat collectif et sur laquelle s'éleveront en partiel quatre maisons-tours de dix étages.

Une parcelle de terrain, réservée à cet usage, a intéressé un consortium local qui, sous le nom de Halma S.A., a demandé à l'exécutif du droit de superficie. Le prix décidé l'année dernière est de 10 francs le mètre carré pour un droit de superficie de 90 ans. Il faut ajouter 13 francs le mètre carré pour une contribution à la construction d'un passage à piéton, d'un collecteur, des routes et trottoirs, etc. La surface demandée atteint 2640 mètres carrés. Comme devait le relever le conseiller communal Broillet, il s'agit là de l'application d'une décision antérieure du Conseil général. Cela signifie que prochainement pourra s'édifier la première des quatre maisons-tours projetées. Sans aucune opposition, le législatif accepte cette demande.

VENTE DE TERRAIN

Aucune opposition ne se fera sentir au point 3 de l'ordre du jour concernant une vente d'une parcelle de terrain. Sous le nom de société immobilière en formation « La Clarté », une société s'est rendue acquéreur d'une parcelle de terrain aux Eplatures, au carrefour des rues du Beau-Temps, de l'Arc-en-Ciel et de l'Éclair. Deux petits immeubles locatifs devaient voir le jour. Mais afin d'assurer l'accès et les dégagements nécessaires, cette société demande de pouvoir acheter quelques centaines de mètres de terrain appartenant à la commune. Il s'agit de 803 mètres carrés qui seront vendus au prix moyen de 14 fr. 50 le mètre carré.

QUARTIER DE LA RUCHE

Le Conseil communal demandait ensuite un crédit extraordinaire de 1.380.000 fr. pour l'aménagement du quartier de la Ruche, au sud de la ville. On a pu constater, précise l'exécutif, une expansion géographique de la cité, ces dernières années. Cela s'est traduit par l'agrandissement du quartier des Forges, par la mise en chantier du lotissement de la Recorne, par le développement de la cité de l'est en aujourd'hui par une nouvelle extension, celle du quartier de la Ruche.

Deux tours sont actuellement en construction dans ce secteur, de même que le temple Saint-Jean. Aussi, le Conseil communal a-t-il été saisi d'une demande ten-

dant à mettre au point un règlement de quartier et un plan de zone qui feront l'objet d'un prochain rapport.

En outre, de nombreux projets de bâtiments sont à l'étude. Bref, il s'agit maintenant d'envisager l'avenir en prévoyant l'ouverture et l'aménagement des chaussées nécessaires, notamment. Ce crédit de plus d'un million servira à : l'élargissement et la prolongation de la rue de l'Helvétie, la prolongation de la rue Abraham-Robert, l'aménagement de la rue de la Confédération, la création d'un passage entre la rue Abraham-Robert et la rue des Crêts et la construction d'un escalier au carrefour de la Ruche. Quelques questions sont alors posées par des membres du législatif. C'est ainsi que l'on reçoit l'assurance que des places de jeux, une en tout cas, seront réalisées.

PLAN DE ZONES

En 1968, on adoptait un plan de zones et le règlement d'urbanisme. Après quelques années d'application, il apparaît que quelques petites modifications de détails ou améliorations peuvent lui être apportées. Cela fait donc l'objet d'un rapport à l'appui de modifications du plan. Le groupe PPN s'oppose d'entrée au point trois, concernant le quartier de Beauregard : une zone de bâtiments publics, en prévision de l'édification d'un petit groupe scolaire primaire est créée au bas de la zone d'installations publiques (pistes de ski). Cet endroit est trop humide et dangereux en raison de ces pistes, précisa-t-on. Quant aux popistes, ils trouvent étrange de voter un changement de zone, dans le quartier de l'Abéille, où il est précisé que cela découle notamment du nouveau programme de besoins de l'enseignement professionnel, alors que justement, aucun renseignement n'a été donné à ce sujet. Pas question donc d'engager l'avenir sans en connaître les éléments.

M. Broillet répondra le premier à la question du PPN en relevant qu'il ne s'agit nullement d'une vaste construction, mais que peut-être bientôt un petit collège serait utile dans cette région. Quant à M. Moser, il complètera le texte en précisant qu'une petite partie d'ordre contigu avait été réservée en vue d'un éventuel développement dans le secteur des métiers du bâtiment. Or, ceux-ci seront logés dans le centre cantonal de Colombier, libérant ainsi une portion de terrain qui retournera tout naturellement à la zone d'ordre contigu. Il s'agit de la partie sud de la zone de bâtiments publics.

Au vote, point par point, la proposition de suppression des PPN est refusée par 21 voix contre 5. Le vote d'ensemble recueille l'unanimité.

DES MILLIONS QUI ÉCHAUFFENT

Deux demandes importantes de crédits concernant le chauffage figuraient également à l'ordre du jour extrêmement copieux. Le premier, de 3.620.000 fr., est destiné

à la construction d'une centrale et d'un réseau de chauffage à distance. Le second, de 370.000 fr., permettra d'améliorer le chauffage à distance de l'usine Numa-Droz. Ces deux demandes ont fait l'objet d'un compte rendu détaillé dans l'édition antérieure. Rappelons brièvement que le crédit d'environ 4 millions verra l'édification d'une centrale de chauffe d'une puissance de 20 millions de kilocalories par heure, équipée progressivement.

Elle est prévue pour une alimentation polyvalente (essence légère, fuel, éventuellement huiles usées). On envisage d'utiliser Cridot en partie, dès que cette usine d'incinération des ordures sera achevée. L'ensemble sera commandé automatiquement. Le réseau de distribution comprendra les Cornes-Morel sur une longueur de 1,2 km et le centre de la ville sur une longueur encore indéterminée, mais dont le terminus sera vraisemblablement la zone des musées. Une dérivation pourra alimenter le Technicum, le collège industriel et des bâtiments du Chésal Numa-Droz.

D'emblée, le groupe PPN attaque : — Nous nous trouvons placés dans une situation délicate avec un montant de dépenses pour les grands travaux d'environ 50 millions, à brève échéance. Peut-on dès lors accepter ce crédit de 3.620.000 fr. sans autre ?

La réponse est non, d'autant que les perspectives économiques ne sont guère favorables. Des propositions ? Réduire ce projet à l'essentiel, localiser l'action du chauffage. Pour cela, il faut remettre tout ce rapport à une commission, étant bien entendu que le second crédit est accepté puisque indispensable. Ce n'est pas l'avis des socialistes ni des popistes, ces derniers précisant qu'il ne s'agit nullement de fonds perdus, mais rentables.

Quant au PPN, il s'interroge : sur la manière dont sera assuré le financement non seulement de ce projet, mais de l'ensemble des crédits demandés ce soir-là, près de dix millions.

Les radicaux, pour leur part, estiment qu'il faut savoir digérer les grosses dépenses, mais qu'ici l'on a trop tendance à vouloir réaliser tout, d'un seul coup. C'est un paradoxe, dira le président du Conseil communal, M. Payot, d'une part l'on dit « oui » à la station d'épuration des eaux usées et « non » à un système qui évitera la pollution de l'air. Il s'agit d'une option. L'accepter, c'est ouvrir toutes les portes du futur où chaque quartier sera relié à des centrales. Enfin, il faut relever que cette construction sera amortie. Le projet de renvoi à une commission est refusé par 19 voix contre six.

Une discussion des plus animées et agitées s'engage alors et finalement, au vote, les deux crédits sont acceptés. La lutte aura été chaude car, pour une fois, on a senti une sorte d'avertissement venant du Conseil général. Il s'agira maintenant de se montrer prudent dans l'étalement des travaux

extraordinaires. Pour la ville, c'est une nécessité vitale.

RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES

A de nombreuses reprises, nous avons traité de la constitution d'une société anonyme au capital social de 100.000 fr. sous la raison sociale de « Recherches économiques et techniques ». Il s'agit en fait d'un bureau de recherches, véritable outil de travail à la portée des industriels de la place, créé sous les auspices des autorités communales.

Celles-ci demandant l'autorisation de participer à la constitution de cette société, un crédit extraordinaire de 120.000 fr., l'autorisation d'inscrire une somme de 240.000 francs au budget 1972 et l'autorisation de garantie des emprunts de la société destinés à ses investissements pour un montant de 130.000 fr. pour 1971 et 240.000 fr. pour 1972. Chaque groupe politique releva cette heureuse initiative qui permettra de renforcer l'économie locale.

M. Maurice Payot donnera quelques éclaircissements, précisant d'abord que, pour la ville, il est important de rester dans la course. Il est bien entendu que ce sont les industriels qui porteront les responsabilités, mais les autorités estiment nécessaire de participer en payant une coti-

sation, en quelque sorte, de manière à ce que nous restions informés des destinées de l'industrie. Actuellement, plus d'une vingtaine d'entreprises groupant plus de 2000 ouvriers, ont manifesté le désir de participer aux travaux.

Une proposition popiste de renvoyer à la commission les statuts afin qu'ils soient encore plus précis, sera repoussée par 17 voix contre 9 et c'est à l'unanimité que le rapport sera adopté.

DEUX INTERPELLATIONS

Malgré l'heure tardive, il est plus de 23 heures, le président Perret décide fermement de liquider l'ordre du jour. A une interpellation popiste demandant ce qu'il adviendrait du centre scolaire Numa-Droz, dont la commission formée à cet effet avait refusé l'emplacement, il est répondu qu'une étude parallèle est conduite afin d'étudier d'autres possibilités.

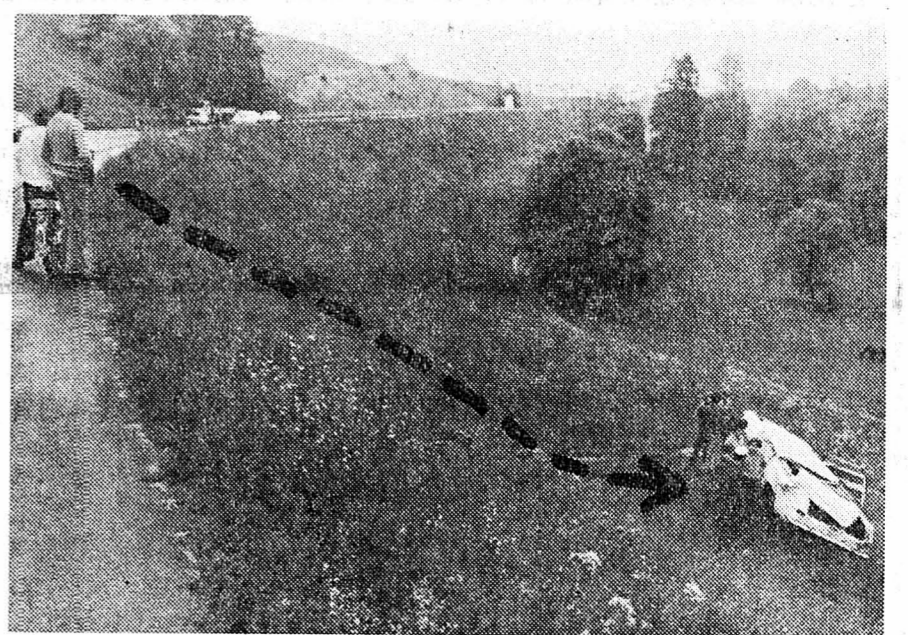
Quant à la dernière interpellation, popiste également, elle traitait de l'avenir de la policinomie et des services que celle-ci rendait à des gens de condition modeste. C'est un service d'hygiène médico-social qui est actuellement à l'étude, répondra le conseiller communal Ramseyer. Quant au centre d'accueil des urgences, à l'hôpital, il n'est plus nécessaire d'y être envoyé par un médecin pour se voir accueillir. L'exécutif n'entend nullement remplacer, à brève ou longue échéance, la policinomie par rien.

Enfin, après un marathon de près de trois heures et demie, chacun put se dire : « ouf... Mais pour une meilleure digestion des textes et discussions, il serait bon que toutes ces séances ne se ressemblent pas. Ph. N. (A suivre)

Accrochage

(c) Une auto, pilotée par M. G.Z., domicilié en ville, circulait hier vers 6 h 50, rue du Grenier en direction sud. A la hauteur de la rue du Manège, la machine s'est arrêtée normalement au « stop », mais en est repartie prématurément, coupant la route à une auto française, conduite par M. P.J., de Grand-Combe-Château (Doubs). Dégâts.

LE LOCLE - LE LOCLE



Après avoir dévalé sur une centaine de mètres (pointillé), le véhicule s'est immobilisé après plusieurs tonneaux. (Avipress - Girardin)

Au pied du Crêt, une auto dévale un talus : conducteur blessé

(c) Un habitant du Locle, M. Francis Cattin, circulait hier, peu avant 17 heures, au volant de sa voiture sur la route le Crêt-du-Locle au Locle. Après le passage sous-voies, dans un virage à gauche, à la suite d'un brusque freinage, l'automobiliste perdit

la maîtrise de son véhicule qui traversa la route et dévala, sur près d'une centaine de mètres, le talus se trouvant à gauche.

Après avoir fait plusieurs tonneaux, l'auto s'immobilisa.

Par une chance extraordinaire, le conducteur ne souffre que d'une commotion. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital du Locle.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Etat civil de mai

(c) Naissances : Mercier Valérie, d'Henri et de Jeanne, née Simon-Vermot ; Jeanneret Sébastien, de Jean-Pierre et d'Anne-Marie, née Nicolet.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE

Cinéma Casino : 20 h 30, Thérèse et Isabelle.

TOURISME : bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31.22.43. Ouverture 8 h à 12 h 30, 14 h à 17 h 30.

Pharmacie d'office : Mariotti, Grand-Rue 38. Des 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

● A LA CHAUX-DE-FONDS

CINEMAS. — Corso. 20 h 30, Miraillotte Kelly.

Eden. 20 h 30, La dernière station.

Plaza. 20 h 30, Baby love ou je suis faite pour ça.

EXPOSITIONS. — Musée des Beaux-Arts : 10 h à 12 h, 14 h à 17 h : sculptures de l'Afrique noire (derniers jours).

Vivarium de la Bonne-Fontaine : 9 h à 12 h, 14 h à 20 h 30, plus de 200 animaux.

TOURISME : bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23.36.10. Ouverture : 8 h 30 à 12 h, 14 h à 18 h 30.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17.

Pharmacie d'office : Coop jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

enchantement. Bien que légale, l'application des textes réglementaires de l'article 77 ne devient-elle pas arbitraire ?

« Pourquoi créer un précédent inutile et dangereux qui justifiera de nouvelles et fréquentes exceptions ? » se demandent les signataires avec inquiétude.

La querelle porte donc sur une question de principe et quelques mètres de béton. Mais après tout, l'actuel hôtel de district n'est-il presque aussi haut que les futurs bâtiments ?

L'essentiel du problème reste quand même le besoin urgent d'appartements et il ne faut pas le perdre de vue. Un bâtiment de cinq étages n'est pas une machine à habiter, ni une « tour à Boudevillers » ; et un article du règlement d'urbanisme peut aussi subir une évolution. Au fait que précise cet article 77, arrêté en octobre 1968 en matière de dérogation ?

L'ARTICLE 77

S'il n'en résulte pas de préjudice pour l'ensemble de la localité, lorsque les nécessités économiques, les conditions topographiques, la destination ou l'architecture d'un bâtiment le justifie, le Conseil communal, d'entente avec la commission d'urbanisme, peut, exceptionnellement, autoriser des dérogations au présent règlement à l'exception des dispositions concernant la délimitation des zones du plan d'aménagement, le genre de construction caractérisant les différentes zones, les gabarits, les alignements, l'occupation du sol et la densité. Ces dernières dispositions ne peuvent être modifiées qu'après décision du Conseil général et sanction du Conseil d'Etat.

Il ressort clairement que le Conseil communal était en droit de prendre la décision d'autoriser des dérogations aux articles 28 et 29.

Mis à part la forme et les faits, la pétition ne serait-elle pas une sorte de ballon d'essai destiné à pousser le Conseil communal à prendre conscience de certains problèmes ? 72 signatures sur 520 habitants : ce n'est pas si mal lorsqu'on veut savoir jusqu'à quel point l'opinion publique suit celle du Conseil communal !

A moins que l'approche de l'année électorale soit aussi pour quelque chose dans ce regroupement voulu ou non par la pétition... qui ne servira sans doute pas à grand-chose puisque la voie de l'initiative et celle du référendum sont coupées.

P. Lc.

Nouveau comité

(c) Lors de l'assemblée de mardi, de la société de tir « Union et Patrie », un nouveau comité a été constitué : président : Jean-Claude Bennetot ; vice-président : Willy Brunner ; caissier : Dominique Cornu ; moniteurs : Jean-Marc Luginbuhl, Jean-Pierre Schaffer, Jean-Michel Monnier ; vérificateurs des comptes : Raymond Cosandier et Denis Challandes ; suppléant : Jacques Demierre.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le Conseil communal de Fontaines sur la sellette

Une pétition déposée contre une de ses décisions

Que se passe-t-il à Fontaines ? Derrière la quiétude toute apparente des travaux champêtres et des premières fenaisons, de profondes vagues de fond agitent l'opinion publique et, dans les remous, on perçoit comme une intention de mettre le Conseil communal sur la sellette. Toute cette tempête est la conséquence d'un projet de construction et d'une dérogation au règlement d'urbanisme.

L'affaire ne date pas d'aujourd'hui, mais elle vient de connaître un rebondissement. Hier, en effet, une pétition, forte de 72 signatures désapprouvant une décision du Conseil communal, a été déposée au secrétariat.

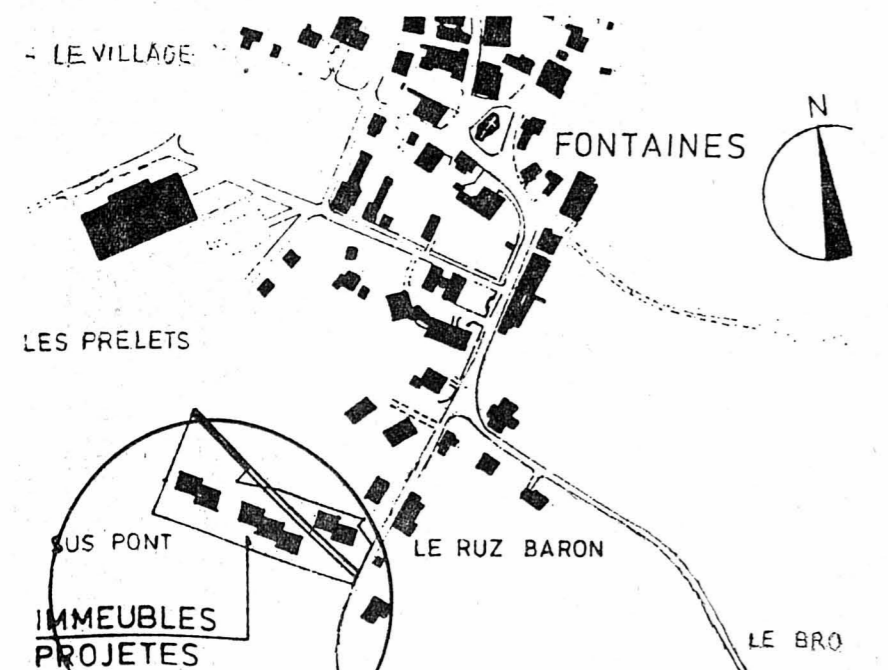
Tout d'abord, de quel projet s'agit-il ? Nul n'ignore que le Val-de-Ruz est en pleine expansion et en pleine crise de logement.

Pas un jour ne passe sans que les demandes d'appartements affluent dans la plupart des communes. Or, depuis l'année dernière, chacun savait, à Fontaines, que plusieurs maîtres d'état avaient l'intention d'acquiescer des terrains pour y édifier un ensemble de locatifs. C'est ainsi que naquit l'idée première dans les bureaux d'un architecte qui, malheureusement, n'avait pas tenu compte du plan d'aménagement de la commune.

Un architecte-conseil mit donc sur pied un contre-projet, consistant en neuf blocs décrochés, dont un comportait cinq étages, non conforme au règlement d'urbanisme prévoyant un maximum de trois. Cela n'empêcha pas la commission d'urbanisme d'approuver le projet à l'unanimité. Sur la base de ce projet remanié, les architectes proposent maintenant un projet de 58 appartements répartis en 7 blocs. Deux bâtiments conformes au règlement seraient construits en bordure de la route de Boudevillers, un peu plus loin, trois bâtiments décrochés seraient édifiés (deux de quatre étages et un de cinq) ; puis, enfin, un dernier groupe comprendrait deux maisons de cinq étages.

LE FEU AUX POUDRES

Le 12 mai, lors d'une séance du Conseil général, le problème devait être abordé.



ments dans une maison, plus elle est rentable », a dit M Roth.

Les signataires de la pétition n'ont pas apprécié cette répartition. Pour eux, les conditions de dérogation ne pouvant être accordées qu'à titre exceptionnel, c'est pour ménager des intérêts étrangers à l'esprit du règlement, qu'elles ont été décidées. Il ne peut donc en résulter, si ce n'est un préjudice matériel pour la population, pour le moins un préjudice moral pour la majorité d'entre elle et une réprobation quasi générale de sa part, ajoutent les opposants.

Ce n'est pas le seul grief des 72 signataires. Ils prétendent en effet que le Conseil communal, disposant de temps, a pu se renseigner sur la portée des décisions et a inscrit cet objet à l'ordre du jour de la séance du 12 mai. C'est le fameux point No 5 qui a disparu comme par

Protestation énergique

Après avoir énuméré un certain nombre de griefs dont nous faisons état plus haut, le texte de la pétition conclut ainsi :

Nous ne pouvons donc que protester et nous le faisons avec la dernière énergie. Pour l'instant donc, nous protestons :

- contre le retrait du point 5 de l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil général ;
- contre la décision du Conseil communal (bien qu'autorisée par le règlement) d'accorder des dérogations aux art. 28 et 29 du règlement d'urbanisme.

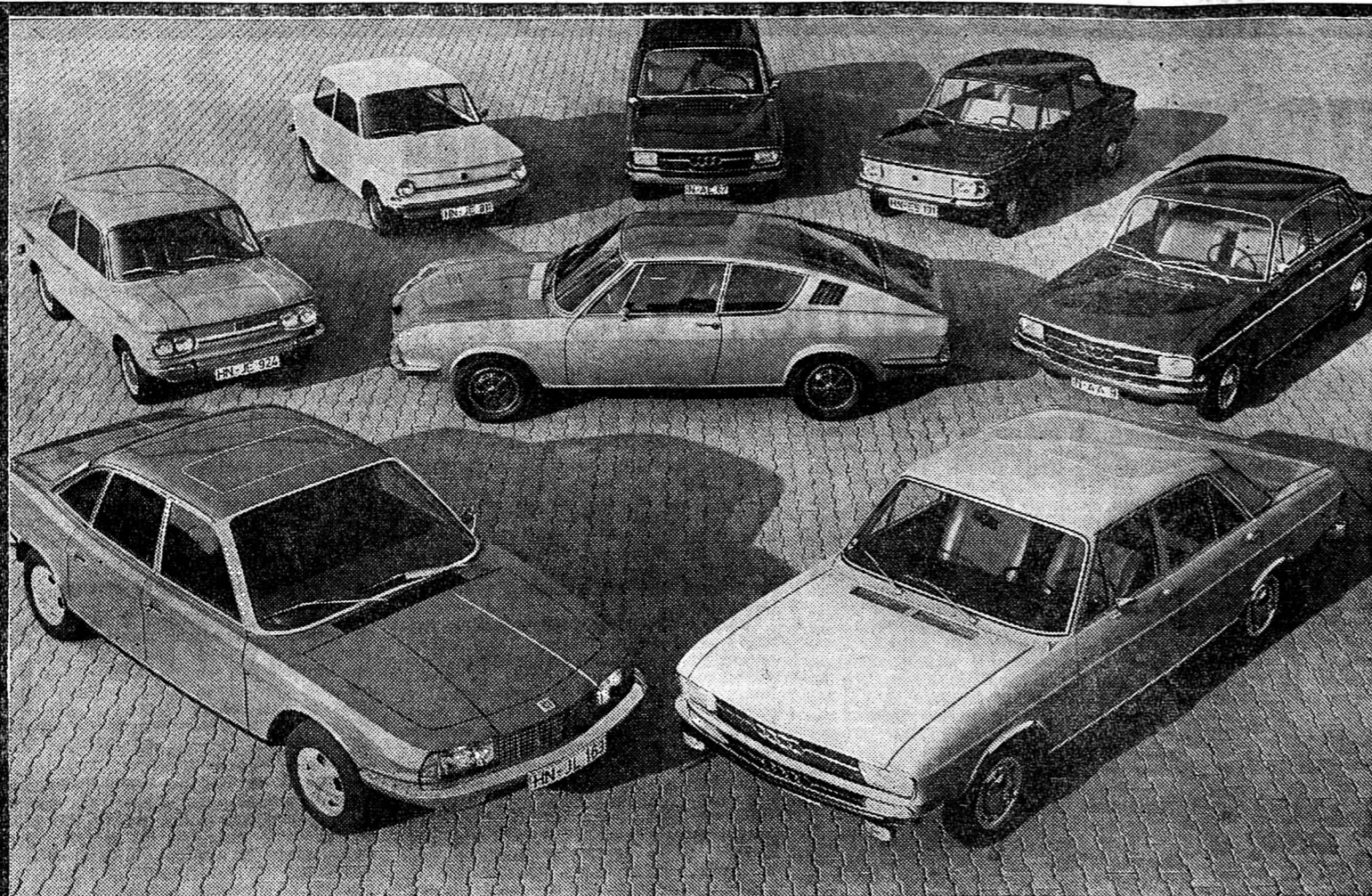
Nous nous élevons publiquement :

- contre les interprétations (pour le moins partiales) du règlement par le Conseil communal ;
- contre le seul motif qu'il donne en faveur de sa décision, à savoir : «...chacun sait que plus il y a de logements dans une maison, plus elle est rentable ! » (déclaration du président du Conseil communal, en réponse à l'intervention d'un conseiller général, déclaration qui résume l'argumentation destinée à convaincre toute une population et à justifier les mesures exceptionnelles prises par notre exécutif)... sans commentaires !

En conséquence :

- Nous demandons instamment au Conseil communal :
- de revenir sur sa décision et de répudier le « chantage » des intéressés à la construction immobilière projetée ;
- de reconsidérer ses positions et ses options quant à « développement » futur du village en redonnant un sens aux valeurs morales et spirituelles et en rétablissant les vrais rapports entre l'homme et son environnement ;
- d'autoriser la construction des bâtiments prévus conformément aux dispositions du règlement d'urbanisme ;
- enfin, s'il est convaincu de la justesse de sa cause et pour donner plus de poids à sa décision, de soumettre cette question au Conseil général, voire à une consultation populaire.

Suivent 72 signatures d'habitants de Fontaines jouissant tous de leurs droits civiques.



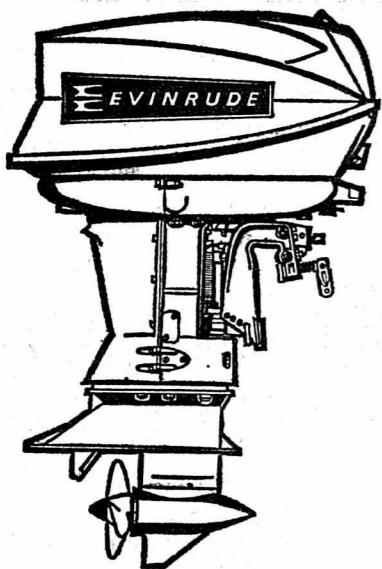
# Présentation des plus récents modèles AUDI NSU

Spécialement : AUDI 100 LS automatique

AUDI 100 COUPÉ 5 — RO 80 avec moteur WANKEL — NSU TT 1300 Groupe 2

Dans le cadre des journées du Lac  
**Du 3 au 6 juin 1971**

à proximité de la Maison du Plongeur



## EVINRUDE

la puissance de l'expérience

- Moteurs hors-bord
- Bateaux Rocca - Skibsplast
- Promenades gratuites en bateaux
- Attraction pour enfants gratuite

## EVINRUDE

le moteur hors-bord  
des plaisirs nautiques sans nuage !

**Entrée libre**  
**Nous nous réjouissons de vous accueillir.**

# AUTO-SENN - NEUCHÂTEL

GARAGE DE BELLEVAUX - J.-F. Bühler

## Hôpital du Val-de-Ruz à Landeyeux (Fontaines/NE)

cherche au plus tôt

### HOMME

dans la cinquantaine pour s'occuper de divers travaux de maison et de jardin. Serait nourri, blanchi et logé dans la maison. Demandons homme sobre et ayant esprit d'initiative. Faire offres, avec prétentions de salaire à l'Administration de l'Hôpital, Landeyeux, 2046 Fontaines (NE)

Nous cherchons, pour nos kiosques à Colombier et Auvèrner, une

### REMPLAÇANTE

Des connaissances de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période d'introduction.

Les intéressées voudront bien adresser leurs offres à : Société anonyme, LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 24 61, interne 44.



cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

### un aide-chauffeur

(en possession si possible d'un permis A). Place stable ; avantages sociaux, semaine de 5 jours.

Faire offres à Jacques Grisoni, vins fins, 2088 Cressier. Tél. 47 12 36.

Si un

### travail à domicile

lucratif vous intéresse, appelez tél. (063) 2 06 00.

Nous préférons les anciennes vendeuses, secrétaires, serveuses, etc.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir ;

### chauffeur-livreur

eaux minérales, vins et primeurs ;

### jeune vendeuse

pour commerce de primeurs et alimentation. S'adresser à la Cidrerie de Morat, succursale de Fleurier, 2114 Fleurier. Tél. (038) 61 11 17.

On cherche, pour date à convenir,

### aide de bureau

connaissant la dactylographie, pour travaux variés.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres P 900.148 N, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.



Nous cherchons un

### commissionnaire

pour diverses courses. Ce travail conviendrait à jeune homme ou retraité. Téléphoner au

24 44 24

**GARAGE CENTRAL**  
Hubert Patthey  
NEUCHÂTEL - PIERRE À MAZEL

## MIGROS

cherche

pour son siège central à Marin

## veilleur de nuit

Place stable, bonne rémunération, avantages sociaux d'une entreprise moderne



Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception de notre siège central à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 h.

## AMANN + CIE S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

### EMPLOYÉ DE CAVE

connaissant le métier et les travaux de cave en général.

Ambiance de travail agréable dans caves modernes bien agencées.

Place stable, caisse de retraite. Semaine de 5 jours.

Faire offres à la Direction de

## AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros, 2002 NEUCHÂTEL.

## DUBIED

Maison réputée dans le monde entier pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche

## UN ADJOINT du chef de la comptabilité industrielle

Il s'agit d'un poste à caractère hautement confidentiel, nécessitant des contacts réguliers avec nos usines, que nous désirons confier à un jeune élément préparant le diplôme fédéral de comptable, ayant un certain goût pour les problèmes techniques ou désirant s'y intéresser.

Nous prions les candidats que cette fonction intéresse de faire des offres de service complètes.

Eduard Dubied & Cie, S.A.,  
rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 75 22.

Discrétion garantie.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

## OFFRES D'EMPLOIS

Si vous désirez travailler

### à votre compte

nous cherchons

### un(e) représentant(e)

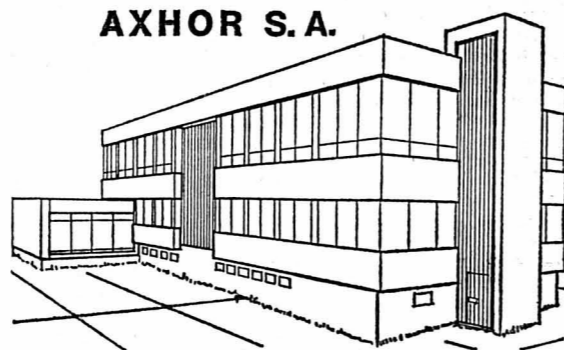
avec exclusivité de vente, bilingue, ayant voiture (pas de capitaux).

Vente uniquement sur demande de notre clientèle.

Eventuellement gain accessoire important. Débutant (e) sera mis (e) au courant par notre maison.

Faire offres à case postale 13, 2000 Neuchâtel 9.

## AXHOR S.A.



cherche, pour sa succursale de Chézard,

### tailleur de pignons

Faire offres au (038) 53 22 75, ainsi, que des

### ouvrières

pour sa succursale de Saint-Martin.  
Faire offres au tél. (038) 53 37 24.

## FAN

Pour notre service des abonnements, nous cherchons une

### employée de bureau

Le travail consiste en travaux de dactylographie, réception des téléphones, classement et préparation des expéditions. Ambiance agréable. Semaine de cinq jours. Entrée en service : 15 juin ou pour date à convenir.

Pour le même département, nous cherchons une

### aide de bureau

pour la période du 12 juillet à fin août.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, au Secrétaire général de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel.

## Société Anonyme Fiduciaire Suisse

NEUCHÂTEL - Faubourg du Lac 2  
Tél. (038) 25 52 22.

Nous cherchons une

### SECRÉTAIRE

pour la correspondance, la frappe de rapports et l'exécution de travaux auxiliaires de comptabilité. Activité intéressante et variée dans une ambiance agréable.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec nous aux fins de recevoir tous renseignements désirés.

JURA - JURA - JURA - JURA

VAUD - VAUD - VAUD

Les terrains de la Confédération aux Franches-Montagnes: du nouveau

De notre correspondant: Le rachat des domaines de la Confédération situés sur les communes de Genève, de Lajoux et de Montaufoux...

Ils proposent la création d'une société coopérative, d'une fondation ou d'une société anonyme - il faut encore creuser le problème - qui émettrait des parts sociales d'un montant de 500 fr. et récolterait ainsi le tout ou partie importante des 3,8 millions nécessaires au rachat...

ont exposé et défendu leur projet devant la Fédération des Franches-Montagnes et du Rassemblement jurassien. Aucune décision n'a été prise. Dans l'état actuel des choses, on peut supposer que les conseils communaux des trois localités décideront de la convocation d'assemblées communales...

Delémont: 10 millions pour un centre sportif

De notre correspondant: C'est dimanche que le corps électoral delémontain devra se prononcer sur l'octroi d'un crédit de 10 millions destiné à la création, sur les terrains de la «Blancherie» et des «Prés Roses», d'un centre sportif polyvalent destiné en premier lieu aux écoles qui sont à peu près totalement dépourvues d'installations de gymnastique et en second lieu aux sociétés sportives...

Non seulement les partis, mais encore divers personnalités font campagne pour un «oui» à une dépense qui, si elle est très élevée, sera tout de même supportable parallèlement aux autres charges communales, et sans élévation de la quotité d'impôt puisqu'elle s'étalera sur dix ans, au gré des possibilités financières.

UNE IMPORTANTE RÉALISATION Nous ne reviendrons pas sur le détail de ce projet que nous avons déjà présenté dans ces colonnes, sinon pour dire qu'il comporte, grosso modo, un stade d'athlétisme, différents terrains de jeu, un bassin de natation, 3 salles de gymnastique, un restaurant, des places de parc, un terrain de football correspondant aux normes de

«Jeux sans frontières» Lors de l'émission télévisée intitulée «Jeux sans frontières» qui sera diffusée le 9 juin par l'Eurovision, de Riccione, une équipe de Courrendlin défendra les couleurs helvétiques. Cette équipe comprendra 32 membres choisis dans les différentes sociétés sportives de la localité et elle sera conduite par M. Hubert Gunzinger dont les relations dans les milieux du sport ont permis le choix de la localité voisine de Delémont. Depuis deux mois, les «élus» se réunissent tous les jeudis soir pour une séance d'entraînement. Le départ est fixé au 5 juin. M. Fernand Monnin, maire de Courrendlin, représentera officiellement son village.

SONVILIER Retraite méritée (c) M. Charles Stauffer, postier, vient de prendre sa retraite. A cette occasion, il a été remercié pour son travail dévoué par la direction des PTT.

MOUTIER Garage cambriolé

Hier, vers 2 h 30, une patrouille de la police a constaté que des cambrioleurs avaient brisé la porte d'entrée d'un garage situé entre Moutier et Granval, forçant des meubles et provoquant d'importants dégâts. Ils n'ont emporté qu'une petite somme d'argent. L'enquête se poursuit. La police lance un appel aux témoins éventuels.

SAINT-IMIER Perte de maîtrise

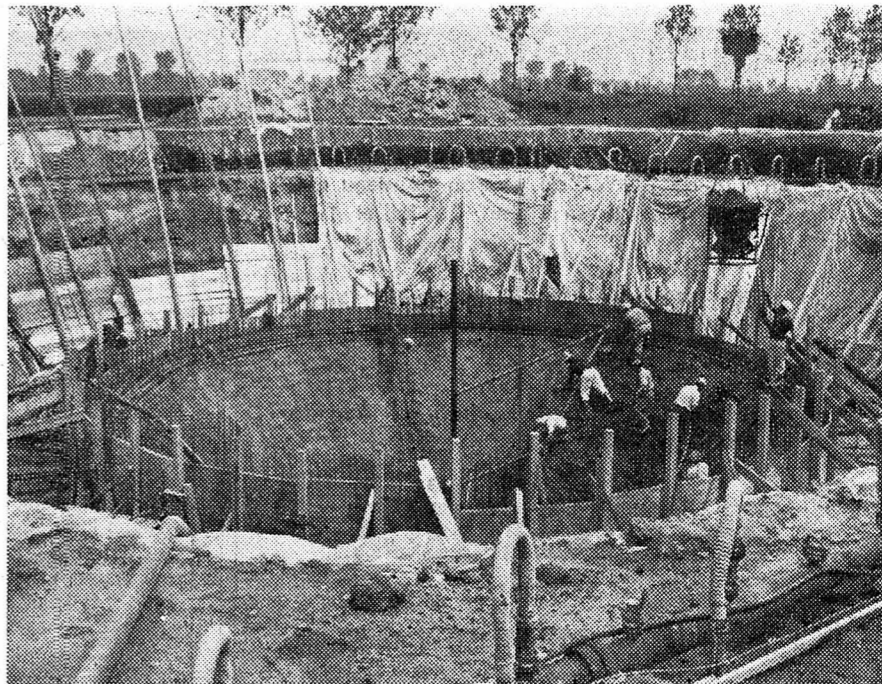
(c) Hier après-midi, un automobiliste neuchâtelois qui circulait à vive allure, perdit la maîtrise de son véhicule qui entra en collision avec une automobile de Saint-Imier roulant normalement en direction de Villieret. L'accident s'est produit à l'entrée du pont de Sébastopol. Dégâts: près de 6000 francs.

TRAMELAN Derniers devoirs

(c) Tramelan accueillera aujourd'hui la dépouille mortelle de Jean-Pierre Siedler, tombé au Tchad, le 27 mars 1970, en combattant dans les rangs des parachutistes français. L'inhumation aura lieu demain.

CUDREFIN Tir du cinquantenaire

(sp) «Les Francs-Tireurs» organisent une grande fête les 19 et 20 juin et les 26 et 27 juin, avec la participation de 500 tireurs de quatre cantons, à l'occasion de leur 50ème anniversaire.



Corcelles: bientôt une station d'épuration

Après Payerne, Chevroux et Faoug, la commune de Corcelles construit actuellement une station d'épuration des eaux usées.

au lieu dit Rombosson. Les travaux ont commencé au mois de mars et on pense que le gros œuvre sera terminé cet automne, la station devant entrer en service au printemps 1972.

Cette nouvelle station d'épuration, qui comprendra deux décanteurs et deux digesteurs, coûtera plus de 800.000 francs. (Avipress-Pache)

AGIEZ Un bénéfice de 33.600 fr.

(c) Le Conseil général d'Agiez a pris connaissance des comptes 1970. Alors que le budget prévoyait un déficit de 9000 fr., les comptes bouclent par un bénéfice de 33.600 francs. Ce résultat est dû à l'amélioration du rendement du produit des forêts et des impôts.

DONNELOYE Accident de travail

(c) M. Paul Bezençon, âgé de 50 ans, habitant Donnejoye, a été victime d'un accident. Blessé au pied droit par une tronçonneuse, il a été hospitalisé à Yverdon.

LAUSANNE (ATS) - M. Michel Conter, professeur à Lausanne, et M. Daniel Wilhelm, écrivain, ont envoyé à la municipalité de Lausanne une déclaration collective, signée par 239 personnes et concernant la récente «affaire des cinémas lausannois».

BRETIGNY Cyclomotoriste renversé

(c) Hier, vers 16 h 15, M. Gustave Gerber, 73 ans, domicilié à Lausanne, qui circulait à cyclomotor sur la route Cugy-Thierrens, et bifurquait à gauche pour se rendre à Bretigny, a été heurté par une voiture vaudoise. Blessé à la tête, aux mains et aux jambes, le cyclomotoriste a été hospitalisé.

FRIBOURG - FRIBOURG

Des montagnes de gravier «contestées»

De notre correspondant: Bonnes nouvelles, sur le front de la RN 12, le premier tronçon de 17 km, entre Corpataux et Guin, sera inauguré le 31 juillet. Autre problème important par son ampleur et ses incidences: celui des réserves de gravier. Des solutions satisfaisantes ont été trouvées.

son utilisation, de toute manière, pour d'autres ouvrages. Il n'y a pas de divergence de vues, en l'occurrence, entre le canton et la Confédération. Les problèmes d'exploitation ne sont pas si simples. La collaboration entre le bureau des autoroutes et des entreprises privées est-elle rentable? Une expertise a révélé qu'à la gravière de Châtillon, les bénéfices d'une entreprise avaient dépassé les normes usuelles. Mais un nouveau contrat a pu être passé, à des prix qui permettent de récupérer, en partie du moins, les bénéfices qui dépassaient les normes.

Dès 1962, on avait réservé d'importants gisements de gravier qui ont ainsi été soustraits à la spéculation et à un quelconque monopole. Les effets de cette politique, affirme le conseiller d'Etat Claude Genoud, ont été heureux. La question de l'exploitation, en revanche, a été controversée. Les méthodes de construction des autoroutes ont évolué. Aujourd'hui, on utilise moins de gravier et le coût des ouvrages d'art en a été abaissé. De la sorte l'important gisement réservé à la Roche (Gruyère), de quelque 300.000 mètres cubes, peut paraître superflu. Mais cette réserve trouvera

ROMANENS Un veau crevé près d'une source

(c) Le cadavre d'un veau, en état de décomposition, a été découvert à proximité d'une source privée, au-dessus de Romanens (Gruyère). Une enquête est menée pour découvrir l'auteur de ce scandaleux dépôt. A la veille de la votation sur l'environnement, l'illustration est éloquent!

Inquiétudes pour la N. 12

(c) Les cantons sont actuellement consultés au sujet du programme de construction des routes nationales. A une majorité d'une voix, la commission Huerlimann a proposé de maintenir la priorité à la RN 1 Lausanne-Berne, ce qui ne permettrait pas l'achèvement de la RN 12 avant 1981, au plus tôt. Cela signifie-t-il qu'il faut abandonner l'espoir de voir se réaliser la RN 12 en 1976 ou 1977? Point du tout. M. Claude Genoud, directeur des travaux publics, vient de dire pourquoi il a tout lieu d'être confiant.

BULLE Un transport très spécial

(c) La population du chef-lieu grüérien a été intriguée, hier, par le passage de plusieurs convois d'une longueur inusitée, entre la gare et la sortie de la ville, côté Vuadens. Il s'agissait d'éléments préfabriqués en béton armé spécial, destinés à la toiture d'une imprimerie. Chacune des onze pièces mesurait trente mètres de longueur et pesait... 38 tonnes, alors même que l'épaisseur minimale est de 6 centimètres. Un convoi CFF spécial avait transporté l'ensemble à partir de Wittnau, près de Rorschach, ce qui posa des problèmes particuliers, puisque ce train ne pouvait croiser aucun autre convoi. Tout s'est pourtant déroulé sans anicroche.

Il paraît donc encore tout à fait possible de faire admettre une priorité à la RN 12. On sait que cette solution permettrait de supprimer, avec cinq années d'avance environ, la cassure entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, et cela sans porter préjudice à la RN 1. Le fait que la commission Huerlimann ne se soit elle-même prononcée qu'à une très faible majorité démontre que les excellents arguments qui militent en faveur d'un effort accéléré sur la RN 12 ont déjà fait bien du chemin. Diverses tractations continuent de se dérouler, dans le but de constituer un front le plus large possible.

Le nouveau directeur de Charmey - Vounez

(c) M. Pierre Bugnard, qui était jusqu'ici directeur technique d'une grande entreprise de l'alimentation de Rapperswil, a été nommé directeur de la télécabine Charmey-Dents Vertes S.A. M. Bugnard, qui est âgé de 54 ans, est natif de Charmey. Mais ses activités professionnelles l'avaient longtemps éloigné de son village. Dans les domaines touristique et sportif notamment, il est sans doute l'homme de la situation. Cet ancien directeur sportif et «coach» de Lausanne-Sports a lui-même été un compétiteur doué. Mais surtout, il compte de remarquables réalisations en tant qu'ancien président de la Société de développement d'Estavayer-le-Lac, cité dans laquelle il a fondé un cercle économique. M. Bugnard siège déjà au comité cantonal de l'Union fribourgeoise du tourisme. Dès 1970, il a participé très activement à la promotion touristique de la station charmeysannoise. Et quand on sait qu'il fut à l'époque... garçon de chalet, personne ne s'étonnera plus de ce retour au pays qui est fort bienvenu.

Il paraît donc encore tout à fait possible de faire admettre une priorité à la RN 12. On sait que cette solution permettrait de supprimer, avec cinq années d'avance environ, la cassure entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, et cela sans porter préjudice à la RN 1. Le fait que la commission Huerlimann ne se soit elle-même prononcée qu'à une très faible majorité démontre que les excellents arguments qui militent en faveur d'un effort accéléré sur la RN 12 ont déjà fait bien du chemin. Diverses tractations continuent de se dérouler, dans le but de constituer un front le plus large possible.

Douz millions pour un centre d'entretien

(c) M. Claude Genoud, directeur des travaux publics, a donné des informations sur la construction imminente du centre d'entretien de Granges-Paccot, près de Fribourg. Cette construction qui coûtera quelque 12 millions sera davantage qu'un classique centre d'entretien des routes nationales. Il servira non seulement pour la RN 12, avec le centre secondaire prévu à Vaulruz, mais encore au réseau routier cantonal.

Le patrimoine artistique fribourgeois

De notre correspondant: Sur l'initiative de M. Jacques Rémy, président de la commission cantonale des Monuments historiques, une visite des monuments restaurés avec les subsides de la Loterie romande a été faite, dans le pays de Glâne. On constatait

la présence des délégués fribourgeois de la Loterie romande et du préfet Rémy Brodard, ainsi que d'autres personnalités. M. Etienne Chatton, conservateur cantonal commenta les restaurations, qui témoignent de la richesse souvent méconnue de notre patrimoine artistique.



Les stalles de Romont. (Avipress - Gremaud)

Furent visités l'abbaye de la Fille-Dieu avec des peintures murales et un tableau de la Vierge sauvé par une restauration habile; la collégiale de Romont avec ses stalles du XVIe siècle et le fameux vitrail de l'Assomption (comparable à une Annonciation qui, espérons-le, rejoindra un jour le sanctuaire), la Vierge du Portail, sculpture du XIIIe siècle, ainsi que le trésor, nouvellement aménagé, dont une des pièces majeures est un ostensorio de haute qualité du début du XVIIe siècle.

On visita ensuite le château de Mézières, qui attend qu'un mécène veuille lui redonner vie. A la Joux, un maître-autel prestigieux, ayant pour auteur le sculpteur J. Deillon, élève du maître Ardieu, de Bulle, a été remis à la place d'honneur. Cet autel, le plus beau de ce genre en pays fribourgeois, a connu vraisemblablement le ciseau du sculpteur Jean Verdant, de Neirivue (qui sculpta l'autel de la chapelle du Bâ, à Les-soc). L'autel de grande classe, date du début du XVIIIe siècle. On se déplace souvent bien loin pour admirer des œuvres d'une classe inférieure.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

BERNE Marchand de fromage condamné

La cour suprême du canton de Berne a confirmé un jugement en date du 21 janvier dernier, condamnant un marchand de fromage bien connu de Berne à deux ans de réclusion, à 20.000 fr. d'amende, à deux ans de privation des droits civiques et au paiement des frais de justice.

La cour suprême n'a cependant pas retenu l'accusation d'escroquerie pour des faits allant de 1960 à 1963. En revanche, elle a reconnu le commerçant coupable d'escroquerie pour des faits commis de 1964 à 1969 et pour un montant de 75.000 francs. Le condamné avait vendu comme produit de première qualité des fromages de Gruyère et d'Emmental notamment, déclassés par l'Union suisse du commerce de fromage, pour être vendus au rabais grâce à des subventions fédérales.

Au tribunal

(c) Hier matin, le tribunal correctionnel du district de Bienne a condamné J.-C. O., 28 ans, accusé de vols d'usages et tentatives de vols de voitures, d'infraction à la loi sur la circulation et de conduite en état d'ébriété, à 11 mois de prison, dont à déduire 20 jours de prison préventive et au paiement des frais et amendes. Ce jugement est un complément à celui prononcé récemment par le tribunal de Courtelary. En revanche, P.B., complice présumé de J.-C. O., a été acquitté faute de preuves.

Cyclomotoriste blessée

(c) Hier matin, Mme R.S., qui circulait à cyclomotor sur la route de Soleure, a été blessée. Elle a été conduite à l'hôpital pour contrôle.

LIBRES OPINIONS L'imbroglia du «Théâtre allemand»

On dit bien que l'homme ne vit pas de pain seulement, et les orateurs politiques ne manquent pas de trouver des formules pathétiques pour illustrer cette parole. Citoyens et autorités hochent la tête d'un air convaincu: notre vie culturelle est aussi importante que notre sécurité matérielle, et les institutions qui contribuent (par exemple) au développement des arts et des lettres doivent être généreusement encouragées. Mais dès qu'il s'agit de gros sous, on se fait tirer l'oreille, et les deniers publics, si généreusement (et parfois témérairement) dispensés pour assurer notre bien-être, coulent avec parcimonie au moment où ils devraient encourager des activités qu'on ne peut mesurer au mètre ni peser au kilo.

gneusement élaborés. La saison 1971-1972 se limiterait à des tournées, mais l'année suivante serait marquée par la réapparition d'un ensemble permanent. Entre-temps, pour conserver leur gagne-pain à un certain nombre de musiciens la nouvelle «Société d'orchestre» décidait d'assumer les représentations de théâtre chanté, ce qui permettrait aux amateurs d'opéra de retrouver leurs plaisirs d'antan. On aurait donc deux organisations séparées.

Or, il semble maintenant que l'activité du futur théâtre parlé, donc du théâtre proprement dit, soit compromise dès l'abord.

En effet, les Conseils municipaux de Bienne et de Soleure avaient décidé d'accorder à la future troupe une subvention de 300.000 francs chacun. Sur les 800.000 francs que Bienne attribuait jusqu'ici au théâtre, 500.000 iraient donc, désormais à la «Société d'orchestre».

RENAISSANCE COMPROMISE

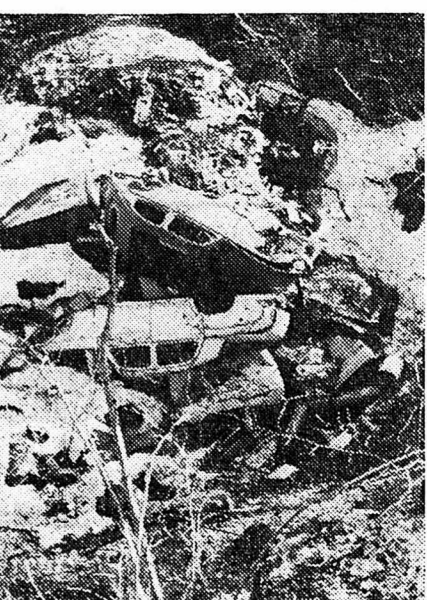
Dans la «Tagwacht» de mardi, M. Heinz-F. Schafroth s'élève vivement contre cette intention, rappelant que la commission du théâtre comme le comité spécial chargé d'en définir la conception nouvelle avaient demandé que les subventions versées jusqu'ici aillent intégralement à la nouvelle troupe. Il n'hésite pas à déclarer que la modicité de ces sommes fait du futur ensemble un enfant mort-né. Comment pourra-t-on créer quel-

A la veille des votations

Un impératif: lutte contre la pollution

De notre correspondant: En fin de semaine le peuple devra se rendre aux urnes pour se prononcer sur différents projets dont deux importants arrêtés fédéraux: la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodes et la prorogation du régime financier de la Confédération. Pour le premier projet, on sait que le pays met en œuvre tous les moyens susceptibles de combattre la pollution de l'air et de l'eau. A Bienne, le danger de pollution de l'eau est aussi au centre des préoccupations des autorités. La source de

Merlin en particulier est menacée, comme en témoigne la décharge située près de Cortébert.



Que penser de ce tas d'ordures et de carcasses de véhicules, près de Cortébert, au lieu dit «La citerne», à proximité de la principale source d'eau potable qui alimente Bienne? (Avipress - Guggisberg)

Informations horlogères

«Quinzaine horlogère» américaine au C.F.H.

Pour la première fois, un groupe de 65 horlogers-bijoutiers nord-américains est à Lausanne pour participer à une quinzaine spéciale organisée par le Centre international de l'industrie horlogère suisse. Venus de Floride, de Californie, du Saskatchewan et d'ailleurs, ils suivent un programme qui comprend une semaine de cours intensifs au C.F.H. et une semaine consacrée à des visites d'entreprises horlogères ainsi qu'à un circuit touristique. Pour marquer cette «première», la municipalité de Lausanne et l'ADIL ont tenu à recevoir les participants dans les vignobles de la ville, au Dezaley. Lors d'une soirée officielle au château d'Oron, M. R. Reitoraz, directeur de la Fédération horlogère, parla au nom des organisations horlogères suisses, tandis que M. M. de Capua, attaché commercial auprès de l'ambassade des Etats-Unis, représentait l'ambassadeur Davis.

## OFFRES D'EMPLOIS

## MIGROS

cherche  
en vue de l'ouverture de son nouveau magasin à MARIN au début de juillet 1971

## vendeuses

aux départements charcuterie, fruits et légumes et produits laitiers

## magasinier

Possibilité de formation par nos soins

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception de notre siège central, 13, route de la Gare, à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 heures.



Nous cherchons, pour notre bureau d'études techniques, un

## DESSINATEUR

s'intéressant aux travaux de construction, ainsi que d'établissement de schémas et de dessins d'appareils électroniques.

Prières d'adresser offres à OSCILLOQUARTZ S.A., service du personnel, 2002 Neuchâtel 2, ou de nous téléphoner au (038) 25 85 01, interne 22.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

## FABRIQUE DE CADRANS

engage de formation technique

## chef d'ébauches

connaissant bien la fabrication du cadran.

Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres P 900153 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Importante fabrique (manufacture d'horlogerie) cherche à s'assurer la collaboration d'un

## ingénieur en électronique

éventuellement en physique  
si possible de formation EPUL ou EPF

Poste de cadre intéressant dans le secteur recherche et développement. Discrétion garantie.

Prière d'adresser, offres sous chiffres C 920277, Publicitas S.A., rue Centrale 15, 1002 Lausanne.

## PUBLICITAS S. A.

Succursale de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## EMPLOYÉE DE BUREAU

consciencieuse, rapide et précise (dactylographie soignée).

Nous offrons :  
— situation stable et bien rémunérée  
— semaine de 5 jours  
— caisse de retraite ou d'épargne.

Téléphoner pour prendre rendez-vous, au (038) 25 42 25, ou adresser offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction.

**MADAME MADEMOISELLE**

Almeriez-vous trouver un

**TRAVAIL FACILE ET INTÉRESSANT**

Si oui, nous vous assurons une formation rapide dans l'horlogerie électronique.

**TRANSPORT GRATUIT ASSURÉ PAR NOS SOINS**

Téléphoner ou se présenter à notre bureau du personnel. Tél. (038) 33 44 33 — 2074 MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA  
Maison affiliée à EBAUCHES SA  
Entreprise d'horlogerie de format international

La Banque des Règlements Internationaux, à Bâle, cherche pour sa section Approvisionnements et Matériel

## un jeune collaborateur

de langue maternelle française ou allemande, ayant de bonnes connaissances de la seconde langue et d'anglais. Diplôme d'une école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage commercial.

Avantages sociaux de premier ordre. Personnel international.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres de service, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, au Service du personnel de la B.R.I. Centralbahnstrasse 7, 4002 Bâle.

**COGO NEUCHÂTEL engage pour**

un de ses magasins d'alimentation

**1 VENDEUSE EN CHARCUTERIE**

TRÈS BON SALAIRE

Faire offres au service du personnel, Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

Secrétariat professionnel cherche employée de bureau à temps partiel (12 à 16 h par semaine); connaissance de l'allemand souhaité. Adresser offres écrites à EI 1269 au bureau du journal.

L'annonce reflète vivant du marché

Nous cherchons, pour le nettoyage et l'entretien de nos bureaux, situés à proximité du centre de la ville,

## une personne ou un couple

Les travaux devraient se faire chaque soir et le samedi. Adresser offres, avec références, sous chiffres LP 1276 au bureau du journal.

Hôtel Central 2610 Saint-Imier demande :

**GOVERNANTE GÉNÉRALE  
SOMMELIÈRE  
CUISINIER SEUL  
GARÇON DE MAISON**

Pour tous renseignements, tél. (039) 41 15 98.

Nous cherchons :

**dame ou garçon de comptoir**  
Horaires de jour. Nourri. Chambre à disposition;  
**sommelier (ère)**  
connaissant les deux services. Cercle National, Neuchâtel. Tél. 24 08 22.

## CHEF TECHNIQUE RADIO-TV

possédant atelier de réparations et ayant travaillé dans : laboratoire électro-acoustique, laboratoire de développement des transistors et tubes électroniques

## ACCEPTERAIT

travaux de séries de montages, de soudages, de contrôle d'appareils électroniques.  
Adresser offres écrites à JN 1274 au bureau du journal.

## Ogival S.A.

cherche

## personnel féminin

pour travaux divers en atelier.

Faire offres à OGIVAL S.A., Colombier. Tél. (038) 41 21 68.

Restaurant Beaulac 1<sup>re</sup> classe

cherche

## personne

pour petits travaux de bureaux quelques heures par jour. (Dactylographie, etc.). Horaire selon entente.

Convierait aussi à retraité. Madame Prod'Hom, tél. 24 42 42, dès 14 heures.

## ouvrier

sans formation spéciale, est engagé immédiatement et pour date à convenir, par maison de Neuchâtel s'occupant de publicité.

Travaux variés (extérieur-intérieur) - place stable - semaine de 5 jours - caisse de retraite. Téléphoner au 25 20 51 pour prendre rendez-vous.

Jeune homme, dynamique, possédant permis de conduire A, est cherché comme

## MAGASINIER-LIVREUR

par magasin, banlieue de Neuchâtel. Place stable et bien rétribuée. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres écrites à IM 1273 au bureau du journal.

## manœuvre

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition. S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

## FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre

## PETITE ANNONCE

Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisseuse, avec diplôme de l'École supérieure de commerce, cherche place à Neuchâtel, pour le 1<sup>er</sup> juillet 1971 comme

## employée de bureau-secrétaire

— langue maternelle allemande  
— bonnes connaissances de français (depuis 2 ans en Suisse romande).  
— connaissances d'anglais  
Adresser offres écrites à CE 1248 au bureau du journal.

**JEUNE SUISSESE ALLEMANDE**  
de 15 ans, cherche occupation pendant les vacances, du 11 juillet au 7 août. Petits travaux de ménage, garde d'enfants. Vie de famille assurée. Tél. (051) 48 39 43, de 20 à 22 heures.

## Demoiselle

connaissant le département habillement, cherche place dans fabrique d'horlogerie capable de prendre des responsabilités. Adresser offres écrites à KO 1275 au bureau du journal.

Je cherche, pour mon garçon de 14 ans,

## place durant les vacances

dans famille à Neuchâtel, pour la période du 10 au 24 juillet 1971.

Faire offres à :  
Ludek Cap  
Bleicherstrasse 23  
6000 Lucerne, tél. 22 88 96.

## Jeune graphiste

diplômée, sachant l'Anglais, cherche emploi.

Ecrire à M.-C. Guye, 2720 Tramelan.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

## Dem. à acheter

## Piano

Institutrice retraitée, de la région neuchâteloise, achèterait, à prix raisonnable, piano brun en bon état.

Adresser offres avec indication de prix et marque, sous chiffres P 11-460107 à Publicitas S.A. 2000 Neuchâtel.

## COMMERCES

A remettre dans grande ville de Suisse romande

## commerce de bières suisses et étrangères en gros

avec importantes exclusivités suisses et régionales.

Adresser offres sous chiffres AS 87-64.319 aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», route de Morat, 2500 Bienne.

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

## A vendre

CARAVANE 3 places en excellent état, prix intéressant. Tél. (038) 63 23 30.

LIT D'ENFANT, complet, et chaise en bois, en bon état. Tél. 25 86 70.

AMPLIFICATEUR et colonne basse ET 100; guitare basse; 1 micro, très bon état. Tél. 25 80 94, heures des repas.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE, 3 plaques et four pour cause de double emploi. Téléphone 25 95 66.

TOURNE-DISQUES stéréo Novel valeur 660 francs, cédé à 320 fr., très peu utilisé. Téléphone 41 27 47.

VOILIER 420, équipé, au plus offrant, pour cause de non-emploi. Tél. 33 16 40 (12 h 30-13 h 30 et le soir).

FRIGO 65 LITRES 100 fr.; cuisinière à gaz 3 feux, 250 fr. Tél. 41 14 74, entre 11 et 13 heures.

VAURIEN COMPLET, avec chariot et bêche. Tél. 25 04 37.

LIT AVEC ENTOURAGE; armoire à 2 portes; à l'état de neuf. Mme Vuilliminet, fbg du Lac 31, Neuchâtel.

VELO A 3 VITESSES, pour garçon de 10 à 15 ans. Tél. (038) 33 24 61.

50 PIQUETS DE CHENE de 1 m 50 de long, façonnés. Tél. (038) 53 12 90.

POUR CAUSE DE DEPART, beau buffet de service, noyer pyramide, 850 fr. Téléphone 33 44 54.

OCCASION UNIQUE, ensemble veste-pantalon, neuf, velours blanc, taille 36-38. Téléphone (038) 41 10 00.

UN LIT 1 PLACE, dossier capitonné, complet et une grande glace. Prix avantageux. Tél. 25 18 66.

VELO DE DAME, Allegro, 3 vitesses, 2 saucettes, bon état. Tél. 24 56 94, le soir.

3 CHAISES, sièges et dossiers rembourrés stamoid gris lavable; état de neuf. (Convierait pour hall, réception, bureau). Tél. 24 56 94, le soir.

POUR CAUSE DE DEPART, paroi murale, noyer américain, installation stéréo, tourne-disque, radio, éclairage indirect incorporés, neuf; chambre à coucher complète, neuve, avec matelas et sommiers. Prix intéressant. Tél. 24 09 77, entre 19 et 20 h 30.

TENTE de camping Moncler, état de neuf. Tél. 31 56 37.

REMORQUE MONOROU; lit d'enfant, état de neuf. Tél. 24 43 95, dès 19 heures.

8 TAPISSERIES pour chaises neuchâteloises ou Louis XIII, neuves. 700 fr. Tél. 25 46 73.

SECHE-CHEVEUX (casque) Koenig, 35 fr. Tél. 25 57 41.

1 TABLE AVEC RALLONGES, 6 chaises, 1 buffet de service. Tél. 25 87 90.

POUR CAUSE DEMENAGEMENT, machines à laver la linge - la vaisselle - frigidaire - cuisinière électrique - lits complets. Tél. (038) 25 62 55, Neuchâtel.

ARMOIRE A CLASSEURS, 1 machine à calculer Précisa, 1 table de cuisine et tabourets. Tél. 25 21 01.

POUR RENAULT 4 L: 1 porte-bagages, 2 pneus Michelin X neige avec jantes, 1 paire de chaînes à neige. Prix à discuter. Tél. (039) 31 24 81.

PARASOL CARRE avec pied; parasol rond, neuf, pour cause de double commande. Tél. 41 19 00.

POUSSETTE, état impeccable. Tél. 41 12 67, heures des repas.

4 ROUES NEIGE (pour Simca 1000). Téléphone 41 35 83, heures des repas.

CARAVANE PLIABLE, 2 ou 3 places, avec avertisseur et attelage. Convient pour petite voiture également. Prix: 1500 fr. Téléphone (038) 31 39 74.

LIT D'ENFANT, avec literie. Tél. 51 10 05.

## Demandes à acheter

TONDEUSE A GAZON à main. Téléphone 24 53 93, le soir.

ARMOIRE; chaises; petite table. Téléphone 31 23 24.

TROTINETTE en bon état. Tél. 24 22 48.

A ECHANGER POINTS COOP contre points Avanti, Mondo; remorque pour voiture; chaise d'enfant, voiture; livre Avanti Châteaux I. Tél. 41 19 00.

FRIGO d'occasion. Tél. 25 11 55.

CHEVRES OU MOUTONS, 1 poney. Téléphone 57 86 56.

## A louer

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée avec W.-C., douche, dans villa, haut de la ville, à monsieur sérieux. Tél. 25 40 42, heures des repas.

GARAGE, rue Matile 93, 70 fr., dès le 24 juin. Tél. 25 26 62.

3 1/2 CHAMBRES, confort, cuisine bloc, à couple d'un certain âge pouvant éventuellement s'occuper du jardin. Libre: 24 juin ou à convenir. Belle situation, haut de la ville. Adresser offres écrites à CG 1267 au bureau du journal.

VAL-DE-RUZ, 3 chambres, cuisine à personne soigneuse. Adresser offres écrites à DH 1268 au bureau du journal.

CRESSIER, studio meublé. Tél. 41 18 95.

2 BELLES CHAMBRES meublées à jeunes hommes ou messieurs sérieux, immédiatement et 15 juin. Tél. 33 29 49, entre 17 et 20 heures.

CHAMBRES meublées indépendantes à 2 lits, tout confort. Tél. (032) 83 16 22.

CHAMBRE MEUBLEE à demoiselle. Téléphone 24 34 40, de 12 à 14 et 18 à 19 heures.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, avec eau courante. Tél. 41 28 15.

CHAMBRE à monsieur. Tél. 25 84 94.

CHAMBRE meublée, à demoiselle, libre immédiatement, Comba-Borel. Tél. 25 45 78.

A SONVICO, 10 km de Lugano, maisonnette de vacances, tout confort; convierait pour 2 couples. Prix intéressant. Libre du 1<sup>er</sup> juin au 3 juillet. Marcel Joray, Moutier. Tél. (032) 93 27 86.

APPARTEMENT de 6 pièces, au bord du lac, Hauterive. Tél. 33 35 34.

CHAMBRE AVEC PENSION, moderne, quartier Vauseyon. Tél. 24 32 53.

STUDIO NON MEUBLE, au centre, pour le 24 juin, 285 fr., tél. 25 82 82, interne 15.

MAISON DE VACANCES aux Bayards (NE) m. confortable, meublée avec chauffage général et eau chaude. Libre jusqu'au 15 juillet et dès le 15 août. Adresser offres écrites à EG 1250 au bureau du journal.

2 CHAMBRES, libres tout de suite. Téléphone 31 38 38.

## Demandes à louer

LOCAL POUR ENTREPOSER des meubles. Tél. 25 95 66.

URGENT APPARTEMENT 3 1/2 ou 4 pièces, confort, libre immédiatement ou à convenir. Tél. 25 11 61.

JEUNE COUPLE CHERCHE APPARTEMENT 2 pièces, ou studio, éventuellement meublé. Tél. 21 11 45, interne 366.

ON CHERCHE APPARTEMENT de 3-4 pièces avec confort, libre immédiatement, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à HL 1272 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE cherche appartement 3 pièces, confort, au Val-de-Ruz. Tél. 25 25 24, le matin.

APPARTEMENT 3 PIÈCES, dès que possible, région Neuchâtel. Téléphoner (038) 24 65 85, de 12 h à 13 h.

## Offres d'emplois

URGENT commerçant de la ville cherche jeune fille pour garder deux enfants. Tél. 25 62 12 - 24 57 87.

3 JEUNES FILLES suisses allemandes cherchent personne pour leçons de français un soir par semaine. Tél. 25 81 01.

JE CHERCHE UNE JEUNE FILLE pour garder un petit garçon de 3 ans et pour quelques travaux de ménage. Tél. 25 50 30, 25 90 37.

FEMME DE MENAGE est cherchée, rue du Château 9, 1<sup>er</sup> étage, Neuchâtel, ou tél. 24 38 10.

RETRAITE TROUVERAIT PLACE au camping de Colombier. Tél. 41 24 46.

## Demandes d'emplois

JEUNE FILLE, 17 ans, cherche place dans famille parlant le français, pour s'occuper des enfants, du 10 juillet au 9 août. Région Bexvaux. Tél. (038) 46 11 24.

JEUNE DAME, employée de bureau, cherche n'importe quel travail à domicile. Téléphone 31 69 24, le soir.

JEUNE ETUDIANTE cherche n'importe quel travail le soir, et les mercredis et samedis après-midi. Tél. 25 59 91.

INFIRMIERE cherche place de nurse en fabrique. Adresser offres écrites à GK 1271 au bureau du journal.

GARÇON DE 13 ANS cherche emploi du 12.7 au 24.7. Tél. (038) 31 35 93.

LABORANTINE en photos, Suisse allemande, cherche place à Neuchâtel ou environs, dans sa branche ou autre, libre immédiatement. Adresser offres écrites à AE 1265 au bureau du journal.

S.O.S.: jeune maman cherche travail à domicile, dans le secrétariat ou dans le montage-soudage des circuits imprimés. Adresser offres écrites à BF 1266 au bureau du journal.

JEUNE FEMME, SECRETAIRE, cherche travail à domicile. Ecrire sous chiffres IK 1252 au bureau du journal.

## Perdus-Trouvés

PERDU PORTEFEUILLE noir contenant 1 clé et papiers; 50 fr. de récompense. Téléphone 25 35 86.

PERDU 2 clés Santis, quartier Serrières. Tél. 31 51 27. Récompense.

## Divers

QUELLE DAME DE CŒUR voudrait partager la solitude d'un veuf (septantaine) affectueux et gentil? Ecrire à FJ 1270 au bureau du journal.

ON RECEVRAIT quelques personnes âgées valides dans petite pension, à la Béroche. Adresser offres écrites à GJ 1259 au bureau du journal.

**BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA**

# A Tavannes, première de Princesse Czardas

**De notre rédaction biennoise :**  
 Mercredi soir, en la salle Farel, à Tavannes a été donné en grande première la célèbre opérette « Princesse Czardas ». Pour monter un spectacle où évoluent quatre-vingt exécutants (solistes, acteurs, chanteurs, danseurs, accompagnés par un orchestre), il faut la foi et l'enthousiasme. Le feu sacré aussi pour répéter durant plus de six mois. Une fois de plus les amis du chœur d'hommes de Pierre-Pertuis de Tavannes qui fête ses 75 ans d'existence nous ont démontré ce dont ils sont capables. Il faut relever que les amateurs de cette célèbre opérette ont derrière eux une riche expérience dans ce genre de spectacle. Il suffit de rappeler les succès remportés par « La Mascotte », « Véronique », « Mam'zelle Nitouche » et « La Veuve joyeuse ».

« Princesse Czardas » fut restituée avec toute la fraîcheur, la légèreté et la spontanéité qu'elle réclame.  
 L'action et les intrigues se suivent très naturellement grâce à une mise en scène fort bien au point de Roger Droz. Parmi les douze acteurs et actrices animant cette joyeuse opérette, nous avons retrouvé avec grand plaisir sept de ceux qui présentèrent il y a quelques années « La Veuve joyeuse ». Toujours fidèle à elle-même, Marie-Madeleine Juillerat, avec une voix juste, bien timbrée et puissante, d'une diction parfaite, incarne une Sylvia digne des professionnels. Marie-Bernard Clénin-Chapatte possède elle aussi une voix charmante, un excellent phrasé et son aisance sur scène confirme si besoin était ce que nous savions d'elle pour l'avoir applaudie lorsqu'elle jouait avec les compagnons du masque à Bienne, chez les messieurs, le doyen de l'équipe, Roger Droz est rompu à toutes les exigences du métier, aussi en plus des lourdes responsabilités de la mise en scène a-t-il campé un Vico parfait. Il faut mentionner aussi Charles-Henri Froidevaux (Edwin) qui d'année en année perfectionne son style, sa voix et rivalisera bientôt avec les professionnels. André Jeandupeux (Boni) fut lui aussi parfait dans un rôle pas toujours facile. Le prince,



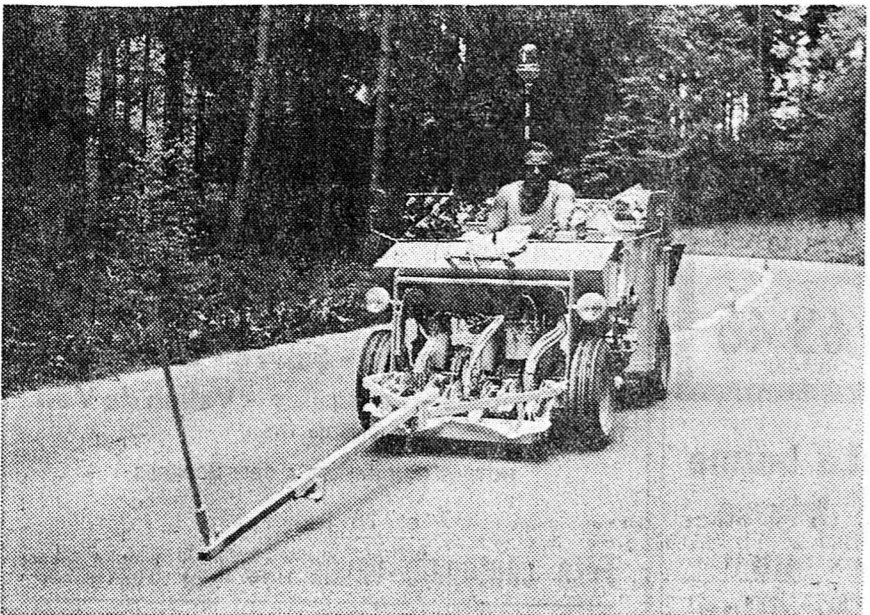
Marie-Bernard Clénin (Stasi) et André Jeandupeux (Boni) (Avipress - Guggisberg)

**UNE BELLE OPÉRETTE ET DE TRÈS BONS ACTEURS**  
 Il convient de relever tout le charme des textes de René Peter et André Mauprey d'après Léo Stein et Bela Jeanbach, couplets de Henri Falk, sur une musique connue et entraînée de Emmerich Kalmann. Au cours de ces trois actes truffés de quiproquos forts divertissants, de jeux de mots très amusants, de ballets souples et légers, de chœurs entraînants,

## POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Avant le week-end de Pentecôte, les automobilistes circulant sur les routes du Jura sud ont rencontré la « machine à refaire la beauté de nos artères ». Ce véhicule repeint à raison de quatre à

cinq km par heure les traces blanches de nos routes. A longueur d'année, quatre hommes sont occupés à ce travail. Ils sont accompagnés de deux policiers qui assurent la sécurité du trafic.



Un précieux escargot !

(Avipress - Guggisberg)

Jean-Pierre Klopfenstein, Maurice Vuilleumier (colonel Rosbeck) Philippe Gueren (Me Kiss) et Charles Haenni (Miska) complètent fort agréablement la distribution. Pour n'oublier personne citons encore les danseuses conduites par Christiane Rubi, les choristes dirigés par Jaemes Vorpe, les grooms, laquais, tziganes, l'orchestre de Bienne sous la direction de Gérard Donzé. La régie était tenue par Anne-Lyse Nemitz et toute la troupe évoluait dans des décors de Freiburhaus et Habegger et dans des costumes d'une maison lucernoise.

Nous ne saurions dire ici quelle scène fut la mieux réussie; ce que nous pouvons affirmer c'est que tous les acteurs, ainsi que tous ceux qui ont travaillé dans les coulisses ont présenté une « Princesse Czardas » d'un niveau tel qu'à aucun moment l'intérêt artistique n'a faibli.

### Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53 a, tél. (032) 217 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée.

**TÉLEX RÉDACTION BIENNOISE : No 3 46 52**

vous affirmer c'est que tous les acteurs, ainsi que tous ceux qui ont travaillé dans les coulisses ont présenté une « Princesse Czardas » d'un niveau tel qu'à aucun moment l'intérêt artistique n'a faibli.



Marie-Madeleine Juillerat (Sylvia) et Charles-Henri Froidevaux (Edwin) (Avipress - Guggisberg)

## BILLET BIENNOIS

### Question de confiance

Je me souviens d'une anecdote qu'un de mes amis biennois, tireur d'élite, aimait à raconter. Il faisait partie des cadres de notre équipe nationale de tir et, à ce titre, recevait gratuitement mille cartouches par an pour les besoins de son entraînement. Ces cartouches lui étaient expédiées à son domicile par colis postal.

Or, une fois, le colis devait parvenir à notre tireur alors que celui-ci s'était absenté pour quelques jours. Le facteur ne trouvant point le destinataire chez lui déposa tout bonnement le colis devant sa porte.

Qu'un colis contenant mille cartouches et dont l'emballage ne laisse aucun doute sur le contenu, puisse rester quarante-huit heures devant une porte sans que personne n'y touche ni le vole, voilà quelque chose qui ne se conçoit que chez nous. Cette confiance qu'on fait à l'individu épaule d'ailleurs nos amis étrangers, surtout ceux de certains pays où les ex-

plosifs sont de courants produits de la société de... sommation.

Si, aujourd'hui, je pense à cette histoire c'est précisément parce que j'ai constaté que les services municipaux avaient entrepris des travaux sur la place du Bourg. Aussi a-t-on déposé quelques mètres carrés et il se trouve qu'un imposant tas de pavés borde la fontaine de la Justice.

A la lumière des événements qui se sont déroulés récemment à Zurich, à Genève et à Lausanne entre jeunes gens et policiers, on peut se demander si nos services municipaux n'ont pas agi par excès de confiance. En un mois de l'année qui semble toujours être le plus chaud, mille pavés sont aussi dangereux que mille cartouches... surtout devant le poste de police!

D'autant plus que, depuis mai 68 les contestataires de tout poil marquent de sérieuses dispositions à un retour à l'âge de la pierre!

GASTON

## CARNET DU JOUR

**Apollo** (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15 : Heintje einmal wird die Sonne wieder schein jusqu'au 8 juin.  
**Capitole** (tél. 2 25 47), dimanche à 15 et 20 h 15, L'Étalon, jusqu'au 3 juin.  
**Elite** (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h : Duel sur l'Atlantique.  
**Lido** (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Catherine, il suffit d'un amour.  
**Méto** (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h : Les Chasseurs de scalps - Le raid - suicide du X-1 jusqu'au 8 juin.  
**Palace** (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : El Codor.  
**Rex** (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h : Sur un arbre perché.  
**Scala** (tél. 2 26 45), à 14 h 30 et 20 h. Dernier été.  
**Studio** (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15 : Pornorama.

**DIVERTISSEMENTS**  
**Astoria** : « Le Tiroleur Buab »  
**Bonne Auberge** : Chaque samedi soir, divertissement musical.  
**Café-bar Saint-Paul** : Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : divertissement musical. Mercredi soirée dansante.  
**City-Centre** : Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi : Disc-Jockey François Bauder.  
**Chambord Night-Club** : Le pianiste Alain Dubas.  
**Domino** : L'orchestre Young Wams avec le chanteur Wolfgang Young.  
**Fantasio** : L'orchestre Indonésien Rhine River Union.  
**Seefels** : Disc-Jockey Ringo. Light-show.  
**Hôtel Rotonde** : Samedi, dimanche, divertissement musical.

**Stadthaus Nidau** : Le pianiste Willy Brameshuber.  
**La Chartreuse** : Bar à l'étage tous les soirs, ambiance créée par des pianistes amateurs.  
**Club-Hôtel Palace** : Le pianiste Yolanda Noël.  
**Beau-Rivage** : Mercredi, samedi, dimanche : Danse  
**EXPOSITIONS**  
**Galerie form-Light** : Quai du Bas 108 : Exposition permanente Alma Rossini.  
**Galerie Lydie Ray** : rue Central 14 : Exposition permanente d'œuvres de Fofoli, Friboulet, Rummel, Kirschka, Lambert.  
**Galerie Flury** : Exposition : Dali - Braque - Singier - Soukages - Danner Picasso - Bebadang Leger - Genis jusqu'au 15 juin.  
**Hôtel de la clef** : Exposition de papillons jusqu'au 20 juin.  
**Cave du Ring** : Exposition Sylvie Neuhaus et Gérard Bregnard, jusqu'au 13 juin.  
**Galerie Pot-Art** : Urs Ludwig Grob, jusqu'au 11 juin.  
**Médecins pour cas urgents** : Les jeudis, dimanches et fêtes générales : Le téléphone 6 55 66 (police municipale) indiquera les adresses des médecins de service.  
**Dentiste** : Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.  
**Pharmacie du nuit et du dimanche** : Pharmacie De Morat D. Cassina, rue de Morat 18, tél. 2 13 22.  
**Service permanent du jeudi** : Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Méréchaux 9, téléphone 2 40 05.  
**La Plage est ouverte.**  
**Palais des congrès** : Concert Yehudi Menuhin.

## OFFRES D'EMPLOIS

**FA-AL**  
 Fabrique de machines cherche, pour son département usinage,  
**chef mécanicien**  
 de nationalité suisse, âgé de 30 à 40 ans.  
**Nous demandons :**  
 Langue maternelle : français  
 Bonnes connaissances d'allemand  
 Capacité de diriger et d'organiser un atelier  
 Connaissance parfaite des machines-outils et des moyens modernes de fabrication  
 La personne qui sera engagée devra pouvoir travailler et organiser l'atelier avec indépendance.  
**Nous offrons :** Place stable et bien rémunérée  
 Ambiance agréable  
 Semaine de 5 jours  
 Adresser offres ou se présenter à **FAEL S.A.**, Musinière, Saint-Blaise  
 Tél. (038) 33 23 23.

Nous cherchons pour différents départements  
**OUVRIERS**  
 pour travaux sur petites machines. Mise au courant facile.  
 S'adresser à la fabrique  
**Ch. HUGUENIN-SANDOZ**  
 Plan 3.  
 Tél. 25 24 75.  
 Le restaurant Bagatelle cherche, pour entrée immédiate,  
**sommelier**  
 Se présenter ou téléphoner au 25 82 52.

**GRAVURE MODERNE**  
 Côte 66 Neuchâtel, engage, pour entrée immédiate ou à convenir,  
**personnel féminin**  
 pour travaux faciles. Mise au courant par nos soins. Adresser offres par téléphone No 25 20 83 ou se présenter, rue de la Côte 66.

**FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.**  
 2034 PESEUX  
 TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour nos départements de production :

**mécanicien-outilleur**  
 en qualité de chef de groupe ;

pour notre département mécanique :

**micro-mécanicien**  
 ayant la possibilité de travailler sur la machine à pointer et sur la machine à électro-érosion ;

**ouvrier non spécialisé**  
 destiné à être formé pour la fabrication de fraises et pour la trempe ;

pour notre bureau de méthode :

**préparateur du travail**

Fonctions :

- ordonnancement
- planification
- gestion des stocks

Si, pour ce poste, des connaissances en horlogerie sont souhaitées, elles ne sont pas indispensables.

Affiliée à Ebauches S.A., Neuchâtel

**OSCILLOQUARTZ S. A.**  
 Appareils électroniques  
 2002 NEUCHÂTEL 2  
 TEL. 038 25 85 01

Afin de faire face à notre constante extension, nous engageons le personnel suivant pour nos ateliers et laboratoires :

**MONTEURS D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES**  
**RADIO-ÉLECTRICIENS**  
 ainsi qu'un  
**MÉCANICIEN**  
 pour travaux de mécanique générale.

Veillez adresser votre offre à : **OSCILLOQUARTZ S.A.**, service du personnel, Brévars 16, 2002 Neuchâtel 2, ou nous téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches S.A.  
 L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

**TN**

**Cherchez-vous une activité variée ?**  
 Nous vous l'offrons en qualité de :

**Contrôleurs-conducteurs**  
 pour la conduite et le service à la clientèle

**Agents de dépôt**  
 pour la préparation des véhicules

**Peintre en carrosserie**  
 pour les révisions, réparations et travaux de modernisation des véhicules

**Cantonnier**  
 au service de la voie, pour l'entretien des installations extérieures.

**NOUS DEMANDONS** des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé et capables d'occuper un poste à responsabilités.

**NOUS OFFRONS** un salaire adapté aux conditions actuelles, de bonnes prestations sociales, des facilités de transport appréciables.

Je m'intéresse à un emploi dans votre Compagnie et désire obtenir de plus amples renseignements.

Emploi désiré \_\_\_\_\_

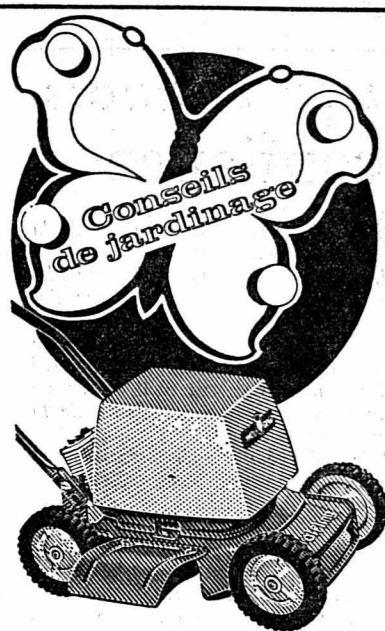
Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Age \_\_\_\_\_ ans. Marié (oui-non) \_\_\_\_\_ Enfants \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Téléphone ( ) \_\_\_\_\_

Veillez renvoyer ce coupon à la **DIRECTION DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL**, qual Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.



**La première au monde... la tondeuse à batterie sans problème**

La tondeuse à accu WOLF, avec accu de longue durée. La voilà la tondeuse-Accu WOLF sensationnelle. Elle coupe sans bruit et sans câble... et sans souci de batterie grâce à la batterie sèche à longue durée de WOLF. Aucun entretien, toujours prête à l'emploi. Plus d'acide. Idéale pour les surfaces de pelouses jusqu'à 300 m<sup>2</sup>. Nous avons aussi une tondeuse-Accu, à batterie spéciale à liquide pour un prix très avantageux. Avant d'acheter une tondeuse, vous avez tout intérêt à voir nos tondeuses. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

**WOLF Geräte**

Demandez notre formulaire d'inscription au concours «Nous récompensons les 50 plus belles pelouses de Suisse».

H. BAILLOD S. A.  
Neuchâtel 25 43 21  
A. ROCHAT  
Cernier 53 35 32  
QUINCAILLERIE DE LA COTE  
Pesieux 31 12 43  
U. SCHMUTZ  
Fleurier 61 19 44  
Cressier 47 13 74

**Automobiles - exclusives à tout point de vue**

**Garage H. Hauri S.A. - Bienne**

**MASERATI**



Pour tous renseignements, adressez-vous à l'agence officielle pour les cantons de Berne et Neuchâtel.

122, route de Soleure. Tél. (032) 41 40 88.



OUVERT DE  
17 H A 2 H DU MATIN  
POUSSIN GRILLÉ  
A L'AMÉRICAIN  
Fr. 9.50  
COTE DE VEAU  
POÊLÉE GARNIE  
Fr. 12.—

Menus de Fr. 11.— à 18.50  
et sa gamme de spécialités  
variées et finement préparées



**Coiffeur  
biosthéticien  
Kraussnitzer**

consultations et avantages biosthétiques de l'épiderme et des cheveux. Traitement de cheveux gras. Traitement de repousse des cheveux. Tests d'identification de votre épiderme. Conseils et prescriptions biosthétiques. Produits appropriés. Soins du visage, nettoyage, détoxination, hydratation, nutrition par des moyens modernes. Méthodes et applications scientifiques. Tél. 31 38 50.

GARDEN  
MARKT

De l'eau  
jaillissante  
d'une prise



**GARDENA  
Pipeline**

Passé le temps du maniement des tuyaux longs... du transport des rouleaux lourds. L'arrosage des plantes et de la pelouse, le lavage de la voiture, etc. devient un jeu amusant!

La Pipeline Gardena réunit tous les avantages éprouvés du système de tuyau Gardena:  
\* Ficher, visser et serrer - tout ça sans outils  
\* Montage facile dans ou sur la terre par vous-même  
\* Pas de vidange pendant l'hiver grâce aux matériaux de haute qualité

Demandez à votre détaillant spécialiste le nouveau prospectus en couleurs de 36 pages contenant de nombreuses nouveautés et idées pour le loisir au jardin!

**TOSALLI**  
COLOMBIER 41 23 12

**Ramseier** le jus de pommes du connaisseur

Nouvelle présentation attrayante



au restaurant: les bouteilles chez soi: le litre

**GRANDE CIDRERIE DE RAMSEI EMENTAL**  
Spécialités: Cidre spécial, pétillant — Jus de pommes naturel (non filtré)  
Vente par le commerce d'eaux minérales et d'alimentation

A partir de  
Fr. 50.—  
par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.  
Grand choix d'instruments de toutes marques.

**hug**  
Musique  
Neuchâtel

Nettoyages en tout genre

Appartements, caves, locaux, etc.  
Exécution rapide et soignée 24 63 46

**YVES PILLER**  
Chavannes 13  
PENDULES  
BIJOUTERIE  
Vente - Réparation  
Ouvert l'après-midi

A vendre, pour cause de départ,  
**meublé**  
+ vêtements pour dame, taille 44.  
Tél. 25 44 73.

**La bonne friture au Pavillon**  
Tél. 25 84 98

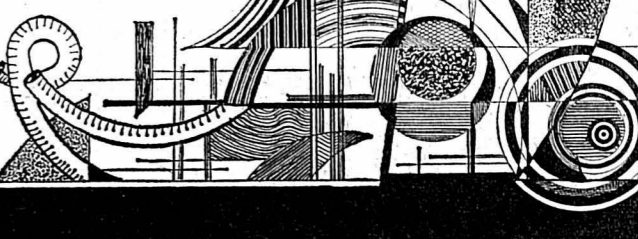
**VALMON**

RÉCUPÉRATION

vous achetez vos  
**DÉCHETS INDUSTRIELS**  
métaux - chiffons - papier au prix du jour.

Chantier:  
Quai Jeanrenaud  
vis-à-vis de la Brunette.  
Bureau:  
Gare 27, Boudry.

Tél. 41 17 49.



**VACANCES**

à Marécottes - Salvan - Trétien

Les Granges - Le Biolley - Vallon de Van

(Vallée du Trient)

HOTELS ET CHALETS A PRIX MODÉRÉS

17 et 18 juillet 1971:

Fête cantonale valaisanne des costumes

Office du tourisme de Salvan tél. (026) 8 15 89  
Office du tourisme des Marécottes tél. (026) 8 14 79

Sous les Arcades à Neuchâtel  
UNE HEUREUSE TRANSFORMATION chez

**Jurjus**  
RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ  
FBO. DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)  
2000 NEUCHÂTEL TEL. (038) 25 11 38

où tout a été judicieusement conçu pour faciliter la vente et exposer un choix incomparable d'articles spécialisés dans le domaine de l'optique

**NOUVEAU...**

Un travail rapide et précis grâce à nos nouvelles machines d'atelier

**3 CABINES** à votre disposition

permettant de recevoir nos clients d'une façon plus confortable et plus rationnelle.

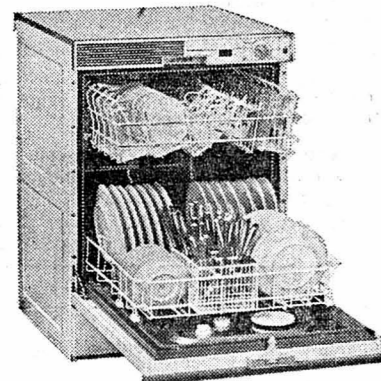
NOTRE BAR A LUNETTES DE SOLEIL

Dans le cadre de la  
Quinzaine commerciale:

**Pour vous, Madame, gratuitement à l'essai pendant 10 jours**



**Lave-vaisselle**



- 10 couverts
- 5 programmes
- adoucisseur incorporé
- cuve en acier inoxydable
- Prix de catalogue Fr. 1390.—

Notre prix au comptant **Fr. 1190.— net**

Garantie d'usine: une année sur pièce et sur main-d'œuvre

Fermé le samedi  
apès-midi

**Cretegnny**  
COMPTOIR MÉNAGER  
FBO. DU LAC 43 - NEUCHÂTEL

25 69 21

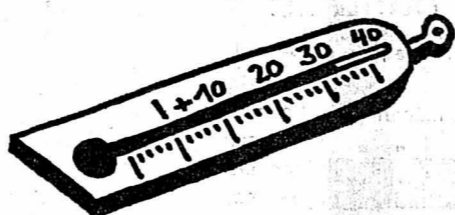
**15<sup>aine</sup> commerciale de Neuchâtel**

Jeudi 3 juin à 15 h

**Ouverture de l'exposition  
« Fleurs et vin »**

Au péristyle de l'hôtel de ville

Entrée gratuite



**Pratique parce qu'il se passe de réfrigérateur**

Lorsqu'il se conserve toute sa fraîcheur - même entamé - par les plus grandes chaleurs. Parce qu'il est en poudre.

Stalden

**Lorso**  
lait écrémé en poudre instantané



**Votations fédérales**

**Le nouveau régime financier de la Confédération est favorable aux:**

**contribuables:**

il diminue les impôts des petits et moyens contribuables et élimine les effets de la progression à froid;

**cantons et aux communes:**

il rééquilibre le rapport entre l'impôt de défense nationale et l'impôt sur le chiffre d'affaires;  
il double la part du produit net de l'impôt anticipé qui revient aux cantons;

**à la Confédération:**

par un complément de recettes, il permet à la Confédération de maintenir l'équilibre budgétaire et de faire face aux importantes et coûteuses tâches nouvelles qui s'imposent à elle.

**VOTEZ OUI**

Comité d'action neuchâtelois en faveur du nouveau régime des finances fédérales.

Rue Saint-Honoré 8  
Tél. (038) 25 33 31

**ROBERT-TISSOT**



DÉPOSITAIRE :

Hermès - Paris ■  
Christian Dior - Paris ■ Tricosa - Paris  
Lizza - Milan ■ San Giorgia - Milan

**Le plus ancien magasin  
de sport de Neuchâtel**



encore  
plus accueillant  
et confortable

**Savant**  
RUE ST. HONORÉ 3 - NEUCHÂTEL

VOYAGES

**WITTWER**

**Vous garantit vos  
déplacements en**

Autocar  
Avion  
Bateau  
Train

**Et tous transports et déménagements**

2, rue Saint-Honoré, tél. (038) 25 82 82 (5 lignes)

**LA SUISSE**

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE  
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS  
LAUSANNE

Vie-Accidents-Maladie-Responsabilité civile-Véhicules

**ÉDOUARD PRÉBANDIER**

agent général pour le canton de Neuchâtel  
Saint-Honoré 1 - Neuchâtel

**FIDIMMOBIL**

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.  
GÉRANCES

Saint-Honoré 2 NEUCHÂTEL  
Tél. 24 03 63

**Georges RAY**

bijoutier - joaillier - graveur

**FABRICANT  
VENTE RÉPARATION**

Saint-Honoré 3, au 1er étage

**Mme M. LINDER**

**Pédicure**

Reçoit sur rendez-vous

Saint-Honoré 1

Tél. 25 15 82

**Reymond**

5, rue Saint-Honoré, à Neuchâtel

La plus ancienne librairie-papeterie installée  
à Neuchâtel, et pourtant la maison tournée  
vers l'avenir. Son programme de vente s'étend  
depuis le dernier Astérix jusqu'à la machine  
électronique de bureau.

# RUE SAINT-HONORÉ

## Un kiosque est toujours le point chaud d'une rue

Le kiosque est le magasin idéal pour les gens pressés : pas besoin de pousser des portes, de s'avancer vers un comptoir, d'attendre. Car c'est un véritable miracle : on est toujours servi rapidement dans ce genre de commerce. Il est vrai qu'on ne s'y rend pas avec une liste de commissions de plusieurs pages ! La principale vente du kiosque concerne naturellement les journaux et les revues. Les douceurs, les glaces, les cartes postales. Vient ensuite les cigarettes, le chocolat, et multiples objets dont sont friands les touristes.

Le kiosque de la rue Saint-Honoré, niché dans l'immeuble de la Winterthur, est géré depuis 1963 par Mme Marthe Guenin, qui est secondée par trois collaboratrices. Les journées sont longues : de 6 h 30 à 20 h 30, la seule fermeture hebdomadaire étant le dimanche après-midi.

Les heures passent rapidement puisqu'il faut servir les clients et, en même temps, déballer les colis qui arrivent plusieurs fois par jour, ranger les marchandises. L'espace est restreint et chaque chose a sa place bien déterminée.

— Avez-vous le temps de discuter avec vos clients ?

— Non, car ce sont eux qui ne l'ont pas ! Les gens sont de plus en plus pressés, ils semblent être pris dans une ronde infernale. Regardez dans la rue, sur la place : tous semblent courir. Où trouveraient-ils le temps de discuter ?

— Mais les clients réguliers qui, chaque jour, à une heure fixe, viennent chercher journaux ou cigarettes ?

— Nous échangeons quelques mots sur le temps ou sur un grand événement, c'est tout. Toutefois, bien que les connaissant peu, nous sommes attachées à ces clients. Après les vacances par exemple, c'est avec joie que nous revoions les visages connus. Un sourire, parfois une poignée de main, suffisent à renouer les habitudes.

— Les clients d'un kiosque sont-ils pénibles à servir ?

— Pas du tout. Ils viennent chez nous avec des idées bien arrêtées, surtout en ce qui concerne les journaux, les revues spécialisées, le tabac. Les touristes mettent naturellement plus de temps pour choisir du chocolat ou des souvenirs, mais ils font leurs achats pendant les heures creuses et nous arrivons toujours à les conseiller.

— Et les gosses ?

— Ils ont beaucoup d'argent en général. Mais, comme les adultes, ils arrivent au bout de leurs réserves à un moment ou à un autre. C'est alors la traditionnelle question : « Qu'avez-vous pour quatre sous ou pour deux sous ? ». Quelques bonbons vident définitivement leur porte-monnaie et ils semblent heureux et calmes...

Pendant que nous parlons avec Mme Guenin, le trafic habituel passe par la rue Saint-Honoré et la place Numa-Droz. Un trafic normal puisqu'il est 15 heures environ. Pourtant, nous devons hurler pour nous faire entendre, tant le bruit est puissant.

— Oui, nous dit Mme Guenin, le bruit est infernal du matin au soir. Il est normal qu'un kiosque soit situé dans un endroit très fréquenté, mais, pour les vendeuses, ce n'est pas drôle. Nous devons élever la voix pour nous faire entendre et les clients pensent parfois que nous sommes en colère. Mais comment faire autrement ? Nous subissons à part entière les deux maux du siècle : le bruit et la pollution !

— Avez-vous le Guide touristique de Neuchâtel ?

— J'aimerais une glace au citron...

— Une plaque de chocolat aux noisettes, s'il vous plaît.

— Le nouveau « Science et vie » est déjà arrivé ?

— Quels journaux anglais avez-vous ?

Les questions fusent, les réponses ne se font pas attendre, les clients sont servis en un temps record. Les gérantes et les vendeuses d'un kiosque n'ont guère le temps de faire la sieste pendant leur journée de travail !



Mme Guenin vend notre journal avec le sourire.

## Quand le sport conduit... à la mode



M. Marcel Robert-Tissot.

(Avipress- J.-P. BAILLOD).

Le plus ancien magasin de sport de Neuchâtel est né d'une solide amitié entre deux sportifs : MM. Marcel Robert-Tissot et Jean-Louis Châble.

Après des études dans notre ville, M. Robert-Tissot fit des stages dans les capitales d'Europe et des Etats-Unis pour se spécialiser dans le domaine de la fourrure. Il revint au pays en 1929 et ne tarda pas à se faire connaître puisqu'il enleva immédiatement le titre de champion cantonal de tennis.

— Mon père, professeur à l'Université d'Oxford, avait ramené le tennis d'Angleterre. Il était membre fondateur du Club des Cadolles et m'a transmis le virus. J'ai beaucoup pratiqué le tennis en Amérique où j'ai eu la chance d'avoir des partenaires de valeur.

Les skieurs faisaient eux aussi leurs premières armes dans les années 1930. M. Robert-Tissot, avec son ami Jean-Louis Châble, actuellement directeur de l'Ecole suisse de ski et professeur de golf à Villars-sur-Ollon, créèrent l'Ecole suisse de ski dans notre région, puis ils organisèrent le premier service d'autocars de Neuchâtel à la Vue-des-Alpes. La montée des Hauts-Geneveys à Tête-de-Ran se faisait généralement à skis, faute de remontées mécaniques. Le retour était long puisqu'il se passait lattes aux pieds jusque devant l'hôtel de ville de Neuchâtel lorsque la neige le permettait.

L'équipement d'alors n'était pas compliqué : skis en bois, fixations avec mortaises, étriers, puis tractions diagonales. Les vêtements étaient pratiques, coupés sans grand souci d'élégance.

Unissant leurs connaissances dans le domaine des sports, les deux amis

montèrent un magasin dans la rue Saint-Maurice en 1930, le premier de ce genre à Neuchâtel. C'est en 1956 que M. Robert-Tissot acheta l'immeuble de la rue Saint-Honoré 8 qu'il occupe actuellement. Cette bâtisse avait servi en son temps d'écuries à la maison de déménagements Lambert puis de magasin à Muller musique et à Breisacher vêtements.

La maison a été rénoverée et la marchandise offerte actuellement ne ressemble plus guère à celle présentée il y a une quarantaine d'années. Le matériel sportif a changé du tout au tout, le bois des skis s'est transformé en métal, puis en fibre de verre. Quant à l'habillement, il pose de sérieux problèmes à tous les commerçants puisque la mode veut qu'il subisse des changements deux fois par année.

Le sportif et la sportive 1971 exigent d'être habillés confortablement mais élégamment : la haute couture a donc fait son entrée dans les magasins de sport.

M. Robert-Tissot, son fils Marc, qui lui succédera, ou sa première vendeuse se rendent régulièrement dans les grandes capitales et reçoivent les représentants des grands couturiers pour choisir les nouvelles collections. L'offre est naturellement immense mais la sélection doit être faite selon les goûts de la clientèle. Ce qui plaît à une Parisienne ne plaira pas forcément à une Berlinoise, ce qui convient à une Neuchâteloise ne satisfera pas toujours une Londonienne.

D'autre part, tant en ce qui concerne le matériel que l'habillement, un commerçant spécialisé doit mettre à la disposition de sa clientèle des articles convenant à toutes les bourses. La vente est un art, certes, mais l'achat de la marchandise en est un second !

A côté des tenues classiques pour le tennis, l'alpinisme, l'équitation, la natation, etc, un magasin de sport réserve maintenant une place importante aux tenues élégantes. Dans le domaine du ski par exemple, il faut savoir contenter et les skieurs... et les spécialistes de l'après-ski. Et c'est ainsi que, de sportif, on peut devenir spécialiste de mode !



**Levi's**

**Blue Jeans**  
Levi's America's blue jeans  
since 1850  
**Les vrais!**

**CLAUDE LAMBELET**

Saint-Honoré 3  
**NEUCHÂTEL**

POUR TOUS VOS ACHATS DE CHAUSSURES

**VISEZ JUSTE**



**Jean Cuanillon**

NEUCHÂTEL : Saint-Maurice  
Saint-Honoré

PESEUX : Rue de Neuchâtel 6



Les femmes  
bien coiffées  
doivent leur  
succès et leur  
bonheur à  
« Jolistar »  
la  
permanente  
des vedettes.

**Jeunesse Coiffures**

6 coiffeurs-visagistes spécialisés  
en colorations, décolorations,  
soins.

Ouvert sans interruption.

Passage Saint-Honoré 2  
2<sup>me</sup> étage, ascenseur.  
Tél. 25 31 33.

# Rue des Epancheurs

## Les lunettes, optiques ou solaires, ont aussi leur mode

Les lunettes, selon Larousse, sont « une paire de verres enchâssés dans une monture, disposée de façon à être placée sur le nez, devant les yeux ». Tout le monde possède actuellement une ou plusieurs paires de lunettes, soit optiques pour corriger la vue, soit solaires pour se préserver du soleil.

Lorsqu'en 1852, M. Théodore-Martin Luther ouvrit son magasin d'optique à la place Pury, ses clients ne devaient pas être très nombreux. A cette époque, les gens constataient que leur vue baissait, mais ils se contentaient d'admettre le fait et de se munir d'une loupe pour lire les rares lettres reçues ou les journaux qui paraissaient sur quelques pages seulement. Les « porteurs de lunettes » faisaient exception, mais les gens souffrant d'une vue déficiente étaient certainement aussi nombreux qu'à notre époque.

La vie d'aujourd'hui oblige chacun à corriger le moindre défaut de la vue. Les enfants sont régulièrement contrôlés dans les écoles, les apprentis conducteurs, également, passent un examen de la vue. Pour entreprendre de multiples travaux, tant dans les bureaux que dans les ateliers, dans les magasins ou les laboratoires, l'ouvrier et l'employé ne peuvent travailler plusieurs heures d'affilée si leur vue n'est pas parfaite. Rares sont les personnes qui ont la chance d'avoir des yeux de lynx et ne possèdent donc que des lunettes solaires !

X X X

Les lunettes, autrefois laides, sont devenues des

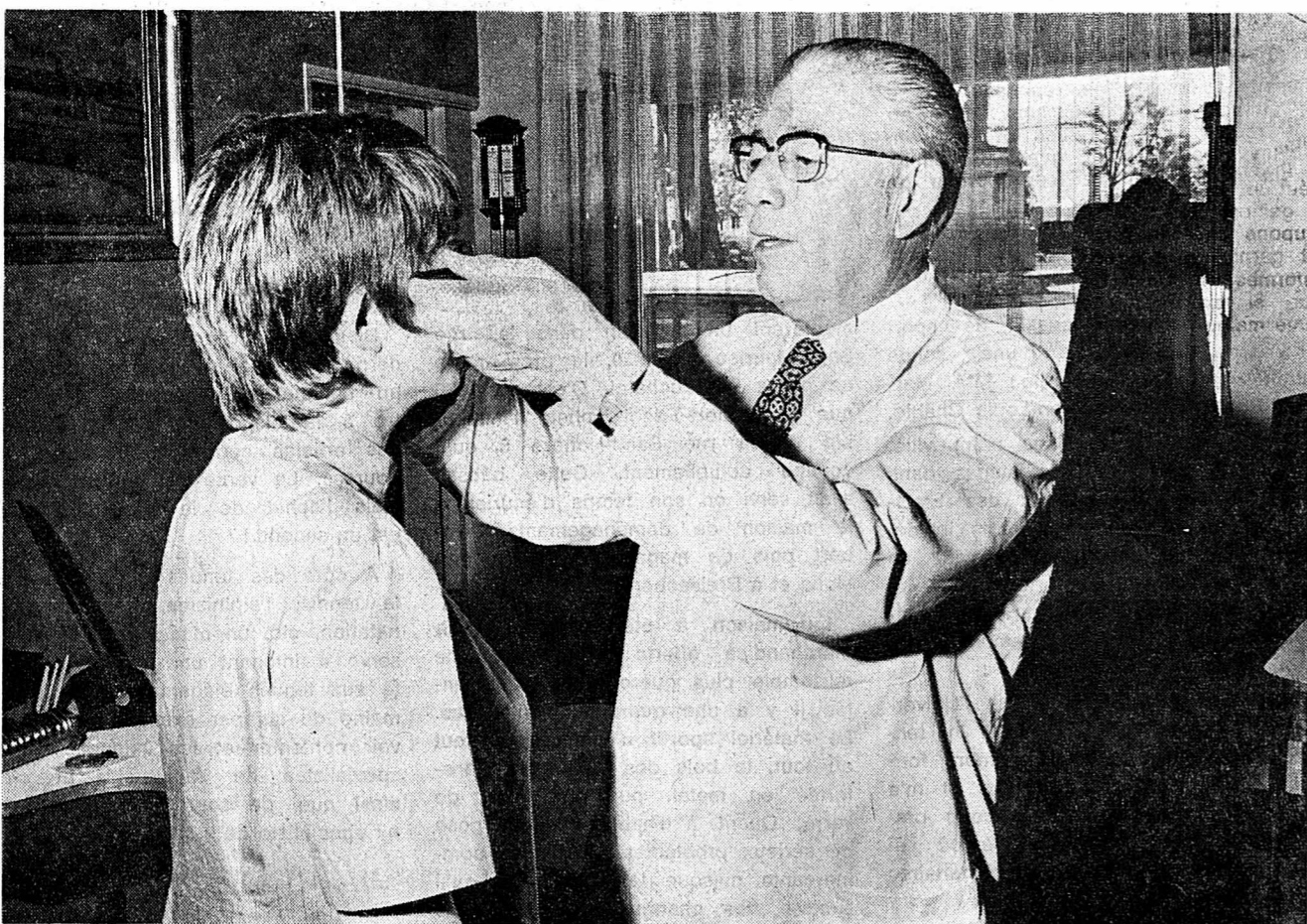
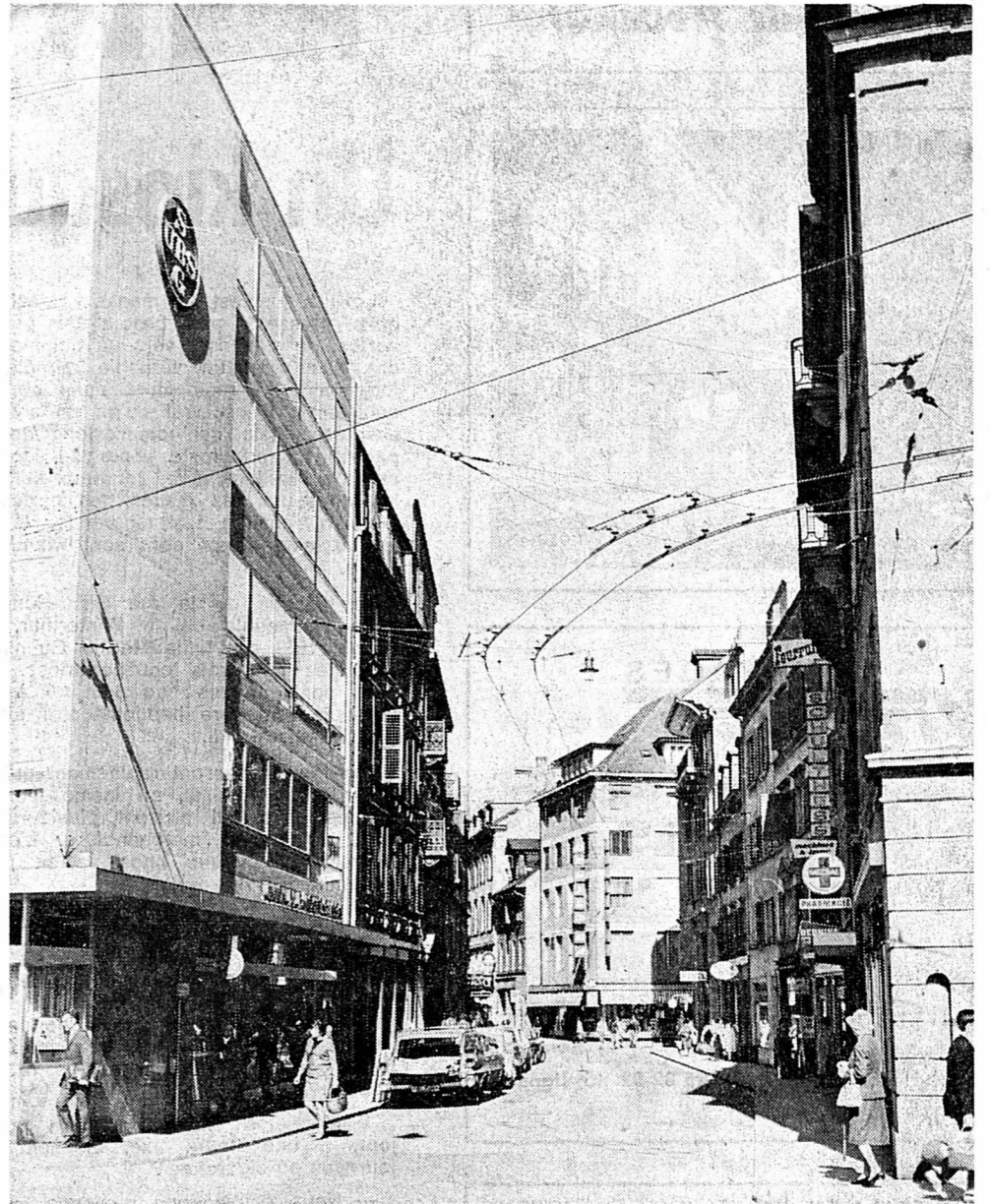
parures aussi élégantes que plaisantes à porter. La monture ronde en métal s'est ovalisée « à la Schubert » avant la Première Guerre mondiale. Les verres ont ensuite été cerclés d'or ou d'argent, ce qui n'était pas un luxe puisqu'à l'époque une pièce de dix francs en or valait... dix francs. Différents alliages ont fait leur apparition dans les années 1920-1930. Le nickel, le maillechort et le plaqué or laminé ont connu chacun leur succès. Plus tard sont apparus la corne et le celluloïd, utilisés encore de nos jours. De nouveaux produits synthétiques sont à l'étude pour la fabrication de montures, mais ils ne sont pas encore lancés sur le marché.

X X X

La forme joue naturellement un rôle important dans le choix de lunettes. L'opticien conseille judicieusement ses clients pour que la ligne de la monture s'accorde avec le visage.

Ces dernières années, les montures ont pris des dimensions énormes, véritables hublots que portent fort bien, il faut l'admettre, les jeunes filles modernes. En Amérique du Sud, les lunettes sont devenues des accessoires très excentriques. Il arrive que des clients de chez nous réclament une monture spéciale, admirée dans un journal ou une revue ; la plupart du temps, satisfaction peut leur être donnée.

Une certaine jeunesse a porté, l'an dernier, des lunettes rondes en métal comme celles de nos



M. Martin Luther, opticien

(Avipress - J.-P. Baillod.)

grands-parents. Un beatnik ayant trouvé dans un grenier une réserve importante de ces montures, les dota de verres solaires... et lança une mode qui connut un certain succès.

Les lunettes actuellement en vogue ont des dimensions importantes et des verres un peu ovalisés.

X X X

Les lunettes solaires sont elles aussi devenues indispensables. Leur rôle est d'absorber au maximum les rayons ultraviolets ainsi que les rayons infrarouges. Seuls des verres de qualité sont à conseiller et c'est le rôle de l'opticien de renseigner judicieusement ses clients lors d'un achat qui, trop souvent, est fait à la légère. Un verre de mauvaise qualité peut non seulement fatiguer l'œil mais lui être nocif.

Les lunettes solaires conviennent à tout le monde puisqu'elles sont prévues aussi bien pour les personnes jouissant d'une bonne vue que pour celles qui portent des verres correcteurs. Les lunettes so-

laires optiques sont une précieuse invention pour les gens « mal voyants »...

X X X

L'opticien est à même d'offrir à ses clients des lunettes parfaitement adaptées. Lui seul peut résoudre les multiples problèmes techniques se présentant lors de la pose du verre. Il suit la mode pour adapter la forme des montures au genre d'habillement proposé par les couturiers. Il est aussi spécialisé dans tous les instruments optiques destinés à la météorologie, à la microscopie et de la géodésie.

Ce métier doit être passionnant puisque la famille Luther y est restée fidèle depuis 1852. Le magasin est situé à la rue des Epancheurs depuis la fin du siècle dernier. Après le fondateur Théodore-Martin Luther, se succédèrent trois Martin Luther, dont le propriétaire actuel. Son fils, Jean-Martin Luther, de la cinquième génération d'opticiens, a toutes les qualités pour prendre la relève.

La maison s'estime à la façade  
**LA FEMME**  
à son visage

**Arval** **EMBELLIT**  
**RAJEUNIT**  
la vôtre

**Pharmacie MONTANDON**  
Rue des Epancheurs 11

*Je n'ai plus qu'à attendre !*

Ma petite annonce paraît aujourd'hui.  
Demain, tout sera vendu, grâce à la



**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

Confiserie

*Henri Perrinaz*

Spécialités :

**PÂTÉS FROIDS**

Chocolats fins

Epancheurs 7  
Tél. 25 12 02

Hôpital 7  
Tél. 25 12 64

**LIBRAIRIE**  
**PAYOT**

Livres français  
Deutsche Bücher  
English books

8a, rue du Bassin  
NEUCHÂTEL

Tél. (038) 24 22 00



**Martin LUTHER**

Maitre opticien, tél. 25 13 67  
7, place Pury, Neuchâtel

LUNETTERIE  
LENTILLES DE CONTACT  
BAROMÈTRES  
THERMOMÈTRES  
ET AUTRES INSTRUMENTS  
D'OPTIQUE

**1852**

C'est en 1852 que M. Th.-M. Luther vint s'établir à Neuchâtel comme opticien-lunetier. Fidèles à la tradition, ses descendants ont continué l'exploitation de ce commerce. Une ancienne maison, de vieux principes, mais toujours à l'étude de nouveautés intéressantes en lunetterie, en verres correcteurs, lentilles de contact, et en tous instruments d'optique.

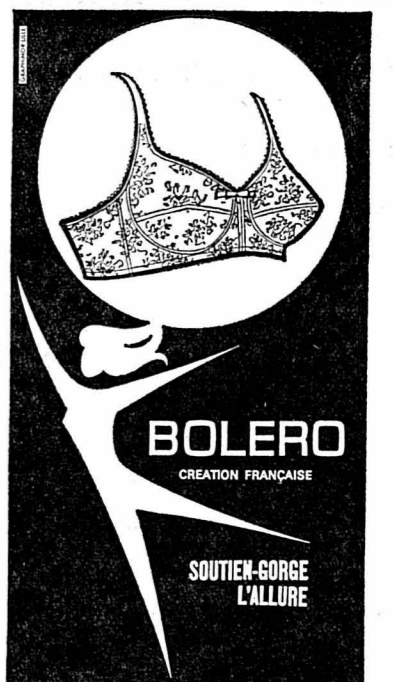
**Un profil élégant**  
**affirme votre beauté...**

Soyez certaine d'être admirée,  
choisissez vos sous-vêtements :

**AU CORSET D'OR**

Mme Monique Rosé

Rue des Epancheurs - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 32 07



**BOLERO**  
CREATION FRANÇAISE

SOUTIEN-GORGE  
L'ALLURE



# Au domaine de la douceur...

Tous les gosses rêvent un jour ou l'autre d'être plus tard employés dans une fabrique de chocolat ou vendeuse dans une confiserie. Ils sont persuadés que, du matin au soir, ils croqueront des sucres.

Le rêve se réalise rarement mais il renaît chaque fois que l'on entre dans un tel magasin. On envie alors la vendeuse qui nous accueille.

Mlle Héline Bioley passe ses journées face à des montagnes de bonnes choses : depuis six ans, elle est vendeuse dans la confiserie de la rue des Epancheurs, commerce repris dernièrement par M. Perriraz. Auparavant, il a été tenu pendant une quarantaine d'années par M. Simonet qui avait succédé à M. Kunzi.

Bien que petit de surface, ce magasin a une grande renommée, provenant notamment du fameux pâté dont la recette est transmise depuis plus de cent ans d'un propriétaire à l'autre.

Aujourd'hui encore, nous dit Mlle Bioley, des Neuchâtelois nous demandent du «pâté Kunzi», ce qui prouve une fidélité de plus de quarante ans.

— Quel genre de clientèle avez-vous ?

— Elle est aussi bien masculine que féminine. Les hommes, s'ils n'aiment généralement pas faire des commissions, viennent volontiers chez nous. Ils ont des idées et des goûts bien arrêtés lorsqu'ils font un achat en vue de l'offrir. Les dames prennent peut-être plus de temps, mais on sent qu'elles comparent la marchandise afin de découvrir celle qui sera la plus appréciée par la personne à qui elle est destinée.

— Votre magasin est en quelque sorte un succursale du Père Noël ouverte toute l'année ? Vous utilisez journalièrement du « papier de fête » ?

— En effet. Les boîtes de pralinés ou de biscuits, les fondants ou les pâtes de fruits sont des cadeaux que tout le monde apprécie. Nous nous efforçons toujours de les emballer d'une manière plaisante afin de doubler le plaisir du destinataire.

— Les touristes étrangers sont-ils friands de douceurs ?

— Naturellement. Pour eux, le «chocolat suisse» est le traditionnel «souvenir de vacances» à rapporter à leurs amis. Ils ne se préoccupent

pas des différentes marques, se bornant à demander du chocolat «au lait», «aux noisettes» ou «à la liqueur».

— Vous avez parlé tout à l'heure de pâtes de fruits. Est-ce une douceur réservée aux enfants ?

— A eux et aux adultes. Les pâtes de fruits ont toujours eu beaucoup de succès, spécialement en été lorsque le client craint d'emporter des fondants lorsque la chaleur est intense. Les amateurs de massapain sont eux aussi, nombreux. Il est vrai que les confiseurs fabriquent de très jolies choses dans cette matière : regardez ces fraises et ces cerises, ne dirait-on pas qu'il s'agit de fruits véritables ?

— La rue des Epancheurs est-elle très fréquentée ?

— Oui, puisqu'elle se trouve en pleine ville. Toutefois, le trafic n'est plus comparable à ce qu'il était il y a encore cinq ans. La rue possédait alors de nombreux magasins d'alimentation très fréquentés : la pâtisserie Radelfinger, la boulangerie Roulet, l'épicerie Zimmermann. Tous ont disparu, nous sommes les derniers «alimentaires» des Epancheurs !

Pendant notre entretien, Mlle Bioley a servi plusieurs clients. La majorité d'entre eux, hommes et femmes — mais hommes surtout ! — ont profité de déguster une branche ou une plaque de chocolat pendant que la vendeuse préparait le «paquet de fête».

Mlle Bioley ? Elle mange, elle aussi, une douceur de temps en temps et elle admet que son métier est merveilleux !



Mlle Bioley, face à des montagnes de bonnes choses.

## Les dessous de la mode d'antan et de celle d'aujourd'hui

- Les ourlets s'arrêtent à mi-jambes.
- Les ourlets montent à dix centimètres au-dessus du genou.
- Les ourlets frôlent la cheville.
- Les ourlets se placent à la hauteur choisie par la femme.

Depuis des années et des années, la mode se transforme complètement tous les six mois. La femme hésite à la suivre, puis elle fait un timide essai, se prend au jeu et change finalement sa garde-robe. Mais les robes, les manteaux et les tailleurs ne constituent pas uniquement son habillement. Les dessous doi-

vent, eux aussi, suivre le mouvement et s'adapter aux toilettes. Comment pourrait-on porter une combinaison de longueur normale avec une maxi-jupe transparente, ou une culotte avec jambettes avec une mini-robe ?

Sitôt son achat terminé, c'est donc chez les spécialistes du sous-vêtement que la cliente se rend, et elle sait qu'elle y trouvera exactement ce qu'elle désire : taille, forme et teinte.

Il faut donc des dons de magicien pour tenir actuellement un tel commerce. Cette année par exemple, pleine liberté est donnée dans le domaine de la mode... et un

peu aussi dans celui des mœurs. Certains modèles de plage par exemple se limitent maintenant à quelques centimètres carrés de tissu.

Mme Monique Rosé, qui dirige «Au Corset d'Or» sis 2, rue des Epancheurs, a dû suivre l'évolution de la lingerie et de la corseterie. Au début de son activité, elle vendait encore des corsets qui étaient de véritables armures, aux lacets solides puisqu'ils étaient tirés avec force pour que la taille de la femme soit diminuée de quelques centimètres. Aujourd'hui, les gaines-culottes sont souples et légères. Les jupons en toile blanche, épaisse, empesée et garnie de rangées de volants, se sont transformés en fonds de robe en tissu synthétique si souple qu'ils peuvent être cachés dans une main.

La dernière apparition dans la mode du sous-vêtement : le sous-short. Les fabricants n'ont donc pas de retard sur la haute couture !

Les soutiens-gorge 1971 feraient certainement dresser les cheveux de nos aïeules qui admettraient difficilement leur transparence et leurs demi-bonnets. Mais elles réveraient probablement en voyant les toilettes de nuit actuelles, aériennes, élégantes dans leurs teintes pastel.

Elles admettraient aussi que les tissus sont bien pratiques puisque la majorité des pièces se lavent comme des mouchoirs et ne se repassent pas, que les collants sont une invention bien pratique et que les maillots de plage autorisent enfin des bains d'air et de soleil complets. Même si certains d'entre eux sont mini-mini-mini. Mais il en faut pour tous les goûts et surtout pour toutes les silhouettes !

On reproche parfois aux grands couturiers de chercher leurs idées dans les collections présentées il y a trente ou quarante ans. On ne peut guère formuler les mêmes griefs aux fabricants de lingerie et de corseterie. Grâce à eux, la femme est libérée, ses mouvements et sa démarche sont aisés, elle n'est plus, comme l'était sa grand-mère, enfoncée dans des sous-vêtements lourds, raides et compliqués.

Bravo donc aux sous-vêtements 1971 !



La mode actuelle, le short, présentée par Mme Rosé. (Avipress - J.-P. BAILLOD)



**SCHULTHESS**

Machine à laver le linge et la vaisselle pour ménages et industrie

Information ou démonstration

Rue des Epancheurs 9

2me étage - Neuchâtel  
Tél. (038) 25 87 66

La voici,  
la

nouvelle,  
toute  
nouvelle  
Bernina

**BERNINA**



Vous aussi, vous voudriez savoir comment se présente la nouvelle Bernina, vous rendre compte de tout ce que peut faire une machine à coudre

toute neuve. Voici pour vous une occasion unique de voir la Bernina au travail, et cela sans aucun engagement.

Présentation

Entrée libre!

du 1<sup>er</sup> au 5 juin - de 9 h à 12 h

de 14 h à 18 h 30

jeudi 3 juin - jusqu'à 22 h

A NOTRE MAGASIN: rue des ÉPANCHEURS 9

Organisateur: Fritz Gegauf SA  
Fabrique de machines à coudre Bernina  
8266 Steckborn

Pour une offre d'échange de votre ancienne machine, adressez-vous à:

**L. CARRARD**

ÉPANCHEURS 9 - NEUCHÂTEL

RUE  
des  
Épancheurs

Le petit livre  
préférédés Suisses.



Pour sa couverture UBS.

En Suisse, plus de 160 succursales et agences de l'UBS remettent ce petit livre aux gens avisés qui pensent à l'avenir.

Le livret d'épargne UBS, dont la couverture est garantie par la loi, vous assure un rendement régulier, sûr et progressif. De plus, il vous ouvre les portes de tous les services de l'UBS.

Un petit livre qui peut avoir de grands effets sur votre avenir.



Union de Banques Suisses

Le 5 ou le 6 juin, allons tous voter

# OUI

pour l'aménagement du territoire.

# OUI

pour le nouveau régime financier de la Confédération, qui corrigera la progression à froid et diminuera les charges des contribuables à ressources modestes.

# OUI

pour le changement de structure de la Compagnie des Tramways de Neuchâtel, qui permettra à son personnel d'être rétribué équitablement.

# NON

au Statut universitaire, qui ne permet pas une participation suffisante des étudiants.

Cartel Syndical cantonal neuchâtelois.

**OCCASIONS**

**RENAULT R 16 TS**  
1969 - 53.000 km,  
4 portes, jaune.

**SIMCA 1000 GLS**  
1965 - 66.000 km,  
4 portes, grise

**CHRYSLER Valiant**  
1966 - 100.000 km,  
4 portes, beige.

Expertisées  
Achat - Vente - Reprise  
Facilités de paiement  
par crédit G.M.A.C.

**GARAGE DU ROG**  
MUTERNE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33114

**OPEL KADETT coupé 1964**

**CITROËN AMI 6**  
station-wagon 1967

**OPEL RECORD CARAVAN**  
1970

**OPEL KADETT 1966**

**MAZDA R 100 1970,**  
moteur rotatif

**VAUXHALL VICTOR 1964**

24 44 24

**GARAGE CENTRAL**  
Hubert Patthey  
NEUCHÂTEL - TPIERRE & MAZEL

# Baignades



Le matelas de plage BP est la grande vedette de l'assortiment d'été du BP auto-shop. Faites-le-vous présenter à votre station BP. Il faut l'avoir vu pour savoir combien il est doux, combien ses couleurs sont gaies, combien il est pratique et facile à plier en sac de plage, dans lequel il y a même de la place pour la lecture. En un mot, c'est un matelas-sac de plage ingénieux. Il va faire fureur cet été. Allez donc chercher le vôtre sans tarder à une station BP!

## Matelas de plage BP: fr.29.50



Plié en sac léger, le matelas de plage est si facile à emporter.

D'un geste, transformez votre sac de plage en un matelas moelleux...

...et détendez-vous-y. Bon bain de soleil!



**JOURNÉE DU/LAC**  
6 JUIN 1971  
NEUCHÂTEL

Maison du Plongeur et port du Nid-du-Crô - De 10 à 12 h et de 14 à 16 h 30. Promenades gratuites en bateau-moteur. Baptêmes gratuits de plongée. Exposition de bateaux-moteur.

**VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES**

A vendre

**MG Midget**  
décapotable, très bon état. Tél. 33 40 14, après 18 h 30.

J'achète

**VW 1200**  
modèle 1963-65, propre et en bon état. Tél. (038) 53 23 36.

A vendre

**Opel Rekord**  
1963 (nouvelle forme) 400 fr. avec radio; mécanique et moteur en bon état (env. 300 fr. petites réparations). Tél. (038) 33 33 48.

A vendre pour cause de double emploi. Tél. (038) 33 33 48, splendide

**Alfa Romeo Duetto**  
(spider 1600) de première main. Peinture neuve. Facilités de paiement. Tél. (038) 25 80 90, le soir.

A vendre

**Taunus 12 1967**  
50'000 km. expertisées, radio. Fr. 4300.— rouge, impeccable. Tél. 25 78 82, heures des repas.

On cherche à acheter

**moto 250 cm3**  
en bon état. Tél. 31 71 80, de 10 h à 14 h.

A vendre voiture de sport

**Austin 1100**  
type Innocente Limousine 5 places modèle 1969 de première main expertisée. Prix 5600.— Echange possible. Grandes facilités de paiement plus des billets de loterie. Garage R. Waser Rue du Seyon 34-38 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 16 28

A vendre

**Fiat 125**  
modèle 1969, très bon état. Enca Borgna, tél. 47 11 94.

A vendre

**Triumph Spitfire**  
modèle 1967. Expertisée. Enea Borgna, tél. 47 11 94.

A vendre

**CANOT**  
avec godille Evinrude 6 cv, avec matériel de trainée. Prix à débattre. Tél. (038) 25 09 86.

A vendre

**canot Rohn**  
cabine démontable, Johnson 35 CV, en parfait état. Tél. 25 26 96.

A vendre

**Audi**  
modèle 1966, mécanique et carrosserie en très bon état, bien entretenue. Prix à discuter. S'adresser à A Linder, Saint-Martin, tél. 53 26 47.

L'occasion du jour

**Datsun 1000 Combi**  
1969, rouge, 30.000 km, parfait état.  
Garage BARDO Neuchâtel  
Samedi ouvert toute la journée  
Sablons 47 ☎ 24 18 42

On achète

**VOITURES**  
de démolition toutes marques.  
Démolition Anker, Savagnier, tél. (038) 53 26 76.

**Occasions**

On cherche à acheter

**Velosolex**  
en bon état. Tél. 24 43 53.

**Simca 1000**  
**Fiat 850**  
**Printz 4**  
**Fiat 600**  
**Abarth Coupé Glas 1204**  
**VW 1200**  
VW 1200 expertisées  
Garage des Drazes  
Tél. 31 38 38

A vendre

**Fiat 124**  
1967

**Fiat 500**  
bas prix

**Opel Kadett**  
1965, expertisées.  
Garage F. Fatton, Tombet 13, Paseux. Tél. 31 72 50.

**Simca 1500**  
1964-65.000 km

**Peugeot 403**  
1961-révisée

**MG Midget MK2**  
1964


**Ford Zodiac**  
1967-95.000 km

**Autobianchi Primula**  
1969-21.000 km  
Garage Bardo Neuchâtel. Tél. 24 18 42 samedi ouvert toute la journée.

A vendre

**bateau acajou**  
type glisseur, avec moteur 35 CV et bâche. Prix à discuter. Tél. (038) 41 10 27.


**Le Garage du Rallye au Locle**



vous propose ses occasions expertisées, livrables tout de suite ou pour vos vacances

<b>OPEL RECORD 1965</b>	bleu foncé peinture refaite excellent état
<b>OPEL RECORD 1966</b>	bleue 4 portes
<b>OPEL RECORD 1967</b>	grise première main
<b>OPEL RECORD 1967</b>	blanche première main, 4 portes
<b>OPEL RECORD CARAVAN, 1969</b>	bleu foncé première main, 5 portes
<b>OPEL COMMODORE 1970</b>	gold première main, pneus neufs
<b>FORD 17 M 1969</b>	blanche première main, 20.000 km
<b>TRIUMPH SPITFIRE 1964</b>	verte cabriolet, 35.000 km
<b>VW COCCINELLE 1967</b>	bleue bas prix

Essais sans engagement - Crédit sur demande  
Tél. (039) 31 33 33



**OCCASIONS**

**PEUGEOT**

**EXPERTISÉES ET GARANTIES**

204 1966 6 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur simili, radio.

204 1967 6 CV, eau vive, intérieur drap, peinture neuve, 53.000 km.

204 GL 1969 6 CV, bleue, toit ouvrant, intérieur simili, 44.000 km.

304 COUPÉ 1971 7 CV, gris métallisé, nombreux accessoires, 5000 km.

304 1970 7 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur drap, 50.000 km.


404 1966 9 CV, pastel, intérieur simili, excellent état, 69.000 km. Injection

404 SUPERLUXE INJECTION 1967 9 CV, beige métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

404 1968 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap, moteur révisé.

504 AUTOMATIQUE 1969 10 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap, 50.000 km.

504 INJECTION 1970 10 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur drap, 50.000 km.



Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

**GARAGE DU LITTORAL**

**M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie**  
Distributeur PEUGEOT depuis 40 ans  
Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel ☎ 25 99 91

Garages Henri Favre S.A.

# Apollo

Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212 inaugurent

leur grand magasin **autoShop**  
FAUBOURG DU LAC et CLOS-BROCHET

et durant la

JEUDI 3 juin  
jusqu'à 22 heures

# 15<sup>aine</sup> commerciale de Neuchâtel

## Grand marché de l'OCCASION

aux Portes-Rouges (près des installations Coop)

plus de 50 voitures toutes marques et évidemment des billets, billets, **BILLETS**, qui augmenteront vos chances de gagner la Citroën **AMI 8** 1<sup>er</sup> prix de la **GRANDE LOTERIE GRATUITE**

**CRÉDIT**  
**ÉCHANGE**



**PARKING**

# FAN SPORTS



# L'EXPRESS

football

## Au terme de la finale de Wembley la coupe d'Europe reste en Hollande

# Les violents coups de boutoir d'Ajax Amsterdam ont eu raison des espérances de Panathinaïkos

AJAX AMSTERDAM - PANATHINAÏKOS 2-0 (1-0)

MARQUEURS. — Van Dijk, Sme; Haan, 87me.

AJAX AMSTERDAM. — Stuy; Neeskens, Vasovic, Hulshoff, Suurbier; Muhren, Rinjders; Swart, van Dijk, Cruyff, Keizer.

PANATHINAÏKOS. — Oeconomopoulos; Tomaras, Kapsis, Sourpis, Vlachos; Kamaras, Elefterakis; Grammos, Antoniadis, Demazos, Filikouris. Entraîneur: Puskas.

ARBITRE. — M. Taylor, Angleterre.

NOTES. — Stade de Wembley. 100.000 spectateurs. Pelouse en excellent état. A la mi-temps, le Hollandais Swart cède sa place à Haan alors que Rinjders sort au profit de Blanckenburg.

### AFFAIRE HOLLANDAISE

A Wembley devant 100.000 spectateurs dont une forte cohorte de partisans hollandais, Ajax Amsterdam a remporté la finale de la coupe des champions européens en battant Panathinaïkos. Ainsi Ajax succède à Feyenoord Rotterdam, vainqueur l'an dernier, au palmarès de la plus grande compétition interclubs européenne. Ce succès confirme les ressources du football néerlandais, dont la valeur ne s'exprime guère à travers les résultats trop souvent décevants de l'équipe nationale.

### DEJA EN DEMI-FINALE...

A Londres, les Néerlandais n'ont pas triomphé avec toute la netteté attendue. Visiblement, cette formation d'Ajax a perdu ce dynamisme qui faisait sa force et assurait le spectacle à l'automne, comme ce fut le cas par exemple face à Bâle, qui fut l'une des victimes des Bataves cette saison.

Déjà en demi-finale face à Atletico Madrid, les Hollandais avaient peiné. Cette fois, ils se sont imposés grâce à quelques violents coups de boutoir et aussi à des exploits personnels de ses deux vedettes Kaizer et Cruyff qui furent à l'origine des deux buts.

### SATISFACTIONS

Sur le plan du football pur, la formation hellène donna de plus grandes satisfactions à l'observateur neutre. Elle a eu souvent la maîtrise de la balle dans l'entrejeu grâce au trio Demazos, Kamaras et Elefterakis, qui s'appliquait à maintenir la balle à terre et qui procédait par des échanges courts et précis. Malheureusement, l'équipe de Puskas ne se montra pas suffisamment audacieuse en attaque. Le très long avant-centre Antoniadis recherchait vainement les appuis. Le second attaquant de pointe, le vif « dribbleur » Grammos s'efforçait de passer seul. A vouloir bloquer les Hollandais aux alentours de la ligne médiane, Ferenc Puskas isola trop souvent ses attaquants.

### MANQUE DE « SURETÉ »

En défense, un marquage de zone parfois incertain ne contrecarrait pas suffisamment l'action des Hollandais. Aucun arrière et même pas le gardien ne laissèrent une impression absolue de sûreté. Sur les deux buts et sur bien d'autres actions, il y eut de dangereux flottements. Avec un peu de réussite, Ajax aurait inscrit d'autres buts sans pourtant mieux jouer que son adversaire.

### OCCASIONS

Après avoir pris l'avantage (5me minute) par van Dijk, lequel avait admirablement dévié un centre dosé de Kaizer, les Hollandais eurent d'autres occasions, particulièrement par Cruyff (31me, 32me et 44me). Mais la chance la plus nette se situait à la 33me minute sur une action Neeskens-van Dijk et une parade de Oeconomopoulos. Moins incisifs, les Grecs demeurèrent tout de même dangereux. Ainsi sur un dégagement manqué de Neeskens, le coup de tête de Antoniadis passait de peu à côté (13me). L'action la plus classique fut conduite à la 42me minute; démarqué dans le carré des « seize mètres », Kamaras, sur un service de Vlachos croisa trop son tir.

### MODIFICATIONS

Non sans surprise, le public constatait au début de la seconde mi-temps, une modification sensible dans le « onze » hollandais: le faux ailier Swart cédait sa place au jeune Haan alors que Rinjders était sacrifié au profit de l'Allemand Blancken-

burg. Ce dernier se chargeait d'exercer un marquage auprès de Demazos, l'inspirateur du jeu grec. Ajax démontrait ainsi son souci de préserver son avance.

### EN PURE PERTE

Les Hollandais n'allaient plus procéder que par contre-attaques. Celles-ci étaient d'ailleurs toujours dangereuses. Ainsi, à la 52me minute, Haan, à deux pas de la cage, expédiait dans les nuages une balle apparemment facile... A la 68me, sur un mauvais renvoi de Kapsis, Cruyff croisa trop son tir. Appliqués, mais dépourvus d'attaquants véritablement incisifs, les Grecs dominaient en pure perte. L'athlétique Hulshoff contrôlait parfaitement Antoniadis alors que Suurbier livrait des duels épiques avec Grammos. A la 87me minute, alors qu'ils « gelaient » le ballon, les Hollandais obtenaient le but décisif: Cruyff, sur l'aile droite, surprénait la défense d'un coup de rein, déviant la balle pour Haan qui marquait.



LE PREMIER. — Trois minutes après le coup de sifflet initial, Dick van Dijk (à gauche) ouvre la marque et les portes du succès pour Ajax en coupe d'Europe des champions.

(Téléphoto AP)

# Leeds - Juventus : pour qui la coupe des foires ?

Les amateurs de ballon rond en Angleterre sont gâtés cette semaine: 24 heures après la finale de la coupe d'Europe des clubs champions, opposant à l'Empire Stadium de Wembley, Ajax Amsterdam à Panathinaïkos Athènes, ils vont pouvoir assister aujourd'hui à celle de la coupe des villes de foire (match retour). Cette dernière mettra aux prises, au stade

d'Elland Road à Leeds, Leeds United, second du championnat anglais cette saison, à la Juventus de Turin.

### ULTIME ATTRIBUTION

C'est la dernière fois que la coupe est mise en jeu. Le vainqueur de cette année devra rencontrer, le 22 septembre, le F.C. Barcelone chez lui pour décider du détenteur définitif du trophée qui sera remplacé l'an prochain par la coupe de l'U.E.F.A.

La coupe des villes de foire n'a pas quitté l'Angleterre depuis 1968. Successivement Leeds, Newcastle United (1969) et Arsenal (1970) se la sont appropriée.

### DOUBLÉ POUR LEEDS

Leeds, également finaliste en 1967 recherchera donc un second succès qui devra logiquement obtenir après le match nul 2-2 arraché lors du match aller à Turin, vendredi dernier (mercredi dernier, alors que les équipes étaient peu avant la mi-temps à égalité 0-0, le match avait dû être interrompu et reporté à cause de la pluie).

Les Italiens, qui se préparent à Harrogate, devront triompher avec un but d'écart ou, en cas de nul, marquer au moins

3 buts. Cette tâche semble difficile quand on sait que les Anglais n'ont, en 21 matches de championnat joués à domicile, encaissé que 12 buts.

La composition définitive des équipes ne sera annoncée qu'avant la rencontre.

# Rejet d'un protêt du Lausanne-Sports

Le comité de Ligue nationale a rejeté le protêt déposé par le Lausanne à l'occasion de son match du 2 mai à Zurich contre Grasshoppers (1-0 pour Grasshoppers). La caution de 300 fr. ne sera pas remboursée au club vaudois.

Lausanne avait protesté pour une question de confusion dans les maillots provoquée par le club zuricois et contre le fait que l'arbitre, M. Bucheli, n'avait pas prolongé la rencontre malgré plusieurs arrêts de jeu dus à des incidents.

Le premier protêt a été déposé réglementairement mais pas le deuxième. L'arbitre Bucheli a été d'avis, au sujet des maillots, qu'il n'y avait pas lieu des les changer car les équipements ne présentaient pas de confusion.

# tennis

## « OPEN » DE FRANCE Une sensation !

L'Américain Frank Froehling (29 ans), est le premier à s'être qualifié pour les demi-finales du simple messieurs des championnats internationaux ouverts de France sur terre battue. Il a créé une sensation en battant en quarts de finale son compatriote, le Noir Américain Arthur Ashe (28 ans), l'un des favoris de la compétition (6-4, 4-6, 6-3, 3-6 et 8-6).

Ancien finaliste à Forrest Hills en 1963, l'immense Froehling (1 m 90) qui ne reprit la compétition qu'en juillet dernier, après l'avoir abandonnée en 1965, fit un match splendide, saisissant toutes les occasions pour vaincre. Quant à Ashe, il fit dans l'ensemble un bon match.

Après avoir battu le Français Pierre Barthès (no 12) qui menait 2 sets à 1 mardi, quand la partie fut interrompue par l'obscurité, s'inclina finalement devant le Yougoslave Zeljko Franulovic (6-4, 4-6, 4-6, 6-2, 6-4).

En simples dames, l'Américaine Nancy Richey (no 4) et l'Australienne Helen Gourlay ont accédé aux demi-finales. Nancy Richey s'imposa aisément à l'Australienne Lesley Bowrey (ex-Turner) par 6-2 et 6-4, cependant qu'Helen Gourlay domina en trois sets la Française Gail Chanfreau (6-4, 3-6, 6-3).

# ski

## Nouvelle formule en Coupe du monde

La formule de la Coupe du monde de ski alpin, qui en sera l'hiver prochain à sa sixième année, a subi quelques modifications. Sept épreuves compteront désormais pour le trophée, chez les messieurs comme chez les dames. Dans chaque épreuve, les cinq meilleurs résultats entreront en ligne de compte au lieu de trois jusqu'ici. Le maximum possible de points passe ainsi de 225 (75 points par épreuve) à 375.

### PROGRAMME DE LA PROCHAINE COUPE DU MONDE

● Messieurs. — 4-5 décembre: Saint-Moritz (descente). 11-12 décembre: Val d'Isère (descente, slalom géant). 18-19 décembre: Sestrières - Arlberg Kandahar (descente, slalom). 8-9 janvier: Berchtesgaden (slalom, slalom géant). 10-11 janvier: Kitzbuehel (descente, slalom). 18 janvier: Adelboden (slalom géant). 22-23 janvier: Wengen (descente, slalom). 19-20 février: Banff (slalom, slalom géant). 26-27 février: Crystal Mountain (descente, slalom). 3-4 mars: Vail ou Jackson Hole (descente, slalom géant). 15 mars: Val Gardena (slalom géant). 19 mars: Madonna di Campiglio (slalom). 19 mars: Pra-Loup (slalom géant).

## Saison 1971 - 1972

## Nouvelle formule en Coupe du monde

● Dames. — 4-5 décembre: Saint-Moritz (descente). 10-12 décembre: Val d'Isère (descente). 17-18 décembre: Sestrières-Arlberg Kandahar (descente, slalom). 3 janvier: Maribor (slalom). 5-6 janvier: Oberstaufen (slalom, slalom géant). 11-13 janvier: Bad Gastein (descente, slalom). 18-20 janvier: Grindelwald (descente, slalom). 23 janvier: Saint-Gervais (slalom géant). 19-20 février: Banff (slalom, slalom géant). 26-27 février: Crystal Mountain (descente, slalom). 3-4 mars: Vail (descente, slalom géant). 15-16 mars: Oslo (slalom, slalom géant). 19 mars: Pra-Loup (slalom géant).

## Championnat d'Europe des welters vendredi à Genève

# L'Anglais Charles et son entourage récuse l'arbitre suisse

Les deux adversaires, l'Anglais Ralph Charles et le Français Roger Ménétry, qui combattent vendredi soir sur le ring

de la patinoire des Vernets pour le championnat d'Europe des welters, ont eu une première confrontation, toute amicale, hier matin à Genève. En présence de nombreux journalistes et photographes, ils ont été accueillis par l'organisateur du match, M. Charles Ritz et par M. Blanc, chef des sports de la ville de Genève, qui leur remit le traditionnel cadeau souvenir.

### LA VEDETTE !

Ce ne sont toutefois pas uniquement les deux boxeurs qui ont eu la vedette, mais plutôt l'entourage du pugiliste anglais qui est à l'origine d'un différend survenu à propos de l'arbitrage. Mettant en doute la partialité du juge suisse (en l'occurrence M. Schaltenbrandt et non pas M. Neuhold) qui devait arbitrer ce combat, l'entraîneur, M. Terry Lawless, et le manager de Charles, M. Arthur Gibbs, ont menacé de se plaindre à leur fédération s'ils ne pouvaient obtenir le changement du directeur du combat. « Nous ne voulons pas d'un arbitre suisse », ont-ils déclaré unanimement, alors que le ton de la discussion s'envenimait.

« Ménétry est à moitié Suisse et ses origines pourraient influencer la décision à l'issue du match. Français ou Suisse, c'est comme chez nous entre Anglais et Ecossais ». A la suite de la prise de position de la délégation anglaise, M. Henry Piguet, délégué de l'EBU, a fait savoir que la désignation définitive de l'arbitre serait faite vendredi matin lors de la pesée, à la suite d'un tirage au sort.

### ÉLOGES POUR CHARLES

Sur le coup de midi, Roger Ménétry, calme et détendu, et MM. Million et Coulébaud regardèrent Anney où ils demeurèrent jusqu'au jour du combat. Charles pour sa part rallia la salle du Boxing club où il se soumit à un « léger » entraînement. Pendant presque 45 minutes, le champion d'Europe dévoila à la presse sa technique et son style. Après une petite période de mise en train, il alterna saut à la corde (10 minutes sans interruption) et travail au sac.

Dans un coin de la salle, l'ancien champion suisse Pierre Cavin ne cachait pas son admiration et sa surprise à la décou-

## Les « grands » reprennent du terrain - Michelotto toujours en rose

## cyclisme

# Tour d'Italie : les Suisses brillants contre la montre

Un peu de vent a suffi, hier, pour bouleverser les données de la première épreuve contre la montre du Tour d'Italie: partant les derniers, Goesta Pettersson et Hermann van Springel n'eurent pas les

### De notre envoyé spécial

mêmes conditions que David Boifava, ou même qu'Ole Ritter, le détenteur du record du monde de l'heure. Si l'Italien, équipé du maillot rose, remporte ainsi sa deuxième étape dans un Giro — en 1969, il avait déjà terminé premier de Mirandola où il avait d'ailleurs revêtu le maillot rose — la lutte entre les premiers du classement général n'a pourtant pas été gênée par le vent. Goesta Pettersson, Claudio Michelotto ou Hermann van Springel ne paraissent-ils pas à quelques minutes d'intervalle ?

Comme on pouvait aisément le prévoir, Michelotto a perdu un peu de terrain sur le Suédois et le Belge, tandis que Felice Gimondi, qui poursuit régulièrement son opération « retour aux premières places du général », est maintenant douzième de ce classement.

### VIFIAN HANDICAPÉ

Les coureurs helvétiques, partant juste avant David Boifava, ont, comme ce dernier, pu profiter des bonnes conditions de course. Ils réussissent une éclatante performance d'ensemble puisque Louis Pfenninger (septième) ne précède que de trois secondes Bernard Vifian. Le Genevois en est pourtant resté rêveur: « Je n'ai pas couru cette étape avec les meilleurs atouts possibles. Mon matériel était bien trop lourd, aussi bien les roues que les boyaux. On n'a pas voulu me donner, dans l'équipe, ce dont j'avais besoin; tout le meilleur est toujours réservé pour Aldo Moser. Si j'avais su, j'aurais fait venir, comme Louis, mes roues et mes boyaux de Suisse. J'aurais au moins gagné vingt secondes grâce à cette opération... » Cette course contre la montre était im-

patiemment attendue, pour deux raisons surtout. Tout d'abord, elle devait permettre à Goesta Pettersson et à Hermann van Springel de se rapprocher de la première place. Sur ce plan, elle n'a en rien déçu. Occupant maintenant le troisième rang à 4'37" de Michelotto, le Suédois augmente, de façon sérieuse, ses chances de remporter le Giro. L'actuel leader, malgré une bonne santé apparente, semble commencer à payer la guerre des nerfs — conséquence logique à ce rang — qui règne dans le peloton: il paraissait très affecté de n'avoir pu se glisser dans les vingt premiers de

### résultats

12me étape (Desenzano-Serniga, 28 km contre la montre): 1. Davide Boifava (It) 43'10" (moyenne: 38 km 917); 2. Ritter (Dan) 43'17"; 3. Gimondi (It) 43'33"; 4. G. Pettersson (Su) 44'23"; 5. van Springel (Be) 44'26"; 6. Motta (It) 44'44"; 7. Pfenninger (S) 44'49"; 8. Vifian (S) 44'52"; 9. Wagtmans (Ho) 44'53"; 10. Cavallanti (It) 44'54"; 11. Houbrechts (Be) 44'53"; 12. Galdos (Esp) 45'14"; 13. Benfatto (It) 45'18"; 14. M. Fuentes (Esp) 45'21"; 15. Vianelli (It) 45'34"; 16. Poggioli (It) 45'39"; 17. Sorlini (It) 45'41"; 18. Simonetti (It) 45'48"; 19. Zilioli (It) et Pietro di Caterina (It) 45'51".

Classement général: 1. Claudio Michelotto (It) 57 h 25'14"; 2. Moser (It) à 2'13"; 3. G. Pettersson (Su) à 4'37"; 4. Colombo (It) à 5'36"; 5. Paolini (It) à 6'27"; 6. van Springel (Be) 57 h 31'52"; 7. Houbrechts (Be) 57 h 33'06"; 8. Galdos (Esp) 57 h 33'20"; 9. Wagtmans (Ho) 57 h 33'48"; 10. Schiavoni (It) 57 h 34'53"; 11. Panizza (It) 57 h 35'09"; 12. Gimondi (It) 57 h 37'17"; 13. Bitossi (It) 57 h 37'33"; 14. Giuliani (It) 57 h 38'30"; 15. Vianelli (It) 57 h 38'47"; 16. Farisato (It) 57 h 39'06"; 17. Zilioli (It) 57 h 39'54"; 18. Pintens (Be) 57 h 40'04"; 19. Cavalcanti (It) 57 h 41'26"; 20. Fabri (It) 57 h 41'59"; Puis: 34. Pfenninger (S) 58 h 07'55"; 39. Vifian (S) 58 h 11'39".

cette épreuve de vérité. Le fait de sentir la menace Pettersson se précipitait risque de le paralyser dans les prochains jours, d'une étape capitale.

### DUEL PETERSSON - VAN SPRINGEL

Mais cette étape de mercredi devait également mesurer la force des deux principaux prétendants à la victoire finale: l'immense marge qui sépare Pettersson de van Springel permet d'affirmer qu'ils sont ac-

tuellement de même force. Cela même si l'on fait intervenir le fait que le Suédois ait dû changer de machine au septième kilomètre, après une crevaison.

A la condition que ces deux hommes restent fidèles, en même temps que Gimondi, à leur actuelle ligne de conduite, la deuxième moitié de la course italienne sera à priori disputée et risque d'apporter d'importantes surprises.

Serge BUCHHOLZ

# Motta et Gimondi au Tour de France

Après la relative mauvaise opération que représente, pour les deux Italiens Motta et Gimondi, ce Tour d'Italie, ceux-ci vont se tourner vers la grande épreuve française, afin de relever leur prestige. Motta l'avait déjà annoncé, mais il semblait vouloir être seul.

« Nous allons au Tour de France avec certaines ambitions, explique Felice Gimondi. Le Tour d'Italie n'étant pas, malgré ce que nous en pensions, éprouvant, nous gardons encore de bonnes réserves pour la grande boucle du mois prochain. Et comme nous serons deux bons coureurs dans la même équipe, nous pensons que nous pourrions réserver une course très dure à Eddy Merckx... »

S. B.

# Eddy Merckx premier favori du «Midi libre»

Pas de très grands cols à franchir, pas de prologue ni de course contre la montre: le 22me Grand prix du Midi libre, qui démarre aujourd'hui, se présente de façon très classique. Il comprend quatre étapes d'un kilométrage moyen, recelant des difficultés pourtant non négligeables mais qui ne sont pas susceptibles de rebouter les coureurs dont les talents de grimpeurs sont modestes. Le champ des vainqueurs possibles s'en trouve donc singulièrement élargi bien qu'une fois de plus, sur le papier, il soit très difficile de ne pas installer Eddy Merckx dans le fauteuil de grand favori. Ce sera la première fois que le champion belge s'alignera dans la grande épreuve languedocienne et on n'ignore plus qu'il affectionne les courses qu'il n'a pas encore gagnées.

### TACHE COMPLIQUÉE

Sa tâche sera toutefois compliquée par le fait qu'il ne disposera pas de course contre la montre pour affirmer à coup sûr sa supériorité. Il devra donc mettre à profit des cols du genre col des Usclats, de la Pierre Plantée (le jour), de la Croix de Mounis et de Roquefort (2me jour), du Perjuret, de l'Aigoual, et d'Ugla (3me jour) — qui ne sauraient être comparés au Galibier ou au Tourmalet — pour disloquer les pelotons

et prendre l'avantage. Des arrivées groupées risqueraient fort de ne pas lui être toujours favorables puisque parmi les engagés figurent notamment des coureurs comme Leman, Guimard, Dierckx et Verbeek, qui ne s'endorment pas lorsque les banderoles sont en vue.

Bein entouré (De Schenmacker, Huysmans, Swerts seront notamment à ses côtés), Merckx, à moins qu'il ne cherche à favoriser le succès de l'un des siens, animera donc une fois de plus la course. On peut penser, en effet, que le Bruxellois, poursuivant sa mise en grande condition pour le Tour de France (le Midi Libre sera la dernière course par étapes courue en France avant la « grande boucle »), courra une fois de plus en « leader ».

## Tour d'Angleterre Suisses en évidence

Les Suisses ont à nouveau tenu un rôle au cours de la 3me étape du Tour d'Angleterre amateurs. Josef Fuchs fut à l'origine d'une action offensive au sprint final. Bruno Hubschmid et Rolf Schaller parvinrent à se placer parmi les dix premiers.

# Roger de Vlaeminck au Tour de Suisse

Deux nouveaux groupes sportifs ont annoncé la composition de leur équipe pour le prochain Tour de Suisse, celui du Belge Roger de Vlaeminck et celui des frères Pettersson.

Mars-Flandria (directeur sportif Brick Schotte): Roger de Vlaeminck, Willy van Neste, Marc Lievens, Paul In't Ven, Edouard Janssen, Willy In't Ven, Julien Knockaert, Daniel Verplancke (tous Belges) et Karlheinz Müddemann (Allemand).

Ferretti (Alfredo Martini): Erik Pettersson, Tomas Pettersson, Sture Pettersson (Suédois), Italo Zilioli, Pietro Quintarelli, Flaviano Vicentini, Sandro Tamiasso, Alberto Tazzi et Roberto Ballini (tous Italiens).

### Classements

Classement de la 3me étape (Durham-Scarborough, 158 km): 1. John Clewath (GB) 4 h 27'38"; 2. Køken (Ho) à 7"; 3. van Katwijk (Ho) même temps; 4. J. Aling (Ho) à 8"; 5. J. Hava (Tch); 6. Hubschmid (S); 7. T. Mullins (GB); 8. Schaller (S); 9. R. Martin (Fr); 10. M. Skorepa (Tch) même temps.

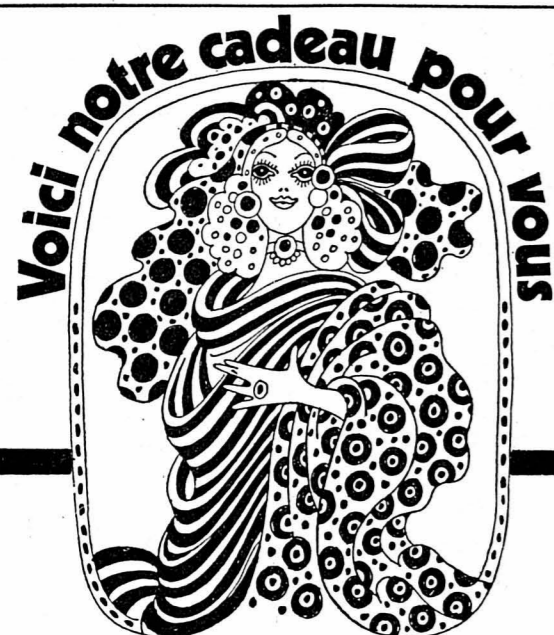
Classement général: 1. Fedor den Hertog (Ho) 11 h 43'21"; 2. Hubschmid (S) à 18"; 3. Duchemin (Fr) à 51"; 4. Hrazdilka (Tch) à 1'13"; 5. Osterhof (Ho) à 1'30".

Par équipes: 1. Hollande 35 h 07'01"; 2. France à 1'46"; 3. Tchécoslovaquie à 1'48"; 4. Suisse à 2'35".

Tireurs neuchâtelois, soutenez vos sociétés de tir  
en participant massivement au

## tir en campagne

les 5 et 6 juin, sur les places de tir désignées.  
Le comité de la SCNT



Voici notre cadeau pour vous

## un coupon de tissu gratuit à chaque acheteur

d'une «magique à coudre» 720 ou 728

Dès aujourd'hui, en achetant une «magique à coudre» 720 ou 728 vous recevez gratuitement le tissu destiné à vous permettre de confectionner votre nouvelle robe d'été. Ce coupon a une valeur de Fr. 50.— environ.

# SINGER

L. MONNIER  
rue du Seyon 11  
Tél. 25 12 70

LOTÉRIE ROMANDE

# plus que 2 jours!

à Bernex / Ge

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_

Banque Metro Zurich  
Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

TOUJOURS LUI...

## TANNER

le vrai spécialiste pour la vente et la réparation d'appareils ménagers:

Cuisinière AEG à partir de 395.—

Atelier et exposition:  
avenue des Portes-Rouges 149  
Tél. (038) 25 51 31

**NEUCHÂTEL**

Non seulement il vend...  
... mais il répare.

## Hits-d'été

# Montres de plongée, de qualité MIREXAL

## A des prix Migros

# MIREXAL

SWISS MADE

17 rubis, calendrier, Incabloc.  
Trotteuse centrale.  
Montres testées (jusqu'à 5 atm.)

Pour dames **60.-**  
Pour hommes **50.-**

Avec un service qu'on nous envie.

# MIGROS

Dans les Marchés Migros

- La nouvelle loi sur l'université est transitoire et expérimentale
- Elle permet à l'université de s'organiser dans le calme
- Elle autorise des réformes efficaces
- Elle offre une participation effective aux étudiants

# VOTEZ OUI

Comité d'action en faveur de la loi sur la réorganisation des autorités universitaires.

### TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

**RÉPARATION**  
de poches et fermetures éclair à pantalons

**SUR MESURE**  
costumes - manteaux et robes

**R. POFFET**  
Tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. 25 90 17  
1er étage

Apprenez maintenant à taper à

**la machine à écrire**

en louant une machine à raison de Fr. 25.— par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

**CFE**

Neuchâtel-Gare  
Tél. 24 45 15  
ou 25 79 01

### NOS BEAUX VOYAGES

Dimanche 6 juin 1971  
**ROCHERS-DE-NAYE**  
Fr. 33.- avec abt ½ billet Fr. 25.-

Dimanche 13 juin 1971  
**SCHYNIGÉ-PLATTE**  
Fr. 33.- avec abt ½ billet Fr. 25.-

Samedi - dimanche 12-13 juin 1971  
**24 HEURES DU MANS**  
Train spécial - voitures-couchettes  
Prix du voyage dès Neuchâtel: Fr. 154.-

Renseignements et inscriptions: aux bureaux de renseignements (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

### TOUT COMPRIS EN CHEMIN DE FER

Toutes les gares CFF vendent des arrangements balnéaires complets pour la Méditerranée et l'Adriatique, ainsi que des forfaits pour Paris. Brochures, informations et inscriptions à tous les guichets CFF.

Cours plus stables que pour des obligations...  
Plus rentables que des actions...  
les avantages sûrs de nos

# Obligations de caisse

6 % pour une durée de 3 à 4 ans

6 1/4 % pour une durée de 5 à 6 ans

35 ans

## Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022/2413 28



Siège principal: 9001 St-Gall  
Neugasse 26

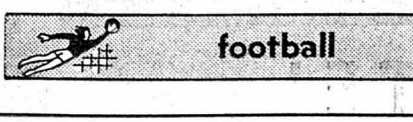
Succursales: Zurich, Lugano, Chiasso

### Coupon

0/ 391

Je suis intéressé par vos obligations de caisse. Sans engagement pour moi, je vous prie de m'envoyer les documents nécessaires et le rapport de gestion 1969/70.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_



football

Le championnat sous la loupe

Les deux «seigneurs» reçoivent Fribourg vit dans l'espoir d'un match d'appui

Pas d'excitation, ni superlatif, car il n'y a rien de nouveau sous le soleil du championnat. Il y a deux ans, il avait

Cet après-midi à la Maladière Universitaires à l'œuvre

Aujourd'hui le « onze » universitaire de Neuchâtel accueille son égal saint-gallois au stade de la Maladière à 16 heures, dans le cadre du championnat suisse universitaire. Actuellement, Neuchâtel se trouve en excellente posture, puisque son équipe compte 3 points en deux parties.

Jeudi dernier, contre une redoutable formation bernoise. Neuchâtel l'a emporté 2 à 1, bien que privé de plusieurs titulaires. Wenger avait ouvert la marque au quart d'heure, profitant d'une énorme bête d'un défenseur bernois. Malheureusement, Steiner, l'excellent réserviste de Young Boys, remettait les équipes à égalité deux minutes avant le repos. Après deux essais neuchâtelois refusés par un arbitre guère à l'aise, Gendre scella le résultat final d'un malicieux coup de tête.

En cas de victoire locale cet après-midi, Neuchâtel aura accès à l'une des deux finales.

fallu une poule à trois pour départager Zurich, Grasshoppers et Lugano dans la course au titre. Cette année, à vues humaines, un seul match d'appui suffira à sacrer Bâle ou Grasshoppers champion.

Quant aux futurs et candidats relégués encore en danger avant l'ultime partie, on renonce à les recenser le cas n'étant nullement extraordinaire.

Bâle - Young Boys (6-1)

Riche de la « piquette » du premier tour et de son invincibilité à Saint-Jacques, Bâle n'aura pas la faiblesse d'un faut pas.

Grasshoppers - Sion (1-1)

On sera, ici, plus nuancé, Sion, dans un bon jour, pouvant donner le titre à Bâle. Il faut, toutefois, se forcer un peu pour le croire.

Lugano - Lausanne (0-0)

Lutte pour la troisième place, Lugano devant gagner pour y parvenir. Rien n'est moins certain, car Lausanne connaît une bonne période.

Bienne - La Chaux-de-Fonds (0-1)

La dernière chance pour Bienne d'éviter un éventuel match de barrage. Laisé au repos contre Lausanne, Peters, avant son départ, aura l'élégance de sauver les meubles.

Fribourg - Zurich (1-1)

Deux points ou la ligue B. A Fribourg de choisir. Éliminé de la fameuse troisième place, Zurich ne sera peut-être pas trop ardent à la tâche. Alors ? Un match d'appui contre Sion ?

Servette - Bellinzona (2-3)

La seule victoire de Bellinzona ! Aurait-il l'audace de récidiver ? Avec Servette, tout est possible.

Lucerne - Winterthur (1-3)

Lucerne, sauvé des eaux, peut terminer décontracté. Winterthur encore plus. Que de liquidation ! A. E..



SUEURS FROIDES. — Young Boys, représenté ici par son avant-centre Muller, devrait en faire passer dans le dos des Bâlois comme il en a fait naître chez les Grasshoppers, représentés ici par Ruegg. (Keystone.)

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la vingt-cinquième journée

Table with columns: Matches, Buts, J. G. N. P. p. c. Pts. Lists teams like Bâle, Grasshoppers, Lausanne, Lugano, Zurich, etc.

La saison dernière

Table with columns: Matches, Buts, J. G. N. P. p. c. Pts. Lists teams like Bâle, Zurich, Lausanne, etc.

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement: Victoire = 2 points, Égalité = 1 point, Défaite = 0 point, Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire, Aucun but marqué = 1 point en moins, Match nul 0-0 = moins 1 point.

Table with columns: Résultats, Points, Total. Lists teams like Bâle, Grasshoppers, Lausanne, etc.

Autobus

Table with columns: Pour, Contre. Lists teams like Bellinzona, Lausanne, Lugano, etc.

Pénalités

Table with columns: Pour, Contre, Total Réussis. Lists teams like Bâle, Bellinzona, Bienna, etc.

Expulsés

Mombelli (Bellinzona), Zapico (Bienna), Loïchat (Lausanne), Thölen (Lucerne), Pullin (Lugano), Valentini Mathez (Sion)

Douzième et 13me hommes

Table with columns: Joueurs utilisés. Lists teams like Zurich, Grasshoppers, Sion, etc.

Ligue B

Table with columns: Matches, Buts, J. G. N. P. p. c. Pts. Lists teams like Saint-Gall, Granges, Neuchâtel X, etc.

Les Russes championnes

L'Union soviétique a été consacrée pour la 4ème fois championne du monde féminine, à l'issue de la poule finale des sixièmes championnats du monde féminins qui se sont déroulés à Sao Paulo.

En ligue B, les regards sont tournés vers le Rhône Un dernier effort de Martigny et Vevey

C'est la lutte finale... contre la relégation: ce sujet domine la dernière journée (normale) d'un championnat qui risque d'être prolongé d'un, voire de plusieurs matches d'appui.

Les « points chauds » se situent à Vevey et à Martigny. A Vevey, l'équipe locale avait fait de bons débuts dans sa nouvelle catégorie de jeu, cette saison. Puis elle s'est essouffée et, maintenant, au moment crucial, Vevey, II du classement avec 20 points, a de la chance de recevoir une équipe comme celle de Chiasso, qui n'ayant plus rien à perdre ni à gagner cette saison, termine tranquillement son championnat ! Oui, une vraie veine pour les Veveysans: ils n'auront qu'à s'appliquer convenablement et il leur suffira seulement d'un petit point pour être certains de rester parmi leurs pairs actuels. Ce petit point, ils l'ont aussi obtenu lors du match-aller, qui resta nul, 0-0, à Chiasso. Alors...

AMER SOUVENIR

A Martigny, autre chanson: ce sont deux des « damnés » qui vont s'emparer. Martigny, 12me du classement avec 20 points comme Vevey, contre Young Fellows, 13me avec 18 points. Au match-aller, excusez du peu: 6 à 1 pour les Zuricois, ou Letzigrund ! Amer souvenir pour les Octoduriens, qui s'ils perdent, sont voués à un match d'appui avec le même adversaire, voire avec Vevey aussi, si ce dernier « fait

le fou » contre Chiasso... Autre signe peu rassurant: la saison dernière, Young Fellows a bel et bien gagné à Martigny. De peu (1-0), mais cela suffisait.

Les facettes du calendrier assignent au champion, Saint-Gall, un dernier match en forme de derby local, contre Bruhl, qui « flambait » au premier tour mais qui pérorait au second. Drôles de retrouvailles en un moment où les « doyens » du football suisse vont reprendre l'ascenseur pour remonter, une fois de plus, à l'étage au-dessus. A l'aller, 2-0 pour Saint-Gall sur le terrain de Bruhl.

Granges, l'autre ascensionniste, terminera son championnat à la Maladière, face à un Neuchâtel Xamax qui, quoi qu'on en dise, tenta pendant un certain temps (mais hélas ! trop tard) de le supplanter. Au premier tour, victoire des Soleurois, par 2 à 0.

Urania fait ses adieux à la ligue nationale. Des esprits chagrins prophétisent même qu'on ne l'y reverra plus, ce qui serait bien triste pour un club autrefois glorieux parmi les plus grands. C'est au Gruglified d'Aarau qu'on rendra les honneurs... A l'aller: 0-0.

Autres matches de liquidation: Mendrisio-Carouge (0-1) et Wettingen-Monthey (à l'aller 2-3).

Sr.

POULE DE RELEGATION DE LIGUE A EN LIGUE B Un match pourrait se jouer à Neuchâtel

Après avoir fixé au 8 juin au stade de Wankdorf, à Berne, l'éventuel match d'appui pour le titre entre Bâle et Grasshoppers, le comité de la ligue nationale a pris les dispositions suivantes en ce qui concerne les matches d'appui qui pourraient se révéler nécessaires entre les candidats à la relégation:

Match d'appui Fribourg-Sion le 9 juin au stade olympique de Lausanne (20 h 30) ou match d'appui Fribourg-Bienne le 9 juin au stade de la Maladière à Neuchâtel (20 h 15). Matches à rejouer éventuels le 12 juin sur les mêmes stades.

POULE A TROIS 9 juin: match entre les deux équipes possédant la meilleure différence de buts (A contre B) à 20 h 15 sur le terrain de l'équipe possédant la moins bonne différence de buts (C);

12 juin: match entre le vainqueur du premier match et l'équipe possédant la moins bonne différence de buts, à 20 h 15, sur le terrain du perdant du premier match. Si ce premier match s'est terminé par un résultat nul, l'équipe A (meilleure différence de buts) rencontre C;

16 juin: match entre C et le perdant du premier match à 20 h 15 sur le terrain du gagnant du premier match. Si ce premier match s'est terminé par un résultat nul, C rencontre B.

LIGUE B

Match d'appui éventuel le mercredi 9 juin, à 20 h 15, à Granges. Match à rejouer éventuel le 12 juin, à la Chaux-de-Fonds.

motocross

Le Vaudois Wullemin vainqueur à Mendrisio

Les participants étrangers au motocross international de Mendrisio n'ont tenu qu'un rôle modeste.

RÉSULTATS 500 cmc international: 1. Wullemin (Eculens) sur CZ, 2 points en deux manches. 2. Graf (Graichen) sur CZ, 7 p. 3. Letscher (Roggenburg) 7 p. 4. Rossy (Ste-Croix) sur Husqvarna, 8 p. 5. Kalberer (Bichelse) sur Husqvarna, 13 p. 6. Bernard (Winterthur) sur Husqvarna, 13 p. 250 cmc national: 1. Bunter (Kloten) sur Husqvarna, 3 points en deux manches. 2. Wittemer (Delémont) sur Bultaco, 5 p. 3. Janz (Niedergoesen) sur CZ, 8 p. 4. Folghera (Gebenstorf) sur CZ, 10 p. 5. Jacquemont (Roggenburg) sur Montesa, 10 p. 6. Schuppach (Sühr) sur CZ, 10 points.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. Bâle - Young Boys. — Les Rhénans doivent absolument vaincre s'ils veulent avoir une chance de conserver leur titre. Mais Young Boys est capable de briller... 1 1 X
2. Bienne - La Chaux-de-Fonds. — Un point suffirait aux Biennois pour éviter un éventuel (pénible) match de barrage. Gageons qu'ils sauront l'obtenir. X X 1
3. Fribourg - Zurich. — Pas de questions à se poser: Fribourg ne trouvera son salut que dans la victoire. Zurich, qui n'est plus « engagé » dans aucune lutte, aura peut-être un brin de pitié. 1 1 X
4. Grasshoppers - Sion. — Les Sédunois se batront avec la dernière énergie, les « Sauterelles » aussi! Grasshoppers se trouve dans la même position que Bâle et se doit donc de vaincre. Il a les facteurs de la cote. 1 1 1
5. Lugano - Lausanne. — La troisième

- place pourrait bien revenir aux Vaudois, qui semblent capables d'arracher un point sur le sol tessinois. X X 2
6. Lucerne - Winterthur. — « Kudi » Muller et ses compagnons fêteront volontiers leur sauvetage par un ultime succès. 1 1 1
7. Servette - Bellinzona. — La formation de Foni ne paraît pas être en mesure de remporter sa seconde victoire de la saison. Mais, sait-on jamais... 1 1 2
8. Martigny - Young Fellows. — Le grand choc du jour en ligue B. Les Octoduriens peuvent se contenter d'un point. Étant donné qu'ils évolueront devant leur public, ils devraient parvenir à leurs fins. X X X
9. Mendrisio-Carouge. — Voyage aussi long qu'inutile pour les Genevois. Un point dans leur poche serait déjà un succès. 1 1 1

- 10. Neuchâtel Xamax - Granges. — Choc plaisant en vue entre deux formations jeunes. Un succès local est à prévoir.
11. Saint-Gall - Bruhl. — L'équipe de Duvoisin et Monnard est capable d'infliger une défaite au champion. Dans un derby, tout est possible, quoi qu'il en soit. 2 X 2
12. Vevey - Chiasso. — Vevey doit éviter la défaite à tout prix. Face à un Chiasso qui n'a plus de raisons de se battre, l'équipe lémanique devrait atteindre son but. 1 X X
13. Wettingen - Monthey. — Succès local en vue. Monthey peut tout au plus espérer glaner un point. 1 1 X

Dix experts vous proposent...

Table with columns: 1, x, 2. Lists teams like Bâle - Young Boys, Bienne - Chaux-de-Fonds, etc.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIe ligue: Renens et Central en évidence

VAUD

DEUXIEME LIGUE — Renens a mieux entamé ses finales de promotion contre Fontainemelon qu'il ne le fit, il y a un an, contre Audaux. Sans conteste, l'équipe de la banlieue lausannoise, fort bien préparée par M. Louis Gavillet, peut émettre de légitimes prétentions, cette saison. Mais, bien entendu les finales viennent seulement de commencer... et la route est encore bien longue.

Fontainemelon n'a pas dit son dernier mot, et il faut maintenant voir ce dont est aussi capable la Tour-de-Peilz, qui vient d'enlever le titre du groupe Vaud II en battant Lutry en match d'appui, avec une nette inattendue: 3-0! Les « Boëlands » furent, autrefois, de véritables spécialistes de ce genre de matches de promotion. Nous verrons sous peu s'ils ont retrouvé ces qualités-là. Ils le montreront, d'ailleurs, dès la fin de cette semaine chez les Neuchâtelois, puisque le prochain match de promotion est Fontainemelon-La Tour-de-Peilz.

TROISIEME LIGUE — Les positions commencent à se préciser en poule finale pour le titre vaudois et l'ascension en IIme ligue. C'est Prilly et Concordia Lausanne qui paraissent, actuellement, les mieux armés. La victoire, fort nette, du second nommé, face à Chêne Aubonne, est significative.

D'autre part, Prilly, également imbattu, mène au classement ce voici (toutes les équipes ayant joué trois matches: Prilly 5 pts, Concordia 4, Aubonne et Eculens 3, Yverdon IIa 2, Moudon 1.

FRIBOURG

DEUXIEME LIGUE — Central Fribourg est entré en fanfare dans les matches de promotion en disposant, chez lui, du champion valaisain Naters, avec une nette et significative. Naters va, maintenant, recevoir à son tour, le troisième candidat, Compiègne, dont on est curieux de connaître les possibilités.

VALAIS

TROISIEME LIGUE — Très stricte en ce qui concerne l'effectif de ses catégories de championnat, l'Association valaisanne cherche à prendre de l'avance pour le cas où, Naters ne montant pas en IIe ligue pour y remplacer Salguenon qui en descend, le décalage des ascensions et des relégations risquerait de modifier l'un ou l'autre de ces effectifs. Cela explique l'éventualité d'une relégation de IIIe en IVe ligue, pour laquelle Chippis et l'US Port Valais n'ont pas encore pu se départager... Sr.

basketball

Un grand disparaît de l'avant-scène

Au fil des semaines, la saison s'achève et les derniers matches de liquidation apportent petit à petit les conclusions attendues. C'est ainsi qu'à la suite de la dernière rencontre entre Pully et Jonction, ce sont les Genevois qui font les frais de la chute en ligue B alors que Pully et Birsfelden tiendront leur place en élite au cours de la saison prochaine.

REGRETS

Cette décadence des Jonquillards illustre bien l'évolution qui se manifeste en

rugby

Des Neuchâtelois sélectionnés

Samedi 5 juin, sur le terrain de Chavannes-Renens, organisées par le Stade-Lausannois, auront lieu trois importantes rencontres: Sélection suisse juniors contre le Cadets de Valence, Ecole de rugby Annemasse-Fernex-Voltaire, Sélection suisse seniors - Sélection française des Cheminots. Pour ce dernier match, le coup d'envoi sera donné par M. Thompson, international britannique. La sélection suisse seniors sera formée de: 1 Benali (Stade-Lausanne), 2 Cazacs (SL), 3 Prost (Genève), 4 Poudevigne (Ecole hôtelière), 5 Bojtes (EH), 6 Bouchet (Genève), 7 Dieumegard (SL), 8 Boutou, cap. (Cern), 9 Larigaldé (Neuchâtel), 10 Lalavoir (Cern), 11 Nicollier (Neuchâtel), 12 Camas (Cern), 13 Courcier (SL), 14 Nicod (Albaladejo Lausanne), 15 Ferrer (Cern); remplaçants: Ponsommet (SL), Aboughanem et Beau rain (Genève). La sélection suisse juniors aura la composition suivante: 1 Pérosset (SL), 2 Membrez (Albal), 3 Chevenard (Albal), 4 Busard (SL), 5 Van Zaen (SL), 6 Hall (Neuchâtel), 7 Thévoz (Albal), 8 Sala (SL), 9 Marpurgo (Neuchâtel), 10 Weber (Albal), 11 Tait (Neuchâtel), 12 Wood (Neuchâtel), 13 Howard (Albal), 14 Rayroud (Albal), 15 Meynet (Monthey); remplaçants: Thäloung (EH), Rigalido et Cross (Neuchâtel).

Jonction Genève est relégué en ligue B

Un grand disparaît de l'avant-scène

Suisse centrale et en Suisse alémanique où le basketball devient de plus en plus populaire. Jonction fut un des plus prestigieux fleurons du basketball genevois dans les années prospères, durant lesquelles il gravit tous les échelons successifs depuis les ligues inférieures pour dominer les basketteurs suisses pendant sept années consécutives avec le titre national à l'appui. C'est avec un peu d'amertume qu'on assiste à la chute de cette formation.

Pour l'ascension en ligue A, Pregassona était déjà qualifié depuis une semaine. Le deuxième larron pouvait être Zurich ou Uni Bâle, qui se rencontreraient, samedi passé, au cours d'un match peu commun. En effet, Zurich s'est qualifié en recourant aux prolongations, sur le résultat éloquent de 107 à 104 qui en

dit long sur la tension qui devait régner sur le terrain.

Les juniors de Neuchâtel-Sports sont également engagés dans deux rencontres d'appui pour désigner le vainqueur de la zone Neuchâtel — Fribourg — Berne. Samedi, ils ont remporté de brillante façon la première manche en bousculant Fribourg Olympic au cours d'un match passionnant suivi par de nombreux spectateurs, dans la salle du Panespo. La marque s'est finalement fixée à six points d'avance, lesquels prendront une importante signification pour le match retour de demain soir. Entraînés par Zakar, ces jeunes seront présents à Genève, dimanche prochain, au cours des éliminatoires du championnat junior national où ils seront opposés à Federale Lugano et Urania. M.R.

Fin d'activité en pays neuchâtelois

Le dernier match du championnat de première ligue, qui opposait Fleurier et Université Neuchâtel, n'a pas posé de problèmes aux Fleurians, qui se sont imposés nettement. Cette victoire leur permet de rejoindre Beau-Site et Neuchâtel 50 à la cinquième place.

Résultat: Fleurier I - Université 83-48. Classement final: 1. Abelle II 12 matches -20 points. 2. Fribourg II 12-18. 5. Neuchâtel-Sports III 12-17. 6. Fleurier II 12-16. 7. Beau-Site II 12-12.

NEUCHÂTEL B2 CHAMPION CANTONAL JUNIORS B

Bien que nettement battu au Val-de-Travers par Fleurier, Neuchâtel B2 a tout de même décroché le titre cantonal juniors B. Ce résultat est le fruit de l'excellent travail des entraîneurs Bourquin et Krouzel, qui ne ménagent pas leur peine à la cause du basketball juniors. Notons également la première victoire d'Auvernier aux dépens de St-Imier sur un résultat rappelant plutôt le handball! Résultats: Neuchâtel B1 - St-Imier 61-28; Neuchâtel B2 - Neuchâtel B1 50-35; Auvernier - Olympie B 27-32; Olympie B - Neuchâtel B1 41-66; Fleurier - Neuchâtel B2 58-47; Auvernier - St-Imier 18-17.

ABEILLE II PROMUE EN PREMIERE LIGUE

En deuxième ligue, les dernières rencontres de la saison ont permis aux Abeillards de coiffer de justesse Auvernier III au poteau. Ce dernier n'a pas réussi à vaincre Fleurier II au Val-de-Travers, perdant ainsi toute chance de promotion. Auvernier II finit très fort et s'octroie le deuxième rang grâce à ses deux dernières victoires. Résultats: Neuchâtel III - Auvernier II 47-59; Neuchâtel II - Beau-Site II 58-56; Auvernier III - Abelle II 51-45; Abelle II - Neuchâtel III 2-0 (forfait); Fleurier II - Auvernier II 44-34; Fleurier II - Auvernier II 44-51. Classement final: 1. Abelle II 12 matches -20 points. 2. Fribourg II 12-18. 5. Neuchâtel-Sports III 12-17. 6. Fleurier II 12-16. 7. Beau-Site II 12-12.

QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL  
**GRAND SPECTACLE** SAMEDI 5 JUIN 1971  
 AU THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

# Cabaret neuchâtelois

présenté par DENIS-MICHEL

avec **Rénald Jeannet**  
**Richard Loewer**

**LES QUIDAMS**

**Raymonde Schindler**  
**Janine Zurcher**

LOCATION AGENCE STRÜBIN (librairie Reymond) NEUCHÂTEL. Tél. 25 44 66 - PRIX DES PLACES Fr. 6.- 9.- 12.- 15.-

## MINEX S.A.

J.-C. DEFOREL 25 68 69

livre rapidement EAUX MINÉRALES et BIÈRES  
 (Champigneules, Henninger (diététique) et Cardinal)

Fonds  
 Sandoz

Assemblée  
 générale

Lundi 7 juin 1971  
 à 14 h 30  
 à l'hôtel judiciaire  
 du Locle

Ordre du jour

1. Procès-verbal
2. Reddition des comptes
3. Nomination d'un vice-président
4. Don
5. Divers

**La maison du TROUSSEAU**  
**M. HUGUENIN**  
 1er-Mars 14 rez-de-chaussée  
 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55  
**OUVERT** tous les jours et le soir  
 sur rendez-vous



Loterie  
 gratuite

**15** aine  
 commerciale de  
 Neuchâtel

aussi dans l'automobile  
**NEUVE et d'OCCASION**  
 ...et mieux servi en tout

avec des billets, **BILLETS, BILLETS...**



Marché de l'OCCASION aux Portes-Rouges  
 L'AMI 8 en vedette  
 Inauguration **auto shop « APOLLO »**

**GARAGE DE LA CÔTE S.A.** Tél. 31 23 85

Distributeur officiel **Chrysler** (Simca, Sunbeam)  
 Ventes, reprises, crédit, voitures neuves et d'occasion  
 Tous travaux de garage, électricité, mécanique

2034 PESEUX



BMW ELECTRONIC CENTER



MAZDA



OPEL

**GARAGE DU ROC**

HAUTERIVE - NEUCHÂTEL

CHEVROLET

Tél. 33 11 44

BUICK



**GARAGE DU LITTORAL**

Tél. 25 99 91

**PEUGEOT**

DAF Variomatic

M. et J.-J. SEGESSEMAN

Pierre-à-Mazel 51

NEUCHÂTEL



Pierre-à-Mazel 52

2000 Neuchâtel

VW-K 70  
 PORSCHE  
 KARMANN - GHIA  
 CHRYSLER - VALIANT  
 DODGE - DART  
 PLYMOUTH

AUDI  
 NSU  
 RO 80

EVINRUDE  
 moteurs marins

Station ouverte  
 en permanence  
 06.00 - 02.00



**MORRIS**

Stock complet de pièces détachées  
 de carrosserie et mécanique  
 avec sa légendaire

**MINI**

Délai de livraison : 2-4 semaines

**GARAGE DU SEYON R. Waser Neuchâtel Tél. 25 16 28**

Garages membres

Vacances  
 méditerranéennes



airtour  
 suisse

Wagons-Lits/Cook ainsi qu'Airtour Suisse concrétisent vos rêves de vacances. Qu'il s'agisse du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Yougoslavie, de la Grèce, de la Turquie, d'Israël, de la Tunisie, du Maroc ou de l'Algérie, Wagons-Lits/Cook a partout réservé pour vous des arrangements économiques ou des hôtels de luxe. Ci-après, quelques suggestions retenues parmi les 500 possibilités et plus que nous offrons:

**MAJORQUE**

Vacances aux Baléares - arrangements hebdomadaires dès Fr. 320.- (chambre et petit déjeuner)

**ILES CANARIES**

Las Palmas et son climat atlantique - arrangements hebdomadaires dès Fr. 545.- (chambre et petit déjeuner)

**GRECE**

La Grèce classique; des vacances inoubliables pour les amateurs de culture et d'histoire - 15 jours, y compris visites, Fr. 1472.-

**BULGARIE**

Vacances sur la Mer Noire et ses plages de sable - arrangements hebdomadaires dès Fr. 534.- (pension complète)

**COSTA DEL SOL**

Torremolinos, la plage la plus célèbre de la Costa del Sol - arrangements hebdomadaires dès Fr. 415.- (chambre et petit déjeuner)

**YOUGOSLAVIE**

Vacances en villa privée sur la presqu'île de Lapad - arrangements hebdomadaires dès Fr. 340.- (chambre et petit déjeuner)

**TURQUIE**

Vacances au Holiday Beach Club à Kusadasi - unique - arrangements hebdomadaires dès Fr. 532.- (pension complète)

**TUNISIE**

Hammamet et sa célèbre plage de sable - arrangements hebdomadaires dès Fr. 599.- (pension complète)

Retournez-nous le bon ci-dessous pour recevoir le catalogue Airtour, richement illustré!

Bon

Veillez m'envoyer le catalogue Airtour. Je désire plus spécialement des renseignements sur \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

A envoyer à: Place Pury 1

Wagons-Lits/Cook 2001 Neuchâtel Tél. 24 41 51



**Sensationnel!**  
**Féérique!**  
**Epoustouflant!**



Nos vitrines  
 de la Quinzaine

Du choix  
 de la qualité  
 des prix à faire rêver

**FRIGOS - CONGÉLATEURS - MACHINES A LAYER**  
**ASPIRATEURS - GRILS - CUISINIÈRES**

Tout pour  
 le ménage  
 chez

**Jeanneret & Cie**  
 Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

# Pour les électeurs et électrices neuchâtois QUATRE VOTATIONS CE WEEK-END

La contestation a pris un aspect nouveau dans le canton et à cause d'elle, électrices et électeurs neuchâtois devront se prononcer samedi et dimanche sur la nouvelle loi relative à la réorganisation des autorités universitaires adoptée par le Grand Conseil le mardi 23 mars dernier et contre laquelle un certain nombre d'étudiants, qui l'estiment insuffisante, ont lancé un référendum. Appuyé par la gauche et l'extrême-gauche, le référendum a abouti. On attend donc avec intérêt ce que décidera le corps électoral dont une bonne partie — il faut le dire — trouve qu'on fait beaucoup de bruit pour peu de choses. De plus, les récents « éclats » de la Tribune universitaire tariront sans doute la source à laquelle espéraient boire les animateurs du comité référendaire.

On votera aussi, sur le plan cantonal toujours, pour le rachat par l'Etat d'une partie des actions de la Compagnie des tramways de Neuchâtel.

Il y a enfin deux votations fédérales, d'une part sur l'arrêté sur la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodes et, d'autre part, sur l'arrêté concernant la prorogation du régime financier de la Confédération.

Mais la grande nouveauté réside dans le fait que pour la première fois les électrices neuchâtoises pourront voter en matière fédérale. Une entrée à ne pas manquer, Mesdames !

## La prorogation du régime financier

Le 15 novembre dernier, il se trouvait une majorité de citoyens pour approuver le projet constitutionnel fixant le régime financier de la Confédération et pourtant, le scrutin restait négatif parce que manquait la majorité des cantons.

Sans perdre de temps, le Conseil fédéral a élaboré un nouveau projet, tenant compte des raisons qui pouvaient expliquer l'échec d'abord. Il est parvenu à convaincre les Chambres. Au souverain, une fois encore, de se prononcer.

Avant d'entrer dans les détails du texte proposé au peuple et aux Etats confédérés, rappelons d'abord que le régime actuel arrive à son terme à fin 1974. Si donc rien ne venait remplacer les dispositions en vigueur, la Confédération ne pourrait, dès le 1er janvier 1975, percevoir ni l'impôt sur le chiffre d'affaires, ni l'impôt pour la défense nationale. Ce la signifie qu'elle devrait se passer d'environ 40% des recettes dont elle a besoin pour couvrir des dépenses qui atteindraient sans doute cette année déjà les huit milliards.

Une telle politique serait incompatible. Le scrutin du 6 juin a donc pour but premier d'assurer à la Confédération, pour un temps encore, les recettes dont, en aucun cas, elle ne peut se passer.

Seulement, il ne s'agit pas de maintenir en vigueur au-delà de 1974 les dispositions actuelles sans aucun changement. Il faut aménager aussi bien l'impôt pour la défense nationale, qui sera désormais dénommé impôt fédéral direct (ce qui est plus logique) que l'impôt sur le chiffre d'affaires. En ce qui concerne l'impôt fédéral direct, les amendements seront profitables à la très forte majorité des contribuables. En revanche, ils contribueront à augmenter le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Au total, les modifications proposées doivent fournir à la Confédération des recettes supplémentaires en vue des tâches toujours plus nombreuses et fort onéreuses aussi qu'elle devra assumer. Que l'on songe simplement à la protection de l'environnement et à la lutte contre la pollution ou au développement de la sécurité sociale.

### Avantages

Voyons maintenant les avantages du projet pour les contribuables soumis à l'impôt fédéral direct.

Le nouveau texte constitutionnel doit d'abord éliminer les effets de la « progression à froid », par quoi l'on entend cette augmentation de la charge fiscale qui résulte de l'augmentation des revenus rendue nécessaire par la hausse constante et rapide du coût de la vie. Le tarif de l'impôt fédéral direct est fortement progressif. Que le contribuable touche un salaire ou un traitement de quatre ou de six pour cent plus élevé d'une année à l'autre, et il « grimpe » d'un ou deux degrés dans l'échelle des taux applicables à ses revenus. Mais le gain supplémentaire est absorbé entièrement ou pour une très large part en tout cas par le renchérissement, de sorte qu'il est frappé davantage pour un pouvoir d'achat resté stable. Voilà la première anomalie contre laquelle les autorités entendent lutter. Le projet prévoit donc une progressivité moins rapide que se traduira par les petits et moyens contribuables — et pour une bonne partie de ceux qui entrent dans la catégorie des gros contribuables — par une réduction de l'impôt fédéral direct.

Le revenu minimal imposable est porté de 7700 à 9000 fr. pour un célibataire, de 9700 à 11000 fr. pour un contribuable marié. Un couple avec deux enfants, disposant d'un revenu annuel brut de 20.400 fr. paie actuellement un impôt fédéral direct de 73 francs. Selon le projet soumis au peuple, l'impôt serait doré-

navant de 53 fr. 25. On pourrait multiplier les exemples.

La réduction résulte également de déductions sociales améliorées. Ainsi, selon le régime en vigueur, le contribuable marié peut déduire de son revenu 2000 fr. Désormais la déduction sera de 2500 fr. et 1200 fr. au lieu de 1000 fr. par enfant dont il a encore la charge. Enfin, le projet autorise à déduire du revenu imposable 2000 fr. au maximum pour primes d'assurances et pour les intérêts des capitaux d'épargne, tandis que, jusqu'ici, la déduction se limitait à 500 francs.

La déduction sera de 2000 fr. sur le gain annuel de la femme mariée. En revanche, les taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires seront portés de 3,6 à 4% (livraisons au détail) et de 5,4 à 6% (livraisons en gros). De plus, pour les travaux de la branche de construction, le taux sera légèrement relevé pour être fixé à 3 pour cent.

Il y a donc renforcement de la fiscalité indirecte, mais qui se justifie par la réduction de très nombreux droits de douane, conséquence de la libéralisation des échanges commerciaux.

Telles sont les dispositions essentielles du projet, celles qui présentent un intérêt immédiat pour tout un chacun.

### Flexibilité

Le Conseil fédéral, en raison de l'évolution rapide des dépenses, a voulu assurer au régime fiscal une certaine flexibilité. Voici comment il se propose de l'obtenir. Actuellement, le taux de l'impôt fédéral direct est réduit de 10 pour cent. Le projet ramène la réduction à 5 pour cent. Mais les Chambres auront le droit, par un arrêté non soumis au référendum ou bien de rétablir la réduction à 10%, ou bien de la supprimer, selon l'état des finances fédérales.

Reste à voir en quoi le nouveau projet diffère de celui dont la majorité des cantons n'a pas voulu, il y a sept mois.

La différence porte sur deux points importants. D'abord, les dispositions concernant l'impôt fédéral direct et l'impôt sur le chiffre d'affaires ne seront encore que temporaires. Elles resteront en vigueur jusqu'en 1982. Nous aurons donc, une fois de plus, un régime provisoire, assez long toutefois pour permettre aux autorités fédérales d'établir un régime définitif tenant compte des nécessités que pourrait imposer la politique d'intégration européenne, c'est-à-dire l'harmonisation de notre système fiscal avec celui des pays de la Communauté économique européenne.

Ensuite, le taux maximal de l'impôt fédéral direct figure dans la Constitution. Il est de 9,5% pour les personnes physiques. Cela signifie qu'il ne sera pas possible de le modifier sans l'accord exprès du peuple et des cantons. Le premier projet laissait au législateur le soin de fixer le taux de l'impôt direct, certes, pour lequel la seule majorité populaire était nécessaire.

Selon le texte proposé, une centralisation fiscale plus poussée, par le biais d'un taux plus élevé, ne sera donc plus possible sans le consentement des cantons eux-mêmes.

Dans ces conditions, la plupart des opposants au premier projet, ceux qui le combattent pour des raisons relevant du fédéralisme, ont pu, non sans quelques hésitations ni réserves, se rallier cette fois au texte actuel. Seuls demeurent dans l'intransigeance l'extrême-gauche et quelques sections socialistes qui reprochent au régime proposé de mépriser les « riches » et, d'autre part, l'Alliance des indépendants, qui aurait voulu faire des nouvelles dispositions un instrument de contrainte à l'encontre des cantons quant aux méthodes de taxation.

En somme, l'opposition est, maintenant, surtout le fait des partisans de la centralisation fiscale. C'est une bonne raison de voter oui. Georges PERRIN

## Un oui qui s'impose pour la sauvegarde de la santé publique

Il y a dix ans, il fallait ouvrir une revue scientifique pour trouver le mot « écologie ». Il a passé aujourd'hui sinon dans le langage courant, du moins dans celui des assemblées délibérantes, voire des réunions politiques.

Car qu'est-ce que l'écologie ? « Etude des relations des espèces végétales et animales avec leur milieu », répond M. Paul Robert, auteur de l'un des plus récents dictionnaires. Mais que nous révèle cette étude ? Tout simplement que, pour l'amour du progrès technique, les hommes sont en train de si bien perturber leurs relations avec le milieu naturel qu'ils mettent en danger leur propre existence.

On ne le sait que trop, notre civilisation industrielle et scientifique semble s'être donné pour tâche et pour but d'augmenter la « croissance économique » devenue pour beaucoup la condition même du bien-être. Or, cette manière de « progresser » se paie fort cher en raison même des risques et des dangers qu'elle entraîne, à savoir la pollution de l'air, la pollution des eaux, le bruit qui non seulement incommode et trouble le repos et le sommeil, mais porte atteinte à la capacité de travail, ce qui devrait inquiéter une société qui met sa gloire à produire toujours davantage.

La lutte est donc engagée contre ce qu'on appelle les « nuisances » ; la défense du « milieu naturel » s'organise. Et com-

me l'appel au simple bon sens ne suffit pas, car il heurte beaucoup trop d'intérêts matériels, il faut mobiliser l'autorité.

Voilà pourquoi, fort de l'appui des Chambres cette fois unanimes, le Conseil fédéral demande au souverain d'insérer dans la constitution un nouvel article ainsi rédigé :

« La Confédération légifère sur la protection de l'homme et de son milieu contre les atteintes nuisibles ou incommodes qui leur sont portées. En particulier, elle combat la pollution de l'air et le bruit.

« L'exécution des prescriptions fédérales incombe aux cantons. »

On constatera d'abord que, dans ce texte, il n'est pas question de la pollution des eaux. La raison est simple. La Confédération tient déjà du souverain le pouvoir de veiller à la pureté de l'élément liquide. Elle s'acquiesce tant bien que mal de cette tâche — la négligence, l'indolence de certains cantons ont fait que les résultats restent en deçà des espérances — mais il est bien entendu qu'elle poursuivra son effort en même temps qu'elle l'étendra à de nouveaux domaines.

Une telle disposition se justifie aujourd'hui d'elle-même. Médecins, biologistes, chimistes sont tous d'accord pour dénoncer la dégradation du milieu naturel, dans les grandes agglomérations surtout où les fumées, les gaz, les émanations de toute sorte, chargent d'éléments nocifs l'air que l'on respire, où le bruit met les tympans à la torture.

Il va de soi que si l'on veut mener une lutte efficace, il faut donner aux pouvoirs publics la possibilité de mettre en œuvre les moyens qu'elle exige. Seule la Confédération est en mesure de les créer d'abord, d'en surveiller l'application ensuite. On ne saurait, dans le cas particulier, se répandre en jérémiades sur cette nouvelle extension du pouvoir central. La tâche, par son ampleur, excède les possibilités du canton économiquement le plus fort. Bien plus, elle ne tardera pas à s'étendre au plan international. Toute solution, même partielle, aux problèmes posés par la pollution ne peut-être que fédérale.

Ces problèmes, le vote du 6 juin ne les résoudra certes pas, car après le scrutin, le plus difficile restera à faire, c'est-à-dire une loi d'application énumérant les mesures pratiques qui doivent permettre de sauver ce qui peut encore l'être et d'atténuer la menace. Mais plus nette sera la décision du souverain, plus catégorique aussi le mandat donné au législateur.

C'est donc un oui qui s'impose, sans discussion, pour le nouvel article constitutionnel, du moins s'il est encore raisonnable de considérer que la santé reste un bien qu'il faut protéger, même contre le « progrès ».

Georges PERRIN

## La loi sur la réorganisation des autorités universitaires : un test de quatre ans

Le 24 mars dernier, par 64 voix contre sept et les socialistes s'étant abstenus, le projet de loi sur la réorganisation des autorités universitaires était approuvé par le Grand conseil. Qu'est-ce que cette loi ? Elle répond à quatre objectifs :

● doter l'Université d'organes exécutifs capables de faire face aux problèmes nouveaux que posent le développement rapide et la nécessité de la coordination interuniversitaire ;

● assurer la participation effective des professeurs, des chargés de cours, des assistants et des étudiants à l'examen et à la solution des problèmes universitaires ;

● renforcer les liens entre l'Université et le pays par la création d'un conseil — le conseil de l'Université — formé de personnalités externes et capable d'apporter un concours efficace à l'élaboration des plans directeurs ;

● enfin, donner à l'Université les moyens de se transformer sans lui faire courir le risque de devenir incapable de fonctionner.

Au goût de certains étudiants, la loi parut incomplète. Un référendum fut donc lancé. Il a abouti et voilà pourquoi on votera ce week-end. Voter oui, c'est accepter le projet approuvé par le Grand conseil. Voter non, c'est le refus de suivre le comité référendaire.

### Un acte positif

Pour ce dernier, la loi est un acte positif. Il s'agit au contraire d'un acte positif. En effet, les modalités retenues sont à la fois souples et novatrices et doivent satisfaire tous ceux qui souhaitent sincèrement une réforme sans risquer pour autant de livrer l'Université au désordre et à la paralysie.

On critique la nouvelle loi mais on oublie qu'il ne s'agit là que d'un test. Le conseil d'Etat s'est engagé en effet à revenir devant le Grand conseil pour lui présenter un rapport sur les expériences faites durant les quatre années d'application de la loi. Un test ? Bon, répliquent les membres du comité référendaire mais pourquoi ne pas être allé plus loin ? C'est simple. La loi sur l'Université date de 1963 et ce n'est

qu'au terme de cette période d'essai de quatre ans, donc avec des moyens législatifs indispensables, qu'elle fera l'objet d'une révision générale. Il s'agit donc, dans cette attente, de roder un moteur, de voir s'il tourne rond ou si des modifications doivent être apportées.

De plus, cette réforme s'inscrit dans un mouvement général qui concerne toutes les universités et hautes écoles suisses. La conférence universitaire suisse a émis des recommandations tendant à une refonte progressive des législations universitaires. Bâle et Fribourg ont déjà adopté des lois partielles garantissant une représentation des corps intermédiaires et des étudiants dans certains organes centraux de l'université. Mais Bâle va moins loin que Neuchâtel. En bref, pour reprendre une expression du conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département de l'Instruction publique, c'est un projet hardi sans qu'il amène à courir à l'aventure.

### Reproches

On reproche à la loi transitoire de tendre vers un rectorat à vie parce qu'elle admet que le recteur et les vice-recteurs sont rééligibles. Or, la situation actuelle exige que les autorités de l'Université quittent leur rôle avant tout représentatif pour être en mesure d'assurer la continuité nécessaire à l'élaboration et à la réalisation du plan de développement de l'Université. Les articles de la loi et du règlement général encore en vigueur limitent à deux ans la durée d'un mandat rectoral et interdisent la réélection immédiate d'un recteur sortant de charge. La loi transitoire donne en revanche aux organes chargés de nommer le recteur et les vice-recteurs (et l'on sait que les assistants et les étudiants ont leur place dans ces organes) la liberté, dans quatre ans, de reconduire éventuellement le mandat d'une équipe rectorale qui se serait acquittée de ses lourdes fonctions à la satisfaction générale. Interdire la réélection d'un rectorat consciencieux et efficace serait aussi regrettable que d'interdire au peuple de renouveler périodiquement la confiance qu'il fait aux membres du Conseil d'Etat, par exemple. Ni les uns, ni les autres, ne sont ni ne seront inamovibles.

## L'avenir des transports en commun de Neuchâtel

Il convient de mettre en évidence l'importance considérable de la décision du peuple neuchâtois dans la consultation cantonale des 5 et 6 juin relative au changement de structure de la Compagnie des tramways de Neuchâtel.

### 79 ANS D'HISTOIRE

Le 14 juillet 1892 se constitue la Compagnie du tramway Neuchâtel-Saint-Blaise. En 1896, sa concession s'étend par parcours Neuchâtel-Serrières et Neuchâtel-Peseux-Corcelles. Désormais, sa raison sociale devient : Compagnie des tramways de Neuchâtel (TN). La ligne Vauseyon-Valangin est construite en 1898. En 1901, le Neuchâtel-Cortailod-Boudry, en exploitation depuis neuf ans, est aux prises à des difficultés financières croissantes qui aboutissent à son incorporation aux TN. Pour le même motif, le funiculaire Ecluse-Plan est racheté en 1906 et celui de Chaumont en 1943. Plus récemment, la compagnie a étendu son réseau à une partie du Val-de-Ruz et elle l'a prolongé jusqu'à Hauterive.

Aujourd'hui, les TN desservent les douze communes suivantes :

Neuchâtel ; Auvèrner ; Boudry ; Colombier ; Corcelles-Cormondrèche ; Cortailod ; Fenin-Villars-Saulles ; Hauterive ; Peseux ; Saint-Blaise ; Savagnier et Valangin.

En outre, deux communes non desservies, mais voisines du réseau, en bénéficient : Marin et Bôle.

Il convient de rendre hommage à ceux qui pendant trois quarts de siècle ont apporté leur clairvoyance, leur ténacité ou leur épargne à cette entreprise disposant aujourd'hui de plus de quarante kilomètres de réseau et d'une centaine de véhicules mis à disposition des quinze millions de voyageurs qui en font usage chaque année.

Depuis sa création, la compagnie a constamment participé au rayonnement progressif de la ville et à la faculté pour ceux qui y travaillent ou y étudient d'habiter l'une des communes desservies. Réciproquement, les TN ont une large part à l'essor démographique, parfois fulgur-

rant, de tout notre littoral neuchâtois, aujourd'hui soudé en une communauté humaine de septante mille âmes.

L'éclatante prospérité de cette région fait rejubiliser ses habitants sur tout notre canton.

### CHANGEMENTS DE STRUCTURES

Tout ce que la compagnie possède — terrains, constructions et véhicules — a été acquis sans faire appel aux finances publiques communales ou cantonales ; ce capital a été constitué par l'initiative privée. Il s'agit là d'un cas unique en Suisse ; toutes les autres entreprises de transports en commun sont subventionnées par les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, cette situation exceptionnelle doit être modifiée pour pouvoir résoudre aussi bien des problèmes d'exploitation que de modernisation et d'extension de ces transports publics dont la raison d'être est de rendre service à une population toujours plus nombreuse et répartie sur un territoire toujours plus étendu.

Pour assurer ce service et son développement à satisfaction des usagers, il est proposé aux électeurs neuchâtois le transfert de la Compagnie des TN aux collectivités de droit public.

Après divers calculs, la répartition suivante a été trouvée :

a) La Ville de Neuchâtel supportera seule le tiers des déficits, à titre de transports urbains et détiendra dans la même proportion le capital social.

b) Les treize autres communes desservies se répartiront un deuxième tiers.

c) L'Etat prendra à sa charge le dernier tiers.

Rappelons que l'Etat contribue déjà à la couverture des déficits des entreprises de transports suivantes : Compagnie des auto-transports de la Béroche SA, Compagnie des transports du Val-de-Ruz, Chemin de fer régional du Val-de-Travers, Chemin de fer des Montagnes neuchâtoises et Chemins de fer du Jura.

La part du capital social revenant aux treize communes non urbaines desservies sera répartie selon une clef tenant compte à la fois de la population et de la capacité contributive cantonale de chacune d'elles. L'échange des actions se fera sur la base de leur valeur nominale, soit 500.— fr. par titre.

### IL FAUT FAIRE TRIOMPHER LA LOGIQUE

On peut comprendre que des regrets soient parfois exprimés devant une modification aussi fondamentale d'une structure juridique qui a longtemps fait ses preuves. Mais la solution proposée est seule capable d'assurer des assises financières qui permettront à ce service public de moderniser, d'étendre et d'accélérer les liaisons qu'il met à disposition de ses usagers.

Conscient de cette évolution, le Grand conseil neuchâtois a accepté la part de l'Etat par 93 voix sans opposition, lors de sa session de mars dernier. Le peuple aura à se prononcer samedi et dimanche prochains sur l'opportunité de cette aide cantonale.

Les partis politiques neuchâtois recommandent unanimement d'accepter ce

On reproche aussi à la loi transitoire de laisser la nomination des professeurs à la cooptation de leurs futurs collègues. Ce n'est pas exact. Si, en effet, « les propositions relatives à la nomination des membres du corps enseignant sont de la compétence... des professeurs ordinaires et extraordinaires », des candidatures peuvent cependant leur être présentées par « le rectorat, le conseil rectoral » (qui comprend des assistants et des étudiants) « le conseil de l'Université ou un conseil de faculté » (qui comprend aussi des assistants et des étudiants) (art. 11). Rien n'empêcherait d'ailleurs — ainsi que c'est le vœu du rectorat actuel — que le règlement d'exécution prévienne que la liste des candidats à un poste professoral soit établie, à la suite d'une mise au concours, par une commission d'experts dans laquelle siègeraient des représentants d'Universités voisines.

Ce que la loi veut éviter à juste titre, c'est que des nominations se fassent à la faveur de considérations étrangères à l'enseignement et à la recherche.

### Autoriser une expérience de quatre ans

Les partisans du référendum critiquent et c'est leur droit. Mais que proposent-ils en remplacement ? Rien.

En novembre 1969, lors du Dies academicus, le conseiller d'Etat Jeanneret avait tenu la perche aux étudiants : — La table est dressée, votre couvert est mis. Qu'attendez-vous pour venir ? Depuis, des expériences ont été faites. Les étudiants vinrent. On apprécia les hors-d'œuvre et le plat de résistance et tout se passa actuellement comme si des étudiants, arrivés au dessert, déplorèrent soudain qu'il n'y ait pas de sucre sur les fraises. Le ventre plein, ils protestent. Et c'est le référendum. Cette attitude est-elle très logique ?

En résumé, la participation est effective, l'Université doit s'ouvrir sur la cité et sur le pays et, de toute façon, le peuple ne se trouvera pas, samedi et dimanche, devant une alternative fondamentale. On lui demande simplement, en votant oui, d'autoriser une expérience de quatre ans.

crédit en faveur de la Compagnie des tramways de Neuchâtel.

Souhaitons que chacun et chacune comprenne l'intérêt de ce service à la disposition de toute la population de notre littoral neuchâtois, en votant OUI.

Eric DU BOIS

## Électrices, électeurs quand irez-vous voter ?

Électrices (elles voteront pour la première fois sur le plan fédéral également) et électeurs peuvent aller voter :

### ● SAMEDI :

— de 9 à 18 heures à Neuchâtel, Peseux, Le Locle et la Chaux-de-Fonds ;

— de 11 à 19 heures à Couvet et Fleurier ;

— de 16 à 19 heures à Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Buttes et la Sagne ;

— de 17 à 19 heures à Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Cortailod, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Bevaix, Noiraigue, Boveresse, Saint-Sulpice, les Verrières, les Bards, Cornier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, les Hauts-Genèveys, Valangin, les Geneveys-sur-Coffrane, les Brenets, le Cerneux-Péquinot et les Planchettes.

— de 17 à 20 heures à Auvèrner et à Brevine ;

— de 18 à 20 heures à Lignières, Gorgier-Chez-le-Bart, Fresens, Montalchez, Travers, la Côte-aux-Fées, Villiers, le Pâquier, Savagnier, Fenin-Villars-Saulles, Engollon, Bouveresse, Coffrane, Montmolin, Bémont, la Chaux-du-Milieu, les Ponts-de-Mariel et Brot-Plamboz.

### ● DIMANCHE :

— de 9 à 13 heures à Neuchâtel, Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Boudry, Cortailod, Colombier, Auvèrner, Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier-Chez-le-Bart, Saint-Aubin-Sauges, Môtiers, Couvet, Boveresse, Buttes, la Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Cornier, Dombresson, Savagnier, Fontainemelon, Boudevillers, Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane, le Locle, les Brenets, le Cerneux-Péquinot, la Brévine, la Chaux-du-Milieu, les Ponts-de-Mariel et la Chaux-de-Fonds et la Sagne ;

— de 10 à 13 heures à Thielle-Wavre, Lignières, Brot-Dessous, Fresens, Montalchez, Vauseyon, Travers, Noiraigue, Fleurier, les Verrières, les Bards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, le Pâquier, Fenin-Villars-Saulles, Fontaines, Engollon, les Hauts-Genèveys, Valangin, Montmolin, Bémont, Brot-Plamboz et les Planchettes.

## Faut-il laisser l'impôt direct aux cantons ?

Le peuple suisse va se prononcer sur le nouveau régime fiscal destiné à remplacer le régime provisoire de l'impôt direct, dit de défense nationale, institué pendant la guerre 1939-45 et prorogé sans cesse depuis lors.

C'est le moment pourtant où se pose de façon toujours plus pressante le problème des ressources financières des cantons et partant celui de la répartition des compétences fiscales.

On constate à ce propos que la Confédération jouit d'une situation financière florissante alors que les cantons ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses sans appel excessif aux emprunts amortis sur des périodes trop longues. Les charges économiques incombant aux cantons deviennent dès lors des facteurs d'inflation d'une part, et de dépendance politique d'autre part. Or le respect du fédéralisme traditionnel implique une répartition équitable du produit fiscal national entre la Confédération et les entités politiques qui la constituent.

Il se trouve que la Confédération couvre immédiatement depuis des années toutes ses dépenses d'investissement au moyen de ses recettes courantes. Elle rembourse même les dettes accumulées à une époque moins prospère. Elle

n'a pas de poste « dépenses à amortir » qui se gonfle sans cesse comme dans les cantons et les communes.

Le pouvoir central dispose donc d'une trop grande part du revenu fiscal. Les cantons se trouvent dépourvus à son profit. Le rétablissement des finances cantonales et communales exigerait la restitution par la Confédération de toutes les ressources fiscales provenant des impôts directs sur le revenu et la fortune. Cela pourrait avoir lieu au moment où la Suisse s'associe au Marché commun devrait appliquer chez elle le système de la T.V.A. (impôt sur le chiffre d'affaires atteignant 20 à 30 %).

Contre le risque de sous-enchère qui pourrait résulter de l'abandon aux cantons de l'impôt direct, le Centre patronal d'information et d'action à Lausanne, suggère la mise sur pied d'un concordat intercantonal qui définirait les taux minima applicables.

Il semble ainsi démontré, en principe, qu'une solution fédéraliste serait possible dans l'assainissement nécessaire des finances cantonales. Les cantons ne seraient plus tentés en désespoir de cause de quémander les moyens de leur développement à la Confédération.

J.-P.G.



# 15<sup>aine</sup> commerciale de Neuchâtel

Samedi 5 juin dès 18 heures

## AU PANESPO GRANDE FÊTE de la BIÈRE

avec un orchestre municipals de 11 musiciens

Pour la 1<sup>re</sup> fois à Neuchâtel :

### UN BŒUF ENTIER SUR LE GRIL

saucisses de Munich

Organisation : hôtel City

Un verre souvenir sera vendu à l'entrée

Les Cars

## Marti

### Airtour suisse Voyages spéciaux en avion Afrique orientale

Délassés-vous sur les magnifiques plages de l'océan Indien ou, si vous avez la chasse dans le sang, venez avec nous à un safari, ce qui vous permettra de photographier la faune africaine.

#### Nairobi

16 jours, dép. Zurich 1190.—

#### Vacances balnéaires au bord de l'océan Indien

16 jours depuis 2085.—

#### Safari et vacances balnéaires

7 jours de safari à travers le Masai Mara Reservat, le Serengeti, le cratère du Ngorongoro, Lake Manyara, Amboseli National Park et Tsavo-Park. Ensuite vacances balnéaires.

16 jours depuis 3170.—

Envois : (tous les voyages) mi-décembre, chaque semaine. Renseignements, programmes et inscriptions chez :

Voyages Neuchâtel  
TRANSPORTS S.A.  
Votre bureau Marti sur place  
5, Fb. de l'Hôpital  
Tél. 038 25 80 44

### Téléviseurs d'occasion

à enlever pour cause de manque de place

1 TV Lœwe-Pta 5 N 59 cm	Fr. 495.—
1 TV Braun 1 N 59 cm	Fr. 295.—
1 TV Téléfunken 1 N 59 cm	Fr. 380.—
1 TV Point-Bleu 1 N 59 cm	Fr. 380.—
1 TV Point-Bleu 5 N 59 cm	Fr. 440.—
1 TV Nordmende 5 N 59 cm	Fr. 540.—
1 TV Saba 1 N 59 cm	Fr. 340.—
1 TV Sondyna 5 N 59 cm	Fr. 595.—
1 TV Nordmende 5 N 1970 59 cm	Fr. 895.—

### 1 meuble radio-gramo

avec chang. Fr. 440.—  
2 colonnes haut-parleurs 15 W Fr. 65.— pièce  
1 poste radio de table Téléfunken 4 L. Fr. 95.—

### 1 magnétophone à cassettes

Stéréo Médiator Fr. 260.—

Tous ces appareils sont révisés.

## G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES  
NEUCHÂTEL Saint-Maurice 6. Tél. 25 44 42.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

# LE VOICI, LE DERNIER-NÉ DE REMINGTON: LB 26, A L'ASSAUT DE LA BARBE!



Avec une surface de coupe géante, à fentes. Elle vient à bout des barbes les plus récalcitrantes. Plus facilement que jamais. Car le nouveau LB 26 est recourbé: sa tête de coupe (réglable grâce au système-confort) est inclinée. C'est pourquoi on l'a bien en main. C'est pourquoi on atteint le menton sans effort. Les favoris aussi: avec une tondeuse spéciale pour cheveux longs (rabattable).

De plus: les lames du LB 26 sont interchangeables. Pour simplifier un petit peu la vie des hommes, et ceci pendant des années. Chaque matin.

## REMINGTON POUR L'HOMME

— tous les jours.

fr. 115  
(Prix indicatif)  
SPERRY RAND

## Forte régression de la mortalité infantile

Si l'on en croit une étude de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), on enregistre depuis quinze ans une chute verticale de la mortalité des enfants de moins d'un an. D'après cette étude (Rapport de statistiques sanitaires mondiales, Vol. 23 No 9, 1970) qui porte sur 37 pays, c'est le Japon qui peut faire état du progrès le plus sensible pendant cette période (1950-55 et 1967), car les taux de mortalité infantile y sont tombés de 69 %, mettant ainsi le Japon au niveau des pays scandinaves, qui détiennent traditionnellement les taux les plus bas.

La Suède de son côté, bat tous les records en offrant au nouveau-né la meilleure chance dans sa première année; le taux de mortalité infantile y atteint le niveau le plus bas du monde: 12,9 pour 1000 naissances vivantes. Ce taux étonnant n'est encore plus quand on s'aperçoit qu'il représente une diminution de 33 % par rapport au taux record de 19,3 détenu par la Suède au début des années 50.

Plusieurs autres pays font état de diminutions également impressionnantes: la Bulgarie, où la mortalité infantile est tombée de 64 %, Singapour de 61 %, la Pologne de 59 %, la Tchécoslovaquie et la Finlande de 54 %, la République fédérale d'Allemagne de 51 %, l'Autriche et Berlin-Ouest de 49 %, la Belgique de 48 %, la Hongrie et la Yougoslavie de 46 %, l'Italie et Israël de 43 %, et le Danemark et le Venezuela de 42 %. La Suisse, l'Islande, l'Irlande et la Hollande arrivent à 39 %. — Précisons à ce sujet que le taux de mortalité infantile était en Suisse de 28,5 pour la période de 1951-1955 et qu'il était de 17,5 en 1967.

Bien que les sept premiers jours de la vie restent les plus dangereux pour l'enfant, 31 des 37 pays étudiés par l'OMS ont réussi à abaisser leur taux de mortalité pour cette période critique. Toutefois, en 1967, 59 % de tous les décès au-dessous d'un an se situaient encore pendant cette première semaine.

Le taux de mortalité infantile (nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes) est considéré comme un indice du niveau de santé publique et sert à apprécier la situation sanitaire d'un pays.

#### DE QUOI MEURENT LES PETITS

On estime que 62,6 % de tous les décès d'enfants de moins d'un an et 88 % de tous les décès d'enfants de moins de 28 jours sont imputables à trois catégories de causes.

● Parmi les causes de décès des en-

fants de moins d'un an, le groupe le plus important — 24,2 % — appartient à la catégorie dite « autres maladies particulières à la première enfance et débilité congénitale sans précision ». Y figurent notamment les maladies hémorragiques du nouveau-né, les affections dues à certaines maladies de la mère pendant la grossesse, le déséquilibre alimentaire, les maladies mal définies particulières à la première enfance et la débilité congénitale. La presque totalité des décès attribués à ces causes survient pendant la période néo-natale.

● Lésions obstétricales et asphyxie postnatale surviennent également pendant cette période dangereuse et représentent en moyenne 21,4 % de tous les décès d'enfants de moins d'un an, tandis que les malformations congénitales sont responsables en moyenne de 17 % de ces décès.

Par contre, à partir de l'âge d'un mois, la pneumonie et la bronchite prennent la première place, avec 26,4 % de décès parmi les enfants de 28 jours à 11 mois. Viennent ensuite les malformations congénitales, 20 %, et au troisième rang, avec 11,2 %, la gastro-entérite, maladie résultant souvent d'un milieu peu hygiénique.

C.-P. S.

## Des matériaux plastiques en chirurgie et en médecine

Des milliers de personnes dans le monde vivent aujourd'hui avec quelque prothèse en matière plastique. L'apparition des produits synthétiques au cours de ces dernières années aura grandement contribué à favoriser les progrès de la « chirurgie de remplacement ». Rotules, articulations, têtes de fémur ou d'humérus, ont bénéficié en premier lieu de l'introduction de ces nouveaux matériaux. Leur facilité de fabrication, et d'emplacement, explique dans une large mesure leur succès dans le domaine médical et chirurgical.

#### DU VAISSEAU CAPILLAIRE...

Mais déjà, l'emploi des plastiques ne se limite plus aux prothèses inertes. Des membres plus « fonctionnels » sont maintenant fabriqués en fibres synthétiques, sans parler des appoints considérables fournis par le plastique en ce qui concerne par exemple les verres de contact. On fabrique aujourd'hui des vaisseaux sanguins qui permettent le remplacement de sections d'artères, d'artérioles et même de capillaires. Des chercheurs américains de l'hôpital d'Akron, dans l'Ohio, ont greffé des vaisseaux fabriqués avec une variété nouvelle de polyéthylène. Cette greffe pratiquée sur des chiens a donné d'excellents résultats. Les chirurgiens n'ont constaté aucune réaction d'intolérance, et les vaisseaux greffés ont fonctionné correctement pendant plus de quatre mois.

Cette expérience est pleine de promesses. Les ingénieurs de la société « Goodyear » qui ont mis au point ce plastique ont en

effet réussi à recréer l'intérieur des vaisseaux sanguins naturels. C'est cette charge électrique légèrement négative qui empêche la formation de caillots sanguins le long des parois, caillots qui risquent d'obstruer complètement les artérioles et les capillaires. Pour la première fois, la partie greffée ne risque pas d'engendrer un déséquilibre dans le système circulatoire du receveur.

Vaisseaux artificiels, cœur artificiel... Même si toutes les expériences ne donnent pas toujours les résultats escomptés, il semble bien que la voie de la chirurgie de prothèse soit maintenant largement ouverte. Et nous voici maintenant au poumon artificiel. Certes, il ne s'agit encore que d'un organe d'appoint, « extérieur » en quelque sorte au malade, mais qui se montre capable de remplir parfaitement la fonction qui lui est dévolue.

#### ... A L'ALVÉOLE PULMONAIRE

Des alvéoles en caoutchouc siliconé permettent d'assurer la régénération du sang d'un patient, au cours d'une opération chirurgicale par exemple. Le sang circule à l'intérieur de ces alvéoles reliées entre elles par des tubes de résine.

L'ensemble des alvéoles est entouré par l'oxygène. Celui-ci pénètre à travers la membrane jusque dans le sang. Le gaz carbonique effectue le trajet inverse, réalisant ainsi le cycle complet qui se produit normalement à l'intérieur d'un poumon.

Pour séduisante qu'elle soit, l'idée n'est certes pas nouvelle. De nombreux essais ont

déjà eu lieu, à partir de ce même principe. Malheureusement, la perméabilité des membranes était insuffisante et la régénération du sang ne pouvait permettre l'utilisation de l'appareil pour des êtres humains. La grande innovation des chercheurs de la société américaine « General Electric » qui essaient actuellement le nouvel appareil réside dans la mise au point d'une nouvelle membrane. Le caoutchouc employé est d'une perméabilité qui est plusieurs dizaines de fois supérieure aux produits employés jusque-là. Il en résulte que l'appareil devient parfaitement utilisable. La consommation d'électricité nécessaire au pompage du sang est très faible,

puisque le transfert s'effectue facilement. La perméabilité de la membrane des alvéoles artificielles peut réellement être comparée à celle des alvéoles pulmonaires. A tel point que le sang qui se régénère dans cet appareil ne subit pas plus de dommage que dans les poumons naturels. C'est là sans doute que l'on saisit le mieux les progrès accomplis dans le domaine des remplacements d'organe. Le membre artificiel l'appareil d'appoint, se comportent de moins en moins en « corps » étrangers. C'est là un premier pas très important vers une intégration encore plus totale.

Germain CHAMBOST

## Le nouveau rôle de l'hôpital

Réorganiser, rationaliser, régionaliser, tels sont les mots d'ordre qui doivent régir la transformation de l'hôpital, ancienne « tour d'ivoire » de la maladie, en un centre moderne de soins et de santé, rappelle l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) dans sa revue « Santé du monde ».

#### Hôpitaux-clés et unité de soins

Plus d'hôpitaux séparés pour les différentes spécialités! L'hôpital devient une « cité », avec ses annexes: psychiatrie, marernité enfants malades, etc.. L'information est à l'hôpital pour traiter toutes les données cliniques de chaque malade, et tout médecin peut, à chaque instant, se servir de ces informations pour obtenir l'histoire médicale de son patient.

Unité de soins intra et extra-hospitaliers! Station génératrice de santé, l'hôpital jouera désormais un rôle dans la prévention et la réadaptation, s'appuyant sur l'information et les techniques les plus récentes. L'hospitalisation ne représente plus qu'une fraction du temps pendant lequel le malade bénéficie des soins médicaux.

L'hôpital de base remplace l'hôpital rural. Il sera équipé pour soigner les maladies courantes, à l'exclusion des cas rares qui seront dirigés vers les services spécialisés: des grands centres hospitaliers.

L'hôpital de base est tout autre chose que l'hôpital général traditionnel. Polycliniques orientées vers la prévention, le traitement et la réadaptation médicale, participation de l'ensemble du corps médical, intégration dans un réseau sa-

nitaire régional, autant de traits nouveaux.

#### Les malades seront renseignés... et consultés...

Le point de vue du patient doit être respecté. Un médecin américain parlait de sa propre hospitalisation comme ayant été « très décevante », en dépit de sa qualité de médecin qui lui avait valu une attention spéciale. En tête de liste des griefs de ce malade-médecin venait le manque d'information. Il souhaitait qu'à l'hôpital on dise au malade ce dont il s'agit, qu'on « explique le processus du traitement, fournisse des informations utiles de nature à diminuer les craintes, chasser l'inquiétude, et bien entendu empêcher la panique. Pourquoi tous ces mystères entourant le traitement? demandait-il. Même un médecin souhaite que son docteur le tienne au courant de l'évolution, bonne ou mauvaise, que suit la maladie ».

Etats-Unis d'Amérique, envoie un questionnaire aux malades dans les cinq jours qui suivent leur départ. Les réponses, anonymes, sont distribuées à tout le personnel. Un rapport de fin d'années donnait la liste suivante des améliorations proposées: attente moins longue dans les salles des urgences et d'admission, des facilités pour se garer, redécoration des salles, renforcement du service de nuit, moins de bruit (le bruit dans les grandes salles est un motif courant de plainte dans les hôpitaux américains, de même que la durée de l'attente dans les salles des urgences où le nombre des cas s'est accru de plus de 105% au cours des cinq dernières années).

## Diagnostic des maladies: nouvelle législation

Dix Etats membres du Conseil de l'Europe — dont la Suisse — ont décidé d'adapter leur législation à un règlement commun pour la fabrication et le contrôle de substances chimiques (réactifs de laboratoire) destinées au diagnostic rapide des maladies.

Il s'agit de substances chimiques, ou réactifs, qui ont été mis dans le commerce ces dernières années et qui remplacent ou complètent des techniques analytiques plus raffinées nécessitant des laboratoires spécialisés et un personnel spécialement formé. Ces réactifs sont souvent fournis sous forme de comprimés, de bandelettes de papier ou de bâtonnets imprégnés des matières chimiques appropriées ou les contenant. Mises en contact avec des fluides corporels tels des prélèvements de sang, d'urine, de matières fécales, etc., ces préparations provoquent des changements de couleur

qui indiquent la composition du liquide en question et permettent de procéder au diagnostic: les comprimés ou bâtonnets utilisés pour mesurer la quantité de sucre, d'acétone, etc. dans l'urine des diabétiques, ou la présence de sang dans des matières fécales, sont de telles préparations.

Jusqu'à présent, ces préparations n'étaient pas soumises par les autorités de la santé publique à un contrôle analogue à celui appliqué aux médicaments. Cependant, les gouvernements de ces dix Etats ont été d'avis que le recours à ces réactifs pouvait comporter des risques pour la santé dans la mesure où, faute de preuves indiscutables, ou de précision, une erreur ou un retard se produirait dans la détection ou le traitement d'une maladie. Les gouvernements ont également estimé que les législations en vigueur ou projetées dans les Etats membres sur la fabrication et le contrôle de

CPS



# OCCASIONS TV

à des prix sensationnels

- 1 TV Graetz Burggraf Suisse-France 23" **150.-**
- 1 TV Graetz Burggraf Suisse-France 23" **240.-**
- 5 TV Graetz Burggraf Suisse-France 23" **290.-**
- 1 TV Mediator 5 normes (valeur neuf Fr. 1195.-) **690.-**
- 1 TV Errès 5 normes 23" (valeur neuf Fr. 1395.-) **690.-**
- 1 TV Philips 5 normes 23" (valeur neuf Fr. 1465.-) **690.-**
- 1 TV Siemens 5 normes 23" (valeur neuf Fr. 1445.-) **650.-**
- 1 TV Siemens 5 normes 23" (valeur neuf Fr. 1445.-) **790.-**
- 1 TV Siemens 5 normes 23" (valeur neuf Fr. 1695.-) **790.-**
- 1 TV Sondyna 5 normes 21" (valeur neuf Fr. 1615.-) **790.-**
- 1 TV Siemens 5 normes, mod. luxe 25" (valeur neuf Fr. 1695.-) **990.-**
- 1 TV Loewe Opta 5 normes, écran géant, 25" (valeur neuf Fr. 1645.-) **990.-**
- 1 TV Blaupunkt 5 normes, (Valeur neuf Fr. 1595.-) état de neuf **1195.-**

Plus de 150 TV au choix **Facilités de paiement**  
Livraison immédiate

## Jeanneret & Cie

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

# 15<sup>aine</sup> commerciale de Neuchâtel

Vendredi 4 juin dès 21 h

## CASINO DE LA ROTONDE GRAND BAL de la Quinzaine commerciale

avec l'orchestre Raymond Claude

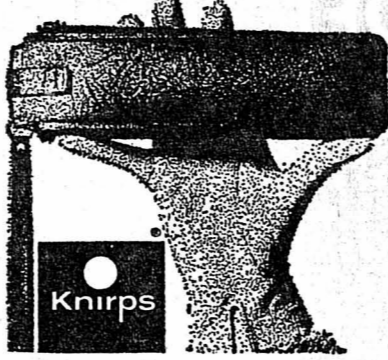
Tenue de ville

Tombola

Prix d'entrée : Fr. 7.-

## "Knirps-étui miniMINI"

le plus petit Knirps qu'on puisse trouver:



**biedermann**  
maroquinier Neuchâtel

L'EXPRESS

et la

### FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

sont en vente dans les kiosques de gare, à :

- |              |             |
|--------------|-------------|
| Aarau        | Lyss        |
| Anet         | Malleray    |
| Bâle         | Moutier     |
| Bâsecourt    | Olten       |
| Berne        | Porrentruy  |
| Bienne       | Rapperswil  |
| Brougg (AG)  | Reconvilier |
| Courfaivre   | Rheinfelden |
| Courrendlin  | Saint-Imier |
| Courtelary   | Soleure     |
| Delémont     | Sonceboz    |
| Douanne      | Tavannes    |
| Glovelier    | Thoune      |
| Granges (SO) | Tramelan    |
| Interlaken   | Zofingue    |
| La Lenk      | Zoug        |
| Lucerne      | Zurich      |
| Lugano       |             |

Si vous ne trouvez pas la FAN, demandez L'EXPRESS, ils sont aussi complets l'un que l'autre.

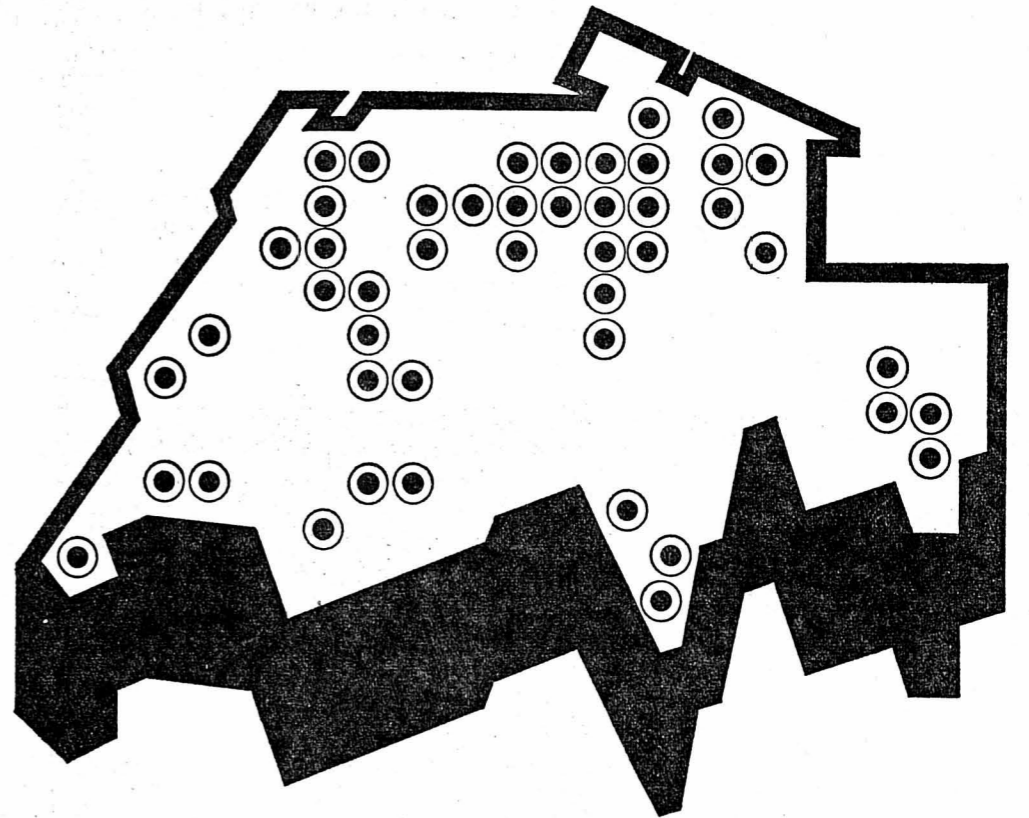
Chers lecteurs,

Vous pouvez nous aider à améliorer notre service à la clientèle en nous signalant le résultat de vos expériences en qualité d'acheteurs au numéro. Par exemple, points de vente où nos journaux font défaut, heure de mise en vente, etc.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

FAN - L'EXPRESS  
Service des ventes  
4, Saint-Maurice  
2001 Neuchâtel

# Le Bancomat valorise votre compte en banque



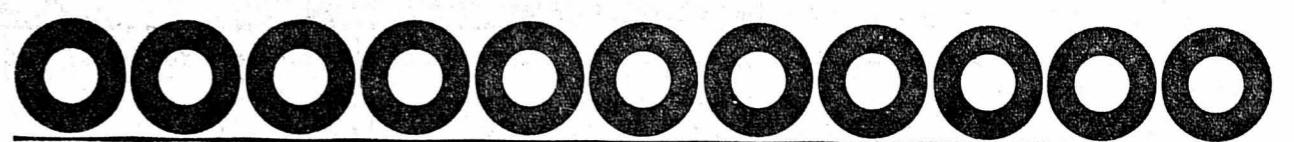
Un réseau très dense de Bancomats — près de 60 — s'étend sur toute la Suisse. Et chacun de ces distributeurs automatiques tient constamment de 100 à 500 francs à votre disposition. 24 heures sur 24. En fait, il y a longtemps que vous auriez dû parler du Bancomat à votre banque. Elle appartient sans doute aux 37 banques qui ont créé pour vous ce service communautaire.

Une carte Bancomat valorise votre compte en banque: pour payer vos factures, vous donnez des ordres de bonification; les chèques et les cartes-chèques vous permettent de faire des achats; mais le Bancomat le plus proche, lui, vous met à disposition de l'argent liquide. A toute heure du jour et de la nuit, que ce soit un jour ouvrable ou férié, pour ainsi dire partout en Suisse.

Grâce à une carte Bancomat, votre avoir en banque est toujours sous la main. Peu importe auprès de quelle banque ou en quel lieu se trouve le Bancomat. Même le secret bancaire demeure: chaque retrait est enregistré suivant un code. Un code qui permet à votre banque, et à elle seule, de reconnaître votre nom et de débiter votre compte du montant que vous aurez prélevé.

**BANCOMAT** Votre banque vous renseignera sur le Bancomat.

Bancomat — fruit de la coopération entre des banques suisses.



# la décence nous interdit d'écrire en gros caractères comment CONTREX vous aide à maintenir votre poids

(et encore plus de l'illustrer)

Chaque jour, en mangeant et en buvant, vous absorbez quelques kilos. Pour les perdre, c'est de l'arithmétique simple, il faut que vous les évacuez, d'une façon ou d'une autre. Comment Contrex vous aide-t-elle à maintenir votre poids? L'eau minérale de Contrexéville est diurétique, elle stimule vos reins. Elle active également le travail de votre foie. Alors? Inutile de vous mettre les points sur les i et de vous faire un dessin!



Eau minérale naturelle sulfatée calcique

UNIADVERTISING

LE BON FROMAGE  
POUR FONDUE  
chez  
**H. MAIRE**  
rue Fleury 16

## APPEL AUX CITOYENS ET CITOYENNES La Compagnie des TN a besoin de l'aide cantonale

Les 5 et 6 juin, le peuple neuchâtelois sera appelé à se prononcer sur l'avenir de la Compagnie des Tramways de Neuchâtel.

Il s'agira d'accepter le décret portant octroi d'un crédit de 359.500 francs pour le rachat de 719 actions de ladite Compagnie et prévoyant la prise en charge dès et y compris l'exercice 1971, d'un tiers du déficit annuel d'exploitation de l'entreprise. Les deux autres tiers seront supportés par les communes intéressées.

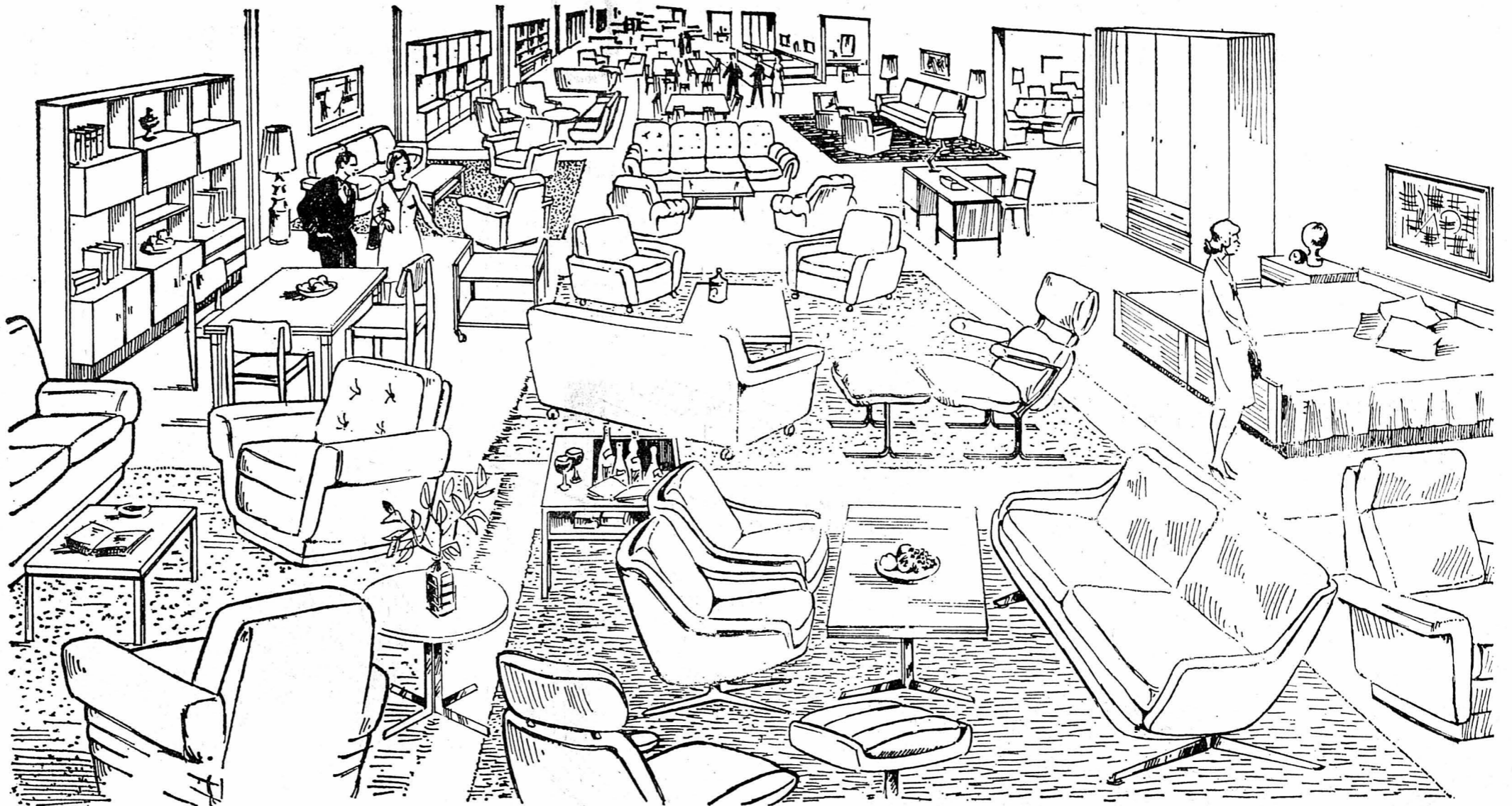
Dans sa session de mars, le Grand conseil, par 93 voix sans opposition, a adopté ce décret.

Pour que les transports en commun de notre région puissent subsister en bénéficiant de subventions au même titre que les autres régions du canton (Compagnie des Auto-transports de la Béroche, des Transports du Val-de-Ruz, du Chemin de fer régional du Val-de-Travers, des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises et des Chemins de fer du Jura),

# VOTEZ OUI

Il y va de l'intérêt et du bien-être de la population de nos différentes localités.

Les Conseils communaux d'Auvernier, Bâle, Boudry, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Fenin-Vilars-Saules, Haute-rive, Marin-Epagnier, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise, Savagnier et Valangin.

meubles **MEYER**neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 25 75 05

Du 25 mai au 5 juin, dans le cadre de la Quinzaine commerciale de Neuchâtel

# GRANDE LOTERIE GRATUITE

**Lots exceptionnels: une voiture, une caravane, une chambre à coucher, des voyages, un salon, une TV couleur, une pendule neuchâteloise, des tapis, une cuisinière, un frigo, une caméra, etc...**

**Billets de loterie gratuits à chaque visiteur sans obligation d'achat !**

**Le bonheur chez soi commence avec des meubles Meyer**

## Economie, piraterie et banditisme aux Etats-Unis

(C.P.S.) Une forme nouvelle de criminalité déferle aux USA: la piraterie. Des gangsters dont le chiffre d'affaires porte sur des milliards narguent la police. A tel point qu'on a pu déclarer que les produits des vols étaient absorbés par l'économie américaine comme une éponge sèche.

La piraterie est une activité en pleine expansion dont le produit s'écoule par les circuits normaux de distribution. Le procureur John N. Mitchell soutient même que les criminels tiennent pratiquement dans leurs mains l'expédition du fret aérien sur l'un des plus grands aéroports du pays. La FBI a relevé, entre juillet 1969 et juin 1970, plus de 20,349 vols à l'occasion d'opérations de transports d'un Etat à l'autre. Seuls 1073 cas ont révélé les coupables. Ces chiffres, de plus, ne tiennent pas compte des nombreuses affaires relevant de la compétence d'un seul Etat ou de celle des communes. On signale que 5 % tout au plus des marchandises sont récupérées.

Sur le territoire de New York, c'est en moyenne 10 camions représentant un chargement de 300,000 dollars qui sont attaqués chaque semaine. L'objet du vol dépend de la situation du marché. Ainsi lorsque le café est monté de 25 %, les vols dans les docks se sont aussitôt intensifiés. Si tout au long de l'année, ce sont les vêtements qui attirent de façon constante la convoitise, on dérobie en fait tout ce qui est susceptible d'être écoulé. Ainsi a-t-on volé un chargement d'une valeur de 300,00 dollars constitué de machines à écrire. L'objectif privilégié des malfaiteurs est l'aéroport international John-F. Kennedy de New-York. En 1969, les vols y ont porté sur un fret de 3,5 millions de dollars. Le procureur Mitchell a déclaré que, dans un certain aéroport, l'ensemble des entreprises de transport est pris comme dans un étau entre un syndicat dominé par des criminels et un gang de pirates.

### AU PETIT BONHEUR !

Les enquêteurs supposent que certaines sociétés ne tiennent nullement à indiquer qu'elles sont exposées au vol,

de crainte de voir augmenter leurs primes d'assurances ou de voir annuler leurs polices. D'autres redoutent les représailles des gangsters si elles dénoncent à la police les membres de leur personnel qui servent de complices. On peut constater à tous les niveaux une apathie générale à l'égard de la piraterie et le peu de cas qui est fait des mesures de sécurité. Manifestement, tout le monde pense que c'est l'affaire des compagnies d'assurances. C'est pourquoi chacun s'adresse à elles. Les compagnies paient et les primes augmentent. Ces hausses de coût sont répercutées et frappent en définitive le consommateur. Le ministre fédéral des transports a mis sur pied une unité nouvelle pour protéger le fret. Car il semble bien que jusqu'à ce jour il y avait une véritable absence de coordination entre les efforts des autorités fédérales, des Etats et des communes. La répression se faisait, si l'on ose dire, au petit bonheur !

### UN GANGSTERISME BIEN INTEGRE DANS L'ECONOMIE

Les autorités constatent partout la présence des gangs organisés et l'on estime que 75 % environ des actes de piraterie sont exécutés « sous contrat ». Les choses se passent de la manière suivante :

Un gang trouve un acheteur intéressé par une marchandise déterminée. Les hommes de confiance du gang, placés dans la branche de transport en question, se procurent l'assortiment désiré. Ensuite, intervient l'homme de main qui touche environ 1000 dollars pour s'emparer du chargement d'un camion et le remettre aux malfaiteurs.

Par quel moyen le butin parvient-il sur le marché afin d'être vendu au public ? Les pouvoirs publics soupçonnent certaines « discount houses » de jouer le rôle de recouvreurs pour une grande partie des marchandises dérobées — notamment pour les vêtements, les appareils photographiques, les postes à transistor et les appareils ménagers.

Le FBI a rapporté le cas suivant. Deux wagons de chaussures importées sont volés dans une ville de l'est du pays. Aussitôt après, des chaussures d'une va-

leur de 18 dollars la paire sont proposées à un prix variant entre 0,50 et 1,5 \$ dans les magasins d'une localité voisine.

Jusqu'à présent, personne n'est parvenu à percer le secret des liens qui unissent voleurs et recouvreurs. C'est en brisant ce circuit que l'on pourrait atteindre les gangs. Cela est d'autant plus difficile que ces derniers exercent dans leurs activités des entreprises irréprochables. On croit que les chauffeurs impliqués dans les affaires de vol sont parfaitement connus des services de police. Mais faute de preuves décisives, des poursuites pénales sont impossibles. En outre, les règles syndicales s'opposent à ce qu'on licencie un homme sur de simples soupçons. Le fait s'est produit une fois, indique encore le Volkswart, et un chauffeur congédié a dû être réintégré avec un rappel de 25,000 dollars.

On pourrait conclure en disant que les Américains ont découvert l'éponge qui absorbe, puis efface... l'activité du gangsterisme !

leur de 18 dollars la paire sont proposées à un prix variant entre 0,50 et 1,5 \$ dans les magasins d'une localité voisine. Jusqu'à présent, personne n'est parvenu à percer le secret des liens qui unissent voleurs et recouvreurs. C'est en brisant ce circuit que l'on pourrait atteindre les gangs. Cela est d'autant plus difficile que ces derniers exercent dans leurs activités des entreprises irréprochables. On croit que les chauffeurs impliqués dans les affaires de vol sont parfaitement connus des services de police. Mais faute de preuves décisives, des poursuites pénales sont impossibles. En outre, les règles syndicales s'opposent à ce qu'on licencie un homme sur de simples soupçons. Le fait s'est produit une fois, indique encore le Volkswart, et un chauffeur congédié a dû être réintégré avec un rappel de 25,000 dollars.

On pourrait conclure en disant que les Américains ont découvert l'éponge qui absorbe, puis efface... l'activité du gangsterisme !

leur de 18 dollars la paire sont proposées à un prix variant entre 0,50 et 1,5 \$ dans les magasins d'une localité voisine. Jusqu'à présent, personne n'est parvenu à percer le secret des liens qui unissent voleurs et recouvreurs. C'est en brisant ce circuit que l'on pourrait atteindre les gangs. Cela est d'autant plus difficile que ces derniers exercent dans leurs activités des entreprises irréprochables. On croit que les chauffeurs impliqués dans les affaires de vol sont parfaitement connus des services de police. Mais faute de preuves décisives, des poursuites pénales sont impossibles. En outre, les règles syndicales s'opposent à ce qu'on licencie un homme sur de simples soupçons. Le fait s'est produit une fois, indique encore le Volkswart, et un chauffeur congédié a dû être réintégré avec un rappel de 25,000 dollars.

On pourrait conclure en disant que les Américains ont découvert l'éponge qui absorbe, puis efface... l'activité du gangsterisme !

Albert Durer est né à Nuremberg le 20

## Métier nécessaire à l'Opéra italien: chef de claque

Si un jour vous trouvez sur la scène de la Scala de Milan, Tonino Carrara pourra vous être d'une grande aide. Peut-être même vous épargnera-t-il navets et tomates, comme il le fit un jour pour Maria Callas.

Carrara, 46 ans, est le chef de la claque, l'un des plus éminents praticiens d'une vieille et noble profession de ce pays du bel canto.

Les opéras italiens ont leurs claqueurs — groupe de gens payés pour applaudir. Carrara est en poste à la Scala de Milan, le plus prestigieux théâtre du pays, depuis 16 ans. Il est rond, a un double menton et de grandes mains.

Mais le bruit qu'on peut faire n'est pas la seule condition de l'emploi, constate fièrement Carrara. « J'ai étudié le bel canto pendant cinq ans avec le maestro Adriano Tocchio, celui qui a lancé Giuseppe di Stefano, le fameux tenor » dit-il. « J'ai tous les livrets en tête. Je reste assis patiemment pendant toutes les répétitions. On ne peut pas diriger une claque si on n'est pas soi-même un amateur d'opéra. »

Carrara est également un expert de l'acoustique de la Scala. Il place ses adjoints, pour la plupart des étudiants, selon sa propre stratégie. Les chefs de claque sont retribués par les théâtres,

mais les adjoints sont habituellement rémunérés seulement par la gratuité de leurs places.

Carrara utilise de 10 à 100 claqueurs adjoints. Parfois la claque ne sert qu'à contre-balancer l'action d'une bande protestataire venue chahuter le chanteur.

« Il faut avoir beaucoup d'assistants quand il y a des menaces contre les chanteurs. Mais nous savons comment les contrer » affirme-t-il.

### LA DIVINE

Carrara se souvient d'un jour où les applaudissements — en temps opportun — le sa claque ont sauvé la cantatrice Maria Callas d'une situation embarrassante.

« C'était dans les années cinquante, dit-il. L'opéra venait de finir et la Callas s'inclina sur scène après son triomphe habituel — lorsque quelqu'un jeta sur elle une botte de navets ! C'était une affaire de secondes ! Déjà on entendait de petits rires aux premiers rangs des fauteuils d'orchestre. C'est alors que la claque les noya sous des cris sauvages de « Bravo », « bis », et « vous êtes divine ». Depuis lors, à la Scala, elle est restée « La Divine ».

Les claqueurs ont une affection extraordinaire pour leur métier. Francesco Spizzica, qui depuis 40 ans est chef de

claque à Naples, aime son théâtre San Carlo au point qu'il parle de lui comme étant « ma véritable maison ».

Parmi les amateurs, il est presque aussi populaire que les chanteurs. Mais Spizzica note tristement que sa profession est devenue plus difficile avec les années.

« Croyez-moi il n'est pas vrai que les chanteurs étaient meilleurs par le passé. C'est le public qui a changé. Il est devenu plus compliqué. Il faut beaucoup plus de sagacité et d'applaudissements pour amener le public à applaudir. »

Même Parme, ville natale de Giuseppe Verdi et d'Arturo Toscanini, a son chef de claque, Alvaro Piva, 64 ans. Dans cette ville du nord d'Italie, où chacun se croit de naissance un spécialiste de l'opéra, le travail de Piva peut être plein de tristesse.

« Si on applaudit une seconde trop tôt ou trop tard, l'assistance, furieuse, vous fait taire » constate-t-il.

La fierté de Parme déteint aussi sur Piva. « Ceux qui me connaissent savent que je n'applaudis que si le chanteur le mérite » assure-t-il. « Sinon, il m'arrive même de protester. J'aime trop le bel canto. Mes applaudissements ne sont pas à vendre. J'aide simplement l'auditoire à apprécier ce qui est beau... »

Ed MAGRI

## Le Ve centenaire d'Albert Durer à Nuremberg

Nuremberg, la ville d'Albert Durer, célèbre cette année le Ve centenaire d'un des plus grands artistes qui aient existé avec un faste digne de sa mémoire. Outre l'exposition Durer où se trouvent rassemblés au Musée national germanique trente-deux septante tableaux connus du Maître venus du Louvre, du Prado, de Munich et d'ailleurs — les pays de l'Est, RDA compris, ayant refusé de prêter ceux en leur possession — toute une série de conférences sur l'art de Durer mais aussi de manifestations artistiques et de représentations d'opéras, de tragédies ont lieu sous son égide. Depuis la Biennale de peinture contemporaine jusqu'à des représentations de Schönberg, de Brecht, d'auteurs d'avant-garde mêlés à Goethe, à Shakespeare, à Wagner...

Et si, à côté de ces hommages prestigieux, les innombrables « souvenirs » proposés aux touristes sont un peu attristants, ils n'en témoignent pas moins à leur manière de sa popularité.

Albert Durer est né à Nuremberg le 20

mai 1471. Sa vie ne présente rien de particulièrement dramatique ; ce ne fut pas un artiste maudit bien qu'il fit d'une famille de dix-huit enfants — qui évidemment ne roulaient pas sur l'or malgré le métier du père, un orfèvre réputé. Albert, tout naturellement, apprit l'orfèvrerie et y montra un talent précoce. Mais quand, bientôt, il se sentit irrésistiblement attiré vers la peinture, nul ne contraria cette vocation.

Il suivit durant trois ans les cours de l'école de Michel Wolgemuth, puis voyagea en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie. Il devait retourner plus tard dans ces deux pays, demeurant plus d'une année à Venise, ensuite, en 1520, accueilli comme un homme célèbre à Anvers, Grand, Bruges, Bruxelles. Sa réputation, l'admiration qu'il suscitait, le mécénat des Grands, par exemple Marguerite d'Autriche régente des Pays-Bas en Allemagne, l'Empereur Maximilien Ier en personne, plus tard Charles Quint et Ferdinand de Bohême, ne l'empêchèrent pas de connaître certaines difficultés financières. Mais il rétablit-

sa situation toujours brillamment sa situation. Il faut ajouter que son épouse, femme d'une grande beauté mais acariâtre, tyrannique, après au gain, le contraignait, dit-on, à travailler sans relâche — au point qu'on l'accusera d'avoir provoqué ainsi la mort d'Albert Durer, en 1528. C'est probablement une légende puisqu'il avait alors 57 ans ce qui n'était pas la prime jeunesse à l'époque. En tout cas, cette sujétion un peu désagréable et ridicule d'un homme de génie à la cupidité de sa femme nous a valu bien des chefs-d'œuvre ! Durer, en effet, produisant comme un forcené, contraint ou librement peu importe, n'est pas seulement le peintre de sujets religieux — les fameux Apôtres, la Passion, les Nativités, les Vierges — de portraits, voire même de compositions mythologiques moins connues, c'est aussi un graveur extraordinaire : allégories comme « La Mélancolie », « Le Chevalier à la mort », portraits encore, types humains réalistes et symboliques tout ensemble. C'est de surcroît un sculpteur de médaillons et de rondes-bosses et même, par la théorie du

moins, un architecte émérite, doublé d'un écrivain. Il a laissé plusieurs traités d'architecture et d'art (« Proportions du corps humain ») ainsi qu'un journal de ses voyages aux Pays-Bas.

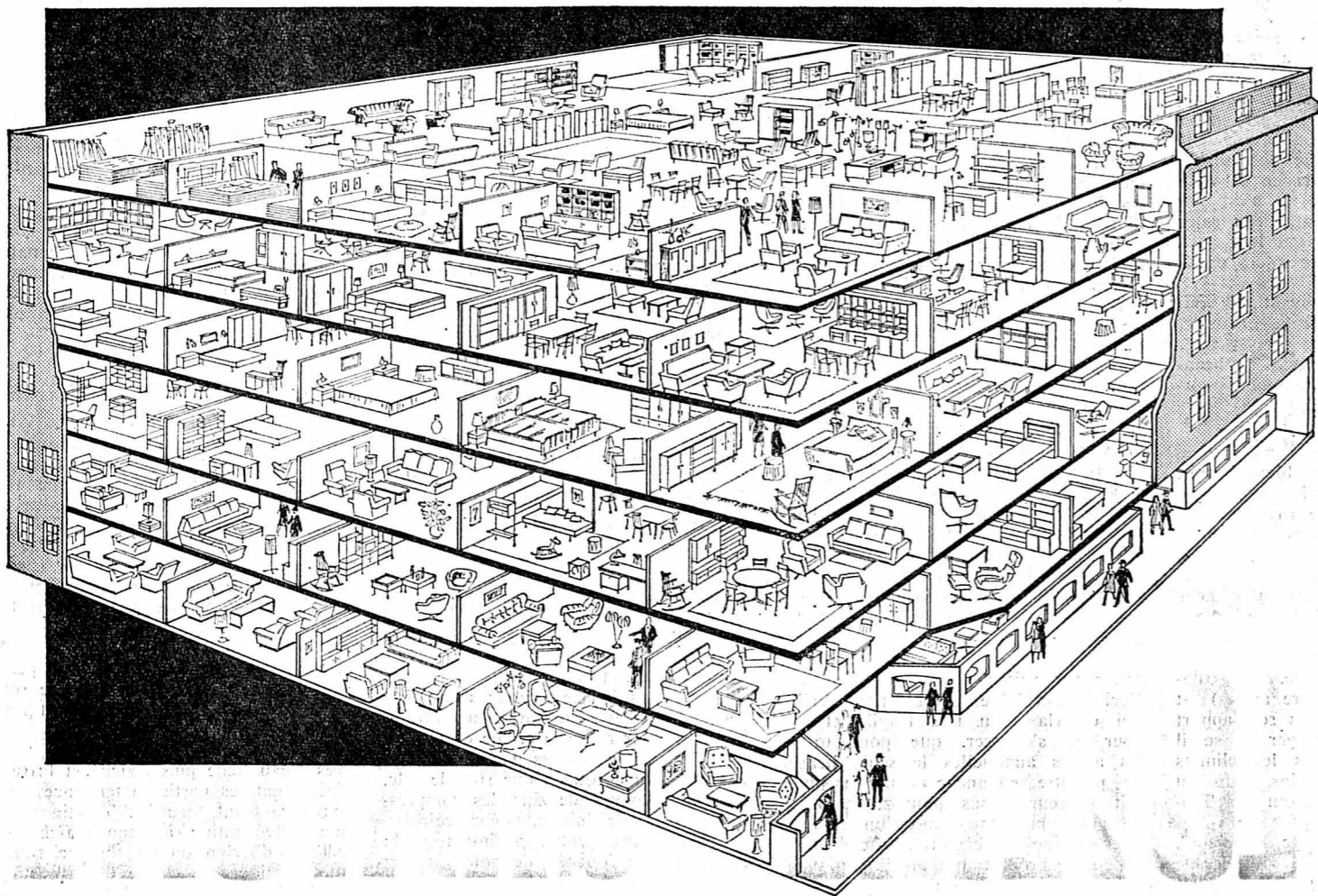
Albert Durer était donc de ce point de vue un homme de la Renaissance, curieux de tout, excellent dans les arts divers bien que son goût s'inclinait vers des thèmes encore médiévaux. Et, par là, un authentique Européen. Le caractère réputé profondément « germanique » de son œuvre n'y contredit pas, bien au contraire. Car c'est par lui que l'art allemand s'intègre à l'héritage commun, s'universalise, rejoignant d'ailleurs plus qu'on ne l'a dit l'art flamand et l'art italien dont il s'était imprégné. Au reste ce caractère « national » n'est si marqué que parce que, précisément, il fut Durer, et qu'il le définît en somme à sa mesure.

Ici encore, nation et Europe loin de s'opposer se complètent : Durer, sans y avoir jamais pensé, contribue à le démontrer de la façon la plus éclatante. Jan Van WEST

# un choix de meubles unique en Suisse romande 6 étages - 30 vitrines

200 modèles de salons, parois murales, chambres à coucher, salles à manger, chambres de jeunes, etc., modernes, classiques et de style.  
Plus de 1000 meubles divers et tapis pour embellir votre intérieur.  
Un déplacement en vaut la peine, même de très loin!  
Places de parc à proximité de l'exposition ou au bord du lac (Jeunes-Rives).

Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.  
Le samedi jusqu'à 17 heures. Fermé le dimanche et le lundi matin.  
Sur désir, larges facilités de paiement.  
Garantie de longue durée.  
Livraisons franco domicile dans toute la Suisse.  
Réservation des mobiliers choisis sans frais jusqu'en 1972.  
Reprise de vos anciens meubles.



**VISITEZ  
NOTRE  
GRANDE  
EXPOSITION**

**Important !  
Jeudi 3 juin**  
ouvert sans interruption  
le soir jusqu'à 22 heures

**meubles MEYER neuchâtel**  
fbg de l'hôpital  
tél. 038 / 25 75 05

## Nouvelles gares pour les CFF à Rolle Lugano - Vedeggio et Zurich - Altstetten

BERNE (ATS). — Le conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. H. Fischer. Il a d'abord été renseigné sur les variations de l'effectif du personnel et sur l'évolution du trafic. Alors que le volume des transports tend toujours à augmenter, le nombre des agents ne cesse de diminuer, en raison de la situation critique du marché du travail.  
Un projet concernant la transformation de la gare de Rolle a été adopté. Il s'agit pour l'essentiel de remplacer le bâtiment actuel, d'aménager un passage souterrain réservé aux piétons, d'édifier une halle à marchandises et d'allonger les quais.  
Dans une séance antérieure, le conseil s'était déjà prononcé en faveur de l'implantation, à Zurich-Altstetten, d'une gare de messageries appelées à desservir la Suisse orientale. Il a maintenant approuvé l'adjudication des travaux d'un souterrain à piétons qui traversera ces installations.  
Une proposition relative à la première étape de construction d'une gare marchandises à Lugano-Vedeggio a aussi trouvé un écho favorable et un crédit de 30

millions de francs a été ouvert pour l'exécution des travaux. Les plans de cette vaste installation destinée à remplacer celle du service local des marchandises de Lugano ont été élaborés, avec le concours d'une commission d'aménagement régional groupant les délégués du canton du Tessin et des communes intéressées.  
Conformément au programme d'extension des équipements pour l'alimentation en énergie, le conseil s'est prononcé en faveur de l'édification, à Berne-Wilerfeld, d'une sous-station dotée d'un bâtiment de service. Il a en outre décidé que cette installation sera reliée à Zollikofen par une ligne de transport 132/16 Kv.  
Le coût total de ces aménagements sera de 17 millions de francs. Des propositions tendant au montage de deux transformateurs de réglage commutables dans la sous-station de Gossau (SG) et à l'adjudication de la fourniture de six transformateurs ont encore été approuvées. La séance, combinée avec la visite des forges de Donawitz, qui fabriquent des rails de chemins de fer, s'est tenue à Leoben (Autriche).

## Pollution du Léman: situation provisoirement améliorée...

**MAIS D'ANNÉE EN ANNÉE,  
ON FRISE LA CATASTROPHE !**

De notre correspondant :  
Il ressort du rapport d'activité du laboratoire cantonal vaudois qu'après 1969, année des plus défavorables, la situation du Léman s'est provisoirement améliorée en 1970, au gré d'un hiver un peu plus froid. Mais on ne saurait parler déjà de régénération définitive.  
En effet, tant que la concentration du phosphore d'origines diverses, ne diminue pas, la situation restera critique. En fait, année après année, le Léman frise la catastrophe.

Le nombre des pollutions de rivières est en augmentation, la plupart étant d'origine agricole (purin, jus de silo, herbicides, produits antiparasitaires) ou dues aux hydrocarbures.

Si l'on peut louer l'activité des organes de surveillance, on doit pourtant remarquer que leurs efforts pour défendre notre patrimoine sont bien mal récompensés, si l'on s'en réfère aux sanctions pénales prises parfois à l'égard des contrevenants.

## Le verger valaisan a échappé cette année à la menace du gel

De notre correspondant :

Nous avons rencontré mardi dans la plaine de Chateaufeu à l'endroit dit « la Sibérie du Valais » M. Gabriel Perraudin, ingénieur à l'Etat, grand spécialiste de la lutte contre le gel. Il avait le sourire des grands jours.

— Nous sommes le 1er juin. Cette fois c'est presque sûr : le Valais a échappé au gel. Nous n'avons pas connu cela depuis de longues années. En effet, chaque année en avril, mars ou mai les agriculteurs valaisans connaissent le cauchemar des nuits de gel. C'est la ronde infernale des jets dans les champs d'abricotiers ou de poires, les mille feux des chaufferettes crevant l'obscurité.

Rien de tout cela cette année. La sirène n'a pratiquement jamais retenti. Personne n'a dû lutter contre le gel même dans « la Sibérie du Valais ». Les dieux se sont montrés cléments.

MAIS DANS LES VIGNES...

— Les seuls dégâts que nous avons connus, note M. Perraudin, ce sont ceux causés à la vigne, surtout dans les vieilles vignes de fondant, par le gel d'hiver. Là, les dégâts se chiffrent à quelques millions de francs. En arboriculture, on déplore quelques coupures dues au foehn surtout sur les poires williams et les golden. Bref, mis à part le gel des vignes, les agriculteurs valaisans voient d'un bon œil les récoltes 71.

## Yverdon: deux journées sous le signe de la musique

De notre correspondant :

Yverdon a vécu deux journées mémorables lors de la 18ème fête cantonale des musiques vaudoises.

Tout a débuté par l'arrivée de la Stadt-Musik de Winterthur qui fut reçue en grande pompe à la gare par le corps de musique d'Yverdon. Un des points culminants de cette journée fut le cortège et la réception de la bannière cantonale sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Là, le vice-président du comité d'organisation, M. Bou-laz, d'Yverdon, salua les autorités et les diverses associations et délégations. Yverdon reçoit pour la deuxième fois en huit ans la cantonale des musiques. Il exprima sa reconnaissance à tous ceux qui avaient préparé cette fête, puis les trois musiques présentes, la Stadt-Musik, l'Instrumentale de Prilly et le Corps de musique d'Yverdon, soit quelque 200 musiciens, entonnèrent une marche sous la direction de M. Menet, professeur. Diverses allocutions furent prononcées. Puis c'est le déroulement de la cérémonie de remise de la bannière avec des discours de MM. Edmond Pache, syndic d'Yverdon, qui salue M. Lamberg, président du Grand conseil vaudois, et Urs Widmer, syndic de Winterthur, de M. César Cevey, président de la Cantonale des musiques. Le soir, ce fut le magnifique concert à la cantine sur la Place-d'Armes donné par la Stadt-Musik de Winterthur en présence de plus de mille personnes.

C'est en apothéose que s'est terminée la deuxième journée de cette fête cantonale. L'après-midi eut lieu l'un des grands moments de cette 18ème fête cantonale des musiques, le long de l'avenue Haldimand, eut lieu le défilé des 34 sociétés participantes (1200 musiciens) qui fut suivi par plusieurs milliers de personnes. Les sociétés se rendirent au Stade municipal où eut lieu la proclamation des résultats et l'acte final puis la reddition de la bannière.

LE PALMARÈS

Voici le palmarès de cette 18ème fête. Division supérieure: Payerne « Union Instrumentale »; première division: Payerne « L'Avenir »; deuxième division: Moudon « Union Instrumentale »; troisième division: Bercher « L'Avenir »; quatrième division: Ettoy « Fanfare municipale ». Sept challenges récompensèrent les diverses sociétés qui obtinrent des mentions spéciales à l'occasion du grand défilé de l'après-midi. Furent récompensés par diverses channes les sociétés suivantes: La fanfare de Prilly, La Villageoise de Pomy, L'Espérance de Bavois, la fanfare de la Police cantonale vaudoise, la Stadt-Musik de Winterthur, les Cadets du corps de musique et l'Avenir de Payerne, alors que les Cadets d'Yverdon obtenaient, hors concours, des lauriers or et l'Union instrumentale de Payerne un challenge.

## Diminution des retraits de permis de conduire

(C.P.C.) Compte tenu des résultats de toute la Suisse, on a constaté en 1970, une régression de ... 0,25 % des retraits de permis de conduire. On ose-rait cependant dire que seul 16,901 permis ont été retirés. Ce nombre est encore beaucoup trop élevé, surtout en regard aux causes justifiant les retraits. En effet, c'est l'ébriété qui vient en tête dans le domaine, avec 43,5 % (40,5 % en 1969). Les fautes de conduite entraînent 48 % des retraits. Quant au solde, il provient de motifs tels que maladies, toxicomanie, défauts de caractères, etc.  
La durée des retraits s'est étendue de 1 à 3 mois dans 10.866 cas, de 3 à 6 mois dans 3066 cas tandis que les retraits de 6 mois jusqu'à titre définitif et ceux pour durée indéterminée touchaient respectivement le 8,5 et le 9 % des conducteurs privés de permis. L'âge des intéressés s'élevait de 18 à vingt ans dans 1386 cas, de 21 à 30 ans de 7590 cas, de 31 à 60 ans

dans 6969 cas alors qu'il n'y eut que 956 plus de 60 ans touchés.  
Outre les retraits de permis de conduire, le chiffre total des refus, des interdictions et des retraits de permis d'élevés se monte à plus de 8000. Les refus du permis de conduire et les retraits du permis d'éleve-conducteur ont eu pour motifs : la circulation sans permis ou sans être accompagné (40,5 % des cas), les défauts de caractère, y compris le vol d'usage (18,5 %), les fautes de circulation, l'ébriété et autres incapacités semblables (13,5 %), les échecs répétés à l'examen (23,5 %), les maladies ou infirmités (2,5 %), autres motifs (1,5 %).  
En ce qui concerne les interdictions touchant des conducteurs de cyclomoteurs, l'alcool occupe la première place ébriété 63,5 %, alcoolisme 1/5 %, Suivent les fautes de conduite (12,5 %), vol d'usage (6,5 %) et les autres motifs (17 %).

## Censure cinématographique: on s'était réjoui trop tôt à Lucerne

(c) La censure cinématographique fait à nouveau parler d'elle à Lucerne. On se souvient que depuis des années la population lucernoise est frustrée. Des films qui passent sur les écrans zuricois et argoviens, sont interdits à Lucerne. Tout semblait devoir se terminer de façon satisfaisante, lorsque le Grand conseil accepta en date du 29 mars 1971 une loi sur la révision de la censure cinématographique, loi dans laquelle l'abolition était à l'avant-garde.  
L'instruction cinématographique de la jeunesse devait être intensifiée et l'on s'acheminait vers une solution fort réjouissante. Mais les temps changent, car selon un communiqué de la chancellerie d'Etat du canton, le référendum populaire est devenu réalité vendredi, 3500 signatures ayant été déposées sur la table de travail du responsable. Electricité et électriciens auront ainsi l'occasion de se prononcer à leur tour concernant l'abolition ou le maintien de la censure. On s'était réjoui trop tôt à Lucerne...

## Les travaux de la Nationale 5 seront-ils retardés?

sp) Chaque usager de la route connaît les difficultés de circulation régnant entre Neuchâtel et Bienne à la suite des travaux actuellement en cours et qui progressent lentement. Ces travaux seront-ils interrompus? C'est la question qui a été posée au gouvernement bernois par M. Francis Erard, député libéral radical neuchâtelois en ces termes :  
« Lors de la dernière session du Grand conseil solurois, il a été relevé que la commission Hürlimann — qui vient de terminer ses études sur le programme futur des autoroutes — aurait proposé de retarder d'au moins une année les travaux de la N 5.  
Cette décision signifie-t-elle la prolongation des conditions de circulation, actuellement très pénibles au pied sud du Jura, particulièrement entre la Neuveville et Bienne, où le trafic est perturbé depuis plusieurs mois par des aménagements routiers rendus difficiles?  
Le Conseil exécutif a-t-il la possibilité d'intervenir auprès de la Confédération pour que les travaux, qui progressent laborieusement sur la rive nord du lac de Bienne, puissent se poursuivre sans interruption? »

# Les rides: obsession de nombreuses femmes

LES RIDES sur le visage, tout comme une tenue affaissée indiquent l'âge, et sont certainement le grand souci de bien des coquettes... et des femmes pour lesquelles garder un aspect jeune est indispensable dans le cadre de leur métier ou de leurs obligations sociales. Avec l'âge, la vitalité diminue, les échanges de l'organisme se font moins bien, l'épiderme se déshydrate, perd son élasticité, sa souplesse, se détend et se ride sur les tissus profonds, qui eux, ont perdu leur tonicité.

## Il y a ride et ride

Il faut faire une distinction entre les rides bien marquées d'une personne âgée, et celles plus fines, comme en réseau, qui se forment sur un visage jeune à la peau sèche, déshydratée, fragile; faire une distinction pour les rides d'expression qui se forment sur le visage de certaines personnes à la physiologie très mouvante, qui froncent les sourcils pour un rien, lèvent le front, grimacent, ou clignent des yeux parce qu'elles sont myopes et ne veulent pas porter de lunettes... Les fines ridules des femmes à « peau sèche » deviendront vite de vraies rides si ne sont pas prises, très rapidement, les mesures voulues pour protéger, nourrir et tonifier la peau.

Lorsqu'une ride, quelle que soit son origine, est « installée », on peut l'atténuer, mais il devient extrêmement difficile, sinon impossible de la supprimer (exception faite de la chirurgie esthétique et des « peeling »).

Dans ce domaine, comme à peu près dans tous les domaines de la beauté, il vaut mieux prévoir que guérir et « la vieillesse est une maladie qui se soigne d'avance ».

Nous avons aujourd'hui des moyens efficaces pour préserver et protéger la jeunesse de la peau, indispensable à qui veut rester belle. Beaucoup d'entre eux sont à notre portée immédiate.

## Évitons les excès

Nous savons, aujourd'hui, que la jeunesse d'un visage tient en partie à l'élasticité du derme dans l'adhérence de la peau aux plans sous-jacents. Cette élasticité, comme celle des muscles, se développe dès l'enfance et peut être perturbée par la maladie, le manque d'exercice au grand air, par les excès de fatigue, le manque d'hygiène et la mauvaise alimentation. Nous en avons déjà parlé, nous en reparlerons souvent : pas de beauté, pas de jeunesse sans hygiène de vie bien comprise. Tout ce qui intoxique notre organisme (fatigue, surmenage, vie sédentaire, toxiques de toutes sortes, abus de somnifères, de calmants, d'alcool, de tabac) altère la qualité et l'élasticité des tissus.

## Fortifions les muscles

Certaines méthodes préconisent de faire chaque matin quelques mouvements de mâchoires en avant et sur le côté pour entretenir l'élasticité des muscles. Ces méthodes, sûrement efficaces pour les muscles, peuvent devenir trop violentes et contribuer à créer de nouvelles rides. Le massage facial et la gymnastique, tels que nous les envisageons, nous paraissent passifs sur les muscles, les font travailler, ne les développent pas mais les tonifient.

1. Contractez les mâchoires et travaillez le muscle massez en rond avec deux doigts.
2. Ouvrez la bouche en O. Remontez en glissant sur chaque joue vers les tempes avec trois doigts, en suivant le rictus.
3. Massez les ailes du nez en rond avec le médium puis l'arête du nez de bas en haut.
4. Massez le tour des yeux en rond en partant du nez entre les sourcils et en suivant l'arcade sourcilière.
5. Massez en rond le front et les tempes avec deux doigts en les déplaçant lentement de la racine du nez aux pommettes.
6. Massez le cou en rond avec le bout des doigts et du pouce, du haut en bas, en chassant le sang vers le cœur.
7. Tapotez le dessous du menton et les contours de l'ovale du visage avec le revers des doigts serrés et tendus. Il faut pratiquer le massage à l'aide d'un corps gras, en effleurages et lissages

bien dirigés, et le faire suivre par une vaporisation d'un tonique légèrement astringent ou floral suivant la qualité de la peau.

Des soins suivis, commencés s'il le faut dès la fin de l'adolescence, un bon choix de produits, évitent les rides jusqu'à un âge aujourd'hui fort avancé. A l'heure actuelle, presque tous les produits de beauté vendus dans le commerce sont de bonne qualité. Mais tous les produits de beauté ne sont pas indiqués pour toutes les qualités de peaux. Un produit destiné à une peau sèche peut provoquer des ravages sur une peau grasse. L'abus de produits trop gras peut rendre les tissus flasques, l'abus de produits destinés à « tendre » la peau peut provoquer à la longue son relâchement. Il s'agit donc de choisir le produit qui convient avec l'aide d'une esthéticienne qualifiée et faire sa propre expérience en alternant de temps à autre avec un autre produit, plus ou moins riche. Crèmes de jour ou jards ont, en tout cas un avantage certain, reconnu par le meilleur dermatologue : celui de protéger la peau contre les agressions de l'extérieur, froid, vent, chaleur. Et pour prévenir les rides, il est encore plus important de protéger que de nourrir.

## Lorsque les rides sont là

Vous avez à votre disposition l'arsenal des traitements et produits proposés par les instituts de beauté. Enrichis de vitamines, d'extraits naturels, tissulaires, d'huiles de poissons, d'hormones, de sérums animaux, etc... ils donnent un coup de fouet souvent bénéfique mais ne peuvent supprimer complètement les rides. Ils sont pourtant préférables, à notre avis, aux traitements électriques (jaradisation et diathermie) qui n'améliorent pas l'élasticité de façon durable et ont parfois pour effet second d'amollir les tissus.

## Les masques

Ce sont des traitements de beauté excellents pour atténuer les rides. Voici, d'après le Docteur Sidi, un procédé simple et inoffensif; il consiste à appliquer le matin, pendant un quart d'heure, après lavage à l'eau froide, un masque fait avec 100 g. de miel délayé dans le jus d'un citron. Rincer ensuite à l'eau tiède. D'autres masques ont pour but de tendre la peau de l'assouplir et de la rafraîchir : masque à base d'alun ou d'huile d'olive, ou de la farine de seigle bouillie dans l'huile.

Massages, masques et crèmes sont le palliatif habituel qui n'est pas sans efficacité. Mais pour supprimer complètement (bien que momentanément) les rides, il n'y a que les « peelings » et le « lifting » en chirurgie esthétique. Ces deux procédés donnent des résultats certains, sinon définitifs. Les années continuent à passer et la peau à vieillir et, dans un cas comme dans un autre, les rides se reforment après un certain temps qui varie de cinq à sept ans pour un « lifting » de un à deux ans pour un « peeling » : de un à deux ans parfois très appréciable lorsqu'il s'agit, par exemple, pour une femme qui travaille de garder aussi longtemps que possible un aspect jeune et agréable.

Henri de ST-CLAIR

**Estée Lauder**

**Re-Nutriv Creme**

Jamais dans l'histoire de la cosmétologie une crème n'était parvenue à réunir une telle concentration d'éléments nourrissants et hydratants. L'huile de tortue nourrit, l'huile de requin apporte des vitamines A, la gelée royale donne de l'éclat à l'épiderme.

Et vingt autres ingrédients rares et coûteux font ensemble de la crème RE-NUTRIV le traitement de beauté le plus efficace, le plus complet et le plus spectaculaire.

**KINDLER**

# Madame \* Mademoiselle \* Madame

## Le soleil est-il votre ami ou votre ennemi?

Sourire à l'été retrouvé...

Offrir son visage et son corps aux rayons solaires...

Lézarder sur le sable chaud...

Etre bronzée harmonieusement...

Innover une tenue de plage...

Libérer son corps du complexe « peau blanche »...

C'EST PEUT-ETRE ce qu'évoque pour vous le mot « SOLEIL », ce roi des astres, dont vous êtes sans doute une des plus fidèles sujettes. Chaque année, à la même période, vous avez soif de « grand air », de « soleil » et de « peau dorée ». L'échappée des grandes vacances n'est pas encore pour demain et pourtant vous voudriez déjà avoir une mine « hâlée » d'estivante.

Le soleil est, vous le savez, le meilleur ami de votre beauté, si vous savez traiter avec lui. Et le pire ennemi, si vous en arrivez à le traiter avec trop de désinvolture. Regardez une femme qui a dépassé trente-cinq ans et qui rentre en ville après avoir mis tout en œuvre pour brunir vite — et trop. La peau de son visage est parcheminée, ridée, sèche et vieillie de dix ans. Le soleil n'est pas seul responsable : le vent, l'eau salée et, en hiver, le froid y ont leur part. Ne vous laissez pas aller à ces extrémités.

« Connaissez » le soleil avant de vous y exposer, et lorsqu'il est là, ménagez-vous et ménagez-le. Vous pouvez faire de vos vacances des vacances de beauté presque sans y penser. Alors, pourquoi enlaidir ?

### « Connaissez le soleil »

Il est important, pour bien brunir, de laisser passer jusqu'à votre peau une certaine quantité de rayons ultraviolets et de stopper tous les autres. C'est le but des produits dits filtrants : antisolaires en crème, laits ou bombes, gels. Encore faut-il considérer à quelle sorte de soleil vous vous exposez.

Le soleil brillant des climats secs (haute montagne, Italie, Grèce, Yougoslavie ou Moyen-Orient, entre autres) est tout à fait différent, dans son apport et la façon de s'en protéger du soleil que vous trouverez dans les climats humides et chauds (certains coins du Midi de l'Espagne et surtout des Tropiques).

Lorsque le climat est sec et chaud, particulièrement en haute altitude, le soleil dessèche la peau, la déshydrate et peut provoquer une recrudescence de la couperose (s'il ne la crée). L'état des peaux grasses et acnéiques est amélioré. Mais il est néfaste pour les peaux sèches, fines et fragiles, et

pour celles qui ne sont plus toutes jeunes, de s'exposer trop longtemps aux rayons solaires. Lorsque le climat est humide et chaud, la peau devient vite irritabile, terne, comme gonflée, l'évaporation étant arrêtée, les pores sont dilatés, obstrués par la transpiration. Le soleil de ce climat, s'il est moins mauvais qu'un soleil trop vif pour les peaux sèches, aggrave l'état des peaux grasses. Si tel est votre cas, vous devez redoubler des soins d'hygiène.

### Comment se protéger en climat sec

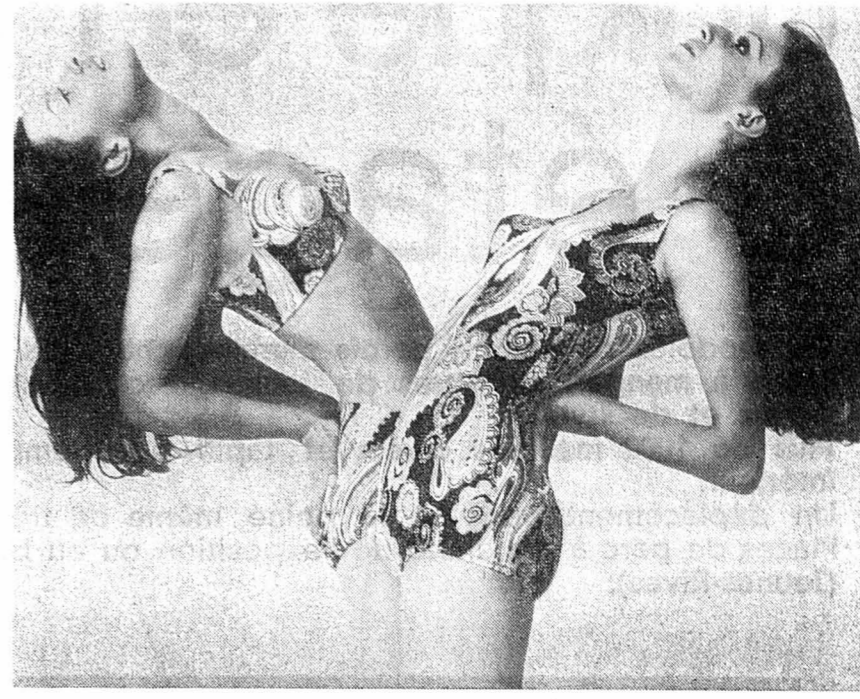
Tout d'abord, protéger le visage et le corps avec un produit étudié pour former un écran maximum contre les radiations solaires. Vous avez le choix entre les crèmes, les gels, les huiles, les laits et les produits en bombe. Si vous désirez paraître immédiatement bronzée, choisissez un produit teinté mais prenez garde aux vêtements clairs ou blancs, vite tachés. Si vous voulez brunir beaucoup, ce sont les huiles, qui permettent le hâle le plus foncé, mais si vous avez la peau particulièrement fragile, nous vous conseillons de prendre plutôt une crème plus épaisse qu'un lait, ou une émulsion, car elle est protectrice plus longtemps. Si vous êtes de ces blondes ou de ces rousses qui rougissent facilement et si vous craignez les tâches de rousseur commencez par vous exposer très, très lentement au soleil et protégez votre épiderme avec une crème spéciale qui fait complètement écran. Mieux encore, appliquez une crème grasse sous le produit filtrant.

### Si vous avez un coup de soleil

Dans les cas moindres, peau rougie par exemple, appliquez une crème calmante ou un lait. Vous pouvez également lotionner les épaules ou le corps avec du vinaigre pur, les parties rougies ne pèleront pas et bruniront sans être douloureuses, et vite.

### Paraître bronzée tout de suite

Ceci est valable autant pour celles qui ont la peau très fragile et ont peur de s'exposer, que pour toutes les autres auxquelles la seule pensée de paraître « blanche » sur la plage fait horreur. Vous pouvez, la veille de votre première exposition et sans aller au soleil, brunir artificiellement avec un produit qui, deux ou trois heures après son application colore la peau et ne disparaît malgré les lavages que quatre ou cinq jours après. Faites d'abord un essai avec une crème ou un lait plutôt qu'avec une lotion incolore, car il faut l'appliquer très



Soleil... soleil... soleil... (Triumph International)

soigneusement et uniformément sans faire de traînées. Les endroits du corps où la peau est plus épaisse (talons, coudes, genoux) l'action d'un tel produit se porte sur la couche cornée et paraît plus forte aux endroits où elle est plus épaisse. Ne mouillez pas la peau aussitôt après avoir appliqué le produit, les endroits mouillés resteraient clairs. Si vous craignez d'appliquer un produit de cette sorte sur votre visage, à l'épiderme particulièrement fragile et sensible, vous pouvez teinter pour quelques heures avec une lotion ou un gel colorant. Bien appliqués, ils ne font ni épaisseur, ni traînée et donnent vraiment l'apparence du hâle.

### Si vous avez un coup de soleil

Dans les cas moindres, peau rougie par exemple, appliquez une crème calmante ou un lait. Vous pouvez également lotionner les épaules ou le corps avec du vinaigre pur, les parties rougies ne pèleront pas et bruniront sans être douloureuses, et vite.

### On brunit mieux quand on bouge

On brunit plus uniformément en bougeant. Il n'y a rien de plus mauvais pour le corps et la santé (brûlures, coups de chaleur et troubles de la circulation du sang) que l'exposition côté pile ou côté face pendant des heures, surtout sur une plage de ciment, sur le pont d'un bateau, partout où la réverbération est intense. Protégez vos yeux : s'ils sont fragiles, des lunettes aux verres filtrants sont indispensables. Les yeux aussi peuvent attraper un coup de soleil.

### Matin et soir

Le matin ou en fin de journée au grand air, retirez soigneusement le produit solaire avec un lait hydratant (il est en général peu absorbé par la peau). Lorsque la peau est bien propre, appliquez une crème nourrissante et réhydratante (celle qui con-

vient à votre type de peau et que vous avez l'habitude d'employer le soir) ou bien une crème décongestionnante après bain, puis faites une vaporisation d'eau minérale fraîche ou d'eau de rose. Deux fois par semaine, appliquez un masque réhydratant ou adoucissant; masques au concombre, à la banane, aux jus de fruits, fraise, pêche, amande, abricot, un masque au jaune d'œuf ou un masque du commerce, d'emploi plus facile.

### Le soleil en climat humide et chaud

Le problème est ici différent. Vous voulez brunir? Alors, combinez une crème de protection solaire pendant le jour avec les soins d'hygiène très poussés le soir, afin de débarrasser l'épiderme des déchets accumulés par la transpiration et lui permettre de respirer. La crème de protection sera filtrante, non grasse, et hydratante si possible. Le nettoyage sera effectué à l'aide d'un lait très nettoyant agissant en profondeur.

Il s'agit également de tonifier la peau, sans brutalité, car elle a tendance sous de tels climats à devenir terne et flasque.

**Le matin :** faites des ablutions répétées d'eau tiède puis fraîche et brossez légèrement les parties à tendance grasse : nez, front, menton. Terminez par une pulvérisation à l'eau fraîche ou à l'eau d'Evian ou au tonique floral, puis appliquez la crème de protection, filtrante de préférence.

**Le soir :** nettoyez soigneusement votre visage avec un lait. Appliquez pendant vingt minutes une crème réhydratante légère, puis tonifiez ensuite avec le même tonique le matin. Ne mettez pas de crème de soins trop riche à cause du climat qui a déjà tendance à « alourdir » la peau.

**Une fois par semaine :** pour nettoyer votre peau avec encore plus d'efficacité, c'est très important (vous transpirez beaucoup, elle est vite irritée et encombrée de déchets de toutes sortes), et stimuler ses échanges, faites une fumigation et un masque pour resserrer les pores.

**Chez vous :** vous aurez tendance à luire et le maquillage à virer. Ne mettez pas de fond de teint, mais une crème de base colorée (votre produit solaire suffira s'il est teinté). Vaporisez auparavant votre visage avec de l'eau de rose ou avec le tonique floral. Ne poudrez pas, ou très peu. Dans la journée, sans enlever le produit filtrant, vaporisez encore de l'eau d'Evian ou votre tonique floral et laissez sécher sans essuyer, cela fixera votre maquillage.

A. de SAINT-CLAIR



Se laisser griller par le soleil : un art...

(AgiP)

# Bienfaits et méfaits du soleil

## Les bains de soleil procurent :

- La détente : la chaleur de ses rayons infrarouges décontracte les muscles.
- La santé : le sang circule mieux.
- La ligne : la glande thyroïde fonctionne mieux elle aussi, ce qui se traduit (souvent) par une précieuse accélération de la consommation des graisses.
- La force : les ultra-violets en permettant la formation de la vitamine D facilitent la fixation du calcium dans l'organisme.
- La beauté : le hâle bien doré fait ressortir la couleur des yeux et donne au visage ce ton que seul un peintre flatteur donne à son modèle. Les boutons et autres imperfections disparaissent car les rayons solaires sont la meilleure thérapeutique contre l'acné et l'atonie de la peau.

## Les précautions à prendre :

- Il faut peu s'exposer le premier jour : cinq minutes à peine. Mentionnons que toute exposition au soleil est interdite aux tuberculeux pulmonaires, aux péritonéaux, aux nerveux et aux déprimés, aux intoxiqués alimentaires, aux rénaux, aux hépatiques et contrairement à une croyance de nourrice, aux enfants débiles qui contractent, ainsi exposés, des déséquilibres nerveux et chroniques.
- Eviter les boissons alcoolisées : tous les mets épicés, les frictions à l'eau de Cologne, les savonnages juste avant ou après les séances de bronzage, les épilations qui seront faites avant le départ en vacances.
- Mouiller votre corps pour augmenter la réverbération et éviter les brûlures.

## Si vous souffrez :

- De coups de soleil : Reposez-vous, fuyez le soleil buvez du thé, du café très sucré, usez de talc. On conseille aussi le cube de glace promené sur la peau rouge pour en abaisser la température.
- Des veinules éclatées : Electro-coagulation à la rentree et régime médical pour traiter la mauvaise circulation.
- De démangeaisons, d'irritations : Pendant cinq ou six jours, fuyez le soleil, eau de mer à outrance

et vinaigre ou autre lotion astringente arrangeront les choses et calmeront les exaspérations. Le soir, des crèmes et des laits à base de tilleul.

## Au soleil prenez soin...

De vos yeux : Tout comme le brunissement du visage et du corps, il y a deux théories, deux écoles : regarder, à la manière des aigles, le soleil en face ou lui opposer l'écran protecteur des verres de lunettes plus ou moins colorés, plus ou moins fumés. Chez un oculiste en renom ou nous a longuement entretenus de l'action vivifiante sur un regard, en perte d'acuité, des rayons violets dispensés par le soleil. Des expériences tentées aux sports d'hiver se sont révélées satisfaisantes. On peut le renouveler sur la plage, à condition d'y apporter la mesure nécessaire, de commencer par quelques secondes, une, deux minutes, les yeux nus et de poursuivre un entraînement progressif. Les lunettes, bien étudiées, adaptées, pourvues de verres excellents, demeurent cependant le complément indispensable de la tenue estivale. Que vous usiez peu, pas, ou beaucoup, que votre vue soit excellente ou délicate, baignez vos yeux plusieurs fois par jour, pour les reposer, les débarrasser de la moindre poussière. L'eau de rose est une panacée qui convient également pour rafraîchir les traits, humecter les paupières et baigner les yeux.

De votre silhouette : le bain de mer dessèche la peau, c'est indiscutable et la laisse en sus un peu poisseuse ; son complément direct, deux fois par jour, est le bain d'eau douce, dans la baignoire. Pour qu'il soit plus efficace, mettez une livre de son dans un linge, trempez, serrez et mêlez à l'eau tout le jus qui en sort.

## De votre silhouette :

De votre silhouette : Sous prétexte de vacances, on commet volontiers des excès alimentaires : sujette à l'urticaire, une femme ne résiste pas aux fraises, aux crustacés. Les paupières enflent, le cou se marbrure... Adieu beauté ! Maintenez hors de chez vous la stricte discipline alimentaire que vous observez en temps normal.

## De simples produits naturels

De cette rose qui s'effeuille, prélevez deux pétales bien lisses appliquez-les sous les yeux. Leur suc effacera les petites rides crayonnées par le trop grand jour. Une fraise écrasée sur votre visage et maintenue 20 minutes en avive l'éclat. Avant de vous maquiller le soir, rincez votre visage au lait cru.



Si vous voulez vous faire remarquer cet été : bikini en daim et slip à l'indienne. Votre partenaire assortira sa tenue à la vôtre.

(ASL)

# La transpiration

LA TRANSPIRATION ne doit être jugée excessive que si elle dépasse vraiment les limites habituelles. Vouloir « traquer » la sueur, l'empêcher à tout prix de se manifester serait nuisible. Il est normal, par exemple, de transpirer abondamment quand il fait très chaud, après un exercice violent ou l'absorption de liquides glacés (pensez-y au bal et en soirée : boire glacé rafraîchit, mais fait transpirer).

Par sa composition naturelle, la sueur est à peu près inodore, elle ne devient désagréablement odorante que par suite de fermentation, de transformation chimique sur le corps et les vêtements. Il faut cependant convenir que sous des influences variées (état nerveux, déséquilibres hormonaux, anémie, sédentarité abusive ou nourritures pimentées : ail, oignons, ciboule), la sueur prend parfois une odeur spécifique désagréable.

Quand la transpiration dépasse les bornes normales ou qu'elle s'exagère à certains endroits, il faut soigner à la fois l'état général et l'état local. La transpiration excessive est un des inconvénients passagers de la puberté et même de l'adolescence. Les jeunes

filles coquettes en sont souvent bien ennuyées. Cette même disgrâce peut d'ailleurs reparaitre à la ménopause, pour la même raison de déséquilibre endocrinien, mais c'est plus rare. Outre les soins redoublés de propreté : bains, savonnages, ablutions fréquentes (même en cours de journée, quand c'est possible) il y a la ressource des déodorants et des antisudoraux. La chimie cosmétique s'en est beaucoup occupée depuis plusieurs années et a réussi à créer des produits excellents, très efficaces. Cependant, si la transpiration générale, la désodorisation des aisselles, du corps, sont aujourd'hui des problèmes résolus grâce aux produits spéciaux du commerce, la transpiration des extrémités, qui s'accroît par belle saison, ne l'est point encore.

**Bouton D'OR**

NOUVEAUTES

Tricotez **PHILDAR**

Grand choix et nouveaux coloris

Neuchâtel - Château 2 25 17 62

Magasins PHILDAR à Bienne et Sion

Être mince grâce à **Clarins**

Madame J. Parret

Trésor 9 Neuchâtel 25 61 73

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Pendant la Quinzaine commerciale vous recevrez, en plus des billets de loterie gratuits

**2 x les timbres-escompte**

sur tous les articles avec escompte

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

# Quinzaine commerciale de Neuchâtel

## Ce soir

# ouverture des magasins jusqu'à 22 heures

Grande loterie gratuite — Animation de la ville

Dégustation de vin à la fontaine de la Grand-Rue

La circulation sera interdite dans le centre de la ville

Parking aux Jeunes-Rives

Profitez de faire vos achats en famille dans une ambiance de fête

## Madame \* Mademoiselle \* Madame

### Les trucs de Jean-Yves

**LES RAPPORTS** entre les expositions solaires prolongées et le vieillissement prématuré de la peau sont l'objet de nombreux travaux. Des études effectuées aux Etats-Unis montrent que la peau dégénère après une exposition trop prolongée au soleil. Il se produit une atrophie de l'épiderme et une dégénérescence des fibres élastiques du tissu conjonctif, à l'origine de la formation rapide des rides. Les femmes qui abusent du soleil risquent donc, beaucoup plus tôt que les autres, de voir leurs peaux vieillir et se rider en des endroits d'ailleurs inhabituels: lèvres supérieure, menton et en quadrillage sur les joues, sur des sujets même encore jeunes. Ces rides sont souvent accentuées par l'usage de diurétiques qui favorisent leur apparition en déshydratant la peau. Certaines femmes doivent en outre se méfier d'un ensoleillement excessif qui risque de déterminer une hyperpilosité.

#### Pour favoriser le bronzage

Le premier truc, assez peu connu, a trait au port de lunettes de soleil qui retarde considérablement le brunissement alors que l'excitation lumineuse le favorise beaucoup par l'intermédiaire de la stimulation glandulaire puissante. D'autre part, il faut éviter l'emploi de savons acides, la peau ayant déjà tendance d'elle-même à s'acidifier au soleil.

C'est alors que les crèmes ou les laits de toilette ou les laits de toilette légèrement alcalins sont les mieux supportés et les plus utiles pour faciliter le bronzage en maintenant la peau en excellent état.

Avant de se mettre au soleil, il est recommandé de boire une cuillère à soupe d'huile d'olive, et de bien enduire la peau d'une lotion composée d'un mélange de jus de citron et de huit gouttes de teinture d'iode. Bien agiter avant de l'appliquer.

#### Pour soigner un coup de soleil

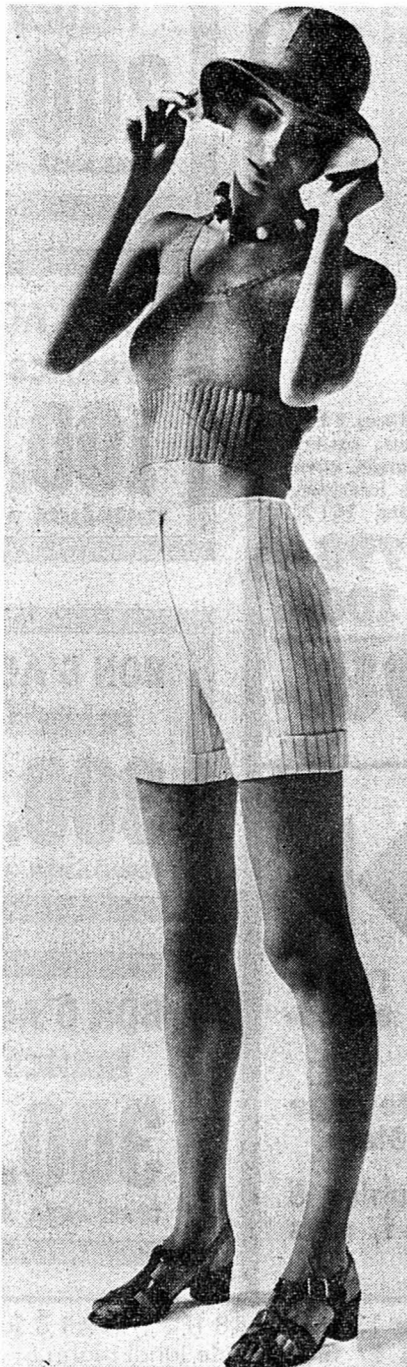
Véritable brûlure, le coup de soleil se signale par un érythème variable selon son intensité.

Cette lésion peut s'accompagner de phénomènes généraux au cours de coups de soleil violents:

— Déclenchement d'une affection latente (tuberculose, furonculose, etc...)

— Révélation de certaines allergies inapparentes, telle intolérance aux détergents qui ne se manifestera au visage qu'après une forte exposition au soleil.

— La répétition de coups de soleil peut entraîner une dermatite solaire qui se manifestera au cou par des traînées



Le short est roi cette saison. Il est porté ici avec un pullover débardeur en jersey.

(AGIP)

blanches au léger relief saillant entre les mailles d'un réseau de fines varicosités, ou sur les peaux prédisposées par une aggravation de la couperose. Le traitement de ces troubles est, en gros, celui des brûlures: onctions antiseptiques, grasses, acides et antiseptiques, antihistaminiques.

Quant à la protection antisolaire d'une peau normale, elle est maintenant assurée grâce à l'emploi de préparations parfaitement au point.

### Quelques conseils pour bronzer sans problèmes

Pour les peaux grasses un nettoyage est indispensable car le soleil dessèche la couche superficielle de l'épiderme et empêche ainsi l'écoulement normal de sébum. Les points noirs et les petits boutons risquent alors de se transformer en petits kystes sous-cutanés.

Pour les peaux sèches, ce nettoyage de peau aura pour action de stimuler celle-ci et de la préparer à recevoir le soleil dans les meilleures conditions.

Les femmes qui ont la peau sèche devront la nourrir et l'hydrater avec deux fois plus de soins pendant les semaines qui précèdent leur départ en vacances.

#### Au soleil

— Ne jamais se mettre d'eau de Cologne sur le visage ou le corps avant de s'exposer au soleil. Cela provoque

des taches brunes qui, ensuite, disparaissent très difficilement.

— S'exposer au soleil très progressivement et ne pas en abuser.

— Appliquer, sur le visage et le corps, un lait solaire hydratant. Renouveler, cette application de temps en temps.

— Dans le cas d'une peau très sèche, il est recommandé d'appliquer une émulsion hydratante avant le produit solaire.

— Le produit solaire doit être un produit de soins.

#### Comment obtenir un hâle parfait et doré

Les causes des allergies solaires sont multiples et relèvent de la médecine. Par contre, leurs effets: rougeurs, plaques, boutons, démangeaisons peuvent être atténués avec un produit de beauté approprié.



Pour les jours frais: short, débardeur et long paletot en jersey.

(Avipress-Chavanoz)

### Les taches et leur traitement

**SACHEZ** tout d'abord que lorsque vos vêtements sont souillés, mieux vaut agir immédiatement, car les taches disparaîtront plus facilement.

S'il s'agit de jus de fruits, n'employez pas de savon, mais trempez immédiatement le tissu taché dans de l'eau bouillante (à condition, évidemment, qu'il soit lavable).

Si ces taches ont séché sur du tissu blanc de fil ou de coton, passez à l'eau de javel et neutralisez par un rinçage à l'eau ammoniacale (une cuillerée par litre d'eau).

Pour la laine et la soie, les taches de fruits légères disparaîtront si vous faites brûler sous le tissu tendu une mèche soufrée ou une allumette.

Les taches tenaces se traitent par un trempage au permanganate de potasse à raison de 30 g par litre d'eau. Blanchissez ensuite au bisulfite de soude en solution du commerce additionnée de deux volumes d'eau auxquels vous aurez ajouté quelques gouttes d'acide acétique.

La verdure, les taches d'herbes et de fleurs disparaissent selon la nature du tissu, soit à l'eau savonneuse chaude, soit à l'eau alcoolisée, soit à l'eau javellisée ou à l'eau ammoniacale.

Le cambouis et les graisses non animales laissent des épaisseurs que vous devez

racler au coupe-papier ou sur la partie non coupante du couteau. Si vous intervenez très vite, ces taches disparaîtront totalement en les humectant de lait chaud crémé.

#### Les taches sèches

Les taches sont-elles très sèches? Couvrez-les de beurre frais ou de saindoux que vous faites pénétrer du bout des doigts. Laissez toute la nuit. Il vous suffira alors d'enlever l'épaisseur et de faire disparaître la graisse avec un solvant volatil puis avec de la poudre absorbante. Si le tissu est lavable, aucun problème, lavez-le après cette opération.

Et la boue?... Sachez qu'il y a deux sortes de boues. La campagnarde et la citadine dont la composition diffère, puisque la boue campagnarde est surtout constituée par de la terre diluée avec de l'eau de pluie.

En général, les taches disparaissent après un brossage avant séchage complet. Toutefois, si elles résistent, brossez-les avec une composition faite d'eau vinaigrée, une cuillerée de vinaigre blanc pour 3 cuillerées d'eau, ou bien d'eau ammoniacale: 1/2 cuillerée pour un bol d'eau. Dans ce cas, employez l'éponge douce. Si le tissu n'est pas lavable, mieux vaut alors le confier à un teinturier.

Mais avant de vous lancer dans ce genre d'expérience, procédez à un essai à l'intérieur de l'ourlet ou sur un morceau de tissu de tombée. La plus grande prudence est recommandée, car un tissu manqué est parfois irrécupérable par les spécialistes du nettoyage.

Institut de soins esthétiques  
**JESSICA**  
PHARMACIE DE L'ORANGERIE NEUCHÂTEL  
FUNEL VICHY  
**carita**  
☎ (038) 25 12 29

**Prêt à porter**  
**Chedel**  
Couture  
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

### Pour les gourmandes... et les gourmands

#### Escalope au fromage

Par personne: une escalope de veau de 100 g, 5 g de beurre ou de margarine, une cuillère à soupe de sauce tomate, un petit oignon nouveau (l'oignon est très bon pour les reins), sel, poivre, origan, une tranche de 20 g de fromage (30 % de matières grasses) 120 g de pommes de terre, concombres, quelques radis, vinaigre, eau, sel, estragon.

Enduisez l'escalope de beurre et faites-la griller pendant 5 minutes. Mélangez la sauce tomate avec l'oignon haché et l'assaisonnement et tartinez l'escalope de cette sauce. Posez la tranche de fromage dessus et remettez à nouveau sur le gril jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Servez avec des pommes de terre cuites à l'eau. Coupez le concombre et les radis en rondelles et assaisonnez avec le vinaigre délayé dans un peu d'eau, le sel et l'estragon.

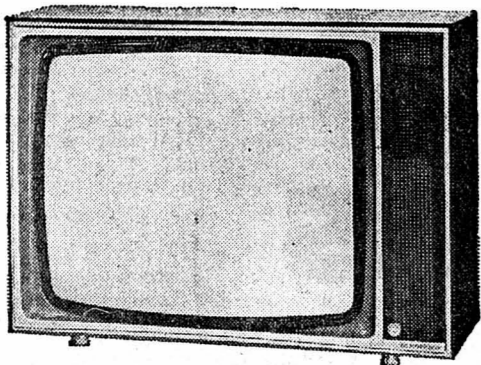
INSTITUT DE BEAUTÉ  
**Simone Mathys**  
Spécialiste en épilation définitive  
Soins du visage et traitements acnéiques  
Neuchâtel, Port-Roulot 28  
(3<sup>me</sup> étage)  
Tél. 25 68 44. Fermé le lundi

NETTOYAGE A SEC  
**VITASEC**  
mieux plus vite moins cher  
FLANDRES 3  
BATTIEUX 3

# Fantastiques, les BONS D'ACHAT TORRE!

## Chez TORRE vous êtes toujours gagnants

### BONS D'ACHAT TORRE = BONS ACHAT!!!



**TÉLÉVISEUR SCHNEIDER «EUROPA»**

noir-blanc, multinorme entièrement automatique, présélection électronique des stations, écran super-carré de 61 cm, 1res et 2mes chaînes suisses et françaises, prises d'enregistrement sonore et pour haut-parleur supplémentaire, tableau de commande sous porte à serrure. Parfaite sûreté d'emploi.

① Valeur **1495.-**  
moins BON D'ACHAT No 1: **300.-**  
reste seulement: **1195.-**



② Un bijou: **FRIGO AMSA 170 L \*\*\*** avec congélateur 22 litres \*\*\*, dégivrage 100% automatique, 2 casiers à beurre, tiroir à légumes, éclairage intérieur, porte à fermeture magnétique, compresseur hermétique garanti 5 ans. Dimensions 86 x 60 x 61 cm.

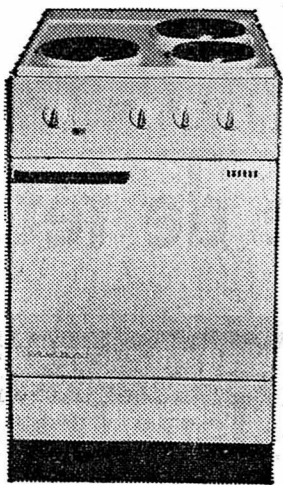
Valeur **498.-**  
moins BON D'ACHAT No 2: **50.-**  
reste seulement: **448.-**



③ Merveilleux: **FRIGO AMSA 250 L \*\***

avec super-freezer 18 litres \*\*, cuve métal, dégivreur automatique, 2 casiers à beurre, tiroir à légumes, porte à fermeture magnétique, éclairage intérieur, compresseur hermétique garanti 5 ans.

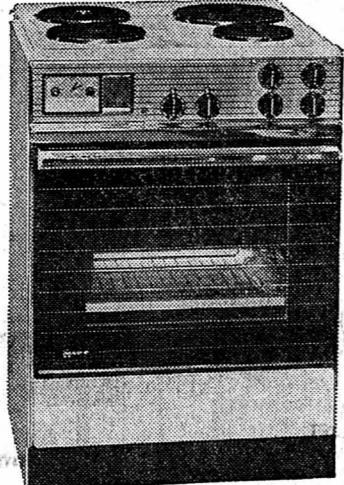
Valeur **648.-**  
moins BON D'ACHAT No 3: **75.-**  
reste seulement: **573.-**



④ Sensationnelle **CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE AMSA 1493:**

3 plaques, dont 1 rapide, four géant à thermostat, lampe témoin, tiroir-socle, garantie 1 an.

+ couv. Fr. 30.— Valeur **498.-**  
moins BON D'ACHAT No 4: **80.-**  
reste seulement: **418.-**



⑤ Fabuleuse **CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE NEFF 1444 NCSM:**

avec horloge de commande, 4 plaques, dont 2 rapides et 1 à thermostat, four géant vitré à thermostat, broche automatique, grill infrarouge, tiroir chauffe-plats, garantie 1 an.

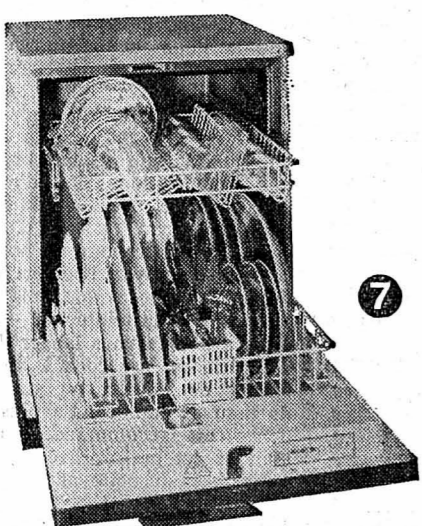
+ couv. Fr. 30.— Valeur **1198.-**  
moins BON D'ACHAT No 5: **200.-**  
reste seulement: **998.-**



⑥ Splendide **FRIGO AMSA DP 275 L \*\*\*:**

double production de froid séparée, congélateur 50 litres \*\*\*, dégivrage et évacuation d'eau 100% automatiques, casiers à beurre et fromage, tiroir à légumes, casier à viande, cuve métal, portes à fermetures magnétiques, éclairage intérieur, compresseur hermétique garanti 5 ans. Dimensions 151 x 55 x 60 cm.

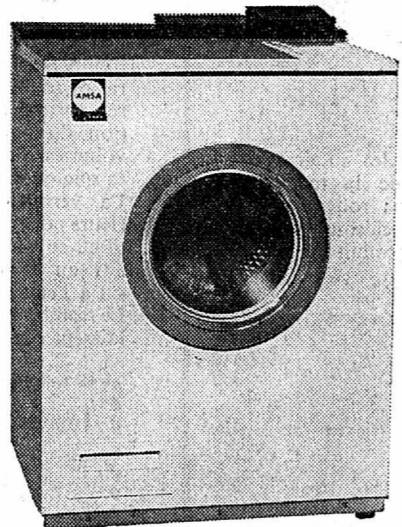
Valeur **798.-**  
moins BON D'ACHAT No 6: **100.-**  
reste seulement: **698.-**



⑦ Fantastique **LAVE-VAISSELLE NEFF 5025:**

lave, rince, sèche la verrerie, la vaisselle, les casseroles. 5 programmes différents, dont un pour batteries de cuisine, un spécial pour la cristallerie fine. Avec adoucisseur d'eau incorporé. Garantie 1 an.

Valeur **1590.-**  
moins BON D'ACHAT No 7: **300.-**  
reste seulement: **1290.-**



⑧ Extraordinaire **MACHINE A LAVER AMSA «SUPERMATIC 5 BIO»:**

dégrossit, lave, rince, essore, assouplit le linge automatiquement. 14 programmes adaptés à tous les genres de linge, exécutés automatiquement. Capacité 5 kg. de linge sec, commandes protégées, se raccorde aussi sur une simple prise de courant lumière. Garantie totale 1 an.

Valeur **1398.-**  
moins BON D'ACHAT No 8: **300.-**  
reste seulement: **1098.-**

#### BON D'ACHAT TORRE No 1

FRANCS valable pour un téléviseur «SCHNEIDER EUROPA» vendu au prix de Fr. 1495.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**300.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### BON D'ACHAT TORRE No 2

FRANCS valable pour un frigo AMSA 170 litres \*\*\*, vendu au prix de Fr. 498.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**50.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### BON D'ACHAT TORRE No 3

FRANCS valable pour un frigo AMSA 250 litres \*\*, vendu au prix de Fr. 648.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**75.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### BON D'ACHAT TORRE No 4

FRANCS valable pour une cuisinière électrique AMSA 1493 vendue au prix de Fr. 498.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**80.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### BON D'ACHAT TORRE No 5

FRANCS valable pour une cuisinière électrique AMSA NEFF 1444 NCSM vendue au prix de Fr. 1198.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**200.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### BON D'ACHAT TORRE No 6

FRANCS valable pour un frigo AMSA 275 litres \*\*\*, vendu au prix de Fr. 798.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**100.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### BON D'ACHAT TORRE No 7

FRANCS valable pour un lave-vaisselle NEFF 5025, vendu au prix de Fr. 1590.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**300.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### BON D'ACHAT TORRE No 8

FRANCS valable pour une machine à laver «AMSA Supermatic 5 BIO» vendue au prix de Fr. 1398.—. Un seul BON est admis par achat de l'appareil concerné.  
**300.-**  
TORRE-AMSA Aux Arts Ménagers 2000 NE.

#### COMMENT UTILISER CES BONS D'ACHAT TORRE

1. Un seul BON est valable pour l'achat d'un appareil concerné, au prix annoncé, sans reprise ni rabais.
2. Pour chaque achat, présenter cette page de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».
3. Les BONS sont uniquement valables à notre magasin de Neuchâtel, sans limite dans le temps.

Notre magasin est ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Jeudi 3 juin ouvert de 10 à 22 heures. Le samedi, ouvert sans interruption de 8 h à 17 h. Fermé le lundi matin.

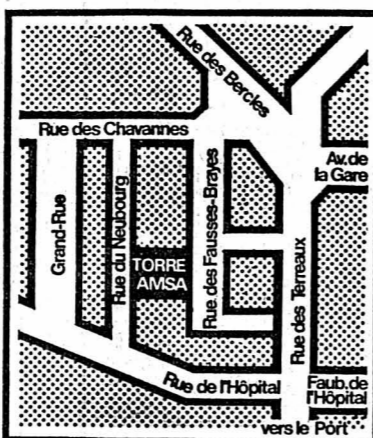
## TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise  
**A NEUCHÂTEL: 5, rue des Fausses-Brayes (à côté des Terreaux), derrière les Caves du Palais — Téléphone: 25 76 44 (3 lignes)**

A GENÈVE: TORRE ARTS MÉNAGERS S.A. - AMSA 3, rue de Rive et 5, rue Rousseau, 2 magasins  
A LAUSANNE: AUX ARTS MÉNAGERS S.A. TORRE-AMSA - 11 et 30, Petit-Chêne, 2 magasins

- Tous nos appareils sont garantis d'usine
- Livraisons gratuites dans un vaste rayon
- Facilités de paiement larges et légales
- Service après-vente rapide et efficace

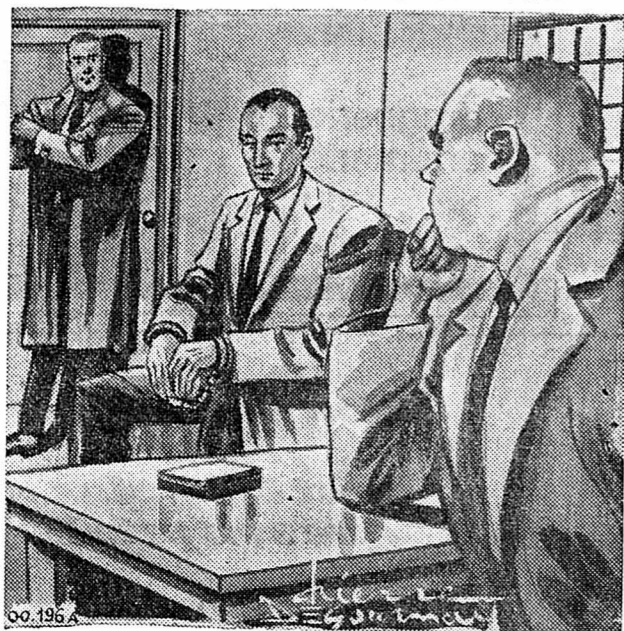
**ATTENTION!**  
**JEUDI 3 JUIN**  
**OUVERT EN**  
**NOCTURNE**  
**JUSQU'À 22 H**



# OSS 117 Tactique arctique

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy  
RÉSUMÉ : Saisi d'une brusque fureur, Panetchkine tue le directeur de l'université après s'être fait remettre le projet du professeur Aguéev.

## La table de bois blanc



L'immeuble dans lequel avait été conduit Enrique était rempli d'une activité fébrile. Menottes aux poignets, il était enfermé dans une pièce aux murs nus, meublée d'une table de bois blanc et de deux chaises, à la fenêtre garnie de solides barreaux. La porte s'ouvrit sur deux hommes tous deux grands, vêtus de gris, aux visages pareillement durs et fermés, aux cheveux semblablement coupés très courts. L'un d'eux assis de l'autre côté de la table, et l'autre demeuré adossé à la porte. Enrique décida d'attaquer sans attendre : « Je proteste contre l'inqualifiable traitement qui m'est infligé et exige que le représentant de mon pays soit prévenu sur-le-champs de mon arrestation arbitraire », dit-il.



Le policier qui s'était assis eut un mince sourire. « D'après votre passeport, dit-il, vous êtes un citoyen argentin. Cependant, vous parlez anglais. Devons-nous continuer l'entretien dans cette langue ? — « Ce qui m'importe, c'est d'être relâché », grogna Enrique. « Cigarette ? » — « Non, merci. » Le policier posa la boîte de cigarettes russes sur la table. « Nina va mieux », ajouta-t-il. « J'en suis ravi, rétorqua Enrique. Je suppose qu'il s'agit d'une dame de votre famille ? » Le policier sourit une nouvelle fois : « En quelque sorte, c'est exact. Je pense qu'elle pourra être confrontée avec vous aujourd'hui. » — « Je ne connais personne de ce nom », dit Enrique avec sincérité.



L'homme du M.V.D. lui jeta un regard réprobateur : « L'avant-dernière nuit, énonça-t-il lentement, vous avez entendu rentrer votre collègue Michaël Lindenbrook dans sa chambre de l'hôtel Astoria. Sous le prétexte de lui demander un somnifère, vous avez frappé à sa porte pendant qu'il se déshabillait. Un papier est tombé de sa poche, que vous avez ramassé. Il portait l'adresse de Nina Asthakova. Vous êtes allé chez elle, où vous l'avez frappée. » Enrique ne répondit pas. Il essayait de comprendre le sens vrai de cette histoire, et de déterminer qui l'avait forgée. Le policier prit son silence pour un aveu. « Quavez-vous à répondre ? » demanda-



Il. « Simplement ceci : je n'ai pas quitté l'hôtel Astoria pendant la nuit dont vous parlez, et je n'ai jamais vu cette Nina », affirma Enrique. « Et la nuit dernière ? » insista le policier sans élever le ton. Enrique sentit un grand froid l'envahir. Fronçant les sourcils, il répéta : « La nuit dernière ? » — « Oui, M. Enrique Lopez. Avez-vous entendu parler du professeur Ivanovitch Aguéev ? » — « Pourquoi me demandez-vous ça ? C'est un parent de Nina ? » — « Non, Enrique Lopez. Cessez de faire le clown. Un de nos camarades qui avait été chargé de vous suivre, hier soir, a disparu. Nous avons des raisons de croire qu'il a été assassiné par vous. »

Demain : La photocopie

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Tomates farcies à la sauce tartare.  
Rôti de porc.  
Purée de pommes de terre.  
Salade.  
Fruits frais.

## Le plat du jour :

### tomates farcies à la sauce tartare

Enlever la calotte et vider une dizaine de belles tomates. Les remplir avec la farce suivante : 200 g de mayonnaise, 200 g de crème, sel, poivre aromates et, hachés finement, deux cornichons, un concombre au vinaigre, un œuf dur, une gousse d'ail, du persil et de la ciboulette. Ajouter encore deux cuillerées à soupe de câpres, bien mélanger et remplir les tomates que l'on dressera sur des feuilles de salade.

## Coups de soleil

Pour calmer les effets d'un coup de soleil, se baigner le visage et les yeux avec de l'eau dans laquelle ont bouilli pendant deux heures deux ou trois laitues.

## Rions un peu

— Votre chien a-t-il un pedigree ? demande une snobinette à une autre.  
— Mais bien sûr, ma chère. S'il pouvait parler, je vous assure qu'il n'adresserait la parole ni à vous, ni à moi.

## Douceur à l'orange

Pour six personnes: trois blancs d'œufs, 100 g de beurre, quatre cuillerées à soupe de sucre, cinq cuillerées à soupe de farine, une orange, 50 g d'amandes émondées. Faire fondre le beurre au bain-marie. Pendant ce temps, dans une terrine, mélanger le sucre, le jus d'orange, le zeste passé à la moulinette et les amandes détaillées en minces filets. Ajouter ensuite le beurre fondu et, peu à peu, la farine. Terminer avec les blancs d'œufs battus en neige ferme.

## La chance

Un Français, qui tient à garder l'anonymat, a été l'objet de coups de chance en chaîne. Ayant gagné un tiers de 800 fr., il acheta sur l'heure un billet de la Loterie nationale qui lui rapporta 1000 francs. Persévérant, il acheta un billet entier et gagna... 200.000 francs. Le chanceux préféra en rester là. On le comprend !

## A méditer

Un des caractères du génie est de ne pas traîner sa pensée dans l'ornière tracée par le vulgaire.

STENDHAL

# HOROSCOPE

La journée sera assez calme dans l'ensemble et il sera préférable de demeurer prudent. Naissances : Les enfants de ce jour seront indolents, et peu attirés par les études.

## BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vos lunettes sont insuffisantes. Amour : Ne montrez pas votre jalousie. Affaires : Vous traversez une bonne période.

## TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : N'abusez pas de vos forces. Amour : Très bonne entente sentimentale. Affaires : Vous aurez besoin de votre habileté.

## GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Assouplissez vos muscles. Amour : Soyez souple et conciliant. Affaires : Vous êtes particulièrement bien inspiré.

## CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Vous ne protégez pas assez vos mains. Amour : Climat familial assez tendu. Affaires : N'hésitez pas à entreprendre des démarches.

## LION (23/7 - 23/8)

Santé : Une recrute est à craindre. Amour : montrez votre largesse d'esprit. Affaires : Vos collaborateurs vous aideront.

## VERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Risques de petites blessures. Amour : Soyez bon et compréhensif. Affaires : N'exprimez pas vos opinions de façon trop brutale.

## BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Equilibrez mieux vos menus. Amour : Traitez par le mépris les racontars. Affaires : Gardez votre bonne humeur.

## SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Relaxe vous plus souvent. Amour : Evitez une atmosphère familiale orageuse. Affaires : Ne vexez pas involontairement vos collègues.

## SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Faites des repas moins lourds le soir. Amour : Demeurez réservé et surtout discret. Affaires : Défendez vos intérêts avec calme.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Soyez très prudent sur la route. Amour : Organisez des réunions entre amis. Affaires : Eliminez les projets peu sûrs.

## VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Soignez votre cuir chevelu. Amour : N'abusez pas de votre pouvoir de séduction. Affaires : Ne vous lancez pas dans des spéculations risquées.

## POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Pratiquez un sport régulièrement. Amour : Retrouvez votre équilibre. Affaires : Ne changez pas vos habitudes.

# MOTS CROISES

## Problème No 417

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	■	■	■	■	■	■	■	■
2	■	■	■	■	■	■	■	■	■
3	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4	■	■	■	■	■	■	■	■	■
5	■	■	■	■	■	■	■	■	■
6	■	■	■	■	■	■	■	■	■
7	■	■	■	■	■	■	■	■	■
8	■	■	■	■	■	■	■	■	■
9	■	■	■	■	■	■	■	■	■
10	■	■	■	■	■	■	■	■	■

## HORIZONTALEMENT

1. Héroïne de Shakespeare. 2. Permet le repérage des sous-marins. — Est tiré du riz fermenté. 3. Participe. — Dans une phrase interrogative. — Peut menacer. 4. Précède une demande. — Autre nom du sismographe. 5. Armoise aromatique. — Conduit des hommes à l'atelier. 6. Qui est perdue. — Note. 7. La dame du premier. Membre du conseil de la nation, chez des Indiens. 8. Passe à Formose. — Eson fut content de la sienne. 9. Symbole. — Ins-

trument à vent et à embouchure. 10. Est exagéré dans l'usage. — Note.

## VERTICALEMENT

1. Bonne pâte. 2. Ver parasite du foie. — Inutile. 3. Préposition. — Son feu est très violent. 4. Chasser. — Appel. 5. En grande quantité. — Est pressé au cours d'une traite. — Symbole. 6. Anquet on peut échapper. 7. Le jers en est un. — Ensemble d'épreuves. 8. Pour la couronne. — Note. — Missionnaire qui visita la Chine. 9. Province espagnole. — Entre deux partis. 10. Etat constant entre des rails.

## Solution du No 416

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	B	A	M	B	O	C	H	A	D	E
2	E	P	A	U	L	E	E	S	O	
3	C	I	S	E	C	S	O	L		
4	A	A	T	I	S	E	R	E		
5	S	C	H	E	L	L	I	N	G	
6	S	O	U	Y	E	N	A	S		
7	I	G	N	E	S	D	Y	N	E	
8	N	I	R	I	F	S	E	C		
9	E	T	I	R	A	I	T	A	H	
10	E	L	A	S	T	I	Q	U	E	

# CARNET DU JOUR

**NEUCHÂTEL**  
Université : 10 h 15, Conférence de M. J. Bouharmont.  
Salle du conservatoire : 20 h 30, Concert flûte et clavecin.  
EXPOSITIONS : Galerie des Amis des arts : Exposition des Amis des arts de Neuchâtel.  
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Boris Vian.  
Jeunes-Rives : Zoo Beauverd.  
Quinzaine commerciale : Pérystyle de l'hôtel de ville : Exposition vins et fleurs.  
CINÉMAS. — Rex. 15 h et 20 h 30, Moi, chacun me veut, 18 ans.  
Studio : 15 h et 20 h 30, La Ciociara, 18 ans.  
Bio : 18 h 40, Le Grand Cérémonial, 18 ans. 20 h 45, Le Tropicque du cancer, 18 ans. Prolongation.  
Apollo : 15 h et 20 h 30, Paris interdit, 18 ans.  
Palace : 15 h et 20 h 30, Je suis un névropathe, 20 ans. Prolongation.  
Arcades : 15 h 20 h 30, Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon, 16 ans.  
**DANCE ET ATTRACTIONS**  
L'ABC de 21 h à 2 h.  
L'Escale de 21 h à 2 h.  
La Rotonde de 21 h à 2 h.  
**DANCINGS**  
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.  
Spot bar jusqu'à 2 h.  
Big Ben bar jusqu'à 2 h.  
**Pharmacie d'office** : F. Tripet, Seyon.  
La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.  
**Service d'urgence des pharmacies** : Région Boudry - La Côte - J.-D. Bonhôte, pharmacie, Boudry. Fermé l'après-midi, reprise du service d'urgence à 18 h 30 (tél. 42 18 12 ou 24 23 34).  
**AUVERNIER**  
Galerie Numaga : Charrua, peintre portugais (jusqu'au 16 juin).  
Caveau des Abbesses (Bar-Dancing).

**COLOMBIER**  
Cinéma Lux : 20 h 15, Les Nièces de la colonelle.  
**PESEUX**  
Cinéma de la Côte : 20 h 30, La Kermesse de l'ouest.  
Gaëlle 2015 : Boillat X, sculpteur (jusqu'au 13 juin).  
**CORTAILLOD**  
Galerie Créchenn : Exposition Serge Candolfi (jusqu'au 13 juin).  
**MARIN**  
Au Caffignon : Exposition de peintures et aquarelles de Daniel Bolle (jusqu'au 25 juin).

# A LA TV AUJOURD'HUI

<b>SUISSE ROMANDE</b>	20.45 Au cinéma ce soir Désiré
<b>A la carte</b>	14.00 (C) Frank Martin
15.40 (C) Concert	16.00 Vroum
16.30 Le cinq à six des jeunes	18.00 Téléjournal
18.05 Vie et métier	18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Babar	19.05 Cette semaine au parlement
19.40 Téléjournal	20.05 (C) Carrefour
20.25 Temps présent	21.55 Un grand nom Karl Richter
22.20 Sial IV	23.15 Téléjournal Artistes de la semaine
<b>SUISSE ALÉMANIQUE</b>	
15.45 Da capo	17.00 La maison des jouets
17.30 (C) Analyse d'un tableau	18.15 Télévision éducative
18.44 Fin de journée	18.50 Téléjournal
19.00 (C) L'antenne	19.00 Tractandum de la semaine
20.00 Téléjournal	20.20 (C) Zoologie et illogismes
21.00 (C) Vendu	21.30 (C) Je suis
22.05 Téléjournal	22.15 Les Pêches
<b>FRANCE I</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE II</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE III</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE IV</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE V</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE VI</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE VII</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE VIII</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE IX</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE X</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XI</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XII</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XIII</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XIV</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XV</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XVI</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XVII</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XVIII</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XIX</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XX</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales	19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir	20.15 Face aux Lancaster
20.30 La vie des animaux	
<b>FRANCE XXI</b>	
12.30 Midi chez vous	13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse	14.30 Sports Tennis Cyclisme
15.30 Emissions pour la jeunesse	18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent	18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités	

Place du collège  
Dombresson  
Samedi 5 juin dès 10 h

# GRAND MARCHÉ AUX PUCES

Dîner: jambon à l'os, soupe aux pois, saucisses grillées.  
13 h 30: grand cortège avec la participation de la Fanfare de Chézard-Saint-Martin et le clown Gégène.  
Dès 20 h 30: dansé avec l'orchestre « Medles's »  
En faveur des uniformes de la Fanfare.

Dans  
le cadre  
de la



Une offre du tonnerre pour vos vacances, signée

SOUS LES ARCADES

Jolie robe à partir de ... **3980**  
**LOTÉRIE GRATUITE**

Voyez notre vitrine spéciale  
Ce soir, ouvert jusqu'à 22 heures

L'EXPRESS  
et la

FAN FEUILLE D'AVIS  
DE NEUCHÂTEL

sont en vente  
dans les  
kiosques de gare, à :

Aigle	Nyon
Bulle	Payerne
Courtepin	Renens
Fribourg	Romont
Genève	Sainte-Croix
Lausanne	Saint-Maurice
Leysin-Faydey	Sierre
Lugano	Sion
Martigny	Vevey
Morat	Yverdon
Morges	

Si vous ne trouvez pas la FAN, demandez L'EXPRESS, ils sont aussi complets l'un que l'autre.

Chers lecteurs,

Vous pouvez nous aider à améliorer notre service à la clientèle en nous signalant le résultat de vos expériences en qualité d'acheteurs au numéro. Par exemple, points de vente où nos journaux font défaut, heure de mise en vente, etc.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

FAN - L'EXPRESS  
Service des ventes  
4, Saint-Maurice  
2001 Neuchâtel

Cours de soins-maquillage  
**JUVENA**

Les 7 et 8 juin, le soir à 19 heures 30

à l'Hôtel Central à Neuchâtel

Inscriptions et renseignements :  
Tél. (038) 25 26 96

APPEL À LA POPULATION  
NEUCHÂTELOISE

Citoyens, Citoyennes,

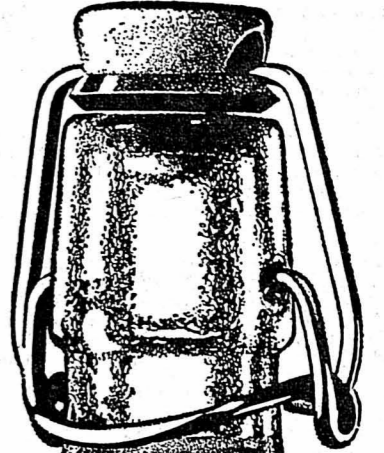
Vous êtes appelés à vous prononcer sur la nouvelle loi universitaire. Cette loi est très importante, car l'Université doit former l'élite intellectuelle du pays de Neuchâtel, elle doit fournir les cadres à l'enseignement secondaire, des pasteurs, des magistrats, des juristes, des hommes de lettres et de sciences. Il est indispensable que tout le monde qui s'y trouve — étudiants et professeurs — travaille en étroite collaboration, la main dans la main ; il faut que les jeunes se sentent les amis des moins jeunes, soient entourés d'affection et d'amitié ; il faut aussi que les professeurs forment une communauté dans laquelle ils ont des droits égaux et des responsabilités égales. Or, qu'offre la nouvelle loi sur l'Université contre laquelle a été élevé un référendum ? Elle offre le pitoyable spectacle d'une dictature personnelle qui s'exercera pendant une durée pratiquement illimitée, cette loi réduit à néant non seulement les droits légitimes des étudiants mais aussi ceux de tous les professeurs, ordinaires et extraordinaires. Depuis que durent les essais de cette loi, il a déjà été fait assez de mal à l'Université. L'enseignement de l'astronomie a été détruit et réduit presque à néant, ce qui est tout simplement scandaleux à notre époque des vols cosmiques, dans une ville qui a la chance d'avoir un observatoire astronomique. L'Institut de biochimie, créé récemment par un jeune savant, de grand talent qui avait attiré des foules d'étudiants, a été anéanti. D'autres instituts qui ont donné du lustre à l'Université de Neuchâtel sont sur le point d'être ébranlés. Citoyens, citoyennes, assez de massacres ! Empêchez que votre Université ne devienne un organisme malsain tuant toute personnalité et éliminant tous les professeurs de talent. Votez **NON** samedi et dimanche prochains, **NON** à la loi inacceptable introduisant la dictature au sein de votre Université.

Les défenseurs et les amis de l'Université de Neuchâtel

droguerie  
parfumerie  
du  
marché

**Hirzeler**  
PLACE PURY - NEUCHÂTEL

Son bon goût  
fruité  
vaut bien plus  
que son prix!



Si nous n'y prenons garde, la pendule de l'Université continuera à retarder sur notre époque...

En effet :

- L'Université existe d'abord pour les étudiants et elle vit tout autant par eux que par leurs maîtres ; les jeunes ont le droit non seulement de s'instruire, mais aussi de se former aux responsabilités sociales.
- Or la nouvelle loi ne leur accorde qu'une participation minime aux organes de gestion de l'Alma Mater ; elle maintient pour l'essentiel les privilèges d'une certaine aristocratie académique.
- L'Université concerne tous ceux qui y travaillent, mais aussi et tout autant le Peuple qu'elle doit servir et qui la finance.
- Or, la nouvelle loi n'offre aux citoyens qu'un droit très limité de regard dans les affaires universitaires ; elle institue un organe de contrôle qui n'est pas réellement représentatif des diverses classes de la population.

Pour que l'Université s'adapte au temps présent et s'ouvre vers l'avenir, nous ne saurions nous contenter de demi-mesures !

**NON**

Nous dirons **NON** à une loi anachronique

PARTI SOCIALISTE NEUCHÂTELOIS

## Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

**Tuyau no 4** N'examinez pas seulement le coût des intérêts, mais aussi la largeur de vue de votre partenaire pour le cas où il vous arriverait de ne pas pouvoir tenir vos engagements ponctuellement. Tout retard peut sans cela vous coûter beaucoup d'argent et beaucoup d'ennuis.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25.000.—.

**Crédit Renco**

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône 2021 Zurich, Widdergasse 1  
Téléphone 022/24 63 53 Téléphone 051/23 03 34

Bulletin de commande  
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Domicile \_\_\_\_\_ T/ 391



Inter-Art-Relief



Exclusivité pour la Suisse romande

M. Tétaz - Mail 59  
Neuchâtel - Tél. 25 84 44.

## FONDS DE PLACEMENT des Banques Cantonales Suisses

NESTLE-ALIMENTANA  
CIBA-GEIGY  
EASTMAN KODAK  
IBM  
ROYAL DUTCH

Les actions de ces Sociétés dont l'activité s'exerce dans des secteurs de pointe de l'économie sont représentées dans le portefeuille VALCA

En achetant des parts VALCA, vous participez à l'évolution de ces Sociétés!

En achetant des parts VALCA, vous allez de l'avant, vous prévoyez pour mieux réussir dans la vie!

PRIX  
D'ÉMISSION  
LE 26 MAI  
Fr. 95.50



Veuillez téléphoner à votre Banque Cantonale et demander la personne préposée à la souscription des parts

**VALCA**



en litre avantageux



**Tailler les haies sans fatigue et à bon prix avec Black & Decker**

**Taille-haies électriques**

- DALY 450 au tarif de 139.- seulement 119.-
- DALY 452 au tarif de 159.- seulement 134.-
- DALY 454 au tarif de 209.- seulement 174.-

**Black & Decker**

Nous vous renseignons toujours volontiers sur les offres avantageuses Black & Decker :

H. BAILLOD S.A.  
Neuchâtel Tél. 25 43 21

HAEFLIGER et KAESER S.A.  
Neuchâtel Tél. 21 11 21

QUINCAILLERIE DE LA COTE  
Peseux Tél. 31 12 43

**Calgon protège l'automate et le linge contre le calcaire**

Que vous laviez avec ce produit-ci ou celui-là — il vous faut en plus Calgon. Car seul Calgon garantit l'adoucissement de l'eau au 100%.

Cela veut dire: Suppression des dépôts calcaires endommageant le linge et la machine. Calgon vous épargne ennuis et argent!

**GARANTIE STRAULI QUALITÄT**

# rien de plus beau que des dents blanches!



Aussi faites vite l'amusant Concours du Blanc Macleans! Sans avoir recours à la magie blanche, vous pourrez gagner toute une série de prix en blanc. Cartes de concours chez votre détaillant habituel.

## Macleans

Et dès maintenant des dents blanches — du blanc

Macleans by Beecham of London

**Entreprise de nettoyages Molliet**  
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

**PRÊTS**  
sans caution  
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ FAN

### ECONOMIE ET FINANCES

#### L'activité de la branche de la construction 20,7 milliards prévus pour cette année

BERNE. (ATS). — Exécuté avec le concours des cantons, des communes et des services fédéraux compétents, l'enquête du délégué aux questions conjoncturelles sur l'activité de la branche du bâtiment en 1970 et les constructions projetées pour 1971 révèle ses premiers chiffres.

##### STABILISATION DU TAUX DE CROISSANCE

Les constructions réalisées en 1970 ont totalisé 16.276 milliards de francs soit 2.261 millions ou 16,1 pour cent de plus qu'en 1969, année où le taux d'augmentation avait atteint 11,2 pour cent. Cette progression nominale doit être évidemment appréciée compte tenu du fait que la hausse du coût de la construction en 1970 a été sensible. De quelque 4 pour cent en 1969, elle est passée à un peu plus de 10 pour cent selon l'indice zuricois. Le volume réel des constructions en 1970 s'est donc accru à une cadence légèrement moins forte qu'une année auparavant. Par rapport à 1969, l'indice de l'emploi dans la branche du bâtiment a marqué une faible progression, alors que l'on a enregistré une minime diminution de la durée hebdomadaire du travail. Ces chiffres font apparaître que la productivité du travail dans le secteur de la construction s'est encore notablement amélioré l'année dernière.

Les projets de construction dont l'exécution est envisagée cette année représentent 20.675 milliards de francs somme dépassant de 2.338 millions ou de 12,8 pour cent le chiffre correspondant de 1970 (plus-value en 1970 au regard de 1969: 19,3 pour cent). Le taux de croissance s'est donc nettement stabilisé. Déduction faite du renchérissement, le volume des constructions projetées pour 1971 ne s'est pas considérablement élevé au regard de l'an passé.

L'écart entre les constructions annoncées pour 1970 et les travaux exécutés cette même année s'est stabilisé à environ 2,1 milliards de francs contre 1,3 milliard l'année précédente.

Les travaux exécutés en 1970 correspondent en fait à la limite inférieure de la capacité de production actuelle de l'industrie de la construction étant donné que ses ressources en personnel et en équipements ont été largement utilisées. En confrontant cette capacité avec les projets annoncés pour cette année, il s'avère que la demande excédentaire s'inscrit théoriquement à 4,4 milliards de francs, somme à peu près équivalente à celle que l'on avait notée en 1970. Cet excédent correspond à 27 pour cent de la capacité de pro-

duction de la branche du bâtiment ou à une réserve de travail pour un peu plus de trois mois (31 pour cent ou près de quatre mois en 1970). C'est dire que la demande non satisfaite est de quelque importance cette année, même si l'on admet que les entreprises de construction disposent encore éventuellement d'une faible marge de capacité inemployée, que leur productivité continuera à s'améliorer et que la hausse sensible du coût de la construction persistera comme par le passé, les tensions varient toutefois fortement d'une région à l'autre et de manière plus prononcée dans le bâtiment proprement dit que dans le génie civil.

##### ÉGALITÉ ENTRE LES SECTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Les chiffres relatifs aux constructions projetées font apparaître — compte tenu évidemment des réserves déjà signalées — que les travaux publics et les constructions privées se développeront probablement cette année une cadence à peu près égale. Sur les 20,7 milliards de francs auxquels est estimé l'ensemble des constructions envisagées, 7,7 milliards se rapportent à celles des pouvoirs publics et pas loin de 13 milliards à celles des adjudicateurs privés. Les projets de travaux publics accusent une augmentation de 900 millions de francs ou de 13 pour cent (comparativement à 12 pour cent en 1970) ce sont les cantons qui annoncent le taux de croissance le plus élevé (15 pour cent). Il s'inscrit à 13 pour cent pour les communes et à 10 pour cent pour la Confédération. Proportionnellement, la progression du bâtiment proprement dit et celle du génie civil sont du même ordre (13 pour cent).

L'ampleur des projets du secteur privé s'accroît de plus de 1,4 milliard de francs ou de 12 pour cent. Leur taux d'extension se réduit de moitié par rapport à l'année précédente. C'est le signe que la propension à investir de l'économie privée, tout en se maintenant à un niveau élevé, a tendance à se tasser. Tant la construction de logements que les constructions industrielles participent respectivement à raison de 10 pour cent (730 millions de francs) et de 17 pour cent (600 millions) à l'augmentation prévue. A en juger d'après les autorisations de construire délivrées, les crédits de constructions accordés et le nombre des logements en construction en 1970, les perspectives qu'offre la production de logements resteront très favorables cette année.

NEUCHÂTEL	1 juin	2 juin
Banque nationale	520.- d	540.- d
Crédit foncier neuchât.	690.- d	690.- d
La Neuchâteloise as. g.	1525.- o	1500.- o
Gardy	150.- d	150.- d
Cortaillod	4600.- d	4600.- d
Cossonay	2300.- o	2300.- o
Chaux et ciments	525.- d	525.- d
Dubied	1850.- d	1800.- o
Ciment Portland	3100.- d	3000.- d
Interfood nom.	5750.- d	5750.- d
Interfood	1025.- d	1025.- d
Tramways Neuchâtel	480.- d	480.- d
Navigation Ntel priv.	65.- d	65.- d
Girard - Perregaux	850.- d	850.- d
Paillard port.	440.- d	410.- d
Paillard nom.	115.- d	110.- d

LAUSANNE	1040.-	1040.-
Banque cant. vaudoise	1040.-	1040.-
Crédit foncier vaudois	790.-	795.-
Innovation	340.-	350.-
Romande d'électricité	350.-	350.-
Ateliers constr. Vevey	580.- o	580.- o
La Suisse-Vie ass.	2800.-	2560.- o
Zyma	3125.-	3150.- o

GENÈVE	495.-	500.-
Grand Passage	495.-	500.-
Charmilles port.	1200.-	1225.-
Charmilles nom.	220.- d	220.- d
Physique port.	500.-	500.-
Physique nom.	445.-	440.- d
AKZO	97.-	98.-
Philips	54.25	54.75
Royal Dutch	176.-	177.-
Monte-Edison	4.85	4.85
Olivetti priv.	14.60	14.60
Allumettes B	110.-	105.- o
S. K. F. B	286.-	287.- d

BALE	213.- d	213.- d
Pirelli internat.	213.- d	213.- d
Bälöise-Holding	180.-	175.-
Ciba - Geigy port.	2475.- ex d	2475.- ex d
Ciba - Geigy nom.	1360.- ex	1360.- ex
Ciba - Geigy bon.	2300.- ex	2300.- ex
Sandoz	4075.-	4090.-
Hoffmann-L. R. 1/10	18875.-	18975.-

ZURICH	605.-	610.-
Swissair nom.	605.-	610.-
Swissair port.	685.-	685.-
Union banques suisses	3910.-	3940.-
Société banque suisse	3410.-	3450.-
Crédit suisse	3400.-	3430.-
Baue hyp. com. port.	1100.-	1100.- d
Baue hyp. com. nom.	1050.-	1050.- d
Banque pop. suisse	2030.-	2060.-
Bally	1180.-	1180.-
Electro Watt	2480.-	2490.-
Motor Columbus	1475.-	1490.-
Italo-Suisse	251.- d	252.- d
Reassurances Zurich	1940.-	1960.-
Winterthur ass. nom.	910.-	920.-
Zurich ass.	4350.-	4275.- d
Alu. Suisse port.	2490.-	2560.-
Alu. Suisse nom.	1180.-	1210.-
Brown Boveri	1370.-	1380.-
Saurer	1570.-	1570.-
Fischer	1210.-	1235.-

Landis & Gyr	1580.- d	1580.-
Landis & Gyr	1580.- d	1580.-
Lonza	2040.-	2050.-
Nestlé port.	3175.-	3200.-
Nestlé nom.	1690.-	1760.-
Sulzer	3050.-	3060.-
Oursina port.	1540.-	1540.-
Oursina nom.	1515.-	1550.-
Alcan	94.75	95.75
Am. Tel. & Tél.	186.-	186.-
Canadian Pacific	259.50	262.-
Du Pont	579.-	582.-
Eastman Kodak	331.-	337.-
Ford Motor	251.-	256.50
General Electric	491.-	494.-
General Motors	343.-	347.-
I. B. M.	1351.-	1358.-
International Nickel	156.50	155.-
Kennecott	139.50	139.50
Litton	127.50	131.50
Std Oil New-Jersey	313.-	314.-

1er juin	2 juin
Union Carbide	196.- 199.-
U. S. Steel	136.- 136.50
Machines Bull	70.50 71.25
Italo-Argentina Cia	24.- 24.-
Sodec	132.- 131.-
A. E. G.	197.- 193.-
Farben. Bayer	162.- 159.-
Farbw. Hoechst	197.- 190.50
Mannesmann	182.- 180.-
Siemens	230.- 225.-

PARIS	419.-	412.-
Air liquide	419.-	412.-
Aquitaine	626.-	616.-
Cim. Lafarge	229.-	228.50
Citroën	93.10	92.30
Fin. Paris Bas	249.-	245.50
Fr. des Pétr.	191.30	188.-
L'Oréal	1963.-	1941.-
Machines Bull	98.50	97.50
Michelin	1371.-	1376.-
Péchiney	177.90	176.80
Perrier	272.50	269.-
Peugeot	266.-	262.50
Rhône - Poulenc	221.-	215.30
Saint - Gobain	149.50	148.10

FRANCFORT	168.30	165.60 d
A.E.G.	168.30	165.60 d
Audi NSU	152.50	152.-
Bad. Anilin	143.20	139.70
B.M.W.	211.50	208.-
Daimler	374.-	370.- d
Deutsche Bank	344.-	306.50 ex
Dresdner Bank	268.-	263.50 d
Farben. Bayer	139.-	137.50
Höchst. Farben	170.-	165.-
Karstadt	373.-	369.-
Kaufhof	275.-	269.-
Mannesmann	157.50	156.50
Siemens	198.10	196.-
Volkswagen	184.-	181.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	1er juin	2 juin
Allied Chemical	30-1/4	30-1/2
Allumin. Americ.	68-1/2	68-1/4
Am. Smelting	25-5/8	26
Am. Tel. & Tel.	45-1/4	45
Anaconda	22-3/8	22-1/8
Boeing	23-3/8	24-3/8
Bristol & Myers	63	64-1/8
Burroughs	131	131-3/4
Canadian Pacific	70	70
Caterp. Tractor	—	—
Chrysler	29-3/4	30-3/8
Coca-Cola	110-1/4	101
Colgate Palmolive	43-3/4	43-7/8
Control Data	68-5/8	68-7/8
C.P.C. int.	36-1/2	36-1/2
Dow Chemical	97-1/2	97-7/8
Du Pont	141-3/8	142
Eastman Kodak	81-1/2	82-1/4
Ford Motors	62-1/4	63-5/8
General Electric	121	121-3/8
General Foods	37	38
General Motors	84-1/4	85-1/4
Gillette	41-3/4	42
Goodyear	32	32-3/4
Gulf Oil	31-3/8	32-1/4
I.B.M.	328-3/4	326-1/2
Int. Nickel	37-3/8	37

1er juin	2 juin
Int. Paper	38-3/8 38-5/8
Int. Tel. & Tel.	62-5/8 63-1/8
Kennecott	33-5/8 33-1/2
Litton	31-1/2 32-1/4
Merck	103-3/4 104-1/2
Minnesota Mining	113-1/4 114-7/8
Mobil Oil	54-1/2 54-5/8
Monsanto	48-3/8 48-5/8
National Cash	18 18
Panam	5 4-5/8
Penn Central	60-1/2 60-3/8
Philip Morris	112 112
Polaroid	60-3/8 60-3/8
R.C.A.	38-7/8 39-7/8
Royal Dutch	44-7/8 44-5/8
Std Oil Calif.	57-3/8 58-1/8
Std Oil New-Jersey	76 76-3/4
Texaco	35-1/2 35-3/8
T.W.A.	31-3/8 33-1/8
Union Carbide	48-3/8 49-3/4
United Aircraft	38-1/2 38-1/2
U.S. Steel	33-1/8 32-7/8
Westingh. Elec.	91-1/2 91-1/4
Woolworth	50-1/4 50-5/8
Xerox	106-1/4 107-1/2

Indice Dow Jones	913.64	919.62
industrielles	913.64	919.62
chemins de fer	218.29	223.65
services publics	113.69	113.88
volume	11.920.000	11.740.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S. A., Lausanne

#### Fonds de placement EURIT

Le rapport semestriel au 30 avril 1971 du Fonds d'investissement en Actions européennes EURIT vient de paraître. Il s'agit d'un des quatorze fonds de placement dirigés par l'Intrag SA et pour lequel l'Union de banques suisses est banque dépositaire.

Au cours des 6 premiers mois du 13me exercice, le prix d'émission de la part de l'Eurit a, malgré, l'évolution divergente des bourses européennes, enregistré une hausse de 1,5% et s'établissait à fin avril 1971 à 168 fr. 50, compte non tenu de la répartition de 7 fr. mise en paiement à fin novembre 1970. En ce qui concerne les investissements en Allemagne la position en Horten a été renforcée. Par l'exercice de droits de souscription, la part de Badische Anilin et Soda et de Farbenfabriken Bayer et, en France, celle du Crédit Foncier de France, a été accrue. En Hollande les placements en Royal Dutch ont été augmentés. En outre, il a été acheté des obligations 3% % 1963 de l'Union de banques suisses qui, au milieu de cette année, pourront être converties en un emprunt, assorti d'un droit d'option, qui sera lancé aux conditions du marché.

Le marché de la CEE qui connaît la plus forte expansion pour les produits de l'AELE est celui des Pays-Bas: l'AELE y a enregistré une hausse de 23% de ses ventes. Les exportations de l'AELE dans les pays de l'UEBL et en France n'ont augmenté respectivement que de 4,1 et de 8,5%.

**La tendance**  
NEW-YORK (AP). — Une hausse assez générale a été enregistrée mercredi à la clôture de la Bourse de New-York où le marché a été très animé.

Billets de banque étrangers	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.75	10.15
U.S.A. (1 \$)	4.03	4.12
Canada (1 \$ can.)	3.95	4.10
Allemagne (100 DM)	114.-	117.-
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.10	8.50
Espagne (100 ptas)	5.75	6.05
France (100 fr.)	72.50	76.-
Danemark (100 cr. d.)	53.-	57.-
Hollande (100 fl.)	114.-	117.-
Italie (100 lit.)	63	66
Norvège (100 kr. n.)	56	60
Suède (100 cr. s.)	77	81

Pièces d'or	46.50	50.50
Suisse (20 fr.)	46.50	50.50
France (20 fr.)	45.-	49.-
Angleterre (1 £)	40.-	43.-
U.S.A. (20 \$)	255.-	285.-
Lingots (1kg)	5350.-	5430.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

#### S. A. de participations Appareillage Gardy

La S.A. de participations Appareillage Gardy (SAPAG) à Neuchâtel, a tenu en cette ville, mercredi, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. A. de Meuron.

Selon les propositions du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de fixer le dividende à 6 fr. brut et de doter la réserve interne plus largement que précédemment en prévision du programme d'extension. Relevons que les sociétés suisses du groupe (Gardy S.A., Genève, Panel S.A., Prévèrenges, Clémaitte, Vallorbe) ont réalisé des chiffres d'affaires en hausse de 15 à 22%. Les réserves de travail oscillent entre 6 et 14 mois suivant les secteurs. Les perspectives pour 1971 se révèlent identiques à 1970 bien qu'il faille s'attendre à un léger recul des commandes.

#### Pool Swissair-Air Maroc

CASABLANCA. — Un accord de pool a été signé entre les compagnies Royal Air Maroc et Swissair aux termes duquel la représentation de chacune des compagnies est assurée par l'autre dans son propre pays. Le trafic aérien entre les deux pays est assuré en commun par les deux compagnies qui coopéreront également dans la promotion touristique entre les deux pays.

En 1968, le taux de couverture de l'industrie française du prêt-à-porter féminin s'était établi (selon l'ancien mode de calcul des douanes, à 384% ; retombé à 256% en 1969, il a atteint 328% en 1970.

**APOLLO**  
Tous les jours 15 h. et 20 h. 30  
Samedi et dimanche 14 h. 45 et 20 h. 30  
25 21 12

**→ NOUVEAU ←**  
... dévoilés à travers des images souvent choquantes, parfois cruelles, voici... en EASTMANCOLOR

18 ans (carte d'identité obligatoire)

**LES PLAISIRS INSOLITES DE LA VILLE LUMIÈRE**

**PARIS INTERDIT**

TEL QUE VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU!

DECONSEILLÉ AUX PERSONNES NERVEUSES

**ELLE ET LUI**  
Lui devient Elle... Elle devient Lui...

**LE CLUB DES DON JUAN**

**BEN GHOU BEY**  
le plus grand fakir...

**LE PHOTOGRAPHE et...**  
Tout un programme...

**L'AFFREUX SPECTACLE DU NATURALISTE**

... et bien d'autres **SUJETS EXTRAORDINAIRES!** en première vision

**LES TRAVESTIS**  
des anciennes halles...

Samedi 17 h 30  
Dimanche 17 h 30  
Sabato Domenica

**RAMON NUOVO!**  
**il MESSICANO**  
(RAMON LE MEXICAIN)  
La legge del West è la legge del colt!

**COLOR PARLATO ITALIANO** 16 ans  
sous-titres français-allemand

**ARCADES** 25 78 78 TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI 15 h 16 ans

**LE SEUL FILM 2 FOIS PRIMÉ FESTIVAL DE CANNES**

Grand prix spécial du jury  
Grand prix de la critique internationale

Un film massue, dans la ligne de « Z » et L'AVEU

**ENQUÊTE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON**

UNE EXTRAORDINAIRE INTERPRÉTATION DE GIAN-MARIA VOLONTE

UN FILM D'UNE DENSITÉ PEU COMMUNE  
LA DÉCADENCE DE NOS MŒURS DÉPEINTE AVEC RÉALISME

UNE ŒUVRE IMPORTANTE QUI ÉCLATE COMME UNE BOMBE!

UNE SATIRE VIOLENTE, UN HUMOUR NOIR  
L'ASSASSIN MÈNE L'ENQUÊTE

**STUDIO** 25 30 00 DE JEUDI A DIMANCHE

Tous les soirs à 20 h 30  
Jeudi 15 h - Samedi, dimanche 14 h 45

**La Ciociara**  
SOPHIA LOREN  
Grand Prix d'interprétation féminine au Festival de Cannes  
JEAN-PAUL BELMONDO  
dans un film de VITTORIO DE SICA

18 ANS SABATO - DOMENICA 17 H 30 — TEMPESTA ALLA FRONTIERA UN FILM A VOIR ET A REVOIR

Un classique du cinéma avec **SOPHIA LOREN** dans son meilleur rôle et **JEAN-PAUL BELMONDO**

Un film passionnant et pathétique. L'odyssée tragique d'une femme traquée

DE LUNDI A MERCREDI INCLUS 18 ANS

Tous les soirs à 20 h 30  
Mercredi 15 heures

**JAMES GARNER**

Dans le rôle de Philip Marlowe le percutant détective créé pour la « série noire » par le fameux romancier Raymond Chandler

Un film policier à suspense intégral

Un « privé » sur la corde raide!  
Une incursion au milieu des hip-pies, des vedettes de la TV et du strip tease

**LA VALSE DES TRUANDS**

**PALACE** TÉL. 2 5 5 6 6 6

**PROLONGATION 2<sup>me</sup> SEMAINE**  
**UN FILM CHOC**  
**UN FILM HORS SÉRIE**

**JE SUIS UN NÉVROPATHE**

L'histoire d'un enfant qui, traumatisé par la vision d'un crime, devient par la suite NÉVROPATHE

**EN COULEURS — PARLÉ FRANÇAIS**

Tous les soirs à 20 h 30 JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI MATINÉE A 15 H DÈS 20 ANS

**en V.O l'érotisme dans le monde**

**MOI, CHACUN ME VEUT**

UNE JEUNE FILLE CURIEUSE... DÉCOUVRE LE PLAISIR ET L'AMOUR

DES AUJOURD'HUI \* V.O. TITRE FRANÇAIS - ITALIEN 18 ANS

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ QU'ÀUX ESPRITS MURS QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS! Cour. cass. TF 14.07.61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION RÉFUTÉ TOUTE RESPONSABILITÉ!

**bio** 27, fbg du Lac Téléphone 25 88 88

Judi, vendredi, samedi 20 h 45  
Matinée samedi 14 h

Admis dès 18 ans En couleurs

Version intégrale et originale sous-titrée

**2<sup>me</sup> SEMAINE**

d'après le best-seller de HENRY MILLER, l'auteur de «SEXUS» et de «JOURS TRANQUILLES À CLICHY»

La chronique scandaleuse d'un Américain à Paris

**1<sup>re</sup> VISION**

**RIP TORN**  
DINO BAKER  
PHIL BROWN  
ELLEN BUSTY  
JAMES CALLAGHAN  
LAURENCE LIGNERES

Produit et mis en scène par **JOSEPH STRICK**  
Réalisé par **JOSEPH STRICK** et **BETTY BOTTEL**

**Tropique du cancer**

Judi - Vendredi - Lundi - Mardi - Mercredi à 18 h 40 1<sup>re</sup> VISION

GINETTE LECLERC et MICHEL TUREAU dans un film de Pierre-Alain JOLIVET, d'après la pièce de FERNANDO ARRABAL

**LE GRAND CÉRÉMONIAL** Dès 18 ans en couleurs

Éternelle de notre monde intérieur, où se mêlent de notre monde intérieur, où se mêlent sadisme et masochisme, frustration, haine rentrée. Son support: l'amour, la violence, l'érotisme, l'horreur, et cela jusqu'à la profanation.

Vous remboursez un prêt comptant de fr.4000.- en 30 versements mensuels de fr.156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

**4000.- prêt comptant**

Nom: \_\_\_\_\_ 15 P Je m'intéresse à un prêt 4 comptant et désire recevoir la documentation par retour du courrier.

Adresse: \_\_\_\_\_

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

**Banque Populaire Suisse**

A vendre avec **20%** de rabais quelques magnifiques Salons modernes neufs

**Benoit**

Mallefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel

**Chez Philippe**

Sport en hiver, excursions en été: une région magnifique

Mayens-de-Riddes (VS) avec pension-restaurant Edelweiss

Raclette. Menus à la carte. Bons vins. Chambres. Fam. Praz-Crettenand, tél. (027) 8 74 73

**CEDIPE ROI DE SOPHOCLE**

La plus célèbre tragédie de Sophocle sera présentée par le Théâtre universitaire de Genève, au Théâtre romain d'Avanches, les 4, 5, 6 juin, à 20 h 30.

Billets en vente à l'entrée.

**CONTRE LE DÉSORDRE A L'UNIVERSITÉ POUR UNE LOI SAGE VOTEZ OUI**

COMITÉ ÉTUDIANT DE SOUTIEN A LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Le National a adopté sans opposition l'arrêté sur les préférences tarifaires

De notre correspondant de Berne par télémétrie: Le Conseil national a eu à s'occuper hier du nouveau projet concernant l'aide au tiers monde...

(poisson, etc) qui n'entrent pas en concurrence avec nos propres produits agricoles, des préférences tarifaires. Certains pays développés ont exclu des branches industrielles de ces préférences...

D'autre part, un alinéa de l'arrêté prévoit que la décision peut être corrigée si tel secteur suisse s'en trouvait nettement mis en péril. Les rapporteurs MM. Stich et Mugny...

Le conseiller fédéral Brugger ajoutera aussi que cet arrêté ne représente qu'un petit pas, sans grande envergure. D'ailleurs, en fait, seuls six pays en voie de développement...

Enfin, le socialiste zuricois Renschler vient demander que la clause de sauvegarde en faveur des industries suisses qui se trouveraient en difficulté du fait de cette nouvelle politique tarifaire...

C'était risquer une levée de boucliers. Le conseiller fédéral Brugger, sagement, demanda qu'on reste au projet: ce qui fut voté par le Conseil national par 72 voix contre 34. L'arrêté fut adopté sans opposition.

BERNE PRÉVOIT DE RESTREINDRE L'EMPLOI DES PNEUS À CLOUS

Super-CERN: oui du Conseil national

La participation de notre pays au Super-CERN, c'est-à-dire à la construction à Meyrin près de Genève, d'un accélérateur à particules de 300 millions d'électrons-volts...

domaine. Dans sa réponse, M. Tschudi annonce que le gouvernement prévoit de restreindre l'emploi de ces pneus plus que par le passé...

Celui de M. Renschler, suggérant que soient améliorées notre statistique économique, est approuvé. La motion de M. K. Kloter (ind-ZH) sur le marché immobilier et les perturbations qui le caractérisent depuis longtemps, a été transformée en postulat.

Le conseiller fédéral Brugger a accepté encore le postulat de M. Bratschi (soc-BE) demandant que des moyens financiers plus importants soient mis à la disposition des organismes assurant la protection des consommateurs. M. Rudolf Gnaegi, président de la Confédération, accepte enfin la proposition de M. Muheim (soc-BE) de faire accompagner, lors des votations fédérales, le texte des lois et arrêtés soumis à l'approbation du citoyen par une brève notice explicative...

UNE PLUIE DE MOTIONS ET DE POSTULATS

Parmi les motions, postulats et interpellations, M. Weber (soc-ZH) a demandé que les parlementaires disposent de locaux à Berne pour leur servir de club, et où ils puissent se livrer à la gymnastique et aux sports. Ce postulat a été accepté, comme celui de M. Kloter (rad-BE), en faveur de la recherche artistique.

Dans un autre postulat, M. Baechold (soc-VD) évoquant les dégâts causés par les pneus à clous, invite le Conseil fédéral à étudier les mesures à prendre dans ce

Vente à tempérament: projet de loi d'un député genevois

(c) Il y a quelque temps, le Genevois Raymond Déonna, député libéral, avait demandé à M. von Moos ce qu'il comptait faire pour empêcher les abus dans la vente à tempérament. Le conseiller fédéral von Moos avait fait une réponse résignée. Le Code des obligations contient des dispositions permettant au lésé de faire appel au juge. Protection diffuse, incomplète, et surtout, peu connue du grand public. C'est pourquoi le conseiller national Déonna a creusé son idée. Il a utilisé la toute nouvelle interprétation de l'article 93 de la Constitution qui permet à un député de présenter un projet. Le résultat est en effet un projet de loi, entièrement rédigé, complet, clair, fixant des normes strictes, par exemple pour le montant initial qui doit être déposé, l'assentiment du conjoint, etc. Il a 36 articles. Des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

Nestlé-Ursina: M. Ziegler attaque et M. Brugger rassure

De notre correspondant de Berne par télémétrie: Est-ce l'approche de l'été, ou bien de l'automne...? Le député genevois Jean Ziegler a trouvé un nouveau cheval de bataille avec la fusion Nestlé-Ursina. Cette fusion ne va-t-elle pas créer un monopole sur le marché suisse pour les produits alimentaires permettant de pratiquer une politique des prix au détriment du consommateur? Au passage, quittant les produits alimentaires, M. Ziegler évoque l'affaire «Zenith» et le danger possible que représentent toutes ces concentrations. Le conseiller fédéral Brugger rassure le Conseil. Rien ne permet de dire que les prix vont monter à la suite de la fusion Nestlé-Ursina. D'ailleurs, des entreprises comme la Coop ou la Migros empêchent que le monopole puisse déployer ce genre

Les conseillers nationaux Gruetter et Weber renoncent à une nouvelle candidature

BERNE. (ATS). — Les deux conseillers nationaux socialistes bernois Fritz Gruetter et Max Weber ne se représenteront plus l'automne prochain.

M. Fritz Gruetter, âgé de 70 ans, président du parti socialiste suisse jusqu'en 1970, siègeait à la Chambre basse depuis 1947. Le professeur Max Weber, âgé de 74 ans, a fait partie du Conseil national de 1939 à 1951 et à nouveau dès 1955. Il fut conseiller fédéral de 1951 à 1953. Il démissionna du gouvernement après que son projet de réforme des finances fédérales, accepté par les deux Chambres, eut été refusé par le peuple le 6 décembre 1953, projet combattu par les partis bourgeois.

Le concordat sur la coordination scolaire entre en vigueur

BERNE. (ATS). — Le 29 octobre 1970, les directeurs cantonaux de l'instruction publique ont adopté à l'unanimité le texte du concordat sur la coordination scolaire. Le 14 décembre 1970, ce concordat a été approuvé par le Conseil fédéral. D'après les dispositions prévues, l'entrée en vigueur du concordat interviendrait lorsque dix cantons auraient adhéré. Or, jusqu'ici, quatorze cantons ont donné leur adhésion et pour onze d'entre eux, le délai référendaire est échu. En conséquence, le concordat entre maintenant en vigueur, ainsi que l'annonce mercredi dans un communiqué la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

En Suisse romande, un plan d'étude cadre est élaboré pour les quatre premières années primaires. De plus, un livre de lecture commun paraîtra prochainement pour la troisième année scolaire. Dans le domaine de l'enseignement secondaire, deux commissions d'experts sont attelées à d'importants projets de réformes: la «commission pour l'enseignement secondaire de demain» et la «commission pour la formation des maîtres de demain».

Compte d'Etat et rapport de gestion au Conseil des Etats

BERNE. (ATS). — Mercredi matin, le Conseil des Etats a consacré l'essentiel de sa séance à l'examen du compte d'Etat et du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1970, examinés simultanément pour la première fois.

formations blindées, postulat qui a été transmis au Conseil fédéral. Approuvée également, la gestion du département des finances a donné lieu à une nouvelle intervention de M. Celio, au sujet des possibilités d'intervention de la commission des banques, qu'il s'agit de renforcer pour éviter que certaines institutions accordent des crédits exagérés. L'examen de la gestion du département des transports et communications et de l'énergie a provoqué des discussions, au sujet notamment du rachat du BLS et du Chemin de fer rhétien par les CFF. Le contrat avec le BLS est en cours d'élaboration. En ce qui concerne le réseau ferroviaire des Grisons, les CFF sont d'avis qu'il ne faudrait pas procéder à la reprise et le Conseil fédéral poursuit l'étude d'autres solutions.

En fin de séance, le Conseil des Etats a encore adopté la gestion et les comptes des PTT ainsi que la gestion du département politique fédéral.

Dans son introduction, le président de la commission des finances, M. Dabioth (PDC-UR) a observé que s'il est réjouissant de voir un bon de 198 millions de francs au compte général, la progression constante des dépenses — suivie il est vrai de celle des recettes — doit donner à réfléchir.

INTERVENONS DE M. CELIO Quant au conseiller fédéral Celio, il a surtout observé qu'il est difficile d'influencer la conjoncture par le biais d'une action exercée sur les dépenses publiques, et il a rappelé qu'à son avis, le partage des tâches, et donc des recettes pour la couverture des dépenses, entre la Confédération et les cantons, devrait être mieux équilibré. Le Conseil fédéral a encore indiqué le chef du département des finances, s'efforcera de présenter en 1972 un budget qui tienne mieux compte des données conjoncturelles.

Après le vote de l'entrée en matière, la gestion du département militaire a été approuvée et a fourni à M. Herzog (PAB-ZH) l'occasion de présenter un postulat demandant le renforcement des divisions de campagne et des divisions frontalières par des

MENUISERIE ALUMINIUM fenêtres, façades, murs-rideaux, vitrages, portes, devantures, cloisons mobiles. MAX DONNER & CIE SA 30, PORTES-ROUGES 2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 25 01. Ateliers de Construction et Menuiserie métallique DONAX

Les entrepreneurs et l'arrêté fédéral sur la construction

BERNE. (ATS). — Dans une interview radiodiffusée, M. Willy Messner, président de la Société suisse des entrepreneurs, a pris position au sujet de l'arrêté sur la construction du Conseil fédéral. Il a souligné qu'un certain incompréhension avait été manifestée pour cet arrêté au cours d'une séance du groupe de la construction de l'Union suisse des arts et métiers, ainsi que par le comité directeur de la Société suisse des entrepreneurs. Il a en particulier salué la différenciation établie dans les catégories de construction surexploitées. La Société suisse des entrepreneurs aurait combattu par tous les moyens une réédition de l'arrêté «sur le modèle de 1964».

Congrès suisse des invalides

(c) C'est à Genève, au cours du week-end prochain, que l'Association suisse des invalides (qui groupe 17.000 membres) tiendra son congrès annuel. 230 délégués représentant quarante-quatre sections (et tous les cantons) prendront part aux travaux. Les débats porteront surtout sur l'AVS, la révision de l'assurance invalidité, et ils mettront l'accent sur tous les problèmes que doivent surmonter les handicapés physiques pour se «recycler» dans le circuit social. Des résolutions seront votées et un grand effort d'information du public sera entrepris en cette circonstance.

«Les cloches de l'enfer»

Tout le matériel fut entreposé durant quatre ans dans des hangars près de Sion. On espérait terminer un jour le film. Aujourd'hui, on apprend que les producteurs ont définitivement renoncé. POUR UNE BOUCHÉE DE PAIN

C'est ainsi qu'actuellement, dans la banlieue de Sion, on a procédé à une vente extraordinaire: des avions pour quelques milliers de francs, des roulettes pour 500 francs, des vélos gratuits, des bombes pour un franc, etc. On vit quelqu'un acheter des bombes pour un franc et les revendre cinq francs pièce quelques instants plus tard. «Les cloches de l'enfer» ont sonné cette semaine à Sion: le glas d'un film qui s'est terminé sur un magistral fiasco.

VAUD Hippy condamné à Lausanne

LAUSANNE. (ATS). — Une troupe de jeunes «hippies» avait élu domicile dans une maison abandonnée du centre de Lausanne et vivait de rapines, si bien que certains de ses membres avaient été condamnés en avril dernier par le tribunal correctionnel. L'un d'eux, âgé de 30 ans, convaincu de vol par bande et par métier, avait écopé d'une peine de quinze mois de prison, mais il prit peur et s'enfuit en Italie. De retour au pays, il a été de nouveau jugé mercredi par le Tribunal correctionnel de Lausanne, devant lequel son défenseur a fait valoir diverses circonstances atténuantes pour ce prévenu qui, depuis l'âge de 18 ans, avait une vie errante. La Cour a tenu compte de ces arguments et a prononcé une peine de sept mois de prison, donc bien inférieure à la première. Mais le jeune homme doit encore purger huit mois de détention militaire pour n'avoir pas répondu à des ordres de marche.

SUISSE ALEMANIQUE

Bâle: première exposition en Suisse de produits d'exportation soviétiques

BALE. (ATS). — Pour la première fois en Suisse, une exposition de produits d'exportation soviétique s'ouvrira aujourd'hui dans les locaux de la Foire suisse d'échantillons. Elle durera jusqu'au 23 juin. Elle groupe 25 entreprises de commerce extérieur d'URSS et est organisée par la Chambre de commerce de ce pays.

VALAIS Violent orage sur le Valais central

(c) Mercredi après-midi, un gros orage s'est abattu sur le Valais central. La foudre s'est égarée en plusieurs endroits. Durant près d'une heure, une pluie diluvienne est tombée notamment dans la région de Sion. La route cantonale Lausanne-Brigue a été coupée au trafic durant une heure environ.

Des chemins de montagne et des routes du vignoble ont été également transformés en torrents l'espace de quelques minutes.

Pour Terre des hommes

Une soixantaine d'éclaircieuses de Suisse romande, appartenant au mouvement «Cordée», se sont retrouvées pendant le week-end, à Massongex, pour participer à l'aménagement de la «Maison» que Terre des hommes y a construite. Des buts pour un terrain de football, un immense banc de sable, des balançoires et divers jeux ont été mis en place par les jeunes filles qui inaugurent ainsi un nouveau service civil et humanitaire.



(Avispress Manuel-France)

Etonnantes conclusions d'une enquête La femme suisse, à travail égal, gagne 35% de moins que son collègue masculin

De notre correspondant: Un sondage d'opinion fait par la maison «Scope, Lucerne», dans toute la Suisse, a donné des résultats particulièrement intéressants. Le thème: «La Femme suisse - une salariée de seconde classe», a été étudié de façon particulièrement minutieuse, 1200 employées ayant été interrogées. La conclusion de ce rapport ne manque pas d'étonner: les femmes suisses ne touchent en moyenne que 65% du salaire obtenu par leurs collègues masculins, et ceci pour un même travail, réalisé dans les mêmes conditions. Cette constatation confirme les différences de salaires entre hommes et femmes: 88% des industries et employeurs interrogés ont répondu ouvertement aux questions posées. La moyenne du salaire mensuel des hommes s'élève à 1807 francs, celle des femmes à 1160 francs. Selon le sondage d'opinion, la différence de salaire entre hommes de plus ou moins de 35 ans s'élève, toujours pour un même travail, à 288 francs, la différence entre hommes mariés et célibataires s'élève à 424 francs et la différence entre hommes et femmes s'élève en moyenne à 647 francs.

Ce qui peut paraître étonnant est l'avis des employeurs: 84% des employeurs interrogés sont d'avis qu'hommes et femmes, faisant un même travail, devraient être payés de façon identique. Seuls 9% des employeurs interrogés se sont prononcés pour un salaire différent entre hommes et femmes, alors que 7% n'avaient pas d'opinion précise. Le même sondage d'opinion a révélé que la durée d'engagement de la femme auprès du même employeur était nettement inférieure à celle des hommes; 24% de toutes les salariées interrogées n'étaient pas encore engagées depuis plus d'une année chez le même patron.

Prague annule une invitation faite à deux Zuricois

Un centre communautaire évangélique sera inauguré dimanche prochain à Prague Kobylisy. Il a été conçu par l'architecte zuricois H. Gysel. A l'occasion de cette inauguration, le président et l'administrateur de l'autorité administrative des Eglises de Zurich avaient été invités à se rendre à Prague avec l'approbation du ministère tchécoslovaque de la culture. Après une longue attente, les deux représentants de l'Eglise zuricoise se sont vu refuser les visas. La «Zentralkirchenpflege» de Zurich avait participé à la campagne financière pour la construction de cette église, tout comme l'œuvre d'entraide des Eglises protestantes de Suisse et les paysans protestants du canton de Vaud. Le conseil ecuménique des Eglises avait également versé une contribution de 25.000 dollars.

Un hélicoptère militaire capote au Jungfrauoch: pas de blessé

JUNGFRAUJOCH. (ATS). — Peu après 14 heures, mercredi, un hélicoptère militaire de type «Alouette» a capoté au décollage à la Jungfrauoch. Les sept occupants n'ont pas été blessés mais l'hélicoptère est totalement détruit.

L'élection au Conseil municipal de Lucerne: 108 candidats pour 40 sièges

Aucun représentant de l'«Action nationale»

De notre correspondant: Elections passionnées et passionnantes le week-end prochain à Lucerne, où seront élus les 40 membres du «Grosse Stadtrat» (conseil municipal). Après la défaite de la «libérale parti» — le parti radical — au cours des élections au grand conseil du canton de Lucerne, on s'attend à une lutte sans merci entre ce parti et la «Volks-partei», qui est sortie gagnante des élections cantonales.

La campagne pré-électorale, qui a débuté il y a plus d'un mois déjà, bat actuellement son plein à Lucerne. Pour les 40 sièges à disposition il y a 108 candidats, mais, aucun représentant de l'«action nationale», qui s'était pourtant illustrée au cours des élections au Grand conseil lucernois, en remportant quatre sièges. Le parti conservateur «Volkspartei» présentera 35 candidats, les socialistes 12, l'alliance des indépendants 14, les chrétiens-socials 11, le parti radical 34 et le PAB — pour la première fois présents lors d'élections communales lucernoises 2. Parmi les 108 candidats il y a seulement 16 femmes, ce qui est une surprise.

UNE BELLE EMPLOYÉNADE Les cinq chefs de départements seront-ils réélus? Voilà une des nombreuses questions que l'on se pose également à Lucerne. Il n'y aura certes pas de surprises en ce qui concerne l'élection du président de la ville, M. Hans-Rudolph Meyer (parti radical). Tous les partis politiques ont ce nom sur la liste. Il en est de même de trois autres chefs de département MM. Armand Wyrsch, Alfred Wolf et Robert Hodel, qui seront certainement réélus. Seul M. Hans Ronco (département des travaux publics) pourrait perdre son mandat, car l'alliance des indépendants a désigné comme candidat M. Erwin Müller, un politicien qualifié, qui semble avoir certaines chances. Quoi qu'il en soit la «lutte» promet d'être chaude, d'autant plus que ces élections se distingueront des précédentes par l'employénaide sévère que se livreront conservateurs et radicaux, dont l'étiquette lucernoise est «libérale parti».

SUITE Patronat suisse en URSS

Jusqu'à l'arrivée, samedi, de M. Etienne Junod, président du Vorort, cette délégation sera dirigée par M. René Frey, président de S.I.G. (Schaffhouse). Quatre branches essentielles de l'activité économique suisse sont représentées dans la délégation: MACHINES LOURDES MM. Frey, président de la Société suisse de construction de machines, Henri Sulzer (Sulzer), G. Bertola (Brown-Boveri), Rolf Bühler et B. de Kalbermatton (Bobst, Lausanne), R. Klier (engrenages Maag, Zurich).

un troisième accord précisera la coopération entre le GKNT et les trois grands de l'industrie suisse des machines lourdes: Brown-Boveri, Sulzer et BST. 2) Une progression des échanges commerciaux, à la suite des entretiens individuels que les grands patrons suisses, membres de la délégation, auront avec des responsables soviétiques. Depuis trois ans, ces échanges ont constamment progressé (en millions de francs suisses): — vers la Suisse: 1968: 58,32; 1969: 85,4; 1970: 115,06. — vers l'URSS: 1968: 116,8; 1969: 154,12; 1970: 214,75.

Des solutions à ces difficultés, analysées branche par branche et d'abord dans une optique scientifique-technique, seront recherchées au cours de cette visite de dix jours. La visite coïncidera avec un séjour en Suisse de M. Patolitchev, ministre du commerce extérieur de l'URSS, qui sera à Bâle aujourd'hui à l'inauguration de l'exposition industrielle soviétique, et sera ensuite l'hôte du Conseil fédéral à Berne.

INDUSTRIE HORLOGÈRE

Laurent Carrel, président de l'UBAH, M. Brand (Omega) et M. François DuPasquier (Ebauches, Neuchâtel).

INDUSTRIE CHIMIQUE

MM. Wettstein (Ciba-Geigy de Bâle), Kaufmann (Sandoz, de Bâle), M. Gloor, directeur général de Nestlé.

COMMERCES

MM. E.-L. Keller (Keller, Zurich), M. Mathey, directeur général d'André (Lausanne), E. Bosshardt, directeur de la Société suisse de réassurance (Zurich), Agocs, Office suisse d'expansion commerciale (Lausanne).

LES ESPOIRS

Deux résultats précis sont attendus de cette visite, préparée minutieusement depuis de longs mois, et qui a lieu à l'invitation du GKNT: 1) Un accroissement de la coopération scientifique et technique entre le GKNT et des branches spécialisées de l'industrie helvétique. Un premier accord de coopération fut signé fin 1969 entre le GKNT et l'industrie chimique et pharmaceutique (Ciba-Geigy). Un deuxième accord concrétisera une coopération de même ordre entre le GKNT et l'industrie horlogère, en juin 1970. A la suite de la présente visite à Moscou,

DIFFICULTÉS

La part du commerce avec l'URSS représente un peu moins de 2% des échanges commerciaux suisses avec l'étranger. La Suisse importe des produits pétroliers (le premier poste des importations soviétiques, malgré la prise de contrôle de la raffinerie du Rhône par Esso), des produits alimentaires russes traditionnels, des machines et des tracteurs. Elle exporte vers l'URSS essentiellement des machines spécialisées et des produits chimiques. Une augmentation des échanges est souhaitée de part et d'autre, mais se heurte à un déséquilibre, en faveur de la Suisse, difficile à résorber. La petitesse des besoins nationaux suisses limite en effet l'importation massive de matières premières. Le marché des machines soviétiques en Suisse est également limité par le manque de services de maintenance et la faiblesse de l'effort publicitaire soviétique. Environ 3 à 400 machines spécialisées, extrêmement robustes mais trop imprécises au fonctionnement, sont en service en Suisse. Leur principal atout est leur faible prix d'achat: environ 60% du prix proposé par les constructeurs occidentaux, notamment ouest-allemands.

Une réussite se récompense. Vous pourriez peut-être lui offrir sa première montre en or? Saurant. Tél. 25 22 81. St-Honore 3 - Neuchâtel.

